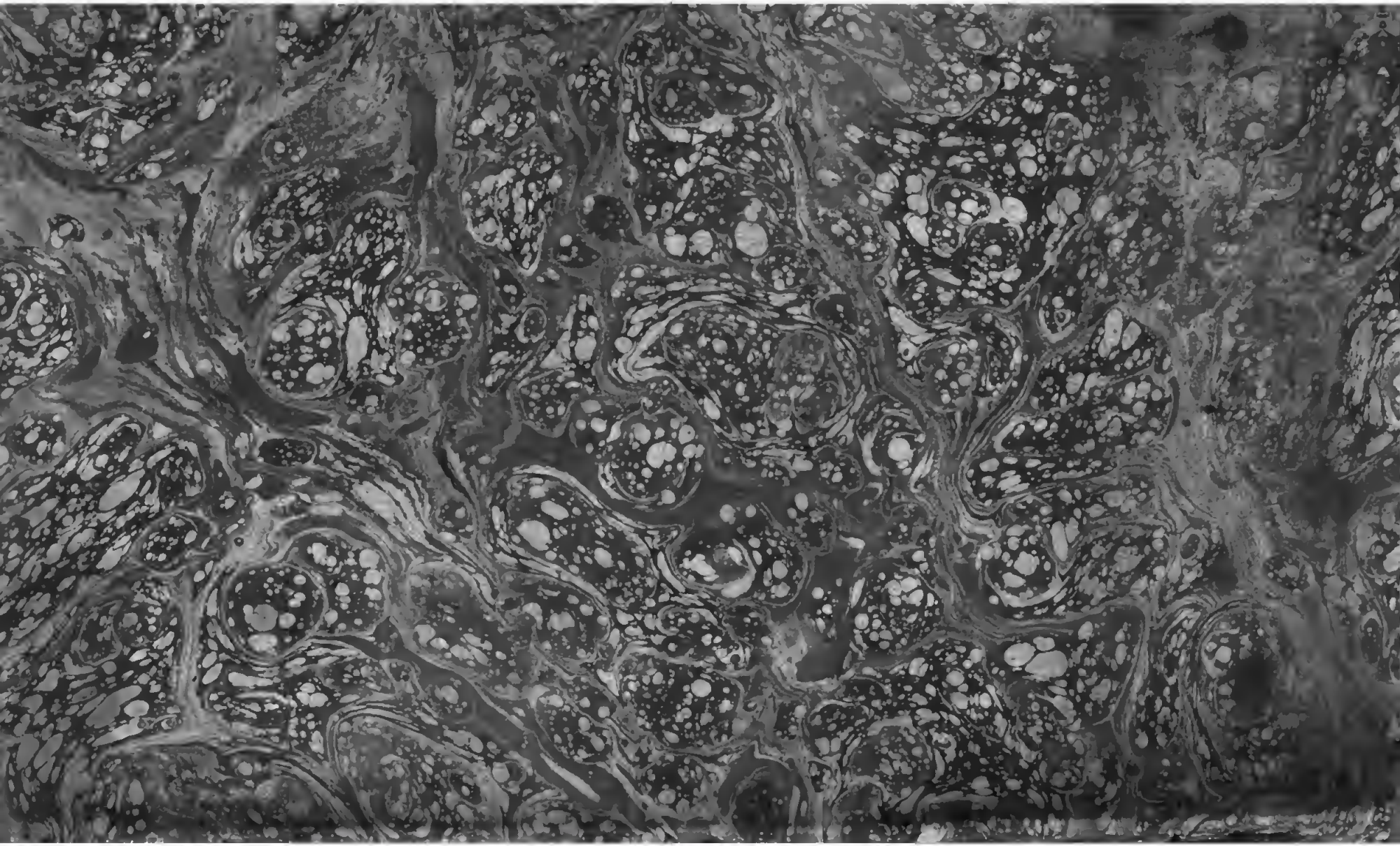

1907

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 441 827
Sala Grande
Scansia 10 Palchetto H
N.° d'ord. 2 6

HISTOIRE

D'ITALIE.

54976-7

HISTOIRE D'ITALIE,

Depuis la chute de la République romaine jusqu'aux premières années du dix-neuvième siècle.

Par Ant. FANTIN DESODOARDS.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

Chez { J. E. Gabriel DUFOUR, Libraire, rue de Tournon, n°. 1126.
PERLET, Libraire, rue de Tournon, n°. 1133.

1803.

HISTOIRE D'ITALIE,

Depuis la chute de la République romaine, jusqu'aux premières années du dix-neuvième siècle.

LIVRE DIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Avénement de Frédéric II au trône d'Allemagne, d'Italie et des Deux-Bourgognes. — Concile de Latran. — Origine des Vaudois. — Persécution qu'ils éprouvent.

FRÉDÉRIC II n'était pas affermi dans ses nouveaux états, que la cour Romaine sentant avec anxiété combien la réunion des Deux-Siciles, de la Toscane, de la Lombardie, de l'Allemagne et des Deux-Bourgognes, sur une même tête, 1215-20.

1215-20. pouvait être fatale aux prétentions ecclésiastiques, prenait des mesures pour en diminuer l'influence.

Innocent III avait fait promettre par serment à Frédéric, que dès qu'il jouirait sans concurrence des couronnes qu'il allait chercher en Allemagne, non-seulement il se croiserait contre les musulmans d'Asie, ce qui devait l'empêcher de s'opposer à l'agrandissement des papes dans les environs de Rome, mais qu'il céderait à son fils Henri, encore au berceau, le royaume des Deux-Siciles, avec la clause expresse que le nouveau roi ne reconnaîtrait d'autre suzerain que l'évêque de Rome. Frédéric qui avait alors besoin du pape, prenait des engagemens bien plus étendus. Il avait publié dans la diète d'Egra, la fameuse Constitution de la Liberté ecclésiastique, dans laquelle il permettait les appels au saint-siége dans les causes ecclésiastiques et mixtes, et promettait de réunir au siége de Rome les allodiaux de Mathilde, sujets de tant de contestations.

Le pape avait convoqué dans Rome un synode, connu sous le nom *de quatrième concile de Latran*, et auquel on assure qu'assistèrent plus de quatre cents évêques de tous les royaumes d'Occident. Il ouvrit ses séances

le 11 novembre 1215: son objet principal était l'organisation d'une nouvelle croisade et la destruction de tous les ennemis du pontife romain, sur-tout des vaudois, auxquels les légats de Rome faisaient, en France, la guerre la plus atroce. Ces vaudois furent les précurseurs des protestans de toutes les communions. 1215-20.

Il est indifférent de rechercher si le nom de vaudois fut donné à ces réformateurs, parce qu'ils s'établirent en grand nombre dans les vallées des Alpes et des Apennins. *Valdenses, vallium incolæ*, ou s'il leur vint de Pierre Valdo, marchand de Lyon, regardé comme le chef de cette secte religieuse.

Les protestans assurent que Pierre Valdo, pénétré de douleur de la mort subite d'un de ses amis, résolut de distribuer tous ses biens aux indigens, pour mener lui-même une vie pauvre et pénitente. Il eut quelques imitateurs: leur nombre s'accrut bientôt, parce qu'il se joignit à eux une foule de fainéans dont la pauvreté n'était pas, comme celle de Pierre Valdo et de ses premiers compagnons, le résultat de la distribution de leurs biens aux nécessiteux.

Cette association attira bientôt sur elle l'attention des gens d'église. Pierre Valdo jouissait

1215-20. dans Lyon d'une grande considération personnelle; menant la vie pauvre et mortifiée des apôtres, il se crut revêtu de leur ministère; il prêchait contre les vices de son temps, et sur-tout contre ceux du clergé. Ses ennemis l'accusaient d'enseigner que tous les hommes étant frères, les biens devaient être communs entr'eux, principe destructeur de toute organisation sociale.

L'archevêque de Lyon se contenta d'abord de défendre à Pierre Valdo de se mêler de la prédication, que les gens d'église se réservaient exclusivement. Valdo et ses disciples traitèrent cette défense d'abusive: attaquant avec une dialectique au-dessus de leur siècle, les abus du pouvoir ecclésiastique, ils prêchaient que les papes n'étaient pas plus particulièrement les successeurs de saint Pierre que les autres évêques, que les uns et les autres étaient sans jurisdiction extérieure, que la puissance coercitive n'appartenait qu'aux princes.

Par une distinction très-subtile, ils écartaient la possession que les prélats revendiquaient en leur faveur, en distinguant deux sortes d'églises; l'une, disaient-ils, était extérieure et fausse, le pape et les évêques y possédaient des biens et des dignités; le pape, dominateur suprême de

cette église, pouvait en exclure ceux qu'il excommuniait ; mais, ajoutaient-ils, une autre église existe, elle est toute spirituelle, son chef unique est le Christ, elle n'a pour richesse que la vertu, et pour membres que ceux qui tiennent la conduite des premiers disciples de Christ. 1215-20.

En conséquence, ils assuraient que les laïques dont la vie était pure, partageaient avec les pasteurs le droit d'enseigner les peuples, qu'il ne fallait bénir le pain et le vin pour la cène qu'une fois l'année, et par la simple récitation de l'oraison dominicale, comme on le pratiquait dans la primitive église; que les indulgences vendues par les papes et par les évêques, étaient vaines, l'invocation des saints injurieuse à Dieu, les miracles, publiés par les moines, faux et menteurs; ils rejetaient la plupart des fêtes et des jeûnes ordonnés par l'église.

Ces assertions destructives de la puissance ecclésiastique que les papes fondaient avec des efforts aussi prodigieux que soutenus, suffisaient de reste pour provoquer contre ceux qui les mettaient en avant, toute l'artillerie du Vatican. Cependant les prêtres, pour rendre ces nouveaux catéchistes plus odieux aux peuples, les accusaient des erreurs les plus grossières et de

1215-20. la conduite la plus répréhensible. Alanus, moine de Cîteaux, et Pierre, moine de Vaux-Cernai, auteurs contemporains, assuraient que les vaudois, à l'exemple des anciens manichéens, admettaient deux principes de toutes choses, l'un bon l'autre mauvais; qu'ils répandaient le dogme de la métempsycose; que, sous le voile d'une régularité apparente, ils se livraient aux débauches honteuses dont les Gnostiques furent accusés pendant les premiers siècles du christianisme : vaines récriminations qui s'évanouissent aux yeux de la critique!

CHAPITRE II.

Les Vaudois se réfugient dans les Alpes. — Peinture d'une vallée habitée par leur postérité. — Établissement du tribunal de l'Inquisition.

Forcés par les persécutions de s'éloigner de leur patrie, les vaudois se refugièrent dans les montagnes du Dauphiné et du Piémont; leur doctrine jeta des racines si profondes dans les diocèses d'Embrun et de Turin, au milieu des

vallées de Pragelas, d'Angrogne et de Freissignières, qu'on la trouve encore aujourd'hui conservée par les descendans de ces réformateurs. 1215-20.

Il existe au sommet des Alpes, non loin de Suze, un village nommé *Dormeliouse*, entièrement habité par eux. La nature semble avoir séparé cet asile du reste de la terre; un seul sentier y conduit à travers d'affreux précipices que l'œil du voyageur mesure avec autant d'admiration que de surprise. Jamais aucune voiture ne franchit cet espace que l'homme à pied ne parcourt pas sans crainte. Vers le milieu de la montagne, une rivière se précipite avec fracas sur la tête des voyageurs; l'arc qu'elle décrit en tombant d'un rocher taillé perpendiculairement, et dont la hauteur est de plus de deux cents toises, les préserve du danger d'être moulus par la chute de cette masse d'eau; mais ils sont humectés d'une rosée pénétrante. La rivière qui tombe entr'eux et le soleil, faisant le même effet qu'un nuage chargé de pluie, offre perpétuellement à leurs yeux les brillantes couleurs de l'arc-en-ciel.

L'homme placé sous la cataracte, ne cherche qu'à s'éloigner d'un lieu où des rochers qu'entraîne quelquefois le torrent, menacent à chaque

1215-20. instant sa vie ; mais à quelques pas plus loin, il peut considérer ce phénomène sans inquiétude.

A travers d'une nappe d'eau qui couvre la montagne, son œil surpris cherche en vain le chemin qu'il a tenu ; il voit la rivière s'abymer dans un gouffre qu'elle a creusé elle-même par sa chute, sortir en bouillonnant couverte d'une blanche écume, et fuir rapidement entre des rochers au milieu desquels vivent les meilleures truites que l'on mange sur le globe que nous habitons.

On arrive enfin à Dormiliouse, où j'ai passé quelques journées. Dans cet agreste séjour, fermé à presque toutes les passions qui tyrannisent les humains, coulent tranquillement leurs jours environ deux cents habitans, dont le plus grand nombre n'a jamais connu d'autres pays que le vallon qu'ils habitent. La rivière, dont la chute a ravi d'admiration le curieux qui va les visiter, les abreuve, et fournit une assez grande quantité de poisson dans une petite plaine que la neige couvre pendant sept mois de l'année. Les habitans cultivent du seigle, dont ils font leur pain. Le froment qui croît plus loin, n'est guère meilleur. Leurs jardins, dénués de toute espèce d'arbres fruitiers, produisent

duisent quelques légumes et du chanvre, dont ils font de la toile. Des sapins, aussi anciens que le monde, sont les seuls arbres qui leur offrent un ombrage pendant les chaleurs de l'été, et le bois nécessaire pour se chauffer pendant les longs hivers, et pour bâtir leurs humbles demeures. 1215-20.

Sur de vastes montagnes dont une neige éternelle charge toutes les pointes, paissent de nombreux troupeaux qui fournissent à leurs maîtres de la chair et du laitage pour se nourrir, et de la laine dont ils fabriquent des étoffes, grossières à la vérité, mais qui suffisent à leurs vêtemens. L'usage des clefs et des serrures est inconnu dans ce village, dont les mœurs semblent être d'un autre siècle; toutes les propriétés reposent sous la sauve-garde de la bonne foi.

Lorsque l'exercice de la religion protestante était prohibé en France et en Piémont, les habitans de Dormiliouse se suffisant entr'eux, vivaient ignorés des paysans mêmes que la seule épaisseur d'une montagne séparait d'eux: quelques-uns prenant de longs détours, se procuraient les instrumens des arts de première nécessité qu'ils ne savaient pas fabriquer dans leur

solitude ; et leur retraite se faisait avec tant de
1215-20. précaution qu'on ne l'avait pas découverte.

Depuis que la voix de la raison appela la tolérance parmi nous, les habitans de Dormilioüse s'associèrent à ceux de la paroisse de Freissignières, pour ne former qu'une commune. Cependant, avat nla révolution, peu d'entr'eux sortaient de leur vallée ; et quoique les opérations du commerce aient augmenté leurs besoins avec leurs jouissances, on trouvait encore parmi eux une image frappante de la vie patriarcale.

D'autres disciples de Valdo s'établirent dans les montagnes de Provence et dans le Languedoc, sur-tout aux environs d'Albi ; ils furent nommés *Albigeois*.

Viguier, regardé à juste titre comme un des restaurateurs de l'histoire, a remarqué le premier, que ces réformateurs ne furent accusés de manichéisme que pour les rendre plus odieux. La haine qu'ils vouaient à la papauté, leur valut d'abord quelques soutiens de la part des nombreux ennemis de la puissance temporelle affectée par la cour de Rome. Mais bientôt les chefs du clergé eurent l'adresse de persuader aux princes que ces novateurs armaient l'empire contre le sacerdoce, pour détruire l'un et

l'autre. On prit occasion de leurs discours mystiques sur la communauté de biens qui régnait, dit-on, parmi les premiers chrétiens, pour les accuser de prêcher la loi agraire, de vouloir faire disparaître toute subordination entre les hommes, de saper par leurs fondemens tous les édifices sociaux, pour ramener sur la terre le chaos de l'anarchie. 1215-20.

La puissance civile se réunit à l'autorité ecclésiastique pour exterminer des raisonneurs qu'il ne fallait combattre qu'avec les armes de la parole dont ils se servaient eux-mêmes.

A la honte éternelle des ministres de la religion chrétienne, la rémission des péchés fut offerte pour être le prix des plus exécrables forfaits. Des flots de sang humain abreuvèrent le sol des provinces méridionales de France. Les catholiques et leurs adversaires, alternativement vainqueurs et vaincus, oppresseurs et opprimés, dévastateurs sanguinaires et gémissant sous le glaive destructeur, déchirèrent le sein de leur patrie. Non, jamais les bêtes les plus féroces ne déployèrent cette soif de carnage: des florissantes provinces furent changées en des solitudes hideuses. Vainement les femmes, les enfans, les vieillards timides, abandonnant le toit domestique, cherchaient leur salut dans

1215-20. les villes que la nature et l'art avaient fortifiées; ni les triples remparts, ni la valeur audacieuse, ne les garantissaient contre les meurtriers efforts des guerriers farouches que le fanatisme religieux avait rendus invincibles, implacables. Egorgés par milliers au milieu des ruines fumantes des maisons embrasées, ils invoquaient en vain le secours du ciel, sourd à leurs prières et à leurs cris.

Au milieu de ces atrocités s'éleva le tribunal de l'inquisition. Les juges qui remplissaient cet étrange ministère, oubliant, au sein des désordres dont ils étaient environnés, le caractère qui les rendait essentiellement des ministres de paix, de tolérance, parcouraient les campagnes du Piémont, du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc, le fer et la flamme à la main, faisant exhumer les hérétiques enterrés dans les cimetières catholiques, et brûler ceux qu'on prenait en vie. Bientôt les peuples au désespoir massacrèrent ces prêtres homicides, sur les débris de leurs tribunaux renversés.

Le meurtre de quelques inquisiteurs ne fit qu'attiser le feu de la guerre. Le tableau de ces sanglantes proscriptions n'est pas de mon sujet; celle de Beziers eut un caractère d'hor-

reur entièrement inconcevable. Cette ville était habitée par des catholiques et des vaudois vivant paisiblement ensemble. Elle fut assiégée par l'armée des croisés. Les catholiques, sommés de livrer ceux qu'on appelait hérétiques, refusaient de se prêter à cette perfidie; les croisés prirent Béziers et massacrèrent tous les habitans au nombre de soixante mille, sans distinction d'âge, de sexe et de religion. 1215-20.

Puissent ces temps abominables s'effacer pour jamais de la mémoire des hommes, ou si l'affreux souvenir s'en conserve dans l'histoire pour épouvanter les races futures, puissent ces exemples sanglans d'acharnement et de délire éteindre pour jamais les dernières étincelles du fanatisme !

Le comte de Toulouse s'était en vain rendu au concile de Latran pour obtenir quelque adoucissement aux infortunes de ses sujets, il fut obligé de quitter furtivement cette ville, dans la crainte d'être traité lui-même comme hérétique. Revenu en France, il offrait d'abandonner une partie de ses états au pape, en échange d'une absolution. Il se flattait, en signant son dépouillement, que les malheureux Languedociens goûteraient en paix les fruits de son sacrifice; mais il ignorait sans doute à quel point la

1215-20. cour romaine poussait sa vengeance contre les téméraires osant dévoiler ses usurpations. On le contraignit de se croiser lui-même contre les vaudois, et d'allumer de ses mains les bûchers dans lesquels on jetait ces victimes infortunées. Saisi d'horreur, il s'enfuit auprès de Fréderic II.

Après les massacres les plus inouis, cette boucherie cessa. Les vaudois furent oubliés dans les retraites inaccessibles où se réfugièrent ceux que la rigueur de l'inquisition ou le glaive des croisés avait épargnés. Quelques-uns d'eux répandirent en Italie les maximes qui les obligaient à se bannir de leur patrie. Ils portèrent dans les esprits un germe de fermentation qui n'attendait, pour causer une explosion terrible, qu'un nouvel abus frappant de la part du clergé. Cette occasion ne pouvait manquer d'arriver dans un temps où les gens d'église jouissaient d'une excessive autorité et hasardaient des prétentions encore plus grandes.

1215-20.

CHAPITRE III.

Fréderic II est couronné Empereur à Rome ; il donne le royaume d'Italie à son fils Henri.

FRÉDERIC II avait cru devoir renouveler dans Aix-la-Chapelle la cérémonie de son couronnement. Ce prince, né en Italie, aimait ce climat agréable et ne pouvait s'accommoder ni des mœurs des Germains, ni de leur manière de vivre. Il paraît évident que son dessein était de rétablir dans Rome le trône des empereurs romains. C'est le nœud secret de toutes les querelles qu'il eut avec les papes. Il employa tour-à-tour la souplesse et la violence, les pontifes romains le combattirent avec les mêmes armes.

Innocent III était mort à Pérouse en 1216, lorsqu'il se rendait en Toscane pour traiter de la réconciliation entre les Pisans et les Génois, et pour engager les deux républiques à faire servir, de concert, leur marine à la réussite de la croisade projetée. Honorius, qui lui avait succédé, faisait sa résidence ordinaire

1215-20 à Viterbe. Mécontent des Romains qui l'avaient forcé d'abandonner leur ville, il comptait d'autant moins sur les promesses de Frédéric II, que ce prince venait d'ordonner à la reine Constance d'Aragon, son épouse, de conduire son fils en Allemagne, et que le mystère qui avait accompagné ce voyage, ne s'accordait pas avec le concert qui avait régné jusqu'alors entre la cour de Palerme et celle de Rome. Honorius pressait Frédéric de remplir la promesse par lui faite de se rendre en Asie pour secourir les chrétiens. Frédéric tergiversait dans le dessein de cacher au pape les soins qu'il se donnait pour engager les princes d'Allemagne à élire son fils roi des Romains.

Cette élection eut lieu en 1219, dans la diète de Francfort. Alors Frédéric proclama l'expédition romaine avec les anciennes formalités, et fit ses préparatifs pour se rendre en Italie. Dans cette diète fut publiée une constitution sur la liberté ecclésiastique, différente de celle d'Egra. Les délais fixés par les usages de ce temps-là, entre la publication de l'expédition romaine et son exécution, étaient à peine expirés, que Frédéric, après avoir déclaré Henri, son fils, vicaire de l'empire en

Allemagne, sous la régence d'Engelbert, archevêque de Cologne, entrait en Italie à la tête de ses vassaux. Il était à Vérone au mois de septembre 1220. Les dissentions civiles qui régnaient entre presque toutes les villes de Lombardie, et le desir qu'avait Frédéric, survenues promptement dans son royaume des Deux-Siciles, lui fit négliger la cérémonie de son couronnement à Milan en qualité de roi d'Italie; il prit la route de Bologne, de Modène et de Castel-San Pietro, se rendit à Viterbe auprès du pape, fit avec lui le voyage de Rome, et fut couronné empereur le 22 novembre 1220. 1215-20.

Cette cérémonie fut suivie d'un accord entre le pape et les Romains, dans lequel il fut convenu que le pontife jouirait de tous les égards compatibles avec la liberté du peuple romain et les droits de l'empire. L'empereur rendait en même temps au saint-siége les allodiaux de la comtesse Mathilde, et prenait de nouveau la croix des mains du cardinal Hugolin, évêque d'Ostie, chef de la croisade. Le pape, persuadé que pendant le voyage de l'empereur en Palestine, il trouverait les moyens de donner la plus grande extension aux avantages qu'il venait de recevoir, s'applaudissait

de sa politique. Il changea bientôt de sentiment
1221-27. lorsqu'il fut convaincu que Frédéric, au lieu de remettre le gouvernement des Deux-Siciles à son fils et de se disposer à passer en Orient, paraissait au contraire déterminé à fixer son séjour en Italie, et à cimenter l'union des Deux-Siciles avec la Toscane, la Lombardie et le royaume des Deux-Bourgognes.

La douceur de son gouvernement et les dépenses qu'il prodiguait pour embellir la ville de Naples, dont il voulait faire sa capitale, inspiraient à une partie des Romains le desir que ce prince établît dans Rome la résidence impériale. C'en eût été fait des grandes prétentions des papes. Les fruits des insidieuses négociations, accumulées durant quatre siècles en leur faveur, pouvaient être absolument perdus pour la papauté. Le pontife romain se fût trouvé réduit dans Rome, après tant de secousses, à l'autorité dont jouissait dans Constantinople le patriarche. Il est probable que l'Allemagne se fût alors détachée de l'Italie, de même que les provinces des Deux-Bourgognes situées à la gauche du Bas-Rhin; mais l'Italie entière qui s'étendait jusqu'aux extrémités orientales du Tirol et du Frioul, l'Helvétie et les provinces des Deux-Bourgognes,

voisines des Alpes et du mont Jura, auraient formé, sous le plus beau climat, l'empire le plus riche et le plus puissant. 1221-27.

Les papes ne pouvaient opposer que des intrigues obscures à l'exécution de ce grand projet qui aurait changé la face de l'Europe; mais il effrayait les grandes villes d'Italie, amoureuses de leur liberté. La plupart d'entre elles se liguaient pour le faire évanouir. Alors le pape, chef de la faction guelphe, opposée aux Impériaux, eut en Italie un grand pouvoir dans le temps que les Romains lui refusaient dans leur ville une maison pour y résider. Honorius employant la ruse bien plus que la force, continuait à presser l'empereur de faire le voyage de la Palestine, comme il s'y était obligé par serment. On voyait clairement que les guelphes voulaient se servir de ce voyage, pour diminuer en Italie l'influence impériale. Tel était, observe Voltaire, le préjugé du temps, que l'empereur s'était voué à cette entreprise, de peur de n'être pas regardé comme chrétien; il avait fait son vœu par politique, et par politique il en éloignait l'exécution.

Un établissement fait par lui à cette époque, ne contribua pas peu à l'opinion qui se répandit sur la nature de ses liaisons particulières avec

les musulmans. On a vu précédemment que les
1221-27. peuples de cette religion étaient répandus en grand nombre en Sicile. Il s'élevait fréquemment des contestations entre eux et les chrétiens. Frédéric proposa aux musulmans de leur céder, pour leur habitation Nocera, ville déserte depuis long-temps, et un territoire considérable dans la Capitanate, entre le comté de de Molice et l'Offanto. Les musulmans s'y transportèrent, au nombre de plus de vingt mille hommes en état de porter les armes, avec leurs femmes, leurs vieillards, leurs esclaves et leurs bestiaux. Ce furent dans la suite les sujets du royaume des Deux-Siciles les plus fidèles à la maison de Souabe.

Honorius crut accélérer le départ de Frédéric, en lui faisant épouser en secondes noces Iolanda, fille unique de Jean de Brienne, roi tutélaire de Jérusalem. Ce mariage fut célébré en 1224. L'empereur fit ajouter à ses titres celui de roi de Jérusalem, que son beau-père lui cédait; il n'en paraissait pas plus empressé de s'aller mettre en possession des états de sa nouvelle épouse.

La guerre soutenue par lui contre Milan et les principales villes de la Lombardie, servait de prétexte au refus qu'il faisait de quitter l'Italie.

La ligue de Lombardie, formée quelques années auparavant, avait été signée, en 1225, entre les villes de Milan, Bologne, Brescia, Mantoue, Verseil, Alexandrie, Faenza, Vicence, Padoue, Trévise et Turin; le marquis de Mont-Ferrat, le comte de Biandrate, et les villes de Cremé et de Ferrare y accédèrent quelque temps après. 1321-27.

Quoique le parti guelphe fût alors dominant dans l'Italie antérieure, l'idée d'un équilibre politique était si bien établie, qu'un assez grand nombre de villes embrassaient hautement le parti gibelin, et se déclaraient en faveur de l'empereur. De ce nombre étaient Pavie, Crémone, Gênes, Modène, Reggio, Asti. Le comte de Savoie, marquis de Suze, que les républiques guelphes avaient plusieurs fois voulu opprimer, armait aussi pour Frédéric II. Ce prince, au lieu de s'embarquer pour la Palestine, avait ordonné au roi des Romains son fils, et à Louis, duc de Bavière et comte palatin du Rhin, qu'il avait établi régent d'Allemagne après la mort de l'archevêque de Cologne, de lui amener toutes les milices de la Germanie et des Deux-Bourgognes. Le jeune prince, repoussé dans les gorges du Trentin, avait levé de nouvelles troupes, avec lesquelles il était sur le point

de forcer tous les passages ; Frédéric, de son
1221-27. côté, ayant levé une armée dans laquelle les musulmans de Nocera formaient un corps de huit à dix mille hommes, avait indiqué dans Crémone la diète générale d'Italie ; les villes confédérées étaient sur le point d'être forcées à se soumettre. Honorius conjure l'orage. La paix se fit entre l'empereur et les villes confédérées : ce fut la dernière opération politique d'Honorius ; il mourut en 1227.

Le cardinal Hugolin, évêque d'Ostie, chef de la croisade, parvint au pontificat, sous le nom de Grégoire IX. C'était un vieillard qui se conduisit avec une inflexibilité opiniâtre : soit que, regardant de bonne foi sa puissance comme illimitée, il voulût être obéi, sans souffrir qu'on opposât des raisons à ses ordres arbitraires, ou seulement qu'il pensât que les approches du tombeau le mettaient au-dessus de tous les ménagemens, il renouvela les procédés de Grégoire VII.

Ce pontife fit part de son élection à l'empereur, par une lettre dont je rapporterai ici les premières lignes comme un monument du mauvais goût de ce siècle : « Le Seigneur vous a mis dans ce monde comme un chérubin armé d'un glaive tournoyant, pour montrer à ceux qui

s'égarent le chemin de l'arbre de vie ; car considérant en vous la raison illuminée par le don de l'intelligence naturelle, et l'imagination nette pour la compréhension des choses sensibles, on voit manifestement en vous une vertu motrice pour distinguer le convenable de ce qui ne l'est pas, et une vertu compréhensive, par laquelle vous pouvez facilement obtenir ce qui est licite et convenable. » Le pape s'étendait ensuite sur la signification mystérieuse des ornemens impériaux, la lance ornée d'un des cloux de la passion, la couronne que l'empereur avait sur sa tête, le sceptre et le globe du monde qu'il portait dans ses mains ; tout cela renfermait des allégories qu'il n'est pas facile d'entendre, même après l'explication qu'on en donne dans cette lettre. 1221-27.

CHAPITRE IV.

Voyage de Frédéric II en Orient.

Frédéric, après avoir rétabli la paix dans ses états d'Italie, rassemblait dans le port de Brindisi, les croisés de différentes nations, et se disposait à les conduire dans la Palestine, 1227-29.

lorsqu'une épidémie qui avait attaqué l'armée, et dont il fut atteint lui-même, suspendit cette expédition. Grégoire IX, croyant ou feignant de croire que la maladie de l'empereur était une feinte pour éluder la croisade, frappe ce prince de l'excommunication. En vain le duc de Spolette, et les évêques de Reggium et de Bari, envoyés auprès du pontife, lui certifient la réalité de la maladie de Frédéric, Grégoire, refusant de les entendre, renouvelle sa ridicule sentence, et l'envoie à tous les évêques d'Occident.

1227-29.

L'empereur rétabli de sa maladie, méprisant une excommunication lancée sous un prétexte évidemment faux, reprenait les préparatifs de son voyage de Palestine; mais avant de monter sur son vaisseau, il publia et fit afficher dans Rome un manifeste dans lequel il dévoilait, sans ménagement, toutes les fourberies des papes et de leurs agens. Ce manifeste fut envoyé à tous les monarques d'Occident. Rapin de Thoiras nous a conservé la lettre de l'empereur au roi d'Angleterre; on y lisait que « l'église romaine était embrasée d'un si grand feu d'avarice, que les biens ecclésiastiques ne suffisant pas pour l'alimenter, elle prétendait y suppléer en traitant en vas-

saux

saux et en tributaires les empereurs et les rois. L'Angleterre, continuait ce prince, en est un exemple frappant, puisque le roi Jean Sans-Terre fut excommunié pour le forcer à payer tribut à cette église. Cependant ces insatiables sangsues répètent, dans leurs discours doucereux, que l'église romaine est la mère et la nourrice commune, lorsque cette église est l'origine et comme la racine de tous les maux dont l'Europe est inondée. 1227-29.

« Les papes envoient dans tous les royaumes des légats avec pouvoir d'excommunier, non pour corriger les mœurs, mais pour extorquer de l'or, pour moissonner les champs qu'ils n'ont pas semés. Ces hommes lâches aspirent à gouverner les empires, et frappent de leurs vaines censures les rois et les peuples qui ont le courage de repousser leurs entreprises insensées. Examinez la conduite des prélats romains qui vous prêchent l'humilité et la pauvreté religieuse; ils nagent dans l'abondance, leur luxe et leur mollesse insultent aux mœurs publiques; ils affectent la hauteur la plus démesurée, oubliant sans doute que l'église, dans sa naissance, était fondée sur la simplicité des pasteurs qui la conduisaient. »

L'empereur exhortait, dans son manifeste,

1227-29. tous les monarques à réunir leurs efforts pour arrêter la tyrannie de la cour romaine, qui semblait ne peser alors que sur la maison impériale, mais qui menaçait toutes les puissances. Ainsi, selon l'expression d'Horace, on court les plus grands dangers lorsque le feu consume la maison voisine de celle qu'on habite.

Tunc tua res agitur paries cum proximus ardet.

Frédéric II donnait en vain à tous les peuples et à tous les rois les avis les plus salutaires. Un roi mineur régnait en France ; et quelque habile que fût la reine Blanche de Castille, régente du royaume, les troubles que les grands vassaux excitaient dans les provinces, et la guerre prétendue sainte que les catholiques continuaient de faire aux Albigeois, ne permettaient pas à la cour de Paris de prendre part aux querelles élevées entre les puissances voisines.

Henri III, qui régnait en Angleterre, avait révoqué la grande charte, *palladium* de la liberté britannique, quoiqu'il ne dût la couronne qu'à la promesse solemnelle faite par lui de l'observer religieusement ; déja se

manifestaient les terribles secousses qui signalèrent son règne long et orageux. Henri, loin de poser une barrière aux prétentions des papes, marchant au contraire sur les traces de son père, se reconnaissait vassal de cette cour ambitieuse, et courbait humblement sa tête sous le joug imposé par un légat de Rome. L'Angleterre était en proie aux exactions non-seulement des nonces apostoliques, mais d'une foule d'usuriers qu'ils traînaient à leur suite. Le roi connivait à l'expoliation de son royaume, et les Italiens, en possession des principaux bénéfices de l'île, ne manquaient pas de menacer de l'excommunication tous ceux qui s'opposaient au pouvoir arbitraire dont le roi semblait ne faire usage qu'en faveur de la cour romaine. D'ailleurs, ce prince voulait profiter de la minorité de Louis IX, pour se remettre en possession des provinces confisquées, en France, sur le roi Jean, son père; tentatives qui ne tournèrent qu'à sa honte : mais, dans cette circonstance, il était bien éloigné d'entrer dans les vues de l'empereur Frédéric. 1227-29.

Les rois chrétiens d'Espagne, à qui les préjugés alors reçus rendaient l'autorité pontificale perpétuellement nécessaire, parce qu'ils

——— n'osaient, sans son intervention, lever sur
1227-29. le clergé de leurs états des subsides dont ils avaient besoin pour la guerre éternelle qu'ils faisaient aux Maures, ne pouvaient entrer dans cette constestation.

La Hongrie était asservie à la cour romaine; la Pologne se partageait entre plusieurs ducs peu d'accord entr'eux, et ne prenait aucune part aux affaires générales de l'Europe; les papes exerçaient un pouvoir presque despotique sur les rois de Bohême, de Danemarck et de Suède. L'empereur ne pouvait donc intéresser aucun prince étranger dans ses démêlés avec la cour de Rome; il ne devait même attendre que très-peu de secours des peuples qui le reconnaissaient pour leur souverain.

Dans l'Allemagne et les Deux-Bourgognes, le clergé, riche et puissant, avait les raisons les plus plausibles pour faire cause commune avec la cour romaine: peu de prélats étaient assez attachés à leur patrie, pour favoriser les droits de l'empire, au risque d'être excommuniés et déposés par les papes, jouissant sans contradiction de cette redoutable prérogative.

Entre les princes séculiers qui obéissaient à

Frédéric, le plus grand nombre de ceux auxquels la protection impériale n'était pas absolument nécessaire pour leurs intérêts particuliers, apercevaient assez clairement l'augmentation de leur pouvoir, dans l'avilissement des droits impériaux. Ils ne se rangeaient sous les drapeaux de l'empereur, qu'autant que les lois féodales les y obligeaient; c'était presque toujours sans zèle et sans succès. Mais quand tous les grands vassaux de Frédéric, en Italie, en Allemagne, en Bourgogne, auraient fait de bonne foi cause commune avec lui, les papes savaient, par des expériences multipliées, ce que leurs intrigues étaient capables d'opérer parmi des hommes ignorans et superstitieux. 1227-29.

Le dernier traité de paix de Frédéric avec les villes confédérées de la Lombardie, ne lui laissait dans ce royaume qu'une autorité si bornée, que ses forces se réduisaient, presque en Italie, à celles des Deux-Siciles.

C'est avec grande raison que l'empereur avertissait tous les états souverains à se réunir contre une puissance faible en elle-même, mais devenue formidable par le concours de plusieurs circonstances. Malheureusement pour lui, ces mêmes circonstances mettaient tous les rois

——— hors d'état de profiter de ses leçons, et la cour
1227-29. de Rome, sentant la force du coup dont on voulait l'écraser, employait sans obstacles les ressources infaillibles de sa politique pour le faire retomber sur celui qui le portait.

Frédéric, cédant au torrent de l'opinion publique, prit le parti de s'embarquer pour l'Asie, dans un temps où sa présence était nécessaire en Italie pour surveiller les entreprises que la cour romaine formait ouvertement contre ses intérêts. Ayant assemblé, au mois d'avril 1228, les barons des Deux-Siciles, il déclara en leur présence, que s'il venait à mourir dans son expédition, le trône appartiendrait à Henri son fils aîné, et si ce prince mourait sans enfans, à Conrad son second fils, qu'il avait eu de l'impératrice Iolanda de Brienne; il prit ensuite le chemin de Brindisi et fit voile pour Saint-Jean-d'Acre, au mois d'août.

1227-29.

CHAPITRE V.

Le Pape profite de l'absence de l'Empereur pour envahir le royaume des Deux-Siciles. — Retour de Frédéric en Europe.

Il est singulier de voir le premier monarque de l'Europe forcé, par les idées religieuses de son siècle, d'abandonner le gouvernement de l'empire pour aller combattre, au-delà des mers, des hommes dont il n'avait pas à se plaindre. La conduite du pape fut bien plus étonnante encore. Frédéric avait été frappé d'excommunication, sous prétexte qu'il différait son voyage d'Asie, le pontife romain lui fit un nouveau crime d'être parti sans la permission du saint-siége. Il faut toute l'authenticité des monumens historiques pour rendre ce fait croyable.

Pendant que Frédéric combattait les musulmans en Asie, Grégoire IX non-seulement excommuniait de nouveau ce prince croisé, mais il faisait prêcher contre lui une croisade en Italie. Les peuples soumis à Frédéric étaient déliés, par un rescrit de la chancellerie ro-

maine, du serment qu'ils avaient prêté à ce
1227-29. prince. Des révoltes étaient excitées dans l'Apulie. Des indulgences étaient proposées aux confédérés de Lombardie, pour les engager à réunir leurs forces à l'armée papale, destinée à envahir les Deux-Siciles. La cour de Rome sollicitait la France, l'Angleterre, l'Espagne, la Suède, à lui fournir des hommes et de l'argent pour cette guerre injuste. En même temps la cour papale semait le bruit que Frédéric était mort en Asie, dans l'espérance que cette fausse nouvelle pourrait occasionner quelque révolte dans l'île de Sicile. Le pape avait donné l'investiture de ce royaume à Jean de Brienne, beau-père de l'empereur; ce prince étant entré dans l'Apulie au mois de mars 1229, avec une armée levée en Lombardie, s'était emparé de Gaëte, du mont Cassin, de San-Germano, de Sora, d'Acquin, d'Alife, de Télese d'Arpino. Renaud, duc de Spolette, que Frédéric avait créé gouverneur général des Deux-Siciles, se réduisait à une guerre défensive, il bannit du royaume les franciscains et les bénédictins, convaincus d'avoir semé le bruit de la mort de l'empereur, et violemment soupçonnés d'être les émissaires dont se servait la cour romaine pour engager les peuples à se

soulever contre Frédéric, et à ne reconnaître d'autre souverain que le pape et Jean de Brienne son vicaire. 1227-29.

L'empereur fut bientôt instruit de ces étranges nouvelles. A son arrivée dans la ville de Saint-Jean-d'Acre, le patriarche de Jérusalem et son clergé avaient protesté qu'ils ne communiqueraient pas avec lui qu'il ne se fût fait absoudre par le pape. Lorsqu'il voulut marcher contre les musulmans, les templiers et les hospitaliers refusaient de servir sous ses ordres; il fut obligé de consentir que l'expédition fût faite non en son nom, mais en celui de la république chrétienne. Les obstacles qu'il éprouvait de toute part, et le danger qui menaçait ses états héréditaires, le décidèrent à conclure avec le soudan d'Egypte, Meledin ou Melec-Sala, un traité qui semblait remplir tout le but des croisades. Le soudan lui cédait Jésusalem, Nazareth, Sidon, Bethléem, la ville et le port d'Acre, et quelques autres places, à condition que les chrétiens respecteraient les mosquées bâties dans ces villes, et qu'un émir, nommé par les soudans, rendrait la justice aux musulmans qui devaient rester en possession de leurs propriétés, de leur culte et de leurs lois.

1227-29. Après le traité, l'empereur se disposait à prendre possession de Jérusalem. Quelle fut sa surprise en apprenant que le patriarche avait déclaré que s'il entrait dans la ville, elle encourrait, par cela même, une sentence d'interdit; ce qui ne l'empêcha pas de visiter l'église du Saint-Sépulcre; et comme il ne se présentait personne pour le couronner, il plaça lui-même la couronne sur l'autel et la mit sur sa tête. Il s'embarque ensuite et arrive heureusement au port de Brindisi.

Les croisés du pape furent mis en fuite, Frédéric entra presque sans résistance dans les places que Jean de Brienne lui avait enlevées. Le pape Grégoire, dont les mesures étaient rompues par le retour précipité de l'empereur, s'enveloppant du langage pontifical, traitait d'abominable la paix qu'il venait de conclure avec les musulmans; mais lorsqu'il vit que Frédéric, suivi de l'armée qu'il ramenait d'Asie et de vingt mille musulmans établis à Nocera, menaçait sa personne et les terres de son église, quand il réfléchit que les Romains livreraient peut-être leur ville aux Allemands, il prit le parti de se réconcilier avec l'empereur.

Cet arrangement fut conclu dans un congrès tenu en 1230 à San-Germano, où furent reçus les plénipotentiaires du peuple romain ; ce qui prouve qu'il n'avait pas cessé de se gouverner en république. Frédéric reçut l'absolution des censures. Il est dit, dans la *Vie de Grégoire IX*, que l'empereur s'obligea de payer à ce pontife cent vingt mille écus pour les frais de la guerre. Selon d'autres écrivains, il dut fournir cent vingt mille onces d'or; mais, soit l'une ou l'autre somme, il est certain qu'elle ne fut pas payée. 1230-37.

Cette réconciliation n'était sincère ni d'un côté ni d'autre. L'empereur continuait de résider en Italie. Souverain de Naples, de Sicile et de Toscane, s'il eût pris sur la Lombardie l'autorité des Ottons, l'Italie était subjuguée, les villes libres de Gênes, de Venise, de Pise, et celles qui cherchaient à le devenir, partageaient avec les papes l'appréhension inspirée par un empereur qui, tôt ou tard, eût fixé sa résidence à Rome, et eût fini par être leur maître. Cette position précaire éternisait les défiances, avant-courrières des hostilités.

Grégoire IX résidait à Riéti. Les impôts étaient levés, au nom du peuple romain, dans le duché de Rome et dans la partie de la Sabine qui n'obéissait pas à l'empereur.

1230-37. J'ai déja plusieurs fois observé que les pontifes romains, sans autorité dans Rome pour les affaires ordinaires du gouvernement, se trouvaient tout d'un coup investis d'un pouvoir d'opinion, supérieur au pouvoir réel de toutes les petites républiques d'Italie, lorsqu'il s'agissait de s'opposer à l'agrandissement du pouvoir impérial dans la péninsule. Les papes qui poursuivaient les empereurs d'une manière qui nous paraît aujourd'hui aussi inconséquente que barbare, étaient, dans ces circonstances, regardés par la plus grande partie des Italiens, comme les protecteurs de la nation. Le vœu public les favorisait. Les républicains se rassemblaient en foule sous leurs drapeaux, regardés comme le signal de la liberté; leur faiblesse même faisait alors leur force. Les ombrageux Italiens voyaient, sans jalousie, le noyau du gouvernement entre les mains d'un homme dont la place était regardée comme sacrée, mais qui, n'ayant d'autre pouvoir militaire que celui qu'on lui prêtait, se trouvait facilement arrêté toutes les fois qu'il tentait d'abuser du pouvoir qu'on lui avait confié.

Pour vaincre cet obstacle, il eût fallu à Frédéric de grands trésors et une armée disciplinée sans cesse sous le drapeau; c'est ce qu'il

n'eût jamais. Otton IV, bien moins puissant que lui, avait marché contre le roi de France avec une armée de plus de cent mille combattans, mais il ne la soudoyait pas. C'était un effort de vassaux et d'alliés réunis pour quelques jours, selon la manière dont on faisait la guerre dans ce temps-là. 1230-37.

CHAPITRE VI.

Henri, Roi d'Italie, est déposé. — Election de Conrad. — Les Guelphes de Lombardie sont défaits par les Impériaux.

Il restait à Frédéric la ressource d'appeler en Italie ses grands vassaux d'Allemagne et des Deux-Bourgognes. L'espoir du pillage les y avait conduits plusieurs fois. Grégoire prévint ce coup, en soulevant Henri, roi des Romains, contre son père, ainsi que Grégoire VII, Urbain II, et Pascal II avaient armé les enfans de Henri IV.

Aux premiers avis de ce soulèvement, Frédéric accourt du fond de l'Apulie, s'embarque à Rimini, traverse le golfe de Venise, prend terre au port d'Aquilée, et se montre tout-à-

1230-37. coup au cœur de l'Allemagne. Les princes, les évêques, les peuples, également déconcertés par cette promptitude, lui rendent par-tout les hommages qui lui sont dus. Henri, abandonné de tous, se jette en vain aux genoux de son père. Ce prince qui avait devant les yeux le sort de Louis le Débonnaire, fait déposer son fils dans la diète de Mayence, en 1235. Il fut enfermé d'abord dans la forteresse de Saint-Félix, et mourut en 1242, dans le château de Materano. L'empereur, après avoir pacifié l'Allemagne, fit élire roi des Romains son fils Conrad, en 1237, dans la diète de Spire. Tous ses soins se tournaient alors vers l'Italie, où les villes confédérées de la Lombardie refusaient de le reconnaître pour roi.

Le rendez-vous de l'armée impériale était à Vérone; Frédéric y arriva au mois d'août 1237, avec les troupes allemandes. Bientôt les milices des princes et des villes qui embrassaient son parti, se joignirent à son armée. Le comte de Savoie, dont les états avaient été sur le point d'être envahis par les villes confédérées, avait conduit à Vérone toutes les forces dont il pouvait disposer. Le célèbre tyran Ozzelin, dont j'ai déja parlé, et qui dominait dans Vérone, dans Vicence, dans Padoue et dans quelques

autres villes assez considérables, fournissait aux impériaux un corps considérable d'aventuriers qui pouvait rendre les plus grands services. On passe le Mincio après avoir soumis tout le Frioul. La ville de Mantoue reconnaît la suzeraineté de l'empereur, qui lui accorde les priviléges dont jouissaient en Allemagne les villes impériales. Les troupes de Modène, de Reggio, de Crémone, et dix mille archers musulmans, se réunissent aux Impériaux dans le camp de Goïto. On passe l'Oglio vers Pontevico, et le 23 novembre on rencontre, dans la plaine de Corte-Nuovo, l'armée des confédérés lombards; elle fut entièrement défaite. 1230-37.

Les habitans de Milan, après les plus grands efforts de courage, perdirent leur *carrocio :* c'est le nom que donnaient les Italiens au principal étendard des armées. Le *carrocio* de Frédéric était une tour portée sur un éléphant, défendue par douze guerriers et surmontée par un grand bâton doré, orné de l'aigle impériale. Le *carrocio* des Milanais consistait aussi dans une tour traînée par des bœufs, et ornée d'une grande bannière et des banderolles de toutes les villes confédérées. L'empereur fit conduire le carrocio de Milan à Rome, comme un monument de sa victoire. Presque toutes les villes de

la Lombardie se hâtaient de reconnaître Fré-
1230-37. déric en qualité de roi d'Italie. La ligue des Lombards n'était plus composée que des villes de Milan, de Brescia, de Plaisance et de Bologne : leurs habitans se voyant exposés à toute la colère de l'empereur, offraient de lui prêter serment et fidélité, de lui payer un tribut annuel. L'empereur exigeait que ces villes, se rendant à lui sans condition, eussent recours à sa clémence. Mathieu Paris assure que cette inflexibilité fut cause que plusieurs des villes qui s'étaient soumises, prenaient secrétement des mesures pour se soulever de nouveau. Cette résolution avait un autre principe.

CHAPITRE VII.

Grégoire IX excommunie Frédéric.

Grégoire IX voyait Fréderic II marcher à
1238-41. grands pas vers l'exécution de son projet d'établir en Italie un royaume puissant, dont Rome eût été la capitale : dès lors s'évanouissaient les flatteuses espérances qu'avaient les pontifes romains de dominer un jour, sans partage, dans leur ville épiscopale. Il n'existait plus de digue

en

en Italie qui pût arrêter la marche de l'empereur; les républiques de Venise, de Gênes et de Pise, dont il avait confirmé l'indépendance, le favorisaient ouvertement. 1238-41.

Dans cette extrémité le pape eut recours à la ruse. Profitant de la disposition générale des esprits, il opposa aux succès de l'empereur une diversion invisible, mais dont les effets étaient alors infaillibles. On publiait par son ordre, dans toute l'Europe, que Frédéric avait soutenu, de vive voix et par écrit, que le monde avait été trompé par trois imposteurs, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet. De cette assertion, répandue par les moines, naquit le préjugé que Frédéric II avait fait composer par son chancelier de cour, *Pietro delle Vigne*, grand maître de l'ordre teutonique, la brochure connue sous le nom *des Trois Imposteurs*. On n'avait pas alors assez de critiques pour rédiger un tel ouvrage. Les liaisons de Frédéric avec les musulmans établis par lui à Nocera, répandaient des nuages sur son christianisme, et les moines vendus à la cour de Rome, les faisaient circuler avec rapidité, en leur prêtant l'authenticité qui leur manquait.

Sur cette imputation, l'empereur fut de nouveau excommunié le jour des Rameaux 1239.

1238-41. Le pape ose ordonner aux princes allemands d'élire un autre roi; mais il lui fut répondu, qu'au pape appartenait le droit de couronner l'empereur, mais non celui de le déposer. L'empereur fit publier un manifeste, adressé à tous les princes chrétiens, dans lequel il se plaignait amèrement du pape, et lui reprochait les injustices commises par la cour de Rome à son égard et à l'égard de tous les autres monarques. Il chassa des Deux-Siciles tous les franciscains et les dominicains qui n'étaient pas nés dans le pays, s'empara du Mont-Cassin, défendit à ses sujets de se rendre à la cour du pape, et ordonna que les sommes levées par la chancellerie romaine sur les bénéfices, entreraient dans le fisc royal.

Des légats apostoliques vinrent offrir la couronne impériale au comte d'Artois, frère de Louis IX. Mathieu Paris rapporte que les barons de France assemblés, leur déclarèrent qu'on s'étonnait fort que le pape eût témérairement entrepris de déposer un aussi grand prince que Fréderic; que ce pouvoir n'appartenait pas au pape, quand même l'empereur serait convaincu des crimes dont on l'accusait, et qu'il les aurait avoués; qu'alors ce prince

ne pouvait être jugé que par un concile général. 1238-41.

Cette réponse prouve qu'en France même, où les prétentions exagérées de la cour romaine trouvaient moins de défenseurs que dans les autres pays, on n'avait pas assez de lumières pour distinguer nettement les limites de la puissance civile et de l'autorité ecclésiastique, puisqu'on accordait à un concile général le droit de déposer un roi convaincu d'hérésie. Le pape ne voulant pas perdre l'avantage que lui donnait cette opinion, avait indiqué à Rome un concile général, dans lequel il savait bien qu'il aurait la plus grande influence.

L'empereur, après un court voyage en Allemagne pour lever de nouvelles troupes, avait fait quelque séjour à Vérone; il y célébra le double mariage de Selvagie, sa fille naturelle, avec Ezzelin, seigneur de Vérone, un de ces *condottierris*, dont j'aurai occasion de parler dans la suite, et de son fils naturel, Enzio, avec Adelasie, qui se trouvait héritière en Sardaigne, des deux judicatures de Torri et de Gallara. Au moyen de ce mariage, Enzio devint peu à peu maître de toute la Sardaigne; son père l'en créa roi, et unit dans la suite ce royaume à l'empire, malgré les réclamations

de la cour de Rome qui prétendait que cette
1238-41. île était du domaine de l'église de Vérone. La cour impériale s'était rendue à Padoue : les Padouans s'applaudissaient du séjour de l'empereur dans leur ville, lorsque la nouvelle de l'excommunication dont il venait d'être frappé, changea tout-à-coup la disposition des esprits à son égard. Une morne tristesse et des murmures sourds succédaient à la publique alégresse. En vain le chancelier de l'empereur expose avec éloquence, dans une assemblée générale, les raisons que Frédéric avait de regarder les censures du pape comme injustes, et par conséquent nulles, telle était l'aveugle superstition du peuple, que l'empereur se vit obligé de quitter cette ville avec sa famille pour se retirer en Toscane.

1238-41.

CHAPITRE VIII.

Mort de Grégoire IX. — Innocent IV parvient à la Papauté.

L'EMPEREUR était venu à bout de faire arrêter sur mer ou sur terre, la plus grande partie des évêques qui se rendaient à Rome pour assister au concile indiqué par Grégoire IX. Il était même sur le point de se rendre maître de la personne du pape, lorsque sa mort, arrivée le 31 août 1241, le détermina à prendre la route de Naples. Célestin, élu après Grégoire IX, ne siégea que dix-sept à dix-huit jours, le siége de Rome resta vingt mois vacant.

Les cardinaux assemblés dans Agnani, renvoyaient la levée des censures, prononcées par Grégoire IX contre Frédéric II, jusqu'après l'élection d'un nouveau pontife. Tandis que, sous différens prétextes, ils reculaient cette élection, Frédéric s'avance dans la campagne de Rome, au mois de mai 1243; il brûle les maisons de plaisance des cardinaux et de leurs

1241-43.

parens. L'ambassadeur de France, au rapport
1241-45. de Mathieu Paris, déclara aux membres du conclave, que s'ils ne s'accordaient pas bientôt sur le choix d'un pontife romain, on ferait cette nomination en France. L'auteur anglais ajoute que cette menace n'était pas une entreprise injuste, que le droit subsidiaire de nommer un chef de l'église était une prérogative accordée par le pape Clément à saint Denis, en lui conférant l'apostolat des Gaules. Rien ne peint mieux l'esprit du temps que cette allégation.

On élut enfin le cardinal Sinibalde de Fiesque, Génois, de la maison des comtes de Lavagna, depuis long-temps attachée à la maison de Souabe. Les ministres de Frédéric se réjouissaient de cette élection; mais ce prince, connaissant mieux que ses courtisans l'esprit de la cour romaine, disait: Fiesque était mon ami; vous verrez que le pape sera mon ennemi.

L'empereur était à Melphi lorsqu'il fut instruit de la nomination de Fiesque, cardinal de Saint-Laurent in Lucina, qui prit le nom d'*Innocent IV*. Il charge l'archevêque de Salerne, le chancelier Pietro delle Vigne, et Thadée de Suessa son avocat-général, de se

rendre à la cour de Rome, pour féliciter le nouveau pontife et traiter de la paix. Innocent refuse de les admettre à son audience, ce qui fournit à l'empereur un premier sujet de plainte. Cependant le pape avait envoyé des nonces à l'empereur; ils exigeaient pour préliminaires de paix, que l'empereur cédât en pleine souveraineté à l'église romaine, tout l'héritage de la comtesse Mathilde. Pierre de Curbio ne dit pas ce que l'empereur répondit. 1241-45.

Les historiens ecclésiastiques s'appuient sur l'autorité de cet écrivain, pour rejeter sur Frédéric la continuation de la discorde entre l'empire et le saint-siége: mais cet écrivain, trop partial en faveur du pape, dont il était le chapelain, est si souvent surpris en mensonge, qu'on ne peut adopter son témoignage lorsqu'aucun historien du temps ne s'accorde avec lui. Un fils du célèbre Gengis-Kan ravageait alors la Pologne, la Hongrie et la Dalmatie, sans trouver de résistance. La cour de Rome publiait que Frédéric tournait ses armes contre l'église, au lieu de les employer à combattre les ennemis des chrétiens; l'empereur rejetait sur le pontife romain toutes les calamités publiques; il lui attribuait même la perte de la Palestine.

1241-45. Malgré ces plaintes réciproques, le funeste préjugé que les papes avaient eu l'art d'accréditer contre les excommuniés, forçait l'empereur à des ménagemens extrêmes; sa réconciliation seule avec le saint-siége, pouvait lui permettre de porter aux extrémités de ses états les secours dont ils avaient besoin. Un nouveau projet d'accommodement fut proposé. L'empereur s'engageait à restituer à l'église romaine toutes les terres qu'elle possédait avant la guerre, à congédier les troupes qui ne lui étaient pas absolument nécessaires en Italie pour garder ses places, et à rendre au pontife romain l'obéissance filiale qui pouvait se concilier avec la majesté de l'empire. Le sénat romain était garant de cette paix, dont les espérances ne tardèrent pas à s'évanouir.

Le pape exigeait que l'empereur exécutât toutes les conditions du traité, avant de recevoir l'absolution des censures; l'empereur prétendait, au contraire, que l'absolution devait précéder les restitutions qu'il voulait faire, et ce n'était pas sans raison; car ce prince n'ignorait pas que, suivant les maximes du droit canonique alors en vigueur, on n'était pas tenu de garder la foi donnée à un excommunié. Frédéric craignait donc que s'il

cessait d'être en état de défense, le pape ne profitât de sa faiblesse pour lui imposer des conditions encore plus dures. Ainsi les anciens Romains, après avoir dépouillé Carthage de tous ses moyens de défense, sous l'espoir insidieux d'une paix qu'ils ne voulaient pas lui donner, ruinèrent absolument cette opulente cité, et en dispersèrent les habitans. 1241-45.

Les Romains blâmaient hautement l'obstination du pape; les murmures qu'il entendait de toute part, l'avertissaient qu'il n'était en sûreté ni dans Rome, ni dans les villes aux environs de cette capitale. Résolu de se réfugier hors de l'Italie, vainement il demandait un asile en France, en Angleterre, en Espagne; chacun craignait le voisinage d'une cour dont les exactions devenaient intolérables. On dit qu'Innocent IV s'écria, dans un transport de colère : Il faut venir à bout de l'empereur, ou me réconcilier avec lui; après avoir écrasé ou adouci ce dragon monstrueux, je foulerai aux pieds sans crainte tous les petits serpens.

Le pape avait résolu de fixer sa résidence dans Lyon, ville qui faisait partie du royaume de Bourgogne appartenant à l'empereur, mais dont l'archevêque jouïssait des droits ré-

1241-45. galiens, sous la protection de la cour de France. L'embarras était de parvenir dans cette cité, à travers des pays dont l'empereur était souverain. Obizzon de Fiesque, frère du pape, jouissait du plus grand crédit dans Gênes; les galères de cette république se rendirent à Civita-Vecchia; la cour romaine s'y embarqua le 28 juin 1244, et arriva à Gênes le 7 juillet.

CHAPITRE IX.

Concile de Lyon. — Frédéric II y est déposé.

L'EMPEREUR était alors à Pise, la fuite du pape l'inquiétait. Il lui dépêcha le comte de Toulouse, pour l'engager à revenir sur ses pas et à renouer les négociations. Le pape refuse les propositions qui lui étaient faites. Cependant une maladie assez grave l'avait surpris dans Gênes; l'empereur y avait de nombreux partisans. Innocent, craignant de lui être livré, se fait transporter secrétement dans un lit, d'abord à Varragine, puis à Stella. Ayant mis dans ses intérêts le comte

de Savoie, en arrêtant le mariage d'une de ses nièces avec Thomas, fils de ce prince, il passa les Alpes sans obstacles, dès que le retour de sa santé lui permit de se mettre en route; et traversant la Savoie, le Bugei et la Bresse, il parvint à Lyon, indiqua dans cette ville un concile général, et somma l'empereur d'y comparaître. 1241-45.

L'empereur avait envoyé à Lyon le patriarche d'Antioche et plusieurs de ses officiers, pour reprendre la négociation de la paix avant la tenue du concile. Le pape y consent, mais à condition que sur-le-champ l'empereur mettrait en liberté tous les prisonniers qu'il avait faits en Italie, que toutes les places de l'église lui seraient rendues, et que le pape terminerait les différens de Frédéric avec les villes confédérées de la Lombardie, par un compromis dont l'église romaine dicterait les articles. Innocent était bien assuré que l'empereur ne souscrirait pas à cette dernière condition; aussi ne fut-il fait aucune réponse aux propositions du pape. Frédéric assembla dans Vérone une cour plénière, à laquelle assistèrent Baudoin, empereur latin de Constantinople, et les ducs d'Autriche, de Carinthie et de Moravie. On consulte, on raisonne, on

délibère beaucoup dans cette assemblée, et
1241-45. l'on n'y prend aucune résolution.

De Vérone, l'empereur passe à Crémone, à Pavie et à Alexandrie; ces villes le reçoivent avec magnificence, il se rend ensuite à Tortone. Les Génois s'alarmant de son voisinage, augmentent les garnisons de Gavi, d'Ottagio et des autres forts qu'ils avaient dans les Apennins. Les marquis de Carreto, de Mont-Ferrat, de Céva, se transportent à Tortone, renoncent à la confédération de Lombardie, et se liguent avec l'empereur. Frédéric continue sa route jusqu'à Turin, où le comte de Savoie lui promet de ne point abandonner ses intérêts, malgré les engagemens qu'il avait pris avec Innocent IV.

Le concile de Lyon s'assembla le 26 juin 1245. On y voyait, au milieu de cent cinquante évêques, Baudoin, empereur latin de Constantinople, Raimond, comte de Toulouse, les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de quelques autres puissances; mais sur-tout ceux de l'empereur Frédéric, au nom desquels le jurisconsulte Thadée de Suessa défendit ce prince avec beaucoup de fermeté. Il accusa le pape de rapines et d'usures; il soutint hautement que ce pontife avait manqué

à la parole donnée à l'empereur, et que, par cette conduite, l'empereur s'était trouvé légitimement dispensé de tenir la sienne : il finit par prier les évêques d'accorder à Frédéric les délais nécessaires pour se rendre au concile avec les prélats d'Italie, de Bourgogne et d'Allemagne. On prétend que le pape répondit qu'il n'en voulait rien faire, qu'il ne se sentait pas assez de courage pour souffrir le martyre. 1241-45.

Les ambassadeurs d'Angleterre se plaignaient de la cour romaine aussi amèrement que ceux de l'empereur. Vous tirez par vos Italiens plus de soixante mille marcs d'argent chaque année, de la Grande-Bretagne ; vous envoyâtes, en dernier lieu, un légat qui donnait tous les bénéfices aux Italiens, extorquait de l'argent des peuples, en vendant l'absolution des péchés ; et menaçant d'excommunier ceux qui refusaient de se pourvoir de bulles expiatives ; nous l'avons honteusement chassé de chez nous ; gardez-vous de nous faire de semblables présens, nous ne le souffrirons jamais.

Le pape savait que l'empereur, parvenu à Turin, ordonnait à ses vassaux de Bourgogne d'être prêts à l'accompagner lorsqu'il aurait passé les Alpes. Craignant que ce prince ne vînt à Lyon trop bien accompagné, il se hâta de

prononcer contre lui une sentence qui paraît
1241-45. aujourd'hui l'excès de la démence, mais qui, dans les idées du treizième siècle, autorisait toutes les entreprises que des factieux pouvaient tenter contre lui, et mettait des armes sacrées dans la main du premier scélérat qui aurait voulu attenter à ses jours. Je déclare Frédéric convaincu de sacrilége et d'hérésie, excommunié, exclu de l'empire : j'ordonne aux princes d'Allemagne et d'Italie d'élire un autre roi, et je me réserve la disposition du royaume de Sicile.

Il est à observer que le pape prononça cette sentence, non pas avec l'approbation du concile, mais en présence du concile. Quelques évêques signèrent la sentence, d'autres sortirent en gémissant.

L'empereur était encore à Turin. On dit que s'étant fait apporter la couronne impériale, et la plaçant sur sa tête, il s'écriait : Le pape ne me l'a pas encore ravie, et avant que je la perde, il y aura bien du sang répandu. Un nouveau manifeste fut envoyé de sa part à toutes les cours de l'Europe. On y lisait ces paroles remarquables : Je ne suis pas le premier que les papes aient aussi indignement traité, je ne serai pas le dernier ; mais vous en êtes

cause en obéissant à ces hypocrites, dont vous connaîtrez un jour à vos dépens l'ambition effrénée. Combien dans les prélats romains ne découvririez-vous pas d'infamies qui font frémir la pudeur? Livrés au luxe, enivrés de délices, l'excès de leurs richesses étouffe en eux tout sentiment de religion. C'est une œuvre de charité de leur ôter ces richesses pernicieuses qui les accablent; c'est à quoi vous devez travailler avec moi. 1241-45.

CHAPITRE X.

Mort de Frédéric II. — Observations sur l'état de l'Italie à cette époque.

Louis IX, qui régnait en France, loin d'approuver la conduite du pape, fit en vain les efforts les plus multipliés pour l'engager à rétracter une excommunication dont l'injustice était évidente, et dont le fatal effet fut de dévaster l'Italie et l'Allemagne. 1245-50.

Le rescrit du pape avait été rejeté unanimement par tous les princes laïques d'Allemagne, avec d'autant plus de raison que, quand même Frédéric aurait été dépouillé légalement de ses

1245-50. couronnes, son fils Conrad, reconnu roi des Romains, en était l'héritier; mais les princes ecclésiastiques craignant d'être excommuniés et déposés eux-mêmes, s'ils n'obéissaient pas au pontife romain, assemblèrent, dans Wursbourg, une diète qui ne fut composée que de gens d'église. On y couronne Henri Rapson, landgrave de Thuringe, qui fut surnommé, par dérision, *le roi des prêtres.* Le pape envoie aussitôt au nouvel élu une somme considérable d'argent. Il commande à tous les états d'Allemagne de le reconnaître pour roi, et accorde à ses soldats les mêmes indulgences qu'à ceux qui se destinaient à combattre les musulmans de la Palestine. Avec ces secours, le landgrave de Thuringe leva une armée, qui eut d'abord quelques avantages sur l'armée impériale, commandée par le roi Conrad; mais ayant été blessé au siége d'Ulm, en 1248, il mourut sans postérité.

Frédéric était instruit que les habitans de Milan et les autres confédérés de Lombardie, avaient proposé à Henri Rapson de se rendre en Lombardie pour y recevoir la couronne d'Italie. Revenant sur ses pas, il rentre dans le Milanais avec une armée nombreuse. Son fils Enzio, roi de Sardaigne, s'approchant en même temps

temps de Milan, ayant à ses ordres les troupes de Reggio, de Parme, de Crémone et de Bergame. Les environs de cette grande ville sont entièrement dévastés, sans aucun avantage décisif pour l'un et pour l'autre parti. Les républiques et les princes de cette contrée se dévouant tantôt à l'empereur, et tantôt au pape, changeaient de chefs au gré de leurs intérêts et des circonstances; des légats de Rome parcouraient le royaume des Deux-Siciles, pour exciter les sujets à la révolte. Frédéric se rapproche de ce pays, et vient fixer sa résidence en Toscane, au château Grosseto, après avoir déclaré Enzio vicaire impérial en Lombardie. 1245-50.

Après la mort d'Henri Rapson, Frédéric II engagea le roi de France à proposer au pape un nouvel arrangement. L'empereur offrait de se démettre de toutes ses couronnes en faveur de son fils, et d'aller finir ses jours en Asie, en faisant la guerre aux musulmans. Innocent rejeta ces propositions. Il offrit les couronnes d'Italie et d'Allemagne à plusieurs princes; tous refusaient une dignité si orageuse. Guillaume, comte de Hollande, l'accepta. C'était un jeune homme de vingt ans, qui avait à peine un apanage. Un légat le sacra dans Aix-la-Chapelle, après l'avoir armé chevalier.

1245-50. Des émissaires de la cour romaine parcouraient toutes les provinces des Deux-Bourgognes et de la Germanie, secouant les torches du fanatisme. Deux partis se formaient dans ces vastes contrées, aussi violens et aussi acharnés l'un contre l'autre que les guelphes et les gibelins d'Italie : l'un tenait pour Frédéric et son fils, l'autre combattait pour le pape et le roi Guillaume. Le feu de la guerre s'étendait des extrémités de l'Italie aux bords de la Save. Une croisade était prêchée dans toute l'Europe contre l'empereur ; mais cette mesure extrême discréditait le pape dans l'esprit des peuples. Dans plusieurs villes d'Italie et d'Allemagne on prêchait publiquement que les prêtres avaient porté à son comble l'abus de la religion ; que la plupart des évêques étaient simoniaques, que le pape avait été convaincu d'hérésie à Lyon, par les ambassadeurs de Frédéric, et des plus étranges concussions par ceux d'Angleterre ; que le droit que s'attribuaient les prêtres d'absoudre les péchés, était une pure invention humaine dont le clergé se servait pour favoriser ses passions ; qu'aucun homme n'était autorisé à interdire l'office divin aux chrétiens : on ajoutait d'autres points

de doctrine que les protestans renouvelèrent dans la suite. 1245-50.

Frédéric, perpétuellement occupé, depuis son excommunication, à combattre ses sujets rebelles, était tantôt vainqueur et tantôt vaincu. Sa situation ne lui permettait pas d'entretenir une armée considérable. Les musulmans de Nocera formaient le principal noyau de ses troupes, ils le servaient toujours avec la même fidélité; mais leurs efforts mêmes lui étaient nuisibles, en ce que, dans ce temps d'ignorance, ils accréditaient le bruit publié par les guelphes, que ce prince avait abjuré secrétement la religion chrétienne. La seule expédition importante qu'il tenta, fut le siége de Parme. Les gibelins avaient chassé de cette ville, en 1245, tous les guelphes, à la tête desquels étaient les Rossi et les Correggieschi, parens des Fiesques de Gênes. Les bannis, ayant des intelligences dans la ville, s'en approchèrent, quelque temps après, avec un corps assez nombreux de troupes. Le podestat impérial, Henri Testa d'Arezzo, sortit au-devant d'eux, suivi des milices de la cité; mais trahi par une partie des siens, il perdit la bataille et la vie. Les guelphes, vainqueurs, chassèrent à leur tour les gibelins, et exterminèrent la gar-

nison impériale qui occupait le château. A cette
1245-50. nouvelle le roi de Sardaigne Enzio, abandonnant le siége du château de Quinzana, qu'il faisait alors dans les environs de Brescia, vint camper sur les bords du Taro, dans la vue de couper aux Parmesans la communication avec les confédérés lombards. Toute l'Italie prit les armes pour ou contre la ville de Parme. Ce siége dura deux ans. L'empereur, résolu de ne pas abandonner la place qu'elle ne fût en sa puissance, fit construire dans les environs une vaste citadelle. Tours, fossés, barricades, moulins, maisons de bois, c'était une ville auquel il donna le nom de *Vittoria*. Toutes les villes confédérées de la Lombardie faisaient les derniers efforts pour empêcher la prise d'une place qui assurait leurs communications avec la Toscane. Le pape envoya de Lyon des secours en hommes et en argent. Cependant les impériaux s'obstinaient au siége avec tant d'acharnement, que les assiégés auraient été contraints de se rendre, si Frédéric ne leur eût fourni imprudemment une occasion de forcer leurs ennemis à la retraite.

Ce prince s'amusait, les jours d'été, à chasser au faucon dans la plaine. Un jour que le temps invitait à prendre ce divertissement, il sort de

Vittoria, suivi d'une foule de barons et de courtisans, et s'éloigne de quelques milles en remontant la Parma. Une partie de la garnison était sortie pour être témoin de la chasse. Un transfuge prévient les habitans de Parme de cette négligence, ils ne perdent pas un instant, les impériaux sont chargés avec tant de furie, que la citadelle de Vittoria est emportée. Thadée de Suessa, qui avait défendu Frédéric au concile de Lyon, périt dans cette rencontre; on trouva, dans la maison habitée par l'empereur, des richesses immenses en argent et en or, que ce prince avait rassemblées pour son usage et celui de l'armée. 1245-50.

Frédéric, instruit de ce qui se passait, accourait en vain pour rétablir les affaires; c'était trop tard, une terreur panique avait saisi son armée. Elle s'était retirée en désordre à la droite du Taro. On passa le Pô vers l'embouchure de cette rivière, et on se retira dans Crémone. La ville de Vittoria fut livrée aux flammes et entièrement détruite. Cet échec, moins considérable en lui-même que par les avantages moraux qu'en tiraient les ennemis de l'empereur, affaiblissait si fort le parti de ce prince en Lombardie, que, malgré les efforts du comte de Savoie, qui lui restait constamment atta-

ché, ne forma plus d'entreprises remarquables.
1245-50. Le cardinal Octavien de Gli Ubaldini, légat apostolique en Italie, auquel le pape faisait passer des sommes prodigieuses, tirées des principales églises d'Occident, soulevait à son gré les villes de la Romagne, de la Toscane, de la Marche-d'Ancône. Frédéric se vit contraint de se retirer dans son royaume des Deux-Siciles. Enzio, resté en Lombardie, fut fait prisonnier par les habitans de Bologne. En vain son père fit les propositions les plus avantageuses pour lui procurer sa liberté. Les Bolonais refusèrent de traiter de sa rançon. La douleur de ne pouvoir briser les fers de ce prince, put abréger les jours de l'empereur. Il mourut de dyssenterie dans le château de Fiorensuola, au mois de décembre 1250, à l'âge de cinquante-sept ans. On publia que Manfredo son fils, qui fut dans la suite roi de Sicile, l'avait fait étouffer dans sa dernière maladie, comme Caligula, dit-on, avait fait étouffer Tibère. Vaines allégations dont s'alimente la malignité humaine, et qui sont indignes de l'histoire! On avait dit aussi que, quelques années auparavant, il avait découvert que son médecin, séduit par Innocent IV, voulait l'empoisonner, et que, saisi d'horreur, il crut

devoir confier aux musulmans de Nocera la garde de sa personne. Cette imputation, répétée par plusieurs historiens, est un de ces jugemens téméraires que la mort des grands princes occasionne quand ils ont eu en même temps beaucoup d'amis et beaucoup d'ennemis. 1245-50.

Frédéric II, après avoir porté près d'un demi-siècle les couronnes d'Italie, d'Allemagne, de Sicile et de Bourgogne, se trouvait presque sans ressources au moment de sa mort prématurée, laissant à l'avenir le soin de sa réputation.

Les historiens de la faction guelphe traitent ce prince de barbare, d'impie, d'athée; le Dante le place en enfer, au milieu des hérétiques et des mécréans. Les gibelins, au contraire, en font un éloge quelquefois exagéré. Activité, politique, bravoure, finesse, application sévère et constante au maintien du bon ordre, telles sont les qualités qu'ils lui prodiguent, et qui doivent selon eux placer Frédéric parmi les plus grands hommes. Il est certain qu'au milieu des troubles qui agitèrent son règne, ses royaumes de Naples et de Sicile devinrent plus florissans par ses soins; il embellit quelques villes; les lettres trouvèrent en lui un protecteur éclairé; la langue italienne com-

mençait à se former alors; c'était un composé
1245-50. de la langue latine et de la langue romance. Nous avons de ce prince quelques morceaux de poésie.

De tous les empereurs romains depuis Charlemagne, Frédéric II fut celui qui fit de plus grands efforts pour rétablir en Italie le centre de l'empire. Les moyens lui manquèrent pour réussir dans ce magnifique projet. Les papes l'accusaient d'incrédulité; elle consistait à ne pas admettre, comme conformes aux lois impériales, les tentatives des papes pour s'emparer dans Rome, d'une autorité qui semblait dévolue aux successeurs des Césars. Les papes voulaient dominer en Italie. Les grandes villes de cette contrée craignaient que les empereurs n'empiétassent sur leur liberté; tels étaient les intérêts contradictoires qu'il lui fallait manier avec beaucoup de souplesse.

On dit que Frédéric ne sut pas s'accommoder aux circonstances dans lesquelles il se trouvait. Il faut convenir, au contraire, que les circonstances épineuses ne lui permirent pas d'acquérir la gloire que ses talens et sa fortune lui promettaient. Il est fort aisé de censurer son gouvernement et de calculer ses fautes, mais comment eût-il pu faire mieux? question em-

barrassante et peut-être insoluble, tant les affaires d'Italie, d'Allemagne, de Grèce et d'Asie mineure, qu'il mania successivement, étaient embrouillées; tant le choc interminable des opinions, les intérêts et les prétentions du clergé rendaient sa position délicate. 1245-50.

Si les deux grandes factions des guelphes et des gibelins qui divisaient l'Italie, avaient été cantonnées dans des provinces différentes, le rôle de Frédéric, chef d'un de ces partis, aurait été moins difficile à jouer. Mais les deux factions se trouvaient en même temps dans toutes les villes, et leurs diverses combinaisons formaient les variations étonnantes qui signalèrent les guerres d'Italie pendant le treizième siècle. En général, les nobles, chassés de leurs fiefs par les populaires, et forcés de se réduire dans les villes, au rang de simples citoyens, étaient publiquement, ou en secret, du parti des empereurs qui pouvaient les rétablir dans leur ancienne fortune. Cette règle souffrait quelques exceptions, mais elle n'en était pas moins générale. Il en résultait que les villes éprouvaient souvent toutes les horreurs des guerres intestines. Une ville devenait guelphe ou gibeline, suivant que la majorité des habitans tenait pour le pape ou pour l'empereur : alors le parti

contraire, réduit au silence, paraissait anéanti ;
1245-50. mais il se ranimait à la moindre circonstance, et la faction dominante, dominée à son tour, disparaissait momentanément. Il naissait de cette disposition équivoque une inquiétude générale, un embarras universel. Les généraux se défiant des soldats qu'ils commandaient, n'osaient profiter des occasions offertes par la fortune.

Rome, elle-même, était partagée et flottante entre ces deux factions, avec cette différence que les papes avaient tout à craindre de l'une et de l'autre. Par-tout ailleurs les communes, quand elles étaient guelphes, favorisaient le saint-siége ; mais à Rome, lorsque la faction populaire prenait le dessus, le pape n'en était pas plus respecté que les nobles.

Les grandes villes se tenaient constamment en garde contre les anciennes maisons possédant des états en Italie. Elles les combattaient avec d'autant plus d'opiniâtreté, que leurs droits étaient plus évidens et leurs forces plus considérables. Cette tactique fit la fortune de quelques nouvelles familles dont les Italiens ne se défiaient pas. Telles furent celles d'Ezzelin de Romano, de l'Escala, de la Torre de Manfredi, et quelques autres dont on parlera dans

la suite. Ces ambitieux profitaient de quelques circonstances pour se faire revêtir, dans une ville, de l'emploi de podestat ou de recteur, qui n'était qu'annuel ; ils obtenaient ensuite d'être continués dans ces fonctions, et lorsqu'ils avaient réuni plusieurs rectorats, le canton ne pouvait leur résister. Les forces d'une cité les mettaient en état d'en subjuguer d'autres. Toutes les villes d'alentour étaient bientôt forcées de se ranger sous leurs lois. 1245-50.

Les grandes maisons princières, perpétuellement menacées d'une ruine inévitable, embrassaient presque toujours le parti de l'empereur. On a vu que le comte de Savoie, marquis de Suze, avait protégé le voyage du pape à Lyon ; cependant ce prince resta constamment attaché à Frédéric II. La ville de Turin aspirait à la condition des autres villes de la Lombardie érigées en républiques, et les évêques, qui se flattaient d'obtenir plus d'autorité sous le gouvernement populaire que sous celui des marquis de Suze, favorisaient l'ambition de la multitude. Les Turinois s'étaient déclarés indépendans sous le règne de Henri IV. Frédéric Ier, ennemi des comtes Humbert, et Amédée II, confirma par ses diplomes la nouvelle république ; depuis lors la ville de Turin, favorisée

1245-50. par celle de Milan, regardée comme la capitale des villes confédérées de Lombardie, multipliait ses tentatives pour dépouiller la maison de Savoie de tous les pays qu'elle possédait en Italie. Ces efforts furent le principe de l'attachement des princes de cette maison à Frédéric II. Les comtes de Savoie ne rentrèrent en possession de la souveraineté de Turin qu'en 1282.

Frédéric II avait été marié quatre fois : de son premier hymen avec Constance d'Aragon, qui mourut en 1222, il eut Henri, roi des Romains, déposé en 1232 et mort en prison. Iolande, sa seconde épouse, lui donna Conrad V qui lui succèda. Cette princesse ayant cessé de vivre en 1228, il épousa en troisièmes noces Isabelle, fille de Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre : elle mourut en 1241, et ne lui laissa pas de postérité mâle. L'empereur contracta une nouvelle alliance avec Blanche, fille de Boniface, seigneur d'Angliano ; il en eut Enzio, devenu roi de Sardaigne par sa femme Adélaïde, Monfredo qui fut roi de Naples, et plusieurs filles, une desquelles épousa Ozzelin de Romano, seigneur de Vérone. On conteste la légitimité de ce dernier hymen, peut-être parce que les quatrièmes

noces n'étaient pas permises par les usages de ce temps, ce qui fit donner le nom de bâtards aux princes Manfredo et Enzio. 1245-50.

CHAPITRE XI.

Cinquième Croisade.

En vertu du traité conclu en 1229, entre Frédéric II et le soudan d'Egypte, les chrétiens avaient été mis en possession de Jérusalem et de quelques bourgades environnantes; ils possédaient encore dans la Syrie, Tyr, Tripoli, Antioche et Saint-Jean d'Acre, recommandable par la bonté de son port, presque comblé de nos jours par l'effet d'un tremblement de terre. Ces pays étaient gouvernés par les lieutenans de Frédéric II, tandis que ce prince luttait laborieusement en Italie contre la cour de Rome.

Les plaines de l'Asie étaient alors ravagées par les enfans de Gengis-Kan, et par des hordes innombrables de Tartares, que les écrivains des croisades appellent *Corasmins*. Les auteurs orientaux leur donnent le nom de *turcs Ogusians*, et les regardent comme les fondateurs de la puissance ottomane.

1245-50. Ces barbares, qui pillaient également les mulsumans et les chrétiens, avaient chassé de leurs états les princes Seljoucides, qui régnaient à Iconium, et menaçaient l'Egypte. Le soudan Mellec-Sala, pour garantir le centre de son empire d'une invasion, crut devoir s'allier avec eux; il les investit de la Syrie et de la Palestine. Ce malheureux pays nagea dans le sang de ses habitans. Jérusalem démantelée par les Egyptiens, avant d'être remise à Frédéric, n'opposait aucun moyen de défense. Elle fut prise, saccagée et livrée aux flammes. Les corasmins en massacrèrent tous les habitans, sans distinction de religion. Les villes de Nazareth, de Béthléem et de Césarée n'éprouvèrent pas un sort moins déplorable. Les habitans des bourgs et des campagnes qui avaient survécu à la destruction de leur patrie, se réfugiaient en foule dans Acre, que sa situation mettait à l'abri des insultes d'un ennemi privé de flotte.

La nouvelle de cette catastrophe, qui se répandit en Europe dans le temps que le pape Innocent IV faisait son voyage de Lyon, fut l'origine de la cinquième croisade.

Le trône de Constantinople était occupé par Baudoin, comte de Namur et de Courtenai,

parent de Louis IX, roi de France; cet état penchait déja vers sa ruine. 1245-50.

On a vu précédemment que, pendant que les croisés escaladaient les murs de Constantinople, quelques princes de la maison impériale des Comnènes, s'étant rendus maîtres des vaisseaux grecs qui se trouvaient dans le canal, avaient fondé l'empire de Trébisonde. Michel Lange, parent de l'empereur Alexis III, s'était retiré à Durazzo, emportant avec lui les trésors du palais; les personnes attachées à sa famille l'y vinrent joindre en foule. Il se vit bientôt à la tête d'une petite armée. Les Grecs qui en général détestaient les Latins, favorisaient son ambition de tout leur pouvoir; il fut reconnu monarque d'un état qui s'étendait de Scutari au golphe de Lépante, et qui comprenait le long de l'Adriatique, la Livadie, l'Epire et l'Albanie. Ces successeurs furent connus dans l'Histoire des Croisades, sous le nom de *despotes d'Epire.*

Mirsiflos, premier auteur de la prise de Constantinople par les Latins, cherchant à se soustraire au supplice qu'il méritait, avait pris la fuite à la lueur de l'incendie qui dévorait sa patrie. Les Grecs disposant du diadème parmi les cendres de la capitale, revêtirent des bro-

dequins impériaux Théodore Lascaris. Il s'éta-
1215-50. blit dans la Bithynie. Nicée devint la capitale de ce nouvel empire, qui, s'étant étendu sous le règne de ce prince et sous celui de son successeur Jean Ducas Valace, renfermait, en 1250, toutes les provinces d'Asie, jusqu'aux faubourgs de Constantinople.

L'empire des Latins resserré à l'est et au sud par les Grecs, dévasté au nord et à l'ouest par les Bulgares, était encore déchiré intérieurement par des partages qui l'affaiblissaient. Les Vénitiens possédaient les îles Ciclades et Sporades, Candie, une partie de la Dalmatie, et les contrées maritimes de Pelasgie, Magnésie et Perhebie. Boniface, marquis de Mont-Ferrat, avait été investi d'une partie de la Grèce, sous le titre de royaume de Thessalonique. L'empire de Baudoin ne s'étendait guère au-delà du territoire de Constantinople. Ce dénuement était le sujet des voyages qu'il ne cessait de faire en Occident pour solliciter des secours, sans lesquels il convenait qu'il était impossible aux Latins de se maintenir contre les fréquentes tentatives faites par les princes grecs pour rentrer en possession de leur capitale.

Louis IX, chef de la croisade, s'était embarqué

barqué en automne 1248, au port d'Aigues-Mortes avec sa femme, ses enfans et presque toute la chevalerie de France. Il passa l'hiver dans l'île de Chypre, indiquée pour le rendez-vous général. La situation de cette île sur la côte d'Asie, entre la Cilicie au nord et la Syrie à l'est, favorisait également une expédition à Constantinople ou dans la Palestine. Les chrétiens étaient maîtres du port d'Acre où les croisés pouvaient prendre terre, mais il s'agissait de trouver des vivres pour nourrir l'armée. La Palestine et la Syrie étaient entièrement dévastées par les corasmins; l'embarras de Louis IX était si grand, que, sans quelques convois que lui fit parvenir de Sicile l'empereur Frédéric II, la famine eût forcé la flotte française à revenir en désordre dans les ports du Languedoc. 1245-50.

La fertile Égypte offrait les ressources dont on avait besoin. Quelques circonstances en favorisaient la conquête, elle entraînait celle de la Palestine. Non-seulement cette immense vallée était remplie de chrétiens supportant impatiemment le joug des musulmans, mais la nation égyptienne regardait comme des usurpateurs les enfans de Saladin, qui avaient exterminé la famille des califes fati-

mites, auxquels l'Égypte était soumise depuis
1245-50. plus de deux siècles.

Pour arrêter les fréquentes insurrections des Égyptiens, Melec-Sala venait de créer la milice des mamelloucks, qui disposa, dans la suite, du trône. Cette innovation, loin d'affermir sa puissance, ne faisait que le rendre plus odieux à ses sujets.

La flotte française parut le 4 juin 1249, à la vue de Damiette; la place fut emportée, et tout le pays d'alentour se soumit aux vainqueurs. La crue du Nil s'opposait à de nouvelles conquêtes. Le séjour de Damiette devint fatal aux croisés, par l'abondance et la mauvaise qualité des fruits qu'ils mangeaient sans précaution, après une longue abstinence; la dyssenterie, du genre le plus funeste, menaçait de détruire l'armée chrétienne. Cependant Louis IX, ayant reçu quelques renforts de France et de Chypre, marcha vers le Caire aussitôt que la retraite du Nil dans son lit, eût découvert les plaines de l'Égypte. Deux victoires consécutives étonnaient les musulmans, chez lesquels la mort du soudan Melec-Sala jetait des inquiétudes, augmentées par l'embarras des circonstances dans lesquelles cette mort arrivait. Les chrétiens d'Égypte com-

mençaient à s'ébranler en faveur des étrangers qui se donnaient pour leurs libérateurs. 1245-50.

Ces avantages particuliers s'évanouirent bientôt devant les causes générales qui s'opposent presqu'invinciblement au succès de toute invasion d'un pays éloigné de celui des assaillans : les victoires précédentes furent précisément l'occasion de la perte des croisés. Méprisant des ennemis qu'ils avaient plusieurs fois terrassés, les Français s'avançaient dans les terres, en négligeant les précautions nécessaires pour assurer leur retraite s'ils avaient du désavantage. Les Sarrazins, commandés par leur nouveau sultan Elmoaden, augmentaient cette fatale confiance, en fuyant devant leurs ennemis. Enfin, ils franchirent imprudemment un des principaux bras du Nil. Elmoaden, qui s'attendait à cette faute, avait fait ses dispositions pour en profiter. La faim et le scorbut réduisirent l'armée aux plus déplorables extrémités ; on fut contraint de proposer une trêve aux musulmans, qui demandèrent le roi pour otage. Lui-même voulait se sacrifier ; les généraux protestaient unanimement qu'ils se feraient plutôt exterminer jusqu'au dernier par les ennemis. Il ne restait d'autre parti à prendre que de retourner à Damiette, les armes à la

main. Près de la moitié de l'armée avait péri;
1245-50. le reste, excédé de fatigues et de faim, se soutenait à peine. En vain furent prodigués les plus grands efforts de courage, les chrétiens furent entièrement défaits. Le roi, presque tous les généraux, et la plus grande partie des soldats, tombèrent entre les mains des musulmans.

Ces guerriers, qui des bords de l'Occident étaient venus sans aucune raison ravager les terres de l'Égypte, ne devaient s'attendre qu'à une mort inévitable : vraisemblablement c'eût été leur destinée dans une autre circonstance. Elmoaden chancelait sur le trône auquel il venait de monter ; déja les mameloucks annonçaient hautement leur projet d'anéantir l'hérédité de la couronne en Égypte : les révolutions dans les empires sont ordinairement la suite des calamités générales. Les Français, battus, étaient cependant maîtres de la ville et du port de Damiette ; le Nil s'ouvrait à leurs flottes, la Renommée annonçait la prochaine arrivée d'une nuée d'Occidentaux venant dégager le roi Louis IX, ou venger sa mort. Elmoaden, pour se soustraire à ces nouveaux dangers, offrit à ses prisonniers la paix

et la liberté, moyennant une somme excessive d'argent et la restitution de Damiette. 1245 50.

Les mameloucks, pour se partager entr'eux les trésors des Français, poignardèrent leur jeune sultan. On dit qu'un des meurtriers, nommé *Octaï*, portant dans ses mains le cœur sanglant d'Elmoaden, qu'il venait d'arracher, osa le présenter à Louis IX, en lui disant avec férocité : Regarde et remercie *Octaï*, qui t'a vengé d'un homme qui t'aurait traité comme il vient de l'être.

Le trône passe successivement sur la tête d'une favorite de Melec-Sala, et d'un enfant de neuf ans ; mais toute l'autorité resta dans la main des émirs, chefs des mameloucks. Au milieu des violences qui accompagnaient ces changemens de règne, la négociation avec les Français ne fut pas interrompue. Tous les prisonniers furent remis en liberté au bout de trente-deux jours de prison. Les mameloucks rentrèrent dans Damiette, on leur paya huit cent mille marcs d'argent ; mais à ces conditions, toutes les places que les chrétiens possédaient dans la Palestine, avant l'invasion des corasmins, furent rendues à Louis IX, qui, après en avoir relevé les for-

tifications, revint en France pour préparer
1245-50. un autre armement.

CHAPITRE XII.

Règne de Conrad, fils de Frédéric II.

A PEINE Frédéric II avait les yeux fermés
1251-54. à la lumière, que le pape Innocent IV était revenu en Italie par mer. Il fut reçu à Gênes avec d'autant plus de magnificence, qu'Albenga, Savonne et quelques autres places du territoire de la république, qui avaient embrassé le parti de Frédéric, venaient de se soumettre. Ce pontife, poursuivant Frédéric jusque dans le tombeau, excommunia dans cette ville le roi Conrad et toutes les villes de Lombardie attachées a ce prince. En même temps il faisait publier en France, contre lui, une croisade, avec des indulgences qui s'étendaient au père et à la mère de chaque croisé ; car il fallait renchérir sur les anciennes inventions. Blanche de Castille, régente de France pendant l'absence de Louis IX, indignée d'un tel excès, avait ordonné la saisie des terres de quiconque s'enrôlerait pour cette croisade. Ce-

pendant l'autorité d'une femme luttait avec désavantage contre la force des préjugés. Cette circonstance avait déterminé Louis IX à rentrer dans ses états, après avoir relevé les murs de Jérusalem. 1251-54.

Le pape, en quittant Gênes, avait résolu de visiter la plupart des villes de Lombardie, pour affermir dans son parti celles qui chancelaient. Il sortit de Gênes vers la fin de juin 1251, et passant par Gavi, il se rend à Cupriala, où les milices de Milan l'attendaient pour le conduire dans cette métropole. Il y fit un séjour de près de trois mois, durant lequel il parvint à chasser les gibelins de différentes villes, et surtout de Lodi. Brescia, Mantoue, Ferrare, Bologne, reçoivent successivement le pontife dans leurs murs. Il vint enfin fixer sa résidence à Pérouse, parce que les Romains continuaient à méconnaître son autorité temporelle.

Frédéric, en mourant, avait ordonné que son fils cadet, Manfredo, comte de Tarento, gouvernerait le royaume des Deux-Siciles pendant l'absence de Conrad, et qu'il monterait sur le trône si Conrad venait à mourir sans postérité.

Le pontife romain n'ignorait pas que plusieurs grandes maisons de Sicile, échappées à la

——— proscription de l'empereur Henri VI, ne cher-
1251-54. chaient qu'une occasion de secouer le joug de la maison de Souabe : le moment lui paraissait venu d'agrandir prodigieusement la puissance des papes. Il avait souvent éprouvé la bizarre puissance des excommunications, et que les peuples ne se donnaient pas la peine d'examiner la justice ou l'injustice de ces sortes de sentences. Cette réflexion l'avait engagé à lancer cette foudre morale sur Conrad, qui, n'ayant pas partagé les torts réels ou prétendus de son père, ne pouvait être tenu d'en répondre. Ce monarque avait reçu les hommages de la plus grande partie des princes d'Allemagne. Guillaume de Hollande, presque généralement abandonné, faisait ses préparatifs pour retourner vers les Bouches-du-Rhin; mais tandis que Conrad affermissait sa puissance en Germanie, l'appât des indulgences et du pillage conduisait sur les frontières de l'Apulie et de la Calabre, tous les brigands d'Italie et de France. Le pape leur prodiguant les bénédictions, guidait lui-même leurs pas sanglans. Manfredo, pour résister à ce torrent, eut recours aux musulmans de Nocera; mais cette conduite où la nécessité le contraignait, le rendait odieux aux peuples. Cependant il parvint à contenir dans le devoir

toutes les provinces, à l'exception de la ville de Naples, et de quelques autres cités qui proclamèrent l'évêque de Rome pour leur souverain. 1251-54.

Conrad, après avoir pacifié l'Allemagne, s'était rendu en Italie au mois d'octobre, avec une armée allemande. Ozzelin de Romano, maître d'une partie des villes du Frioul, le reçut dans Vérone avec toutes sortes de démonstrations de respect et de joie. Il passe le Mincio, ayant à sa suite les milices de Vérone, de Padoue et de Vicence. Les députés de Pavie, de Plaisance, de Tortonne, et des autres villes de son parti, se rendent auprès de lui au château de Goito. Il y tient une cour plénière. Cependant les ravages des croisés dans ses états des Deux-Siciles, ne lui permettaient pas de faire un long séjour dans l'Italie antérieure; il reprend bientôt le chemin du Frioul, s'embarque sur les côtes d'Istrie, où les galères de Sicile s'étaient rendues par ses ordres, et arrive sans obstacles au port Siponte, au mois de janvier 1252.

Après avoir reçu l'hommage des barons des Deux-Siciles, approuvé tout ce que son frère Manfredo avait fait pendant son absence, et pris connaissance de la situation des affaires de son royaume, Conrad envoya l'archevêque de

1251-54. Trani, le marquis de Hohembourg et Guillaume d'Oéra son chancelier, au pape, pour lui témoigner son desir de vivre avec lui en bonne intelligence, pour lui demander l'investiture de ses états, et pour régler les conditions auxquelles il recevrait dans Rome la couronne impériale. Innocent IV déclara que la Sicile étant dévolue à l'Eglise romaine par la sentence du concile de Lyon, il se proposait de s'en mettre en possession lui-même. A cette nouvelle, Conrad ayant rassemblé sous ses drapeaux les musulmans de Nocera, et ceux qui restaient encore en Sicile, porte ses armes contre les villes et contre les barons qui avaient reconnu la souveraineté du pape; il prend successivement Arpino, Aquin, Sora, Cezza, San-Germano. Plusieurs de ces villes qui avaient fait résistance, sont livrées au pillage. Il s'approche vers Capoue, qui lui envoie ses clefs. Il ne restait plus que Naples, dont les habitans, comptant sur la bonté des fortifications et les secours des croisés, se préparaient à se défendre. Il en commence le siége au mois de novembre. La place ne fut prise qu'après des attaques qui durèrent dix mois.

La situation de ce prince était très-épineuse; le royaume entier des Deux-Siciles reconnaissait

ses lois, mais l'effet moral des sentences ecclésiastiques prononcées contre lui, produisait une fermentation générale dans les esprits, qu'il ne pouvait appaiser. En vain ce monarque, après la prise de Naples, avait renouvelé ses tentatives pour faire sa paix avec Innocent IV; ce pontife venait de l'excommunier de nouveau, et offrait le royaume des Deux-Siciles au roi d'Angleterre, pour un de ses enfans. La conduite du pape encourageait tous les factieux qui voulaient exciter des troubles dans les Deux-Siciles. Le nouveau roi, pour les arrêter, était obligé d'avoir recours à des expéditions militaires. Ces rigueurs augmentaient le nombre des mécontens : cependant il continuait ses dispositions, pour forcer le pape, non-seulement à lui donner l'absolution des censures, mais à le couronner empereur dans Rome, lorsqu'il mourut presque subitement en 1254, à l'âge de vingt-huit ans. On ne manqua pas de publier que Manfredo l'avait fait empoisonner. Le pape accrédita un soupçon qui favorisait sa politique, et que Muratori désavoue lui-même, malgré sa partialité en faveur de la cour romaine. 1251-54.

1254-58.

CHAPITRE XIII.

Minorité de Conradino. — Mort du pape Innocent IV. — Pontificat d'Alexandre IV.

CONRAD laissait un fils connu sous le nom de Conradino; il n'était alors âgé que de deux ans. C'est cet infortuné Conradin que nous verrons périr dans la suite d'une mort tragique. Le testament de son père, en chargeant de la régence des états de Naples et de Sicile, de même que de ceux de Souabe et de Franconie, Berthold, marquis d'Hohenbourch, mettait le jeune prince sous la protection du siége apostolique. Manfredo avait refusé la régence, et le jeune prince venait d'être conduit, par sa mère, dans ses états d'Allemagne. Un grand nombre de seigneurs siciliens, pour éviter les dangers d'une longue minorité, voulaient porter Manfredo sur le trône. Cette révolution, en rompant les liens qui attachaient à l'Allemagne les provinces méridionales d'Italie, promettait à ce beau pays la tranquille paix, sans laquelle il n'est pas de bonheur pour les états comme pour les particuliers. Manfredo se refusait à une entreprise

dont il sentait tout le péril. Les places fortes et les finances de l'état se trouvaient dans les mains de Berthold et des Allemands. Les grands de Naples et de Sicile n'étaient pas d'accord entr'eux. Quelques barons, gagnés par la cour romaine, proposaient de reconnaître l'autorité du pape, soit en qualité de souverain, ou comme administrateur du royaume pendant la minorité de son vassal; d'autres voulaient profiter des circonstances orageuses où l'on se trouvait, pour acquérir dans leurs terres les droits régaliens. Naples penchait pour le gouvernement républicain, à l'exemple de Rome, de Venise, de Gênes, de Pise, de Milan et des autres grandes villes de la Lombardie, de la Toscane et de la Romagne. 1254-58.

Au milieu de ces incertitudes, le pape, à la tête d'une armée de croisés, était arrivé, au mois d'octobre, sur les frontières du royaume de Naples. Unissant la ruse à la force, tantôt Innocent agissait comme tuteur né du jeune Conradino, et tantôt en qualité de seigneur suzerain et de juge suprême des prétentions au trône des Deux-Siciles. La violence de l'orage qui se préparait effraya tellement le marquis d'Hohenbourch qu'il abandonna l'administration de l'état pour se retirer en Souabe. Dans

ces circonstances, Naples reçut dans ses murs
1254-58. le pape et la cour romaine.

Manfredo fut alors obligé de se charger de la régence. Le bonheur qui l'accompagnait dans ses entreprises, lui fit trouver dans Nocera une partie des trésors de l'empereur son père, que les musulmans avaient en garde, et qu'ils lui remirent fidèlement. Avec ce secours il fut en état de lever des troupes. Les Allemands, répandus dans l'Apulie et dans la Calabre, se rangeaient sous ses drapeaux. L'armée papale fuyait par-tout devant lui. Il allait assiéger Naples, la mort d'Innocent IV, arrivée le 7 décembre 1254, changea la guerre en négociations.

Rainaldo de Segni, Alexandre IV, fut élu cinq jours après la mort de son prédécesseur, dans un conclave tenu à Naples. Cet événement ne changea pas la face des affaires, la politique de la cour romaine était toujours la même. Le successeur d'un pape, en montant sur la chaire patriarcale, prenait l'esprit de son prédécesseur. L'autorité de Manfredo était reconnue dans tout le royaume des Deux-Siciles, excepté dans la province appelée, par les anciens Romains, *Campania Felix*, et que les Italiens nomment aujourd'hui *Terra di*

Lavoro. Le pape pressait un nouveau rassemblement de croisés qu'il voulait opposer à ce prince. La lenteur de leur marche était le principe des propositions pacifiques qu'il autorisait sans avoir intention de les remplir. Cependant une trève avait été signée sous la médiation de Louis le Sévère, duc de Bavière. Manfredo, sur la foi de l'armistice, crut pouvoir s'éloigner de Naples pour visiter quelques provinces où sa présence était nécessaire. A peine son armée était séparée, que le légat de Rome, Octavien de Gli Ubaldi, ayant relevé les soldats du pape de leurs sermens, pénétrait dans la Capitanate, et ayant surpris la ville de Foggia, se fortifiait le long de l'Offanto, pour couper à Manfredo, qui était dans la terre de Bari, sa communication avec la ville de Nocera. 1254-58.

A cette nouvelle, Manfredo assemble ses forces, le légat est contraint de se renfermer dans Foggia, des troupes de croisés accouraient de toute part pour dégager le prélat romain. Manfredo, méprisant une multitude indisciplinée et rassemblée à la hâte, l'attaque et la disperse; alors le cardinal Octavien proposa de nouveau la paix.

Un ambassadeur de Louis de Bavière, frère de la reine-mère de Conradino, qui avait pro-

1254-58. curé la trève que le légat avait imprudemment violée, offrait encore sa médiation. Il fut convenu que Manfredo gouvernerait les Deux-Siciles au nom de Conradino, à la charge d'en recevoir l'investiture du pape et de céder à la cour de Rome les villes de Naples, de Capoue, d'Aversa, de Gaëte et toute la Campanie. La paix fut publiée solemnellement, le légat obtint la liberté de se retirer avec les gens de sa suite.

Manfredo se flattait que le royaume dont il avait le gouvernement, jouirait enfin des douceurs de la paix. Il avait nommé des ambassadeurs pour se rendre à Naples, auprès du pontife romain, lorsqu'il apprit que la cour pontificale avait quitté brusquement cette ville pour se retirer à Viterbe. Cette nouvelle inattendue devait l'inquiéter. Les ambassadeurs, rendus à Viterbe, lui mandèrent que non-seulement on leur refusait audience, mais qu'ils étaient informés que le pape offrait l'investiture des Deux-Siciles au roi d'Angleterre, pour Edmont, comte de Lancastre son fils, et au roi de France pour Charles, comte d'Anjou, son frère, qui venait d'épouser Béatrix, héritière du comté de Provence.

La

La conduite d'une cour aussi artificieuse, et qui se jouait avec autant d'impudeur de la foi des sermens, donnait matière aux plus sérieuses considérations. Il était évident que non-seulement le pape voulait dépouiller Conradino de l'héritage paternel, mais qu'il trompait les rois de France et d'Angleterre, en offrant en même temps à l'un et à l'autre, une couronne dont il n'était pas le maître. La distance de Naples en Angleterre présentait de grandes difficultés qu'il lui était difficile de surmonter. On devait s'attendre aussi que la conscience de Louis IX s'effrayerait de la simple proposition de dépouiller Conradino de l'héritage que ses ancêtres avaient conquis sur les musulmans et sur les Grecs; mais Charles d'Anjou pouvait être déterminé par l'ambition de sa femme, dont les deux sœurs occupaient les trônes de France et d'Angleterre. 1254-58.

Au surplus, ces négociations servaient de prétexte à la cour de Rome pour lever dans les deux royaumes, les plus riches de l'Europe, de fortes sommes d'argent, sous le nom de *Décimes*. Un nonce de Rome releva même de son vœu Henri III, roi d'Angleterre, qui avait fait serment d'aller guerroyer dans la Palestine, et lui arracha un autre vœu de fournir

1254-58 de l'argent et des troupes au pape pour combattre Conradino et Manfredo.

Il est probable que le pape destinait ces troupes et cet argent à relever le parti guelphe qui s'affaiblissait tous les jours en Italie, depuis la mort de Frédéric II. J'ai déja parlé plusieurs fois d'Ezzelin de Romano qui, sous le règne de Frédéric, dont il avait épousé une fille, avait été le plus ferme appui du parti gibelin dans la Lombardie. A la mort de ce prince il se trouvait seigneur de Vérone, de Vicence, de Padoue, de Belluno, de Monfelice et de plusieurs autres villes de la Marche de Trévise; il se vantait de donner incessamment des lois à toute l'Italie antérieure, et d'éclipser tous les princes qui avaient figuré sur ce théâtre depuis Charlemagne. Je ne parlerai pas de son caractère atroce et sanguinaire. Rolandino, Galvano Fiamma, Guillaume Ventura et Muratori, font frémir par le récit des horreurs qu'ils lui attribuent; il est certain qu'à cette époque les guelphes et les gibelins se faisaient la guerre la plus atroce; mais il est probable qu'une partie des noires actions imputées à Ezzelin sont de l'invention du parti guelphe dont il fut opprimé. Le cardinal Mazarin regardait la calomnie comme l'arme la plus acérée

dont on pût percer son ennemi; ce principe était mis éminemment en pratique par les Italiens, dans le treizième siècle. Alexandre s'était vainement servi de l'arme de l'excommunication contre ce fier gibelin, qui ne faisait aucun cas de ces censures. Il est probable que la cour de Rome, combinant ces secours étrangers avec les armes dangereuses de l'opinion publique, qu'elle seule savait manier, se flattait d'opérer une nouvelle révolution en Italie. Charles d'Anjou et Edmont de Lancastre pouvaient bien n'être que les héraults d'une entreprise dont le pape espérait que le fruit serait pour son siége. 1254-58.

Avec l'argent recueilli en France et en Angleterre, Alexandre avait rassemblé une armée assez nombreuse; tous les guelphes d'Italie s'y réunissaient, autant par l'espoir du pillage que par celui des indulgences attachées à cette expédition. Philippe de Fontana, archevêque de Ravenne, chef de la croisade, chargea du commandement de l'armée Marco Querino et Marco Badoëro, tous deux Vénitiens. Tout le pays, depuis l'Adda jusqu'à la Brenta, fut ravagé pendant plusieurs années par les gibelins et les guelphes.

Les pontifes romains comptaient encore dans

1254-58. la Sicile, tant en-deçà qu'en-delà du Phare, de nombreux partisans qui n'attendaient pour se rassembler qu'une occasion favorable. Les Siciliens n'obéissaient qu'à regret à la maison de Souabe, dont les créatures ne semblaient accourir en foule sur les bords fortunés du Volturno et du Salfo, que pour dépouiller les Deux-Siciles et en transporter le numéraire en Allemagne. On pouvait prévoir qu'ils ne feraient que des efforts faibles et impuissans pour repousser un prince qui eût apporté beaucoup d'argent et promis de faire son séjour constant à Naples et à Palerme.

CHAPITRE XIV.

Manfredo est couronné roi des Deux-Siciles. — Successeurs d'Alexandre IV au siége de Rome. — Gouvernement municipal des principales villes d'Italie.

DANS ces circonstances, Manfredo désespérant de conserver le trône pour son neveu, élevé en Souabe, se crut digne d'y monter lui-même. C'était en effet le moyen de rallier, pour la défense commune, tous ceux qui re-

fusaient de prendre les armes en faveur d'un prince étranger. 1254-58.

Si le régent des Deux-Siciles avait été surpris d'apprendre que le pape offrait ce royaume à qui voudrait le payer plus chèrement, la cour pontificale le fut bien davantage à la nouvelle du couronnement de Manfredo, célébré au mois d'août 1248, dans la cathédrale de Palerme, avec la plus grande pompe, en présence de ses deux oncles, les marquis Frédéric et Galvano Lancia, et des députés de toutes les provinces. Les contemporains ont traité ce prince d'usurpateur; mais il faut observer que ses actions ne nous ont été transmises que par les guelphes ses ennemis, qui, par un zèle mal entendu pour la religion, n'ont pas fait difficulté de le peindre sous les couleurs les plus défavorables. Il est certain que dans l'état où se trouvaient les choses, la Sicile avait besoin d'un roi capable de la gouverner, et que l'enfance de Conradino, et que le peu de ressources qu'on pouvait attendre de Souabe dans un temps où l'Allemagne était bouleversée par deux factions contraires, autorisaient les Siciliens à choisir le monarque qui leur convenait.

Alexandre IV venait de terminer heureuse- 1259-66.
ment la guerre de Lombardie; Ezzelin de Ro-

mano avait été blessé et fait prisonnier par le
1259-66. marquis d'Este, au bord de l'Adda : il mourut des suites de cette blessure, le 8 octobre 1259. Les passions rendent les hommes injustes. Alexandre qui n'osait demeurer à Rome, dont le sénat favorisait ouvertement Manfredo, se voyant, par ses succès en Lombardie, en état de donner la loi en Sicile, excommunie Manfredo comme usurpateur, sans faire attention qu'il s'excommuniait lui-même, puisque, non moins usurpateur que Manfredo, il négociait en France et en Angleterre la vente de l'héritage du malheureux Conradino.

La bulle du pape produisit un effet contraire à celui qu'il attendait. Ce procédé ridiculement injuste d'Alexandre achevait de convaincre les peuples que la cour romaine n'avait d'autre régulateur que son intérêt. Non-seulement tous les grands des Deux-Siciles rejetèrent avec mépris la sentence papale; mais dans presque toute l'Italie l'avénement de Manfredo au trône fut célébré par des fêtes aussi superbes qu'on pouvait en donner alors. Le nouveau roi, menacé d'une invasion étrangère, ne crut pas devoir licencier ses troupes, et voulant les occuper, il les fit passer dans la Toscane et dans la Lombardie pour secourir les gibe-

lins, à la tête desquels était alors le marquis Obert Pelavicino, qu'il eut le crédit de faire nommer principal magistrat de Milan, pour cinq ans, avec un magnifique traitement. Alexandre, tremblant pour sa liberté, se fortifiait dans Viterbe : le chagrin y termina ses jours en 1261. 1259-66.

La mère de Conradino avait envoyé des ambassadeurs en Sicile, pour prendre connaissance des motifs qui déterminaient Manfredo à s'asseoir sur le trône. Ce prince répondit que le trône lui appartenait légitimement, puisqu'il l'avait arraché des mains du pontife de Rome ; que l'intérêt public s'opposait à ce qu'il remît la couronne à un enfant incapable de la porter, mais que dès ce moment il adoptait Conradino pour son fils, et que la reine pouvait venir avec ce jeune prince à Palerme, afin qu'il fût élevé suivant les usages du pays qu'il devait gouverner un jour.

Manfredo n'avait alors qu'une fille, qui fut mariée avec Pedro, fils aîné de Jacques, roi d'Aragon, mais il pouvait avoir des garçons. La reine ne voulut pas, sur la foi d'une simple promesse, conduire en Italie son fils, alors âgé de sept ans : d'ailleurs, les troubles d'Allemagne, causés par la double élection de Ri-

1259-66. chard de Cornouailles et d'Alphonse de Castille, après la mort du roi Guillaume, comte de Hollande, rendaient sa présence nécessaire en Souabe.

Après la mort d'Alexandre IV, deux Français occupèrent successivement le siége de Rome : Jacques *Pantaléon*, patriarche de Jérusalem, qui régna jusqu'en 1264, sous le nom d'Urbain IV, et Gui Fulcadin, dont le nom pontifical fut Clément IV. L'un et l'autre, de l'état le plus abject, étaient parvenus au faîte des grandeurs humaines. Quelques auteurs italiens assurent qu'Urbain IV avait été savetier dans sa jeunesse, sans songer que cette imputation même annonçait son mérite et ses grands talens. Au surplus, parvenus sur la chaire de Rome, ils en prirent sur-le-champ l'esprit de domination et d'astuce. Urbain, convaincu que les rivalités entre les deux princes qui se disputaient le trône de Germanie, les éloigneraient pour long-temps de l'Italie, portait tous ses regards vers Manfredo, dont la puissance était la seule alors dans la péninsule qui fît ombrage aux pontifes romains.

Alexandre avait négocié la vente de l'investiture des Deux-Siciles à la cour de France et à celle d'Angleterre. Les troubles qui s'éle-

vaient dans ce dernier royaume, s'opposaient au succès des insinuations pontificales. Urbain tourna ses vues du côté de la France. Clément acheva cette négociation, Charles, comte d'Anjou, accepta le royaume des Deux-Siciles. Ce prince venait d'hériter de la Provence, du chef de sa femme; il avait augmenté son domaine en soumettant Marseille, Arles et Avignon, qui se gouvernaient en républiques, à l'exemple des grandes villes d'Italie; il s'était encore emparé du comté de Nice et des sommités des Alpes, ce qui mettait dans ses mains les clefs de l'Italie. 1259-66.

Le duc d'Anjou trouvait dans ses états les guerriers qui lui étaient nécessaires pour tenter les plus brillantes expéditions, et son ascendant sur l'esprit de Louis IX, son frère, lui fournissait l'argent qu'il fallait pour les payer. Le bruit de ses exploits lui avait procuré une dignité moins considérable en elle-même, que par les avantages qu'un homme habile et puissant pouvait en tirer pour dominer en Italie: cette dignité était celle de premier magistrat de Rome.

Lorsque les villes de Lombardie s'étaient érigées en républiques, sous la protection des rois d'Italie, leurs premiers magistrats avaient

1259-66. été des consuls annuels, sur le modèle de ceux qui gouvernaient la ville et le duché de Rome. La choquante partialité, montrée par ces magistrats, toutes les fois qu'il s'agissait de leurs interêts particuliers ou de ceux de leurs parens, avait déterminé, à différentes époques, ces petites républiques à confier le gouvernement annuel de la cité à un étranger qui n'y était domicilié que pendant le temps de sa magistrature passagère. Venise fut presque la seule république d'Italie qui fût perpétuellement gouvernée par des magistrats tirés de son sein.

On donnait le nom de *podesta*, dans la plupart des villes, au magistrat suprême, et sous ce titre, il exerçait presque toutes les fonctions attribuées aux dictateurs dans l'ancienne Rome. Les nouveaux Romains avaient adopté cette forme d'administration depuis la mort de Frédéric II; mais, au lieu d'appeler *podesta* le chef du sénat et du peuple, on lui donna le nom de préfet, et ensuite de premier sénateur de Rome.

On sentit bientôt, dans presque toutes les villes, le vice de cette magistrature hétérogène. Les nobles, dont sur-tout on s'était proposé d'arrêter les entreprises, loin d'être con-

tenus par un homme qui n'avait aucun entour, l'insultaient journellement, et presque toujours avec impunité. La rivalité des factions entravait la marche des affaires publiques. Le podesta était contraint d'exercer sa charge au gré de ceux qui la lui avaient procurée. On lui eût fait un crime de l'impartialité. Au lieu de travailler à la félicité de tous, on le forçait de s'occuper uniquement des moyens de servir le parti qui l'avait appelé au gouvernement, et d'écraser la faction contraire. 1259-66.

La plupart des républiques se déterminèrent à confier le pouvoir exécutif à quelque prince voisin, qui, réunissant ses propres forces à celles de la cité, fût en état de réprimer les ennemis étrangers et domestiques. Presque tous abusèrent à la longue du pouvoir dont ils étoient dépositaires, pour anéantir la liberté publique : mais pendant plusieurs années, ils affectaient une grande popularité, dont ils avaient besoin pour s'accréditer : cette forme d'administration obtenait par tout la préférence.

Durant plusieurs années, les premiers sénateurs romains s'étaient distingués par leur fermeté. On se souvint long-temps à Rome de Brancaléon Dandolo, bolonais, créé premier

sénateur en 1256; il mourut deux ans après.
1259-66. Les Romains, en mémoire de l'inflexible sévérité avec laquelle il avait rendu la justice, enfermèrent sa tête dans un vase précieux qui fut placé sur une colonne. Son successeur, Manuel Maggi, de Brescia, montrait une partialité marquée en faveur des nobles; il fut déposé; on élut à sa place Castellano d'Andolo, parent de Brancaléon. La sévérité de ce magistrat souleva toute la noblesse romaine; il fut assiégé dans le Capitole, et n'échappa que par une heureuse fuite, à la fureur de ses ennemis.

Les Romains qui avaient à combattre en même temps l'ambition des nobles et celle des papes, s'apercevant que la désunion qu'il est si aisé d'introduire dans les assemblées populaires, nuisait presque toujours aux choix qu'ils faisaient d'un simple citoyen pour les gouverner annuellement, sous le nom de *premier sénateur*, avaient résolu, en 1264, de conférer cette dignité à un prince étranger, à l'exemple des villes de Lombardie. Quelques-uns proposaient Manfredo, roi de Sicile; d'autres, Pedro d'Aragon, gendre de ce prince; le pape, en semant adroitement ses satellites parmi la multitude, parvint à réunir la majorité des voix en faveur de Charles, duc d'Anjou et comte

de Provence. Charles envoya sur-le-champ un vicaire à Rome pour exercer les fonctions de sa nouvelle charge. 1259-66.

Quelques auteurs italiens assurent que le pape Clément ne donna l'investiture des Deux-Siciles, à Charles d'Anjou, qu'à condition qu'il payerait huit mille onces d'or au saint-siége, chaque année, et que si jamais le payement de cette somme était différé de plus de deux mois, il serait excommunié. D'autres ajoutent que le pape se réservait la ville de Naples, toute la Campanie, les îles de Caprée et de Procita, et le duché de Benevent; qu'il était spécifié que si Charles ou ses héritiers devenaient empereurs, ou seulement monarques de la Lombardie ou de la Toscane, ils seraient censés abdiquer le royaume des Deux-Siciles, qui reviendrait à l'église romaine. Toutes ces clauses n'eurent aucune exécution, ce qui peut faire douter de leur existence.

Manfredo, parfaitement informé de tout ce que le pape tramait pour sa ruine, faisait marcher ses troupes sur les terres de l'église. Urbain ne se croyant pas en sûreté à Orviette, s'était retiré à Perugia, dans les Apennins: il y mourut le 1er octobre 1264. Clément, qui lui succéda, était légat en Angleterre. Craignant d'être

arrêté par les émissaires de Manfredo, il par-
1259-66. vint à Perugia après avoir parcouru une partie de l'Italie, déguisé tantôt en moine, tantôt en marchand, tantôt en mendiant.

Sa première fonction publique fut une bulle dans laquelle il révoquait la donation faite des Deux-Siciles au prince Edmond de Lancastre, et concédait ce royaume à Charles, duc d'Anjou et comte de Provence.

CHAPITRE XV.

Charles d'Anjou se rend en Italie pour s'emparer de Rome, des Deux-Siciles. — Bataille de Benevent. — Mort de Manfredo.

CHARLES s'était embarqué à Marseille, au mois d'avril 1265, accompagné d'une partie de la chevalerie de France, sur une flotte de trente galères. Manfredo avait pris toutes les précautions pour l'empêcher d'arriver à Rome. Les Pisans avaient réuni leur flotte à la sienne; les deux armemens étaient si nombreux, que ce prince pouvait se flatter de faire Charles prisonnier, s'il osait approcher de l'embouchure

du Tibre; mais une violente tempête force les Siciliens et les Pisans de gagner la haute-mer, non sans avoir souffert de grands dommages. Les ayant à-peu-près réparés, on fait route à l'ouest, vers le cap Hercole et les îles Giglio et Gianuti, dans l'espoir de rencontrer l'escadre française; elle avait passé dans l'intervalle du coup de vent, et remontait le Tibre sans courir désormais aucun risque. 1259-66.

Le prince français fut mis en possession, le 14 mai, de la première magistrature de Rome. Il nous reste des médailles frappées dans cette occasion; on y voit, d'un côté, une femme assise, représentant la ville de Rome, tenant dans sa main droite un globe, et dans sa gauche une palme ou des épis de blé, avec cette légende: *Roma caput orbis*, et les quatre lettres onciales: *S. P. Q. R.* Au revers, un lion passant, surmonté d'une fleur-de-lis et entouré de ces mots: *Carolus rex, senator urbis.* Une croisade avait été publiée en France contre Manfredo. C'était alors la manière ordinaire de faire la guerre lorsque les papes y prenaient quelque intérêt; et par un inconcevable aveuglement, presque tous les rois connivaient à cet abus de la religion, dont ils étaient toujours menacés d'être tôt ou tard les victimes.

1259-66. Manfredo songeait alors à fortifier ses frontières. Il avait rappelé toutes ses troupes de la Lombardie, de la Marche-d'Ancône et de la Toscane. Il savait que la plus grande partie de l'armée de Charles n'était pas encore arrivée ; en conséquence les Siciliens eurent ordre de ravager les environs de Rome. On pouvait voir du haut des tours du château Saint-Ange, les flammes qui consumaient les châteaux et les villages ; mais Charles, résolu de ne point tenter de combat avant que toutes ses forces fussent rassemblées, ne sortait point de Rome. Manfredo, désespérant de l'engager au combat, rentra dans ses états, et envoya de forts détachemens dans la Toscane et dans la Lombardie, pour disputer le terrain aux Français.

Ils arrivaient par la Savoie, par Suze et par Turin. La Chronique de Parme fait monter cette armée à soixante-dix mille hommes ; la Chronique de Bologne la réduit à quarante mille combattans ; les anciennes Annales de Modène en parlent avec plus de vraisemblance, en assurant qu'elle était composée de cinq mille hommes de cavalerie pesante, de quinze mille fantassins et de dix mille arbalétriers. Robert de Montfort, fils du comte de Flandre, en était

le général. Le marquis de Mont-Ferrat, la ville de Milan, et les autres villes guelphes de Lombardie, favorisaient la marche de cette armée et lui fournissaient des vivres. Les Français, évitant la route de Toscane, dont presque toutes les villes étaient affectionnées à Manfredo, suivaient la rive gauche du Pô; mais lorsqu'ils arrivèrent sur les bords de l'Adda, ils trouvèrent à Soncino le marquis Obert Pelavicino, chef des gibelins, qui s'avançait pour leur disputer le passage avec un corps de troupes napolitaines et les milices de Crémone, de Plaisance, de Pavie, et des autres cités gibelines. Cette armée, inférieure en nombre à celle des Français, n'était pas en état de lutter contre elle en bataille rangée; mais en profitant de la protection offerte par le pays coupé de rivières et de canaux qu'elle était obligée de traverser, elle eût pu la réduire aux dernières extrémités, sans la trahison de Buozo de Duara, qui commandait une division de l'armée gibeline, et qui se conduisit de manière à laisser toujours les chemins libres à l'ennemi. Aussi le Dante le mit en enfer parmi les traîtres, pour y pleurer éternellement le crime d'avoir livré sa patrie aux Français pour de l'argent. 1259-66.

L'armée française ayant passé l'Oglio à Pa-

1259-66. lazzacio, se trouvèrent sous les murs de Brescia, le 9 décembre. Cette place, où le marquis Obert Pelavicino avait mis une forte garnison, brava les attaques des Français; ils furent joints à Montechiario, par Obizzon, marquis d'Est, et Louis, comte de Boniface, à la tête des milices de Ferrare et de Mantoue. Tous les contemporains rapportent que les Français, se comportant en croisés, se livraient à toutes sortes d'excès. L'armée ne trouva plus alors d'obstacles pour se rendre à Rome.

Charles, avant de commencer la guerre contre Manfredo, voulait être couronné roi des Deux-Siciles. Le pape, mécontent des Romains, refusait de se rendre dans cette capitale. Cette cérémonie fut faite dans la basilique du Vatican, le 6 janvier 1266, par six cardinaux. La saison n'était pas propre à commencer une campagne, et les Français, excédés de fatigues, avaient le plus grand besoin de repos, mais les finances de Charles d'Anjou étaient épuisées, et le pape n'accordait aux Français que des indulgences. Il fallait donc chercher des vivres sur le pays ennemi. Les Français prennent, au mois de janvier, la route de Ceperano pour entrer dans le royaume de Naples. Un cardinal-légat accompagnait l'armée pour exciter

les peuples à prendre la croix en faveur de l'église. 1259-66.

Le roi de Sicile n'avait négligé aucune des dispositions capables de défendre ses états. La place de San-Germano était munie d'une forte garnison, dans l'espoir qu'elle ferait assez de résistance pour donner le temps d'arriver aux troupes qu'il attendait de Sicile et de Toscane. Le comte de Caserte gardait le bord du Garigliano, avec un corps nombreux d'infanterie et de cavalerie. D'autres corps étaient distribués dans tous les endroits susceptibles de défense; mais le sort avait décidé que tous les préparatifs de Manfredo seraient inutiles. La terreur qui précédait les Français était si grande, que rien ne leur résistait. L'hiver même s'adoucit pour favoriser leur expédition. Ils emportent San-Germano d'assaut, passent au fil de l'épée presque toute la garnison. Ils livrent la ville au pillage. Les villes d'Acquin et d'Arci ne font aucune résistance. Manfredo, pour ne rien négliger de ce que l'état des choses exigeait de lui, s'approchait de Benevent avec ses principales forces. Ce prince, comptant que la supériorité des Français serait compensée par leur extrême lassitude, n'hésita pas d'engager une action, quoique son armée fût évi-

demment inférieure à celle de ses ennemis.
1259-66. La bataille se donna le 16 février, les musulmans de Nocera et les Allemands, qui formaient sa première ligne, se battirent longtemps avec une bravoure étonnante; mais les Français, rendus plus furieux par cette résistance même, font un dernier effort et les enfoncent. Manfredo veut faire avancer sa seconde ligne, composée de troupes amenées par ses vassaux d'Apulie et de Calabre, les barons reçoivent ses ordres avec une tiédeur plus désespérante en pareil cas que la rebellion ou la fuite; l'infortuné Manfredo, ne doutant plus qu'il ne fût trahi, baisse sa visière, s'élance au milieu des escadrons français, et, sans être reconnu, tombe percé de coups. Presque tous les musulmans de Nocera furent exterminés.

Le corps de Manfredo ne fut trouvé que trois jours après la bataille. Comme il était mort excommunié, observe Muratori, Charles ordonna qu'il fût enterré, sans aucune cérémonie, auprès du pont de Benevent. Tel fut le sort d'un prince digne d'une meilleure fortune. Sa mémoire n'est point éteinte dans le royaume de Naples. Les habitans de Siponte ne doivent pas oublier que le pays maréca-

geux rendant leur séjour presque inhabitable, —— il fit bâtir la ville de Manfredonia, dans la- 1259-66. quelle ils se transportèrent.

Quelques historiens observent que vers le temps de cette bataille on commença à quitter, en Italie, les épées de taille ou sabres, pour se servir, à l'exemple des Français, des épées de pointe ou d'estoc. Les hommes d'armes, qui faisaient la force des armées, étant couverts de fer, les coups de sabre les blessaient rarement; mais lorsqu'ils levaient le bras pour frapper, les Français leur portaient la pointe de leur épée sous l'aisselle et les mettaient hors de combat. Cette différence d'armes contribua beaucoup à la victoire de Charles d'Anjou sous les murs de Benevent.

La ville de Benevent devint la victime de l'avarice et de la brutalité des vainqueurs. Les hommes, les femmes et les enfans y furent massacrés, quoique cette place appartînt au pape. Toutes les villes de la Capitanate, de l'Apulie, de la terre de Labour, apprenant la mort de Manfredo, ouvrirent leurs portes aux Français. Nocera seule resta fidelle à la mémoire de son roi. Philippe, comte de Montfort, en fait le siége. La vigoureuse résistance des assiégés le fit changer en blocus;

1259-66. mais le défaut de vivres obligea les musulmans de se rendre avant la fin de l'année. La femme, les enfans et les trésors de Manfredo tombèrent dans les mains du vainqueur, auquel une seule action assura la possession des Deux-Siciles. La veuve de Manfredo, et son fils Manfredino, périrent en prison.

CHAPITRE XVI.

Influence des succès de Charles d'Anjou sur toute l'Italie.

Charles, reconnu roi dans Naples et dans Palerme, par des peuples qui n'avaient fait aucun effort pour conserver la couronne aux princes d'une maison allemande, qui avaient dépouillé le pays pour enrichir la Germanie, loin de profiter de cet exemple, sur-tout dans un commencement de règne, était à peine en possession de ses nouveaux états, que, circonvenu par les demandes indiscrettes des barons français réclamant le prix de leur zèle, il tomba dans la même faute qui avait entraîné la ruine de Manfredo. Gezalino de Marra lui avait remis, dans Naples, les registres des diverses

impositions; le peuple s'attendait à la suppression de la plus grande partie des taxes dont il était surchargé ; elles furent toutes maintenues, et bientôt augmentées. Tandis que les soldats français portaient la désolation dans les pays dans lesquels on les avait cantonnés, la cour autorisait les plus inquisitoriales recherches de tous les Siciliens ayant montré de l'attachement pour Manfredo. On prit le prétexte que ce prince était excommunié avec tous ses adhérens, pour les expulser de leurs héritages ; ils furent distribués aux Français. 1259-66.

Ces infortunés, réduits à l'indigence et chassés de leur patrie, semaient dans tous les points de l'Italie la haine du nom français ; d'autres cachèrent dans des lieux écartés leur misère et leurs sentimens de vengeance envers ceux qui les avaient réduits à cet état. Charles, par cette barbare mesure, établit dans son royaume un grand nombre de familles que leur intérêt personnel attachait à sa prospérité ; mais en même tems il s'aliénait le cœur de ses nouveaux sujets. Sabas Malaspina, malgré son attachement à la faction guelphe, fait parler en ces termes les malheureux Siciliens : O roi Manfredo ! nous t'avons calom-

1259-66. nié pendant ta vie, et nous te pleurons après ta mort; tu nous paraissais un loup dévorant au milieu des faibles troupeaux de ce royaume: mais depuis que, par notre inconstance, nous sommes tombés sous une domination que la voix publique appelait, on reconnaît, trop tard, que tu étais un agneau plein de douceur. Nous supportions avec chagrin qu'une partie de nos revenus passât dans tes mains; aujourd'hui, non-seulement nos biens, mais nos personnes sont la proie d'une nation étrangère.» On regrettait Manfredo; bientôt on chercha les moyens de secouer un joug devenu intolérable.

Les suites de la victoire de Charles se faisaient ressentir dans toute l'Italie. Quelques républiques de Lombardie, qui, par leur alliance avec Manfredo, avaient encouru la disgrace du pontife romain, se hâtaient de demander l'absolution des censures, et promettaient d'être fidelles au saint-siége. Obert Pelavicina perdit la seigneurie de plusieurs villes; Milan reçut un podesta de la main de Charles. Ce monarque créé par le pape, vicaire de l'empire en Toscane, pendant la vacance du trône impérial, était reconnu en cette qualité dans

toutes les villes qui n'étaient pas alliées de la république de Pise.

Cependant un grand nombre d'états d'Italie résistaient au torrent. Des écrits circulaient dans le public, dans lesquels on demandait hautement de quel droit le pape prétendait disposer du royaume d'Italie. Les troupes allemandes qui avaient été forcées d'abandonner l'Apulie, réunies à celles de Pise et de Sienne, arrêtaient les succès de Charles au bord de l'Arno. Les Romains qui n'avaient mis à la tête de leur gouvernement municipal le comte de Provence, que dans l'espoir que ce prince leur prêterait une augmentation de forces pour repousser les prétentions pontificales, ayant reconnu leur erreur, avaient nommé un autre premier sénateur de Rome. 1267-74.

C'était Henri de Castille, qu'une brouillerie avec son frère Alphonse le Sage avait conduit en Italie. L'étroite union qui existait entre le nouveau roi de Naples et le pape, mettait la liberté publique en péril; tous les gibelins rassemblaient leurs forces; il leur fallait un chef, on jeta les yeux sur Conradino, petit-fils de Frédéric II.

1267-74.

CHAPITRE XVII.

Conradino se rend en Italie.

Ce prince n'était alors âgé que de seize ans, mais la témérité de son âge se tempérait par la longue expérience de la reine Élisabeth sa mère. On savait en Allemagne, qu'une partie de l'armée française avait été moissonnée par les maladies, causées par la chaleur du climat de Naples; la Sicile entière n'attendait pour se révolter que l'assurance d'un prompt secours; Rome, la Lombardie, la Toscane menacées de passer sous le joug de Charles ou sous celui du pontife romain qu'on redoutait encore davantage, tendaient la main à Conradino comme à leur libérateur. Ce jeune prince était appelé par la voix publique à toutes les couronnes possédées par ses ancêtres.

De deux princes que les Germains avaient élus pour leurs monarques, l'un s'arrêtait en Angleterre, l'autre, occupé en Espagne à faire la guerre aux Maures d'Andalousie, ne prenait aucune part aux affaires d'Allemagne. Il avait déja été question, en 1261, d'éteindre ce

schisme politique en élevant Conradino sur le trône. Les fanatiques clameurs des agens de la cour romaine, qui regardaient comme voués à une excommunication originelle tous les descendans de l'empereur Frédéric II, avaient arrêté les effets de cette résolution; mais les considérations secondaires devaient céder tôt ou tard à l'urgent besoin d'arrêter l'anarchie qui dévorait l'Allemagne. Les succès de Conradino en Italie, devaient multiplier les partisans de ce prince et fermer la bouche à ses détracteurs. 1267-74.

Conradino ayant levé une armée de quatre mille hommes d'armes, formant près de seize mille combattans, s'était rendu dans le Frioul au mois de mai 1267. Les gibelins de la Lombardie se réunissaient en foule sous ses drapeaux; il crée, dans Vérone, vice-roi de Sicile, Conrad Capéce, un des barons apuliens que Charles avait expulsé de ses domaines, et ayant reçu les renforts qu'il attendait, il prend la route de Pavie, traverse le Pô, côtoye la Scrivia, arrive au port de Vado par Gavi et la Bochetta, s'embarque sur la flotte des Pisans, et parvient sans obstacles à l'embouchure de l'Arno. Les musulmans de Nocera avaient repris les armes en apprenant qu'un prince se

1267-74. présentait pour venger Manfredo. Charles fait publier une croisade contr'eux, et se rend lui-même devant Nocera; mais la résistance qu'il éprouve l'oblige bientôt de renoncer à cette entreprise pour réunir ses forces contre Conradino. Ce prince avait battu, au pont à Vallé sur l'Arno, une division française aux ordres de Guillaume de Berselve. Ce premier succès de Conradino engageait plusieurs villes qui jusqu'alors avaient gardé la neutralité, de se déclarer en sa faveur. Les Allemands marchent sur Rome; Conradino est reçu dans cette capitale par Henri de Castille, avec les honneurs que les Romains ne rendaient ordinairement qu'aux empereurs. Les sénateurs de Rome, profitant de l'invincible éloignement témoigné par les Romains pour le joug pontifical, avaient vendu l'argenterie des églises pour payer les soldats de Conradino. Le pape enfermé dans Viterbe, n'opposait à l'orage grondant sur sa tête que les armes impuissantes de l'excommunication.

Les Pisans avaient armé pour le service de Conradino vingt-quatre galères, sous la conduite du marquis Frédéric Lancia, oncle de Manfredo. Cette flotte aborda au port de Melazzo en Sicile, pour favoriser les mouvemens

des insurgés. Vingt-deux galères, venues de Marseille, s'unissent à neuf vaisseaux qui se trouvaient à Messine, pour attaquer les Pisans. Les neuf galères messinoises sont prises, l'escadre provençale maltraitée et forcée d'abandonner le champ de bataille, les Pisans furent même sur le point d'enlever la ville de Messine. 1267-74.

CHAPITRE XVIII.

Bataille du lac de Celano. — Mort de Conradino.

L'armée de Conradino, forte de dix mille hommes d'armes, s'avançait dans le royaume de Naples. Ce prince était accompagné de Henri de Castille, sénateur de Rome, de Frédéric d'Autriche, du podesta de Pise et d'un grand nombre de barons siciliens. L'armée de Charles n'était pas nombreuse, la plupart des croisés qui lui avaient facilité la conquête des Deux-Siciles, avaient repris le chemin de leur patrie. Ceux de ses nouveaux sujets que la nécessité conduisait dans son camp, ne témoignaient qu'une molle indifférence. Le plus grand nombre des barons des Deux-Siciles, retiré dans

——— les campagnes, attendait l'événement pour se
1267-74. déclarer en faveur du vainqueur.

Les deux armées se rencontrèrent auprès du lac Fucin, aujourd'hui laco di Celano, le combat s'engagea le 17 août 1268. Tous les contemporains racontent comme l'armée de Conradino étant très-supérieure à celle de Charles, celui-ci fut redevable d'une victoire inespérée à l'heureux stratagême d'un vieux capitaine français, nommé Allard de Valbière, qui revenait de la Palestine, où pendant vingt ans il avait combattu les musulmans. Une longue expérience l'avait rendu très-habile dans toutes les opérations de la guerre. D'après ses avis, Charles s'était placé avec huit cents hommes d'élite derrière un petit bois, pour attendre l'issue du combat.

Les Français, accablés par le nombre de leurs ennemis, furent rompus de toute part. Charles, témoin de la fuite et du carnage des siens, voulait s'avancer avec sa réserve pour les rallier; Allard s'opposa à cette démarche. C'en était fait de ce prince, si les Allemands avaient eu autant d'habileté que de bravoure : n'ayant plus d'ennemis à combattre, ils se débandèrent pour piller le camp. Allard attendait ce moment pour se montrer. Il fond avec

impétuosité sur des hommes chargés de butin. Une partie est massacrée, l'autre prend la fuite : Conradino et Frédéric d'Autriche, margrave de Bade, se croyant vainqueurs, avaient désarmé leurs têtes pour prendre un peu de repos, parce qu'ils étaient accablés de chaleur et de fatigue ; dans ce revers de fortune, ils n'eurent pas le temps de reprendre leurs armes ; entraînés par la déroute de leurs troupes, dont ils ne connaissaient pas la cause, ils errèrent plusieurs jours sur les montagnes voisines, et tombèrent enfin au pouvoir de leur ennemi. 1267-74.

Toutes les villes qui avaient embrassé le parti de Conradino se hâtèrent de reconnaître l'autorité de Charles, pour lui faire oublier leur défection. La Sicile lui était entièrement soumise, lorsqu'il se permit une barbarie d'autant plus exécrable qu'elle fut revêtue des formes de la justice.

Depuis plus d'un an Conradino et le margrave de Bade étaient enfermés dans un des châteaux de Naples. Charles les força de comparaître devant un tribunal, composé de barons et de jurisconsultes. Ricobalde Malaspina, historien de Ferrare, assure tenir de Joachim de Reggio, qui avait assisté à ce jugement, que les deux princes furent défendus avec force

1267-74. par plusieurs jurisconsultes : ils observaient que Conradino ayant des droits au moins litigieux au trône des Deux-Siciles, on ne pouvait lui faire un crime de les avoir soutenus par la voie des armes ; et sur ce qu'on objectait les temples et les monastères détruits par les Allemands, ils répondaient qu'il n'était pas prouvé que Conradino eût commandé les dévastations, et que d'ailleurs les troupes de Charles avaient commis bien plus de désordres lorsqu'elles entrèrent en Italie. Conradino et Frédéric d'Autriche furent condamnés à perdre la tête.

Ils furent exécutés publiquement sur le rivage de Naples, le 29 octobre 1269. Jean Villani rapporte, que lorsque le protonotaire, Robert de Bari, eût lu cette sentence, Robert, comte de Flandre, lui passa son épée à travers du corps, en disant : *Insolent! comment oses-tu prononcer une sentence de mort contre de si nobles et de si grands seigneurs?* Muratori ajoute, qu'ils furent enterrés sans cérémonie, dans un lieu profane, parce qu'ils étaient excommuniés. Ainsi finit la maison de Souabe, ayant gouverné l'Italie, l'Allemagne et les Deux-Bourgognes pendant près d'un siècle. Les généraux allemands qui partageaient la captivité

captivité de Coradino, périrent avec lui. On assure que dans le même temps plus de mille grands propriétaires siciliens tombaient sous la hache du bourreau dans les principales villes des Deux-Siciles. 1267-74.

Jusqu'aux partisans de Charles détestaient une conduite atroce, qui n'était pas même commandée par ce qu'on appelle *raison d'état.* Si la mort du dernier rejeton de la maison de Souabe ôtait aux mécontens un prétexte de se soulever désormais, l'infamie de verser le sang d'un jeune prince, n'ayant commis d'autre crime que celui d'avoir tenté de recouvrer, les armes à la main, les états possédés par ses aïeux, ne pouvait manquer de dégrader Charles d'Anjou aux yeux de toutes les nations, et de le rendre odieux à ses sujets. Ce fut en effet la première cause de sa chute, et de l'affreuse catastrophe, connue sous le nom de *Vêpres Siciliennes.*

Voltaire s'étonne que saint Louis n'ait jamais fait de reproches à son frère, d'une action aussi déshonorante, lui que les Égyptiens avaient épargné dans une circonstance bien moins favorable. Il devait condamner, plus qu'un autre, la férocité de Charles d'Anjou. Cette réflexion est digne de cet écrivain phi-

losophe ; mais l'histoire ne fait guère mention
1267-74. des semonces particulières faites par un frère à son frère. Louis IX ménageait alors Charles d'Anjou, sa marine lui était nécessaire pour l'exécution de sa seconde croisade, dont il faisait alors les malheureux préparatifs.

CHAPITRE XIX.

Seconde expédition de Louis IX, roi de France. — Fin de la guerre des Croisades.

La perte que les Latins venaient de faire de la ville et de l'empire de Constantinople, hâtait les préparatifs de ce prince.

L'empereur Valace avait reculé les limites de l'empire grec de Nicée jusqu'au rivage du Bosphore. Michel Paléologue, son successeur, se rendit maître de Constantinople le 23 juillet 1261. Les Grecs avaient mérité de perdre cette superbe ville, par leur faiblesse et par leurs divisions intestines ; mais à peine leur capitale avait passé sous la domination des Latins, que, corrigés par l'adversité, et gouvernés par des princes capables de créer un empire, ils avaient repris l'avantage sur leurs rivaux. On vit alors

combien est puissante l'influence du gouvernement sur le sort d'un empire, et avec quel succès une tête saine et vigoureuse relève un état malade, et communique à tous les membres qui le composent, la santé et la force. On vit aussi les effets contraires dans les empereurs latins. Cinq occupèrent successivement le trône de Bisance. Baudouin 1er, qui en fit la conquête, n'eut pas le temps de l'assurer. Vaincu par les Bulgares, et fait prisonnier presque aux portes de sa capitale, on lui coupa les bras et les jambes, il expira dévoré par les bêtes. 1267-74.

Son frère Henri fut un prince sage et vaillant. Son impartiale équité lui gagnait les cœurs des Grecs; ils commençaient à s'accoutumer, sous son règne, aux manières de leurs nouveaux maîtres, quand ce prince fut enlevé par une mort prématurée. La ruine de l'empire des Latins s'annonça dès-lors. Pierre de Courtenai, troisième empereur, n'alla jamais à Constantinople, il fut pris en chemin et mourut en captivité. Son fils Robert, qui ne montra que des vices sur le trône, précipita la décadence. Baudoin II, frère de Robert, prince sans vertus et sans énergie, acheva la destruction. Il se retira d'abord dans l'île de Négre-

pont et de là en Italie, n'emportant avec lui, de son ancienne fortune, que le vain nom d'empereur d'Orient. Cette qualité passa dans sa succession comme un de ces titres aussi stériles que pompeux, que la vanité regarde comme honorifique, et qu'un orgueil mieux entendu devrait plutôt anéantir, puisqu'ils retracent des fautes ou des malheurs.

1267-74.

Les hostilités que la rivalité du commerce produisait presque perpétuellement entre les républiques de Venise, de Gênes et de Pise, ne leur permettaient pas de secourir les chrétiens d'Orient, cependant eux seuls possédaient cette immense quantité de navires nécessaires pour ces expéditions lointaines; mais lorsque dans tout l'Occident il n'était question que de projets de croisades, ils s'acharnaient à leur mutuelle destruction. En vain Clément IV employait tous ses soins pour rétablir la paix entre ces républiques, il mourut sans parvenir à cette réunion, et comme après sa mort le saint siége vaqua près de trois ans, les cardinaux, gouvernant pendant l'interrègne, eurent encore moins de crédit. Louis IX et Charles d'Anjou ne purent jamais les engager dans la ligue qu'ils formaient contre les musulmans. L'antipathie subsistait entre ces répu-

blicains, elle fit échouer toutes les négociations. On eut beaucoup de peine d'obtenir d'eux une courte suspension d'hostilités durant l'expédition de Louis IX. 1267-74.

Ce prince s'adressa d'abord aux Vénitiens pour se procurer les vaisseaux dont il avait besoin. Ils consentirent à les lui fournir pour une somme convenue; mais ensuite ayant fait réflexion qu'ils s'exposaient, par cette conduite, au ressentiment du soudan d'Égypte, maître de faire saisir dans ses ports les riches marchandises qu'ils y emmagasinaient, ils s'excusèrent d'accomplir le traité. On eut alors recours aux Génois.

Louis IX, entraîné vers sa perte par les idées superstitieuses de son siècle, s'était embarqué au mois de juillet 1270, au port d'Aiguemortes, sur une flotte portant, au rapport des contemporains, soixante mille combattans. On relâcha en Sardaigne, où l'on attendait la flotte du roi de Sicile, forte de quatre-vingts voiles. On se préparait à prendre la route d'Acre, lorsque le roi de France fit cingler ses vaisseaux vers l'ancienne Carthage, sans qu'on pût soupçonner la cause de cette contre-marche.

Quelques-uns pensent que le roi de Sicile, dont Louis IX suivait aveuglément l'impulsion,

1267-74. voulait forcer le roi de Tunis à lui payer un ancien tribut, ou du moins mettre les côtes de son royaume, par une expédition éclatante, à l'abri des pirateries exercées par les Maures dans la Méditerranée. D'autres assurent que Louis IX se flattait de convertir à la religion chrétienne le roi de Tunis et tous ses sujets, par la voie des armes. Il est probable que Louis fut entraîné dans cette fatale démarche par le roi de Sicile, dont la conduite était aussi astucieuse que celle de son frère avait de franchise et de loyauté ; mais il paraît que le roi de Sicile était conduit par d'autres sentimens que ceux de la gloire militaire.

Henri et Frédéric de Castille, brouillés avec leur frère Alphonse le Sage, s'étaient réfugiés à la cour de Tunis. Les Maures, intéressés à fomenter les divisions qui pouvaient naître entre les rois chrétiens d'Espagne, avaient accueilli ces deux princes, ils employèrent les secours que leur avait donnés le roi de Tunis, à former des établissemens en Italie. Henri obtint la dignité de premier sénateur de Rome, dont les Romains avaient dépouillé Charles d'Anjou, et Frédéric se mit à la tête des mécontens de Sicile. La malheureuse issue de la guerre qui coûta la vie à Conradino et au margrave de

Bade, et la liberté à Henri de Castille, força Frédéric d'abandonner à Charles d'Anjou les villes de Sicile, dont il était le maître, pour racheter son frère. Ce fut encore à Tunis qu'il choisit alors un asile, soit pour avoir le temps de se réconcilier avec le roi de Sicile, ou pour se mettre en mesure de favoriser, dans une autre circonstance, les mécontentemens des Siciliens. 1267-74.

Personne ne savoura jamais, plus que Charles d'Anjou, l'affreux plaisir de la vengeance. Ce fut vraisemblablement à cette passion qu'il faut rapporter la guerre, aussi désastreuse qu'impolitique, dans laquelle il entraîna son frère.

Les Français débarquèrent, le 20 juillet, sur les ruines de l'ancienne Carthage. Le roi de Tunis, loin de penser au baptême ou d'offrir un tribut à ses ennemis, menaçait de massacrer tous les chrétiens captifs dans ses états, et se préparait à fondre sur les Français à la tête de cent mille hommes. Il n'eut pas besoin de combattre. On attendait pour commencer le siége de Tunis, le roi de Sicile, qui n'arrivait point. Les chaleurs excessives, les eaux corrompues, et la mauvaise nourriture, produisirent, dans le camp de Louis IX, des maladies pestilentielles; plus de la moitié de l'armée en fut détruite en

1267-74. moins d'un mois. Louis IX perd un de ses enfans, un autre est dangereusement malade, il se sent frappé lui-même de la contagion, et meurt, à l'âge de cinquante-cinq ans, avec de grands sentimens de religion, à ce qu'on dit; mais pourquoi n'ajoute-t-on pas qu'il dut sentir le regret le plus vif d'avoir sacrifié sans intérêt, comme sans motif, l'élite des forces de son royaume.

La flotte du roi de Sicile paraissait alors sur la côte. En même temps le prince Edouard, fils du roi d'Angleterre, s'avançait avec quelques vaisseaux; mais ne voulant pas rompre avec le roi de Tunis, dont les sujets auraient pu troubler le commerce britannique dans la Méditerranée, il tourna ses voiles vers l'île de Chypre. Philippe le Hardi, proclamé roi des Français dans le camp, se hâta de faire la paix avec les Maures, et de ramener les débris de l'armée dans les ports d'Europe.

Edouard, privé du secours de ses alliés, ne se croyait pas dispensé du vœu par lui fait de combattre les musulmans de la Palestine. Ses troupes furent renforcées d'un corps de Pisans et de quelques croisés allemands et italiens. Les chrétiens ne possédaient alors, dans la Syrie, que la seule ville d'Acre. Le roi de Chypre,

Hugues de Lusignan, qui portait le vain titre de roi de Jérusalem, venait d'arriver. L'armée chrétienne, réunie sous les murs d'Acre, loin d'être en état de tenter des conquêtes, pouvait à peine se défendre contre le sultan d'Egypte, Bundokdar, maître de tous les environs. La mort du roi d'Angleterre, Henri III, força bientôt Edouard d'abandonner la Syrie. Les affaires des chrétiens de la Palestine furent entièrement désespérées. La ville d'Acre fut prise d'assaut en 1291, par les mamelloucks, qui la détruisirent entièrement. Il ne resta, quelques années après, aucunes traces des immenses émigrations des occidentaux. 1267-74.

CHAPITRE XX.

Grégoire X succède à Clément IV. — Concile de Lyon. — Rodolphe de Habsbourg, roi d'Allemagne.

Le pape Clément IV était mort à Viterbe, au mois de novembre 1268. La division entre les cardinaux fit vaquer pendant près de trois ans le siége de Rome. Les rois de France et de Sicile, de retour de leur expédition d'Afrique,

——— s'étaient rendus à Viterbe pour hâter la déter-
1267-74. mination des cardinaux. Ils choisirent enfin Grégoire x.

Philippe le Hardi revint en France par la route de Lombardie, conduisant avec lui les os de Louis ix. Les peuples accouraient de toute part, dit Muratori, pour témoigner leur vénération pour le roi défunt, regardé comme un saint. Il fut canonisé vingt-sept ans après sa mort, par Boniface viii.

Grégoire x était en Syrie avec Edouard d'Angleterre, lorsqu'il reçut la nouvelle de son élection au pontificat. Il devait son élévation aux éclatantes divisions qui agitaient le conclave. Tous les cardinaux se disputaient la papauté avec acharnement, et plutôt que de la céder à l'un d'entr'eux, ils cherchèrent au dehors un bon vieillard, entre les mains duquel cette dignité fût comme en dépôt pendant qu'ils s'accorderaient sur le choix de son successeur. Le cardinal Saint-Bonaventure, chargé par compromis de chercher un sujet convenable, se décida en faveur de Thibaud, archidiacre de de Liége, dont l'âge et les infirmités annonçaient la mort prochaine, et qui s'était fait une grande réputation par l'enthousiasme avec lequel, depuis la première expédition de saint

Louis, on le voyait se porter rapidement d'Europe en Asie, et d'Asie en Europe, employant, avec la bruyante éloquence qui plaît au peuple, toutes les armes de la religion, à augmenter le nombre des imprudens se dévouant à une mort presque certaine, dans l'espérance imaginaire de faire des conquêtes dans la Palestine. Presque tous les royaumes européens avaient été le théâtre du zèle apostolique de l'archidiacre Thibaud. Son exaltation fut le sujet de la joie universelle. Les chrétiens de Syrie se flattaient sur-tout qu'ils détermineraient les puissances de l'Occident à se réunir dans un effort combiné, capable d'humilier les musulmans qui menaçaient d'envahir toutes les provinces de l'Asie mineure jusqu'aux portes de Constantinople. 1267-74.

Michel Paléologue régnait dans cette capitale, il partageait les mêmes espérances. Il offrait même d'éteindre le schisme subsistant depuis plusieurs siècles entre les deux églises grecque et latine, et de reconnaître la juridiction du siége de Rome sur tous les patriarches, pourvu que les Latins voulussent concourir à l'affermissement de l'empire grec : ce fut le sujet du second concile de Lyon, célébré en 1274.

1267-74. Grégoire x, qui faisait son séjour dans Orviette, quitta cette ville au mois de juin 1273, et passa par Florence, par Reggio, par Milan, et ouvrit le concile à Lyon, le 7 mai 1274.

Les Allemands, lassés de la longue anarchie qui dévorait leur patrie, avaient élu en 1273, roi d'Allemagne, Rodolphe, comte de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche; cependant Alphonse le Sage, roi de Castille, conservait de nombreux partisans en Germanie; ils prétendaient que ce prince n'ayant pas été déposé, il n'était pas légal de lui donner un successeur sans son consentement. Cette grande cause fut portée devant le concile de Lyon, nouvelle preuve que dans ce siècle, le droit que s'attribuaient les papes de juger les rois, n'était pas regardé comme une chimère. Le pape prononça en faveur de Rodolphe, qui promettait de lui abandonner l'héritage de Mathilde, objet éternel de l'ambition des pontifes romains; mais bientôt après il excommunia ce prince, lorsqu'affermi sur le trône de Germanie, il négligea de remplir ses promesses, et même de venir en Italie pour recevoir la couronne impériale.

Grégoire x qui se souvenait de l'extrême longueur du conclave dans lequel il avait été

élu pape, fit rendre une ordonnance connue sous le nom de *Constitution du Conclave*. Elle portait en substance, qu'après la mort du pape les cardinaux s'assembleraient dans la maison qu'il habitait, n'ayant chacun qu'un seul domestique, qu'ils logeraient dans une même salle sans être séparés les uns des autres par aucune muraille, mais seulement par des cloisons de bois, et qu'ils ne sortiraient de cette habitation qu'après l'élection d'un nouveau pontife. La nourriture nécessaire à chaque cardinal, devait être servie par une petite fenêtre pratiquée à cet effet. Il était réglé que, si trois jours après l'entrée des cardinaux au conclave, l'élection du nouveau pape n'était pas faite, il ne serait fourni, les cinq jours suivans, aux cardinaux qu'un seul plat à dîner et à souper, et que, passé ces cinq jours on ne leur servirait que du pain, du vin et de l'eau. 1267-74.

Cette ordonnance, qui fut peu respectée dans la suite, ne trouva pas de contradicteurs dans le concile; mais lorsque le pape voulut parler d'une nouvelle croisade, il dut s'apercevoir que l'Europe était enfin guérie de cette étrange maladie politique; quelques pays où les peuples étaient plus superstitieux, restaient entièrement déserts. Le sire de Joinville

1267-74. rapporte, dans ses Mémoires, qu'il ne put suivre Louis IX dans sa seconde expédition, parce que la première avait appauvri et dépeuplé sa terre.

CHAPITRE XXI.

Grégoire X revient en Italie; il meurt. — Puissance de Charles d'Anjou en Italie.

1275-82. Après la clôture du concile, Grégoire revint en Italie par la route de l'Helvétie. Il eut une conférence à Lausanne, au mois d'octobre 1275, avec Rodolphe de Habsbourg. Il fut convenu que ce prince passerait l'année suivante en Italie, pour recevoir dans Rome la couronne impériale. Le roi d'Allemagne, agissant d'avance en empereur et en roi d'Italie, accordait, par un diplome, à l'église romaine tous les états de la comtesse Mathilde; il y était fait une mention expresse de la Romagne et de l'exarchat de Ravenne; mais par une contradiction frappante, l'acte de donation portait que l'empire n'en devait recevoir aucun démembrement, *sine demembratione imperii*. Le pape vint à Milan, passa quelques jours à

Plaisance sa patrie, et fixa sa résidence dans la petite ville d'Arrezzo dans les Apennins. Il y mourut le 10 janvier 1276. 1275-82.

Les embarras éprouvés par Rodolphe de Habsbourg en Allemagne, ne lui permettaient pas de faire valoir les droits qu'il pouvait avoir sur l'Italie. Charles d'Anjou dominait dans la péninsule, autant par la finesse de sa politique que par la force de ses armes. Reconnu, sans contradiction, pour roi des Deux-Siciles depuis le désastre du malheureux Conradino, il avait dépouillé Henri de Castille de sa dignité de premier sénateur de Rome, et s'en était fait revêtir; il tenait du pape le titre de vicaire impérial en Toscane, ce qui lui procura la seigneurie de Florence.

En qualité de chef des guelphes, il avait une grande influence sur les villes libres de la Lombardie; quelques-unes même l'avaient choisi pour leur magistrat suprême. Cependant cette grande prospérité n'était pas établie sur des fondemens absolument solides. D'un côté, les gibelins auxquels ce prince, favorisé par la cour pontificale, faisait la guerre avec acharnement, froissés entre les armes temporelles des Français et les armes spirituelles des pontifes romains, étaient devenus presque invi-

sibles sans être pour cela détruits. Se renfermant
1275-82. dans un prudent silence, ils attendaient une occasion d'éclater; l'explosion devait avoir d'autant plus de violence, que leur haine avait été plus long-temps concentrée.

Les guelphes qui n'avaient favorisé les entreprises de Charles d'Anjou que pour se soustraire au joug de la maison d'Autriche, s'apercevaient enfin qu'ils n'avaient fait que changer de maître. Quelques villes de Lombardie témoignaient déja leur mécontentement. La chronique de Plaisance rapporte que les habitans de Milan, de Come, de Verseil, de Novare, d'Alexandrie, de Tortonne, de Turin, de Bergame, de Bologne, déclarèrent aux ambassadeurs de Charles, dans une diète générale de la Lombardie, qu'elles voulaient bien être les amies du roi de Sicile, mais non ses sujettes. Une partie de la Toscane refusait obstinément de reconnaître l'autorité de ce prince. Les Romains, subjugués par la faction des nobles, alors, contre son ordinaire, attachée à la cour pontificale, continuaient d'élire chaque année Charles d'Anjou pour leur premier magistrat; mais la complication d'intrigues qu'on fut obligé de renouveler dans les comices, annonçait assez que la masse du peuple n'approuvait

prouvait pas un gouvernement qui dégénérait en monarchie. 1275-82

Enfin la politique des papes se trouvait en défaut : le but constant de toutes leurs actions, depuis l'extinction de la maison de Charlemagne, était d'unir à leur siége la souveraineté de Rome et des provinces voisines de cette capitale. Le véritable secret de cette cour consistait dans l'art de prévenir de longue main, ou d'écarter tous les obstacles opposés à ces résultats : de là, les excommunications prodiguées aux princes de la maison de Souabe, qui voulant établir en Italie le noyau de leur puissance, cherchaient à réunir vers un centre commun toutes les souverainetés répandues dans cette presqu'île.

Par la réussite de ce projet, Rome fût redevenue la capitale de l'empire romain, les républiques particulières n'auraient pas perdu leurs priviléges, le corps Germanique n'avait-il pas des républiques dans son sein? L'Italie, favorisée par la nature du climat le plus heureux et du sol le plus fécond, couverte des seules belles villes qui fussent alors en Europe, habitée par le peuple le plus industrieux; l'Italie, seul pays d'Occident où l'on connût alors les agrémens de la société, où l'on cul-

1275-82. tivât les arts de la Grèce, dans une langue devenue harmonieuse sous la plume du *Dante*; l'Italie, défendue par les Alpes et par la mer, serait devenue la puissance prépondérante de l'Europe; mais les ambitieux projets des pontifes romains s'en allaient en fumée. Les papes eussent été réduits aux seules fonctions d'évêques. Dès-lors, la perte de la maison de Souabe fut résolue dans le conseil pontifical; elle fut poursuivie avec l'acharnement le plus opiniâtre.

On appela Charles d'Anjou en Italie. L'anarchie de l'Allemagne paralysait entièrement la puissance impériale à Rome. Les papes, en qualité de chefs de la faction guelphe, jouissaient du crédit le plus étendu. Ils avaient de hautes prétentions, fondées sur des diplomes, il ne fallait qu'une occasion favorable pour les faire valoir. On devait présumer que Charles d'Anjou, qui n'avait pas sur les Deux-Siciles des droits mieux fondés que ceux des papes sur le duché de Rome, les favoriserait. Un usurpateur donne ordinairement les mains à un autre usurpateur. Les choses prirent une autre tournure. L'ambition de Charles égalait celle des papes; il n'avait garde de céder à d'autres des avantages qu'il se flattait de con-

server pour sa famille. Succédant à la maison de Souabe, il en avait adopté la politique. 1275-82. Donnant au pontife romain les marques extérieures du respect le plus profond, il ne lui laissait cependant aucun pouvoir temporel.

Clément IV était trop clair-voyant pour se tromper sur les projets d'un prince qu'il n'avait attiré dans Rome, à ce qu'il disait lui-même, que pour être le champion du saint-siége; mais il était enlacé dans ses propres filets. Grégoire X, plus pieux que politique, ne s'occupa guère, pendant son règne, que des affaires spirituelles de l'église. Innocent V, Pierre de Tarentaise, évêque d'Ostie, ne siégea que cinq mois. Adrien V, le cardinal Ottoboni de Fiesque, élu le 10 juillet 1276, mourut quelques jours après, sans avoir été sacré. Vice Dominus, élu à Viterbe le 5 septembre, mourut le lendemain, et n'est pas compté parmi les papes. Jean XXI, Pierre Julien, évêque de Tusculum, ne tint le siége que pendant huit mois. Il fut accablé sous les ruines d'un corps-de-logis qu'il avait fait ajouter au palais habité par les papes dans Viterbe. Enfin, Jean Gaëtano des Ursins, monta sur le trône papal en 1277, sous le nom de *Nicolas III*. Ce pape était Romain. Ses liaisons avec les prin-

cipales familles de cette capitale augmentaient
1275-82. son pouvoir.

Il osa priver le roi des Deux-Siciles de la dignité de vicaire impérial en Toscane. Les Romains, encouragés par cet acte de fermeté, déclarent, dans une assemblée générale, que la première magistrature de Rome ne pourrait être exercée désormais par un prince souverain. Redoutant la vengeance du roi des Deux-Siciles, que ce décret regardait uniquement, ils crurent que le meilleur moyen de s'y soustraire était de choisir pour premier sénateur le pape lui-même. Nicolas III, parvenu à cette dignité en 1278, la fit remplir par Urse des Ursins son neveu.

La puissance du roi des Deux-Siciles, sapée au dehors par un mécontentement général qu'avait fait naître sa conduite ambitieuse et tyrannique, paraissait affermie au dedans par les mains de la victoire. La disposition des esprits annonçait les plus violens orages ; mais une armée française, répandue dans le plat pays et dans toutes les forteresses, répondait de la fidélité des habitans désarmés. On a vu comment les plus riches particuliers des Deux-Siciles, accusés d'avoir favorisé Conradino, s'étaient exilés de leur patrie, abandonnant leurs

possessions à la voracité des capitaines de Charles. Cette émigration, qui avait fait passer les principales terres dans les mains des Français, ne satisfaisait pas leurs desirs, qui semblaient devenir plus insatiables à mesure qu'ils étaient remplis. 1275-82.

Les gouverneurs établis par Charles, dans les provinces et dans les villes, écrasaient les Siciliens par leurs exactions. Les impôts étaient arbitraires et les soldats enlevaient de force ce qui restait aux cultivateurs lorsqu'ils avaient payé les impôts. On ne laissait pas même aux pères de famille la liberté de marier leurs filles à leur gré; il leur fallait l'agrément du gouverneur dans les villes, du seigneur dans les campagnes, et tous les riches partis étaient adjugés aux Provençaux. Quelques auteurs italiens assurent même que les nobles châtelains, transférant en Italie une coutume abominable qui s'éteignait en France, se faisaient amener les nouvelles mariées et s'arrogeaient l'infame droit de *prélibation*. Grégoire x avait chargé deux évêques de faire entrevoir à Charles les suites qui pouvaient résulter de ces désordres. On assure que ce pontife dit publiquement que si Charles n'y prenait garde, la conduite de ses

officiers amènerait quelque révolution à laquelle
1275-82. il ne s'attendait pas.

Nicolas III renouvela les bons offices de ses prédécesseurs en faveur des Siciliens. Quelques auteurs pensent qu'il faut attribuer au peu d'égards témoigné par la cour de Naples pour les insinuations pontificales, les liaisons de ce pontife avec Rodolphe de Habsbourg. Ce monarque, occupé des guerres d'Allemagne et de Hongrie, avec lesquelles aucun intérêt n'entrait en compensation, ne pouvait remplir la promesse qu'il avait faite à Grégoire X de venir recevoir la couronne impériale à Rome. Nicolas, auquel sans doute il était fort indifférent que Rodolphe se rendît en Italie, voulant néanmoins tirer parti de la promesse qu'il en avait faite, le menaça d'excommunication; le roi des Romains, pour éviter cette sentence, céda la Romagne au pape; il en investit sur-le-champ Berthold des Ursins son frère.

1275-82.

CHAPITRE XXII.

Massacre des Français en Italie, ou Vêpres Siciliennes.

JEAN Villani assure que le pape Nicolas III fut le principal moteur de la sanglante révolution qui enleva la Sicile à Charles d'Anjou. Il est vrai que ce pontife mourut deux ans avant les vêpres siciliennes : mais, selon l'expression ingénieuse d'un poëte italien, quoique l'archer soit renversé, le trait ne laisse pas de voler et d'atteindre le but.

Au surplus, la perte des deux dignités de premier sénateur de Rome et de vicaire impérial en Toscane, avait inspiré au roi des Deux-Siciles quelques sentimens de modération. Il fit expédier un ordre pour la recherche et la punition des coupables. La mort de Nicolas III rendit bientôt cet ordre illusoire.

Ce pontife, auquel les historiens d'Italie donnent le titre satirique de patriarche du népotisme, avait élevé, par différentes voies, tous ses parens aux dignités ecclésiastiques et civiles. Son frère était comte de la Romagne,

——— un de ses neveux était cardinal, deux autres
1275-82. possédaient les dignités de premier sénateur de Rome et de podesta de Viterbe. Il avait à peine fermé les yeux que ses parens furent chassés de toutes les places possédées par eux. Le roi de Sicile eut le crédit de faire nommer pape le cardinal Simon de Brie, un de ses protégés, qui prit le nom de Martin IV. Alors il se crut en état de ne plus garder de mesures. Les malheureux Siciliens, vexés de toutes les manières, étaient réduits au désespoir. Ils se vengèrent des Français avec une férocité effrayante et donnèrent à la postérité un exemple inconnu jusqu'alors dans les annales du monde, de ce que peut la fureur d'un peuple excessivement outragé, contre le farouche vainqueur qui abuse des droits de la victoire.

Quelques-uns pensent que l'affreuse boucheries des vêpres siciliennes fut le résultat de la politique de Nicolas III; d'autres attribuent cette catastrophe au roi d'Aragon, qui en recueillit le fruit; des troisièmes en donnent pour auteur un baron sicilien, nommé Jean de Procida. Il est probable que cette sanglante tragédie ne fut pas combinée, et qu'il n'y eut de conjurés que les déportemens des Français et le désespoir des Siciliens. Ceux qui ont étudié

l'esprit du peuple, savent qu'il est incapable de ces profondes combinaisons, dans lesquelles les despotes et leurs satellites savent envelopper leurs noirs projets de vengeance. Le peuple supporte souvent pendant très-long-temps les exactions les plus multipliées : quelques murmures sont les interprètes de ses sentimens, et ceux qui s'abreuvent de ses larmes, tiennent pour insensibilité son inaltérable patience; mais lorsque cette patience a trouvé son terme, il ne faut qu'un excès particulier, souvent moindre que ceux qu'il avait endurés jusqu'alors pour déterminer son insurrection. L'éclair n'est pas plus prompt, la foudre n'est pas plus terrible; les longs souvenirs de ses peines lui tiennent lieu de politique. A peine l'ébranlement est commencé qu'il se communique à de grandes distances avec la rapidité de l'étincelle électrique. L'histoire fournit un grand nombre d'exemples de cette vérité morale. Quelques-uns de ces exemples ont été donnés dans ce siècle, et sous nos yeux. 1275-82.

Le mardi de Pâques, 30 mars 1282, les habitans de Palerme sortaient en foule de la ville, pour entendre les vêpres dans une église située à un demi-mille des murs. Les soldats de garde, sous prétexte d'examiner si les bour-

1275-82. geois ne cachaient pas des armes, se permettaient d'insulter les femmes de la manière la plus outrageuse; joignant le cynisme au mépris, quelques-unes d'elles furent entraînées au corps-de-garde. Un brutal veut violer la fille d'un Palermitain, nommé Roger de Maître Ange; aux cris qu'elle jetait en se défendant, son père et son frère accourent à son secours; le peuple s'arme de stilets, de pierres, de bâtons, la garde est massacrée.

Dans un instant le cri *meurent les Français* se fait entendre de toute part. Tous ceux de cette nation sont égorgés dans les rues, dans les places, dans les maisons; on n'excepte ni l'âge ni le sexe. On dit qu'on éventrait les femmes siciliennes soupçonnées d'être enceintes du fait d'un Français, pour livrer à la mort les enfans à demi-formés. La rage qui animait les Palermitains passe rapidement dans l'âme de tous les habitans de la Sicile. Huit mille Français périrent dans la seule ville de Catane, et dans l'espace de cinq jours, il ne resta pas un seul individu de cette nation dans l'île, à l'exception d'un baron provençal, nommé Guillaume des Porcellets, gouverneur d'une petite place, reconnu généralement pour n'avoir jamais partagé les crimes de ses compatriotes.

Son nom doit passer à la postérité comme un monument honorable du triomphe de la vertu et de son irrésistible empire sur tous les cœurs. Les Siciliens lui donnèrent un vaisseau pour sortir de l'île avec sa famille, et le prix de ses biens qu'il lui fut permis de vendre. 1275-82.

CHAPITRE XXIII.

Le roi d'Aragon, Pierre, devient roi de Sicile. — Mort de Charles d'Anjou.

Charles d'Anjou résidait à Orviette, auprès du pape, pour s'instruire, à ce qu'il disait lui-même, dans l'art de gouverner le monde, lorsque les Siciliens lui donnaient cette foudroyante leçon: d'autant plus furieux qu'il présumait davantage de ses talens politiques, il jura que la vengeance tirée par lui effrayerait les races futures; mais tandis que son courroux s'exhalait en vaines menaces contre des hommes qui n'étaient plus ses sujets, les vents poussaient dans les ports de la Sicile le roi d'Aragon qui devait lui enlever cette île.

Ce monarque avait épousé Constance, fille

de Manfredo. Cette princesse était l'unique
1275-82. rejeton de la maison de Souabe. Son époux avait cependant un droit encore plus sacré au trône de Sicile, s'il est vrai, comme l'assurent la plupart des contemporains, que Conradino, sur l'échafaud, le déclara son héritier pourvu qu'il fût son vengeur.

1282-85. Pedro, couronné dans Palerme, au mois d'août suivant, aux acclamations générales des Siciliens, fit chérir sa domination, en rendant aux communes les priviléges que Charles d'Anjou avait supprimés, et en abolissant tous les impôts établis depuis la mort de Manfredo. En vain aux forces considérables que Charles fit venir de France, le pape ajouta les armes spirituelles, en excommuniant tous ceux qui reconnaissaient Pedro d'Aragon en qualité de roi de Sicile, et en donnant, par une bulle, le royaume d'Aragon à Charles, comte de Valois, frère du roi de France, Philippe le Bel. Il paraît que dans ce siècle, l'Italie était de tous les pays de l'Europe celui où les foudres pontificales imprimaient le moins de respect, parce que les peuples, plus voisins du volcan, en appréciaient mieux la vaine explosion. Des légats envoyés en Sicile pour allumer les torches du fanatisme, furent chassés

honteusement, et le roi de France s'étant mis en devoir de s'emparer de l'Aragon, en vertu d'une bulle que dans d'autres temps il eût rejetée avec mépris, Pédro, de retour en Espagne, après avoir fait reconnaître pour son successeur en Sicile son second fils, Jacques, sous la tutelle de sa mère Constance, força les Français à la retraite. 1282-85.

Non-seulement Charles d'Anjou ne conquit pas la Sicile, mais les Siciliens, maîtres de la mer, sous le commandement de Roger de Doria, le plus grand marin de son temps, s'emparèrent d'une partie des villes maritimes de Calabre, et battirent en plusieurs rencontres les escadres françaises. Dans un de ces combats, le prince de Salerne, héritier présomptif du royaume de Naples, tomba dans les mains du roi Pedro d'Aragon. Toute l'Europe s'attendait que le sang de Conradino allait être vengé sur le fils de celui qui l'avait répandu sous la hache du bourreau. Charles d'Anjou, jugeant des autres par ce qu'il aurait fait lui-même en semblable circonstance, regardait ce malheur comme inévitable, et feignait de s'en consoler. Le jeune prince trouva dans Palerme une protectrice sur laquelle il ne devait pas compter. La reine Constance employa l'ascendant qu'elle

avait en Sicile, à calmer l'esprit du peuple de-
1282-85. mandant à grands cris la mort du prisonnier.

Les guelphes prétendirent que la politique avait autant de part que l'humanité aux sentimens généreux montrés par la reine de Sicile; mais cette politique dont ils parlent, n'avait pas arrêté Charles d'Anjou lorsqu'il fit périr Conradino, au même âge où se trouvait alors le duc de Salerne, prisonnier en Sicile dans une circonstance absolument semblable. Les deux princes, à peine dans leur adolescence, étaient coupables l'un et l'autre du crime d'avoir été pris les armes à la main, lorsqu'ils travaillaient à rentrer dans les états possédés par leurs pères. La sentence qui avait fait tomber la tête du premier, condamnait le second; la seule dissemblance de leur sort ne pouvait venir que de la différence entre le caractère de Charles d'Anjou et celui de la reine Constance. Pourquoi prêter aux belles actions des motifs qui les affaiblissent? L'étude de l'histoire serait trop rebutante, si ses fastes ne nous transmettaient quelques exemples de grandeur d'ame pour balancer les maux que les hommes ont versé sur les hommes.

Charles d'Anjou, rongé de chagrins, mourut en 1285, sans avoir obtenu la liberté de son

fils, ni chassé les Siciliens de la Calabre, quoi- 1282-85.
qu'il fût à la tête de dix mille chevaliers français et de quarante mille fantassins. Plusieurs contemporains assurent même que le désespoir l'avait conduit à terminer sa vie par un suicide.

Edouard, roi d'Angleterre, engagea la cour de Sicile à rendre la liberté au prince de Salerne, devenu roi de Naples, et connu dans l'histoire sous le nom de *Charles le Boiteux*. Ce fut à condition qu'il renoncerait solemnellement à ses prétentions sur la Sicile. Le nouveau roi promit tout ce qu'on voulut, et se fit ensuite relever de ses sermens par le pape. Ainsi, dans les siècles d'ignorance, on se servait de la religion pour autoriser le parjure. Au surplus, le royaume des Deux-Siciles resta divisé, la maison d'Aragon se maintint en possession de l'île. Cette scission fut l'origine des guerres si souvent renouvelées que se firent dans la suite les Français et les Espagnols dans les plaines de l'Italie.

Il est peu de princes que les historiens peignent avec plus d'uniformité que Charles 1er, roi des Deux-Siciles, appelé dans la suite *Charles le Vieux*. Tous conviennent de sa bravoure et de son habileté dans la guerre. Il se montrait sobre, vigilant, et aussi chaste que les Français

1282-85. de sa suite l'étaient peu : implacable dans ses vengeances, jamais il ne pardonna à un ennemi. Agité sans relâche des fureurs de conquêtes, il fermait les yeux sur les excès de ses troupes, qu'il regardait comme le soutien de sa puissance, et se permettait toutes sortes de moyens pour réussir dans ses entreprises.

Avec ce caractère, il devint le père de ses soldats et le fléau de ses sujets : sa vie fut perpétuellement troublée. Il dut se reprocher en mourant, d'avoir été lui-même la cause de l'affreuse catastrophe dans laquelle on assure que vingt-huit mille Français furent égorgés.

CHAPITRE

1286-1300.

CHAPITRE XXIV.

Mort de Pedro d'Aragon. — Jacques et Frédéric parviennent successivement à la Couronne de Sicile. — Mort de Martin IV. — Boniface VIII lui succède.

PEDRO d'ARAGON était mort en Espagne, la même année que Charles d'Anjou achevait sa vie à Foggia. Il laissait trois fils, Alphonse, auquel il avait destiné la couronne d'Aragon, Jacques, qu'il avait laissé à Palerme avec la reine Constance, et Frédéric. Jacques fut couronné à Palerme le 14 janvier 1286 : la mort de son frère Alphonse l'appela bientôt au trône d'Aragon. Cette circonstance favorisait les espérances que le nouveau roi de Naples avait de rentrer dans la Sicile. Ce fut l'objet d'une négociation dont la cour romaine fut chargée. On convint que Charles de Valois abandonnerait ses prétentions sur l'Aragon qu'il tenait d'une bulle du pape; qu'une autre bulle du pape investirait le roi Jacques d'Aragon de la Sardaigne et de la Corse. A ces conditions, Jacques renonçait à la Sicile; mais on n'avait pas consulté les

Siciliens. A peine ils avaient connaissance de
1282-85 ce traité, que, s'en étant assurés de la bouche même du roi Jacques, ils élurent pour leur roi, Frédéric d'Aragon, qui se maintint sur le trône et le transmit à sa postérité.

1286-1300. Le pontife qui s'intéressait si vivement à Charles le Boiteux, était Benoît Gaëtani, connu sous le nom de Boniface VIII. Martin IV était mort en 1285, il avait eu pour successeur Honorius IV, qui tint le siége deux ans. Les cardinaux, après dix mois d'intrigues, nommèrent le cordelier Jérôme; il prit le nom de Nicolas IV, et régna environ trois ans. La papauté fut vacante pendant vingt-sept mois. Les cardinaux, ennuyés enfin de la vie menée par eux dans le conclave à Perouse, jetèrent les yeux sur l'hermite Pierre le Mouron, qui vivait dans une obscure retraite auprès de Salmone. Jamais choix ne surprit davantage. Ce pontife, qui fut appelé Célestin V, avec les intentions les plus pures et les plus droites, n'avait aucun talent nécessaire pour porter le fardeau du pontificat. Les cardinaux ne tardèrent pas à se repentir du bizarre choix qu'ils avaient fait. Benoît Gaëtáni avait toute la confiance du nouveau pontife. On assure que ses confrères lui promirent le pontificat, s'il pouvait parvenir à

déterminer Célestin à se démettre de cette dignité. La chose n'était pas difficile. Ce pape, dont la simplicité était extrême, accablé sous le faix des affaires dont il n'avait pas la moindre teinture, convint bientôt lui-même de son impéritie. Il abdiqua la papauté quelques mois après son élection, et eut pour successeur celui qui l'avait décidé à rentrer dans la vie privée. 1286-1300.

On a dit de Boniface VIII, qu'il entra dans le pontificat en renard, qu'il y vécut en lion, et qu'il mourut en chien. Son prédécesseur, après avoir repris ses habits d'hermite, se retirait tranquillement à pied dans son ancienne solitude, lorsqu'il le fit arrêter et conduire au château de Fumone, où il finit sa vie après seize mois de captivité. Ce début annonçait le caractère du nouveau pontife. Presque tous les historiens, qui se copient les uns les autres, l'ont comparé à celui du célèbre Hildebrand. Boniface VIII n'en eut que l'inflexible opiniâtreté, qui s'allie parfaitement avec la faiblesse des organes d'un vieillard.

Boniface VIII était âgé de soixante-dix-sept ans, lorsqu'il fut placé sur le siége de Rome. Il est incontestable qu'à cette époque de la vie humaine, l'homme est incapable des grandes conceptions. De toutes les passions qui font le

1286-1300. bonheur ou le malheur de la vie, il ne reste au vieillard que celle de l'avarice ou d'une folle ambition ; ce sont en effet celles qui caractérisèrent ce pontife.

Quel jugement porter d'un homme dont l'éclat de sa nouvelle dignité avait si parfaitement démonté la tête, qu'il se croyait sérieusement le successeur des anciens empereurs romains ? Cette idée, digne de *Don Quichotte*, fut la clef de toutes les actions de sa vie pontificale.

A la cérémonie de sa consécration, il se servit d'une couronne qu'on disait être celle que Constantin avait donnée au pape Silvestre en le créant empereur d'Occident. Au banquet solemnel qui suivit son couronnement, il eut la vanité de se faire servir à table par deux rois ayant leur couronne sur la tête. Charles le Boiteux, roi de Naples, et son fils Charles Martel, qui portait le titre de roi de Hongrie, se prêtèrent à jouer cette humiliante comédie. A peine consacré, il ordonnait aux princes allemands de déposer leur roi, qui prenait le titre de roi des Romains sans son consentement.

Rodolphe de Habsbourg venait de mourir après avoir négligé le peu d'autorité que ses prédécesseurs conservaient en Italie. Adolphe

de Nassau, qui lui succéda, régna peu d'an- 1286-1300.
nées. Les électeurs donnèrent la couronne à Albert d'Autriche, fils de Rodolphe de Habsbourg.

Ce prince ayant envoyé au pape des ambassadeurs pour concerter avec lui les mesures relatives à son couronnement à Rome, ils trouvèrent le pontife, au rapport de Benventuro d'Imola, dans sa *Petite Chronique* et dans ses *Commentaires sur le Dante*, assis sur un trône, la couronne en tête, l'épée au côté, qui dit aux envoyés de la cour de Germanie : Je suis le seul césar, je suis le seul empereur ; j'excommunierai quiconque prendra un titre qui n'appartient qu'à moi et à mon siége.

En 1300, Boniface accorda, par une bulle, les indulgences de la croisade à tous ceux qui, pendant cette année et toutes les centièmes années suivantes, visiteraient les églises de Rome, appelées *patriarcales*. Baillet, dont nous avons une excellente histoire des démêlés de Philippe le Bel avec ce pontife, rapporte que le premier jour de cette cérémonie religieuse, à laquelle fut donné dans la suite le nom de *jubilé*, Boniface, en habits pontificaux, donna la bénédiction au peuple,

1286-1300. à la manière accoutumée ; mais que le lendemain il parut en public, revêtu des ornemens impériaux, faisant porter devant lui un globe, un sceptre et une épée, qu'il continua à se montrer ainsi alternativement pendant toute l'année.

On assure que les indulgences du jubilé conduisirent à Rome deux cent mille pélerins ; il se peut que le pontife, témoin de l'immense numéraire que ce grand concours d'étrangers faisait circuler dans Rome, et de l'ivresse publique occasionnée par ces richesses que le pape semblait avoir créées, connaissant d'ailleurs le goût du vulgaire pour tout ce qui frappe fortement l'imagination, se flattait qu'au milieu de la publique alégresse, les Romains, à la vue de ces ornemens impériaux, pourraient bien proclamer empereur celui qui les portait, comme autrefois ils proclamèrent Charlemagne. Au surplus, le peuple de Rome ne fut point pris à ce piége, et ce pontife fut obligé, comme ses prédécesseurs, de fixer sa résidence hors de cette capitale. Il n'en resta pas moins convaincu qu'il était le supérieur des rois : ainsi *Don Quichotte* ayant pris une fois des hôtelleries pour des châteaux, et des moulins pour des géans, agit toujours en conséquence.

Digitized by Google

Ce pontife distribua autant de couronnes que presque tous ses prédécesseurs ensemble. Il donna la Sicile au roi de Naples; la Sardaigne et la Corse au roi d'Aragon ; la Hongrie au duc de Calabre, Charles Martel; l'Écosse au roi d'Angleterre, Édouard; l'empire de Constantinople au comte de Valois, frère de Philippe le Bel; enfin la France à Albert d'Autriche, roi de Germanie. Il disait à Pierre Flotte, que Philippe le Bel avait envoyé auprès de lui : Je suis le supérieur du roi de France. — Je le veux bien, répondait l'ambassadeur; mais la puissance du roi de France est réelle, au lieu que la vôtre ne consiste que dans des paroles. 1286-1300.

Toutes ces chimériques concessions n'auraient point tiré Boniface de l'obscurité, sans les contestations qu'il eut avec Philippe le Bel; contestations souverainement méprisables en elles-mêmes, et qui dûrent leur importance non au génie du pontife qui les nourrit, mais à des circonstances particulières, et sur-tout à l'esprit du treizième siècle. Enfin, l'issue de cette bruyante contestation fut que Boniface était devenu si complettement fou, que les cardinaux, craignant de sa part les plus ex-

1286-1300. trêmes extravagances, furent contraints de l'enfermer : la fureur et l'exaltation le jetèrent dans les accès de la rage, qui l'emportèrent bientôt.

FIN DU DIXIÈME LIVRE.

1286-1300.

LIVRE ONZIEME.

CHAPITRE PREMIER.

État de l'Italie à la fin du treizième siècle. —Des Républiques de Rome et de Pise.

A LA fin du treizième siècle, on ne connaissait pas en Europe cette balance de pouvoir qui dans la suite arrêta quelques guerres et en occasionna tant d'autres. Le pape et l'empereur ne jouissaient que d'une autorité idéale; ils avaient cependant dans les affaires générales, une influence marquée qu'ils devaient à l'opinion publique. Le premier n'ayant dans Rome que l'autorité spirituelle attachée à l'épiscopat, tenant sa cour tantôt dans Viterbe, tantôt dans Perouse, quelquefois dans Orviette, dans Citta-Castellana, dans Agnani, ou dans d'autres villes, ne se regardait pas moins comme le distributeur des couronnes et le maître des rois. Son droit imaginaire était souvent reconnu par ceux même qui avaient intérêt de le contester, tant les hommes sont aveuglés par leurs passions. Philippe le Bel avait rendu hommage à cette su-

1286-1300. prématie du pape, en favorisant, sur le royaume d'Aragon, les prétentions de Philippe de Valois, qui n'étaient fondées que sur une bulle pontificale, lui qui, dans une autre circonstance, écrivait dans ces termes à Boniface VIII : *Que votre très-grande fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne pour le temporel.*

Le second, qui se regardait comme l'héritier des anciens empereurs romains, voyait dans tous les royaumes de l'Europe des démembremens de l'empire qui devaient y être réincorporés un jour, d'après le principe que les domaines impériaux étaient inaliénables.

Depuis le règne de Frédéric II, les césars germaniques ne possédaient pas une seule ville en Italie; mais pour conserver la chimère de leur pouvoir souverain, ils vendaient le diplome de la liberté aux villes qui en avaient acquis la jouissance par la force de leurs armes, ou par l'habileté de leur politique, et se réservaient secrétement le droit d'annuller ces concessions lorsqu'ils seraient les plus forts.

Les provinces d'Italie sur lesquelles les monarques allemands avaient des prétentions les mieux fondées, étaient la Lombardie qui s'étendait des Alpes pennines, rhétiques, carniques et juliennes à la mer de Gênes. L'héritage de

la comtesse Mathilde, dont la Lombardie formait la principale partie; l'exarchat de Ravenne et le duché de Rome, dont les monarques teutoniques se regardaient comme suzerains lorsqu'ils avaient été couronnés empereurs. Non-seulement ces pays avaient entièrement secoué le joug des Allemands, mais ils n'avaient plus ensemble leurs anciennes liaisons politiques. 1286-1300.

Une partie de la Lombardie était possédée par les comtes de Savoie, par les marquis de Mont-Ferrat et de Modène, et par les républiques de Venise et de Gênes. Les autres peuples d'Italie, des bords de l'Adda aux frontières du royaume de Naples, formaient autant de républiques. Quelques-unes s'associaient ensemble sans égard pour leur ancienne division provinciale, suivant leurs intérêts présens.

Les Romains, désabusés de choisir leurs premiers magistrats parmi les souverains, élisaient, chaque année, une ou deux personnes auxquelles était confiée l'exécution des lois; quelquefois ils donnaient le titre de leur premier sénateur aux papes, pour les engager à faire leur principale résidence dans Rome, où la présence du pontife attirait un grand concours d'étrangers; mais dès que les papes abusaient

1286-1300. de la confiance qui leur était accordée, ce qui ne manquait presque jamais d'arriver, parce que cette cour n'était pas plutôt investie d'un pouvoir quelconque, soit de la part des empereurs ou du peuple, qu'elle s'efforçait de le confondre avec l'autorité spirituelle de sa chaire, le peuple romain nommait d'autres magistrats. Il faisait rentrer le pape dans ses fonctions pontificales.

Toutes les subtilités de la politique ecclésiastique se trouvant en défaut, les papes résolurent d'employer le dernier moyen qui leur restait, pour forcer les Romains à les reconnaître pour leurs monarques; ce fut d'abandonner l'Italie et de fixer leur résidence dans une autre partie de l'Europe. Rome n'étant plus habitée par un peuple de conquérans; Rome, éloignée de la mer, presque sans commerce et sans manufactures, ne se maintenait dans quelque splendeur qu'au moyen des fleuves d'or que le centre de la religion chrétienne attirait dans ses murs. Ces sources fécondes allaient être détournées pour arroser le midi de la France. La translation du siége pontifical dans Avignon, dont je parlerai bientôt, fut le véritable titre de la puissance papale. Rome se dépeuplait entièrement. Les habitans, pour éviter la ruine totale de leur ville, reconnurent enfin les papes pour

leurs souverains, à condition qu'abandonnant les rives du Rhône, ils établiraient leur résidence parmi eux. 1286-1300.

Voltaire en jetant un coup-d'œil philosophique sur les principaux événemens de l'histoire moderne, sans trop se soucier de leurs liaisons historiques, parle du gouvernement de Nicolas Rienzo, comme d'un effort passager de la liberté romaine pendant le séjour de la cour pontificale en Provence : cette assertion est contraire à tous les monumens de l'Histoire d'Italie; ils attestent que chaque année les Romains élisaient leurs suprêmes magistrats; mais les papes profitèrent des changemens que Nicolas Rienso voulut introduire dans la république romaine, pour engager les Romains à se soumettre au siége pontifical.

La république de Pise était parvenue, au treizième siècle, à la plus grande prospérité. Son commerce rivalisait avec celui de Venise et de Gênes. Cette ville fut prise au commencement du seizième siècle par les Florentins; ce fut le terme de sa grandeur. On y comptait alors cent cinquante mille habitans; il n'y en a que quinze mille aujourd'hui.

1286-1300.

CHAPITRE II.

De la République de Gênes.

Les Génois, long-temps en guerre avec les Pisans, qu'ils avaient aidés dans le onzième siècle à conquérir la Sardaigne et la Corse sur les musulmans, voulurent bientôt les chasser de ces établissemens: ce fut l'origine des longues hostilités entre ces deux républiques; elles se battirent sur terre, sur mer, en Italie et sur les côtes du Levant, avec l'acharnement que la haine et la jalousie peuvent imprimer à des rivaux.

Les croisades firent quelque diversion à cette guerre civile. Les Génois contribuèrent à la prise de Jérusalem; les services qu'ils rendirent à Godefroi de Bouillon et à ses successeurs, leur procurèrent des possessions dans la Syrie; elles furent pour eux la source d'un commerce immense.

Après les croisades, Gênes et Pise recommencèrent la guerre avec une nouvelle fureur; les succès furent long-temps balancés entre les deux républiques; mais en 1284, les Pisans

furent entiérement défaits. On date de cette époque la décadence de Pise; elle ne fit qu'augmenter dans la suite. 1286-1300.

Les Génois ne négligeaient aucune occasion de s'agrandir : ils étendirent successivement leur domination, d'un côté, sur le marquisat de Final et une partie du comté de Nice et du Piémont; de l'autre, sur Lorice, Sarzane et Livourne. Ils conquirent quelques îles dans le Levant, et des expéditions heureuses contre les Maures d'Espagne et d'Afrique, leur procurèrent des richesses immenses; mais dès-lors, vers le milieu du douzième siècle, naquirent dans le sein de la république des dissentions domestiques, cent fois plus funestes que les guerres extérieures.

Les familles qui possédaient de vastes domaines, ou qui s'étaient illustrées dans les guerres des croisades, s'arrogèrent la noblesse pour se distinguer des autres citoyens. Bientôt ces nobles voulurent s'emparer exclusivement des principales magistratures. Un des plus funestes effets de ces troubles civils fut d'obliger les Génois à changer sans cesse la forme de leur gouvernement, et de se soumettre plusieurs fois à des monarques étrangers.

La première révolution opérée par les dis-

1286-1300. sentions domestiques de Gênes, fut celle de 1190, où l'on substitua un podesta étranger et annuel aux consuls qui avaient jusqu'alors gouverné l'état. Ces magistrats furent d'abord conservés, on les subordonna seulement au podesta; mais ils disparurent entièrement quelques années après. Les podestas exercèrent la puissance suprême avec un conseil composé des principaux citoyens de la ville. Ces podestas, ou préteurs annuels, subsistèrent soixante et dix ans. Les Génois nommèrent, en 1216, cinq juges étrangers, ayant chacun un quartier de la ville dans son département : ils exerçaient la magistrature suprême sans dépendre l'un de l'autre. Ce gouvernement singulier dura peu; on rétablit les podestas.

La guerre s'était élevée dans le Levant, en 1228, entre les Génois et les Vénitiens, au sujet de quelques intérêts du commerce. Le pape qui avait besoin du secours des deux républiques, appaisa ces différens; mais les causes de la guerre subsistèrent, elle se ralluma bientôt.

Une nouvelle révolution chassa les podestas en 1257. Le peuple, opprimé par les nobles, prit les armes et se donna pour chef, sous le nom de *capitaine du peuple*, Guillaume Boccanegra. Ce capitaine eut un conseil de douze citoyens;

toyens; mais bientôt les nobles, qu'on appelait *gibelins*, s'emparèrent de cette nouvelle dignité; elle fut presque toujours exercée par les Spinola et les Doria. Dans le même temps la guerre entre les Génois et les Vénitiens recommençait. Les Génois reçurent dans Acre plusieurs échecs, ils remportèrent à leur tour des victoires signalées sur les Vénitiens; ils furent obligés d'accepter, en 1299, les conditions de paix que la république de Gênes leur dicta. 1286-1300

Cette longue guerre avait été mêlée de quelques trèves, durant lesquelles les troubles domestiques embrasèrent de nouveau la ville. Les guelphes et les gibelins, alternativement vainqueurs et vaincus, s'emparaient de la place de capitaine du peuple, et bannissaient leurs ennemis.

Le 30 décembre 1295, un combat se donne dans Gênes entre l'une et l'autre faction. Les gibelins étaient dirigés par les Doria et les Spinola; les guelphes se battaient sous la conduite des Grimaldi et des Fiesques. Les deux partis voulaient s'emparer du palais public et des endroits fortifiés de la ville. Un grand nombre de maisons sont livrées aux flammes, le feu consuma jusqu'au toit de la cathédrale, parce que les Grimaldi s'étaient retranchés dans la tour

de cette église. Les guelphes et les gibelins
1286-1300. d'une partie de la Lombardie accouraient dans Gênes pour augmenter la confusion; enfin les guelphes succombèrent. On bannit de la ville les Fiesques et les Grimaldi. Conrad Spinola et Conrad Doria furent élus capitaines du peuple.

CHAPITRE III.

Le gouvernement de Venise s'introduit dans la forme qui subsistait de nos jours. — Circonstances de cette révolution.

J'AI parlé précédemment de la naissance de la république de Venise : elle choisit d'abord le gouvernement populaire. Des magistrats annuels, sous le nom de *tribuns* ou de *consuls*, faisaient exécuter les lois que le peuple avait décrétées dans une assemblée générale. Les brigues entraînées par les élections fréquemment répétées, avaient déterminé les Venètes, vers l'an 697, à réunir toutes les branches de l'autorité publique entre les mains d'un seul homme, auquel fut donné le nom de *duc* ou de *doge*. Les soixante et douze îles qui forment les soixante et douze paroisses de Venise, confé-

rèrent cette dignité à Paulacio Anafesto. Le doge jouissait de sa dignité pendant sa vie. Les Chroniques d'André Dandolo prouvent clairement que les premiers magistrats furent longtemps de véritables monarques. Le peuple conservait cependant un grand pouvoir. Les nouvelles lois ne pouvaient être faites que par sa volonté, et l'élection du doge lui était dévolue. 1286-1300.

Les abus que les doges firent de leur puissance, engagèrent le peuple à la restreindre par la création d'une assemblée de représentans auxquels fut confiée la puissance législative. Les Vénitiens se retrouvèrent au sein de la démocratie, sans que cette révolution, qui se rapporte à l'année 1172, eût occasionné la moindre secousse dans l'état. Il n'en fut pas ainsi quand ils passèrent du gouvernement démocratique à l'aristocratie subsistante de nos jours, la commotion, compagne de cet événement, fut sur le point de détruire la ville de Venise; les nobles ne l'éteignirent que dans des flots de sang.

Les principales familles vénitiennes étant parvenues à réduire l'autorité ducale, cherchaient tous les moyens de s'attribuer le droit de la conférer, d'en exclure la masse du peuple, et de s'investir eux-mêmes de l'autorité publique. Le tumulte et la confusion inévitables

1286-1300. dans tout gouvernement où le peuple en corps est admis à la discussion des affaires publiques, persuadèrent aisément au plus grand nombre des citoyens, que le bon ordre et la tranquillité de l'état exigeaient que l'élection des magistrats et tous les actes de la volonté générale fussent confiés à un corps de représentans investis de la confiance comme de l'autorité générale. Ces représentans devaient être nommés par quarante-un électeurs. Chaque quartier de la cité choisissait deux électeurs; mais nous ne savons pas quel mode employaient les sections de Venise pour procéder au choix de ces deux magistrats. Ainsi naquit le grand-conseil, qui fut composé de quatre cent cinquante ou soixante députés, et qui devait être renouvelé tous les ans.

La création du grand conseil ne détruisait pas formellement la démocratie. Cependant, comme il était naturel de le former d'hommes accoutumés à manier les affaires, les intrigans ne manquaient pas de tactique pour se faire préférer, et ensuite pour se faire perpétuer dans leur magistrature. Le peuple entier fut exclu de fait, non-seulement du grand conseil, mais des places de conseillers de la seigneurie, créées en même temps que l'assemblée légis-

lative. Le peuple n'aperçut pas d'abord les conséquences de ce changement, l'espoir de devenir membre du grand conseil et le droit apparent d'y être admis, lui suffirent pendant plus d'un siècle. Depuis l'installation de Sebastien Ziani ou Zianti, le premier doge élu hors de l'assemblée générale de la nation, en 1173, jusqu'à la mort de Jean Dandolo, en 1290, il ne fut pas donné la plus légère marque d'inquiétude. 1286-1300.

Dans cet intervalle, la prise de Constantinople par les croisés, avait procuré aux Vénitiens une grande augmentation de territoire; ils obtinrent non-seulement les îles les plus considérables de l'Archipel, et en particulier celle de Candie; mais les pays qui avaient appartenu aux Grecs le long de l'Adriatique, ce qui les mit en état de s'emparer de l'Istrie sur les patriarches d'Aquilée. Ce fut l'époque du commerce des Indes, dont les Vénitiens furent presque exclusivement les maîtres. Les marchandises arrivaient par la mer Rouge au port de Suez, les Vénitiens les faisaient voiturer par terre dans Alexandrie, et leurs vaisseaux les transportaient ensuite dans toute l'Europe. Tous les esprits tournés vers les spéculations'

1286–1300. s'occupaient moins des affaires du gouvernement.

Cependant le choix des principales magistratures ne tombait que sur un certain nombre de personnes qui se les passaient de main en main. Ces familles privilégiées affectaient la plus grande popularité. Les individus qui les composaient, avaient toujours à la bouche les grands mots de *liberté*, d'*amour de la patrie*, d'*intérêt du peuple*. L'assemblée générale était encore convoquée de temps en temps, sur-tout pour confirmer l'élection du doge. Insensiblement ce ne fut plus qu'un vain cérémonial. On demandait au peuple son consentement pour la forme, sans qu'il eût réellement le pouvoir d'improuver la nomination faite. Le peuple ouvrit enfin les yeux lorsque ses chaînes étaient rivées de manière à ce qu'il ne lui fût plus possible de les rompre. Les familles qui s'étaient perpétuées dans le gouvernement de la république, prenaient le nom de *familles patriciennes*. Les finances, l'administration de la justice, les places militaires se trouvaient dans leurs mains.

A la mort du doge, Jean Dandolo, le peuple sentant la perte qu'il avait faite, voulut rentrer dans ses droits. Assemblé tumultuairement sur

la place publique, il défend au grand-conseil et aux conseillers de la seigneurie, de prendre part, jusqu'à nouvel ordre, aux affaires publiques ; et voulant user de la puissance qu'il avait imprudemment déléguée, il fait lui-même l'élection du nouveau doge : la circonstance était singulièrement délicate. Toutes les subtilités des plus habiles discoureurs se trouvaient en défaut devant l'universalité des citoyens, dans laquelle les patriciens n'osaient pas encore nier publiquement que résidait la souveraineté. Il est probable que c'en était fait du patriciat à Venise, si le peuple eût élevé un plébéien à la dignité de doge. Il proclama Jean Thiepolo, issu d'une famille patricienne, mais recommandable par sa popularité. 1286-1300

Thiepolo était un de ces hommes qui cachaient une ambition profonde sous le voile d'un attachement simulé à la cause du peuple. Sans renoncer entièrement à la nomination faite en sa faveur, il eut l'art de la rendre inutile, en se dérobant aux empressemens de la multitude. Il était persuadé que, d'un côté, l'obstination du peuple à maintenir son choix, et de l'autre, la situation des affaires extérieures de la république, qui nécessitaient la prompte création d'un doge, favoriseraient les

prétentions des patriciens. La guerre la plus
1286-1300. acharnée existait alors entre Venise et Gênes, et les résultats n'en étaient pas à l'avantage des Vénitiens.

Les nombreux partisans de Thiepolo empêchaient que le peuple ne procédât à une nouvelle élection, sous prétexte que ce magistrat, éloigné de sa patrie pour des affaires particulières, ne manquerait pas d'y revenir aussitôt qu'il aurait connaissance de son élection. Cependant le peuple, qui par-tout est le même, ardent à prendre les partis les plus extrêmes, et plus encore à les abandonner, ne poursuivait plus son entreprise avec la même chaleur. Le plus grand nombre des citadins, rappelé dans le sein de sa famille par ses affaires domestiques, désertait la place publique. Il fut enfin convenu que, sans tirer à conséquence, le grand-conseil procéderait à l'élection du doge selon les formes accoutumées.

Les patriciens choisirent Pierre Gradonico, connu par une intrépidité qui le faisait braver tous les périls. Sous son administration, la liberté populaire fut entièrement bannie de Venise. D'abord, pour mettre sa personne hors de toute responsabilité, il signa un décret qui transférait au grand-conseil toute l'autorité

dont jusqu'alors avaient joui les doges. Ce magistrat ne fut que le président du sénat. Il restait environné, au dehors, de l'éclat de la puissance souveraine ; les affaires étaient exécutées en son nom, la monnoie portait son effigie, il paraissait commander à la ville, mais dans le fait, le moindre sénateur avait autant de crédit que le doge. Dès-lors cette dignité n'eut presque plus d'importance. Le peuple, occupé de la guerre contre les Génois, parut faire peu d'attention à ce changement : la paix qui se fit, en 1299, le rendit plus attentif aux affaires publiques. 1286-1300.

On murmurait hautement à Venise, de ce que toutes les places importantes étaient entre les mains de ceux qui s'appelaient les *patriciens*, quoique, selon les anciennes lois, tous les citoyens, sans distinction, fussent appelés à les remplir. Un plébéïen qui s'était distingué dans la guerre contre les Génois, parlait avec moins de ménagement : il s'appelait *Marino Baccone* ou *Bocconio*. Le peuple menaçait de se soulever. Il est impossible de rapporter quels étaient ses véritables projets. Les anciens monumens de l'histoire de Venise ne sont parvenus jusqu'à nous que sous le bon plaisir de l'aristocratie vénitienne, et j'ai déja eu l'occa-

1286-1300. sion de remarquer combien, à la suite des dissentions civiles, il était facile au parti dominant, avant l'invention de l'imprimerie, de détruire jusqu'aux dernières traces des écrits favorables au parti qui se trouvait opprimé.

On nous dit que Baccone et ses adhérens avaient voulu faire disparaître, dans une seule nuit, le doge Gradonico et tout le grand-conseil. Je pense qu'il faut prendre ce complot au moral et non au physique. L'auteur de l'Histoire de Venise, qui accuse Marin Bocconio de s'être proposé d'exécuter, dans une seule nuit, l'assassinat de tous les patriciens, n'a pas calculé combien il est impossible qu'on pût se flatter qu'un pareil secret, qui devait être confié à plusieurs milliers de personnes, pût être gardé dans l'enceinte d'une ville où les intérêts les plus intimes sont étroitement et perpétuellement croisés. Il est probable que les sanguinaires desseins des conjurés furent une invention des patriciens, pour faire envisager comme nécessaire, la barbarie qu'ils déployèrent dans cette rencontre. Tous les conjurés, vrais ou prétendus, furent arrêtés secrétement et noyés dans les canaux en 1302.

Le lendemain de cette terrible exécution, une morne stupeur avait saisi tous les citadins.

Peu de familles qui n'eussent à pleurer un parent ou un ami. Chacun craignant que son voisin ne fût un espion de la seigneurie, cachait son désespoir dans le fond de son ame. Le peuple tomba dans un abattement apathique ; le grand conseil qui s'était environné de toutes les forces de l'état, profita de cette disposition des esprits pour cimenter sa puissance. 1286-1300.

Les quatre cent soixante membres destinés à former le grand conseil, ayant été nommés, suivant les uns, par douze, et suivant d'autres, par quarante-un électeurs, au lieu d'être remplacés, suivant l'usage, l'année suivante, furent continués dans leurs fonctions pendant quatre ans consécutifs. On observa seulement d'exclure de cette assemblée quelques membres, et de les remplacer par d'autres jusqu'à ce que le conseil ne fût composé en entier que de sénateurs entièrement dévoués au doge Pierre Gradonico, et aux patriciens qui partageaient avec lui le gouvernement de l'état. Alors fut publié l'édit que les Vénitiens appelèrent *la clôture du grand-conseil.*

Il fut ordonné que cette assemblée, dans laquelle résidait la puissance législative, ne serait composée désormais que des seuls individus qui en faisaient alors partie et de leur postérité,

1286-1300. et qu'aucun particulier d'une autre famille n'y serait admis, dans la suite, sans un décret de la seigneurie. Les amis de Gradonico se flattaient que l'espérance d'être admis un jour dans la caste gouvernante, ferait taire les murmures. C'était un calmant que leur politique offrait aux mécontens, ou bien un coup de cette magie puissante avec laquelle ceux qui changent les ressorts politiques des états, enchaînent la multitude et préviennent les effets de l'inquiétude publique.

La vengeance exercée par le grand-conseil quelques années auparavant, avait fait sur le peuple une impression de frayeur si forte, que l'exécution de ce despotique réglement n'eût peut-être produit que de vains murmures, s'il n'eût blessé l'amour-propre des familles se regardant comme aussi patriciennes que celles qui montaient seules au rang des souverains. Venise fut bientôt partagée en deux factions: elles se donnaient respectivement le nom de *guelphes* et de *gibelins*.

A la tête du parti guelphe ou populaire, se montrait Boëmond Thiepolo, fils du doge que le peuple avait élu après la mort de Jean Dandolo. On donnait dans toute l'Italie le nom de *gibelins* aux nobles qui, sous prétexte de leur

attachement aux césars germaniques, cherchaient à introduire par-tout le gouvernement aristocratique. Cette observation est essentielle pour entendre l'histoire d'Italie pendant les treizième et quatorzième siècles. 1286-1300.

Cette insurrection n'était pas du nombre de celles qu'un gouvernement peut calmer par quelques propositions pacifiques qu'il interprète à son gré après l'événement. Les deux partis étaient animés par les passions les plus actives, l'intérêt et l'ambition. Des deux côtés on prend les armes. La ville de Venise, malgré sa situation au milieu de la mer, est le champ de bataille qu'on choisit pour vider ce mémorable différent. L'armée des nobles et celle du peuple se rendent, le 15 juin 1310, sur la place de Rialto, devant le palais de Saint-Marc. D'un côté la prise, de l'autre la défense de ce château, qui renfermait le trésor public et les archives de l'état, sont l'objet des efforts des combattans. Le parti de Gradonico triomphe. Ceux qui attendaient pour se décider, de quel côté tournerait la victoire, et qui sont toujours en très-grand nombre dans une ville riche et populeuse, se rangeaient alors en foule sous les drapeaux du grand-conseil. En peu d'heures la mer engloutit les malheureux guelphes, à l'ex-

ception d'un très-petit nombre qui eut le temps
1286-1300. de sortir des lagunes et de l'état de Venise.

Ce fut le dernier effort de la liberté populaire à Venise. Il donna naissance au redoutable tribunal des dix et aux non-moins redoutables inquisiteurs d'état qui firent trembler dans Venise les nobles comme les citadins. Gradonico fit ériger ces deux tribunaux pour la recherche de tous les individus qui avaient trempé dans la conspiration, et qui furent noyés dans les canaux de Venise. Cependant, malgré la sévérité de ce magistrat, allant jusqu'à la barbarie, la crainte que l'insurrection dont il venait de triompher ne se renouvelât un jour, le détermina à faire inscrire parmi les familles qui composaient le grand-conseil de la république, dans le livre qu'on appela dès-lors *le livre d'or*, toutes celles dont le patriciat remontait à l'élection des premiers doges de Venise. Alors fut irrévocablement fixé le gouvernement qui subsistait de nos jours.

CHAPITRE IV.

Forme du Gouvernement de Venise.

Les seules familles nobles, inscrites dans le livre d'or, formaient le grand conseil de la république. Tous les individus de ces familles avaient séance et voix délibérative dans cette assemblée, lorsqu'ayant atteint l'âge de vingt-cinq ans, ils s'étaient présentés pour prêter le serment accoutumé, le grand-conseil représentait héréditairement la nation vénitienne; en conséquence le pouvoir législatif résidait dans son sein; il disposait de toutes les magistratures, nommait les gouverneurs et les podestas envoyés dans les provinces.

L'exécution des lois était confiée au sénat, qu'on nommait le *pregadi*. Cette assemblée se formait de plusieurs élémens : d'abord, du conseil d'état appelé *le Collége*, qui consistait dans le doge, les six conseillers, les trois chefs de la quarantie criminelle, et dans un certain nombre de magistrats qui portaient le nom de *Sages-grands*. Le sénat était encore composé de cent vingt sénateurs nommés par le

1286-1300. grand-conseil. Les membres du conseil des dix, les quarante juges de la quarantie criminelle et tous les procurateurs de Saint-Marc entraient encore dans le sénat, de sorte que son assemblée était d'environ deux cent quatre-vingts membres, dont une partie seulement avait voix délibérative, les autres ne s'y rendaient que pour se former aux affaires. Le pregadi réglait les impositions, choisissait ceux qui devaient composer le collége, décidait de la paix, de la guerre et des alliances, envoyait des ambassadeurs, recevait ceux des puissances étrangères, et nommait les officiers généraux de terre et de mer.

Le pouvoir judiciaire était exercé par des cours qui portaient le nom de *quarantie civile* et de *quarantie criminelle.* Ces tribunaux jugeaient les appels des sentences rendues par les juges du dehors, et tous les crimes, excepté ceux de la compétence du conseil des dix.

Il résulte de cet aperçu, qu'il y avait moins de liberté à Venise que dans la plupart des monarchies. On dit en vain que les magistratures s'y tempéraient les unes par les autres, que la législation était confiée au grand-conseil, le pouvoir exécutif au sénat, et celui de juger, aux

aux quaranties. Ces tribunaux différens étaient formés par des magistrats tirés du même corps et animés du même esprit. Les nobles, après avoir fait les lois dans le plus grand conseil, les faisaient exécuter dans le pregadi et dans les quaranties. Il n'existait à Venise aucun contre-poids à la puissance patricienne, point d'encouragement pour les plébéiens; ils étaient sous le joug, sans espoir de le secouer. 1286-1500.

La permanence du tribunal des dix et de celui des inquisiteurs d'état rendait sur-tout inébranlable l'asservissement des populaires. Ces deux conseils établis pour éteindre promptement, par leurs rigoureuses poursuites, jusqu'aux derniers germes de l'insurrection de Boëmond Thieopolo, furent rendus perpétuels vingt-cinq ans après leur création. Une partie des familles nobles auxquelles ils étaient aussi redoutables qu'aux plébéiennes, essayèrent, dans différentes rencontres, de les abolir ou de les modifier; mais la persuasion générale que c'était le plus ferme appui de l'aristocratie, le seul frein capable de contenir le peuple dans la dépendance, les nobles dans l'égalité, le doge lui-même dans le devoir, l'emporta toujours sur les répugnances particulières.

Le conseil des dix était composé de dix

magistrats nommés chaque année par le grand
1286-1300. conseil. Quoique le doge présidât ce tribunal, les dix sénateurs qui le composaient n'avaient pas moins de pouvoir sans lui que lorsqu'il y assistait avec ses six conseillers. Tous les crimes d'état étaient de son ressort. Les accusés, enfermés dans des cachots, n'avaient la liberté de se défendre ni par eux-mêmes, ni par le ministère d'un avocat. Leur procès se faisait dans le silence. On écoutait les dépositions des témoins et les réponses des prévenus, les juges formant leur vœu sur cette seule combinaison, prononçaient la sentence et la faisaient exécuter le-champ.

Deux magistrats de ce tribunal et un des six conseillers du doge, ballottés tous les trois mois, composaient le conseil des inquisiteurs d'état, le plus formidable et le plus révoltant que jamais les hommes aient institué dans aucun gouvernement. Ces trois magistrats exerçaient un empire absolu sur la vie de tous les sujets de l'état et même sur celle du doge. Leur jurisprudence mit au rang des crimes capitaux les propos les plus indirects contre le gouvernement. Une bouche de pierre, placée dans les carrefours, était perpétuellement ouverte aux délations. Sur ce simple indice, ou sur la dépo-

sition des espions, dont on dit que la ville abondait, souvent ils faisaient noyer un infortuné, pour quelques paroles indiscrètes qui lui étaient échappées sur l'administration publique. 1286-1300.

Lorsque l'accusation regardait quelques-unes des premières têtes de l'état, les inquisiteurs observaient certaines formalités ; le prévenu était confronté aux témoins ; mais après avoir écouté sa justification, ils avaient droit de le faire exécuter, même secrétement, sans être tenus de rendre compte de leur conduite à personne, ni d'en référer avec aucun conseil lorsqu'ils étaient tous trois du même avis. Ainsi la tyrannie la plus dure s'exerçait à Venise, sous prétexte d'empêcher l'état de perdre sa liberté ; mais elle est anéantie, la liberté, dans tout pays où trois hommes peuvent faire périr dans le silence et à leur volonté, les citoyens qui leur déplaisent.

Cependant cette forme d'administration n'était pas aussi désagréable aux habitans de Venise qu'elle peut le paraître à des peuples accoutumés à la liberté. Les patriciens étaient les descendans de ceux que les Vénitiens choisirent autrefois pour gérer les affaires publiques en qualité de leurs représentans, ils respec-

1286-1300. taient, dans les nobles de leurs jours, le choix fait autrefois par leurs aïeux.

A l'exception des magistrats, toujours revêtus de leurs robes de cérémonie, les nobles n'étaient distingués des citadins par aucune décoration extérieure. La justice était rendue à tous les ordres de l'état avec une équité impartiale. Les nobles n'avaient ni châteaux, ni justice patrimoniale, ni droits seigneuriaux, ni titres de ducs, de comtes, ou de marquis. Les impôts étaient répartis sur tous les citoyens, selon leurs facultés et non selon leur état. Les citadins pouvaient parvenir à quelques places moins importantes, mais honorables. Celle de grand chancelier, regardée comme une des premières places de l'état, leur était même affectée. Une excellente police maintenait Venise dans une perpétuelle abondance, et les Vénitiens, jouissant de tous les avantages d'une société parfaitement gouvernée, regardaient les patriciens moins comme leurs souverains, quoiqu'ils le fussent en effet, que comme des hommes qu'ils avaient chargés de leurs intérêts politiques, et qui les déchargeaient du soin des affaires publiques.

1286-1300.

CHAPITRE V.

L'établissement de l'Aristocratie vénitienne fut l'origine des persécutions qu'éprouvèrent les nobles dans presque toutes les villes de l'Italie.

Les autres cités d'Italie n'avaient pas la même idée du gouvernement vénitien. Il paraît que l'aristocratie, établie dans cette ville vers le milieu du treizième siècle, quoiqu'elle n'y fût entièrement légalisée qu'au commencement du quatorzième, fut le véritable principe des efforts faits par les villes confédérées de la Lombardie, de la Toscane, de la Romagne, et sur-tout Florence, pour opprimer les nobles. Le gouvernement de Venise était si odieux aux peuples voisins, que cette ville se trouvant exposée aux horreurs de la famine, Trevise, Padoue, Ferrare, et les autres villes environnantes, se refusèrent absolument de lui fournir du blé, à quelque prix que ce fût.

Tous les peuples de l'Italie antérieure aspiraient à la liberté. Ce système dura depuis la mort de Frédéric II jusqu'au temps des papes

1286-1300. Alexandre VI, de Jules II, ce qui fait une période d'environ trois siècles. Mais ces trois cents années s'écoulèrent dans les convulsions d'une sanglante anarchie; toutes les régions voisines, couvertes des essaims de leurs bannis, leur territoire n'offrant que l'horrible aspect d'un immense champ de bataille, les rivières grossies du sang des citoyens qui s'entr'égorgeaient dans les combats; des maisons renversées lorsqu'elles n'étaient qu'à demi bâties, des ruines perpétuellement fumantes; tels sont les traits lamentables sous lesquels l'histoire du moyen âge nous peint les républiques de Milan, de Florence, de Pise, de Ferrare, de Sienne, de Lucques, de Bologne, de Pavie, de Brescia, de Crémone, de Plaisance: on nous dit que c'était l'image de l'ancienne Grèce, mais les Italiens n'avaient pas, comme les Grecs, une assemblée d'Amphictyons pour régler les affaires générales, et les Grecs n'avaient pas, comme les Italiens, des familles nobles prétendant, dans chaque cité, dominer sur les simples citoyens. La lutte, toujours existante entre la caste des nobles qui voulaient dominer, et celle des populaires qui repoussait l'oppression, perpétuait les fac-

tions dans les républiques; elles finirent presque toutes par tomber sous le despotisme. 1286-1300.

On comptait dans Rome et dans Milan trois cents mille habitans, cent cinquante mille dans Pise; toutes les villes d'Italie étaient peuplées à proportion; l'Italie possédait une population immense. C'était le principe des efforts prodigieux qu'on voyait faire à des villes peu distantes les unes des autres, et généralement entourées de princes puissans qui occupaient la plus grande partie du terrain séparant ces villes les unes des autres. Une longue suite de calamités avait banni de la péninsule la mollesse et le luxe, et ramené la simplicité des mœurs et l'énergie de l'ame. Les peuples d'Italie, généralement pauvres, acquirent et conservèrent leur liberté; ils se livrèrent ensuite aux jouissances de l'industrie : l'or qui coulait dans leurs villes par mille canaux, énerva leur courage, leur population diminua et ils perdirent leur indépendance.

Ricordano Malespini et Jean Vellani parlent en ces termes des mœurs de Florence, au milieu du treizième siècle; alors les citoyens vivaient à peu de frais, et ne se distinguaient que par des mœurs âpres et rustiques. Les hommes s'habillaient de gros draps, la plupart

1286-1300. n'usaient pas de linge, ils s'enveloppaient tout simplement d'une peau de bouc ou de mouton, avec un bonnet de feutre, et une chaussure de corde ou de cuir, en forme de brodequin. Les femmes ne connaissaient aucune sorte de parure; l'épouse du plus riche particulier de Florence se contentait d'une robe de grosse écarlate fort peu ample, qu'elle arrêtait avec une ceinture de cuir à l'antique, et d'un manteau doublé de petit gris, avec le capuchon et la petite cheville de bois en guise d'agraffe. L'habillement des femmes du commun était d'une grosse toile verte, taillée sur le même modèle; la dot des filles était peu considérable; on ne les mariait ordinairement qu'à vingt ans, et quelquefois plus tard. Mais au sein d'une vie pauvre et rustique, les Florentins montraient une extrême bonne foi, et toutes les vertus que l'on cherche en vain chez les peuples riches, et qui vantent leur politesse. »

Cela ne veut pas dire qu'à la fin du treizième siècle, les principaux citoyens de Milan, de Padoue, de Gênes, de Pise, de Plaisance, ne fussent vêtus que d'une casaque de peau, garnie d'osselets et de noyaux de fruits pour servir de boutons, comme le raconte le Dante de Bellincion Berti, et d'autres cavaliers flo-

rentins : nous voyons même, dans Villani, que les Pisans méprisaient les Florentins, qu'ils appelaient leurs montagnards; cependant il n'est pas moins vrai que le Dante, Ricobaldo de Ferrare, Rollandino, Galvano Fiamma, et d'autres auteurs, qui écrivirent après 1300, s'accordent à regretter les mœurs simples et modestes de leurs aïeux, et à déplorer les étranges progrès de la mollesse et du luxe. Je sais bien que ces lamentations sont de tous les temps, que toujours on eut la manie de louer le temps passé aux dépens du présent; mais il est constant qu'avant 1300, la manière de se loger, de se vêtir, de se nourrir fut plus simple et moins dispendieuse que dans les siècles suivans. Or le premier effet de la simplicité des mœurs, c'est de faciliter et de multiplier les mariages. 1286-1300.

Scipion Ammirato rapporte, dans son *Histoire de Florence*, que le père Depierre des Albizzi eut cinq enfans qui furent tous mariés, et qui parurent dans une guerre civile à la tête de trente garçons. Les historiens ne parlent guères de la multiplication des familles vulgaires; mais ils nous instruisent indirectement de la population générale, lorsqu'ils nous apprennent combien étaient nombreuses les fa-

milles Doria, et Spinola de Gênes, Visconti
1286-1300. et la Torré de Milan, les Avogadri et les Tizzoni de Verseil, les Solari d'Asti, les Rossi de Plaisance, les Baglioni et les Oddi de Perouse.

La population des villes, des villages, des bourgs était énorme. Il ne faut plus être surpris que Florence, par exemple, comptât sur son territoire cent mille hommes en état de porter les armes; que Gênes comptât, dans ses débats civils, jusqu'à seize mille combattans dans chaque faction, que les Bolonnais eussent armé quarante mille hommes contre les Vénitiens, et qu'Asti mit sur pied des armées assez nombreuses pour se mesurer avec Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles.

Tous les citoyens des villes libres d'Italie, depuis dix-huit ans jusqu'à soixante ans, prenaient les armes lorsque la guerre se déclarait. Les jeunes gens marchaient en campagne; les hommes d'un âge plus avancé étaient chargés de la défense des murailles. Ces milices ne combattaient pas, peut-être, avec autant de précision que les troupes réglées, mais elles étaient soutenues par des corps dont l'unique métier était celui de la guerre. Les chroniques d'Italie, fort arides et peu

exactes, ne nous instruisent pas en détail de la composition de ces corps; nous savons cependant que Milan avait un bataillon célèbre, composé de neuf cents hommes; on les appelait les soldats de la mort, parce que tous juraient, en entrant dans ce corps, de mourir dans les champs de bataille, plutôt que de céder la victoire à leurs ennemis. Cette république stipendiait encore un autre corps plus nombreux, chargé de la défense du carrocio; dans tous les dénombremens des armées par les villes de Lombardie, de Toscane et de la Romagne, il est question d'archers, de cuirassiers, d'arbaiétriers et de la cavalerie; qu'on était dès-lors en usage d'armer pesamment. Cette cavalerie pesante formait ce qu'on appelait des hommes d'armes, marchant au combat avec deux ou trois écuyers. Lorsque dans l'Histoire du moyen âge, on lit qu'une armée était composée de dix mille hommes d'armes, elle formait environ quarante mille combattans, cavalerie et infanterie. 1286-1300.

Le bonheur des Italiens consistait à se vanter d'avoir pour patrie une cité dont la puissance imprimait la terreur aux pays voisins. Aux moindres succès, ils s'infatuaient des projets les plus chimériques. Villani rapporte que

——— les Pisans, du temps des prospérités de leur
1286-1300. république, se croyaient les dominateurs de la terre et des mers. Il ajoute que les Florentins ayant remporté quelques avantages sur leurs voisins, songeaient sérieusement aux moyens de conquérir toute l'Italie, tandis qu'il leur fallut deux siècles d'efforts multipliés pour s'emparer seulement de la moitié de la Toscane. Les autres républiques n'étaient pas plus modestes, mais la forme de leur administration était peu propre à faire des conquêtes.

Les affaires générales étant délibérées sur la place, la publicité des préparatifs avertissait le peuple qu'on voulait attaquer ; souvent l'on préludait par des menaces et des bravades. Les Florentins avaient une grosse cloche appelée *la Martinella ;* lorsqu'on préparait une expédition, on la sonnait tous les jours pendant plusieurs mois : ils avertissaient ainsi autant leurs ennemis que leurs amis, de se préparer au combat.

Lorsque la victoire était complette et décisive, les vaincus étaient contraints de s'abandonner à la merci des vainqueurs, ce qui n'emportait pas la perte entière de leur liberté, encore moins de leurs possessions. Ils juraient d'obéir désormais à la république victorieuse,

quelquefois de lui payer un tribut, ou de recevoir un *podesta* de sa main. Tel peuple qui jurait aujourd'hui d'être fidèle et soumis à ses vainqueurs, reprenait les armes l'année suivante, et leur faisait la guerre plus vivement que jamais : c'est ce qu'attestent les annales de toutes les républiques de Toscane et de Lombardie. Lorsque les cités vaincues gardaient la foi jurée, leur servitude ordinaire consistait à prendre les armes pour la défense de la ville qui avait reçu leur serment : c'était une vassalité semblable à celle dont il est si souvent question dans l'histoire des comtes de Savoie et de Provence, des marquis de Suze et de Mont-Ferrat. 1286-1300.

L'Italie comptait dans son sein, au commencement du quatorzième siècle, quarante républiques plus ou moins puissantes.

Pour former des corps robustes, il faut une nourriture simple, mais saine, et assez abondante; un exercice qui, sans être excessif, soit fort; une grande habitude à supporter les intempéries des saisons; habitude contractée par les agriculteurs qui, par cette raison, sont infiniment plus propres à soutenir les fatigues de la guerre que les manufacturiers, la plupart accoutumés à une vie sédentaire. C'est

1286-1300. aussi chez les nations pauvres que se forment les armées infatigables qui changent les destins des empires. De-là les guerres, les conquêtes, le commerce, la culture des arts, et enfin les jouissances du luxe qui pompent les habitans des campagnes pour les entasser dans les villes. Alors commence la corruption et la décadence d'une nation. L'abondance d'argent que le luxe attire dans un état, en impose d'abord à l'imagination, mais ce n'est qu'un avantage passager. Lorsque par la beauté de ses manufactures, ou la perfection des arts de luxe, une nation attire chez elle l'or des nations voisines, les riches se rendent dans les capitales où les attirent les plaisirs, la campagne reste inculte et pauvre, toutes les propriétés entrent insensiblement dans un petit nombre de mains. Bientôt le nombre des journaliers augmentera de manière qu'il y aura plus d'ouvriers que d'ouvrage. D'ailleurs, l'homme riche qui a plus de luxe encore que de richesse, est intéressé à baisser le prix des journées, à n'offrir au journalier que la paye absolument nécessaire pour sa subsistance: le besoin contraint ce dernier à s'en contenter; mais s'il lui survient quelque maladie ou une augmentation de famille, alors, faute d'une nourriture saine et

abondante, il devient infirme, il meurt, et laisse à l'état une famille de mendians. 1286-1300.

Le peuple adonné au luxe, n'est jamais un peuple robuste ; de ses citoyens, les uns sont enivrés par la mollesse, les autres exténués par le besoin. Aussi l'époque du plus grand luxe d'une nation est-elle ordinairement l'époque la plus prochaine de son avilissement et de sa chute : la félicité et la puissance apparente que les grandes richesses communiquent durant quelques instans aux nations, est comparable à ces fièvres violentes qui prêtent, dans le transport, une grande force au malade qu'elles dévorent, pour le priver de la vie au déclin de l'accès.

Les républiques d'Italie, devenues riches par leur commerce, se livraient à la mollesse et la volupté qui énervent, engourdissent et consument à la longue les générations ; bientôt disparut parmi elles cet ardent amour de la patrie qui distinguait leurs ancêtres. Un petit nombre d'hommes privilégiés et riches ne voulaient pas abandonner leurs doux loisirs pour affronter les dangers et le trépas. Les paysans étaient avilis, les artisans ne possédaient rien. Transplantés de leurs villages dans une manufacture ou dans une boutique, de cette bou-

1286-1300. tique dans une autre, ils se familiarisaient avec l'idée du déplacement, et ne contractaient d'attachement pour aucun lieu; assurés par-tout de leur subsistance, ils devaient se regarder moins comme les citoyens d'une ville, que comme les habitans du monde.

Dans cette disposition, le peuple présentait des mains faibles et débiles aux fers dont la tyrannie voulait le charger. Comment s'y soustraire? Les uns vivaient dans la mollesse, et la mollesse ne tente ni ne prévoit; les autres languissaient dans la misère; le besoin pressant, uniquement occupé à se satisfaire, n'élève pas ses regards jusqu'à la liberté. Dans la forme despotique, les richesses des nations sont à leurs maîtres; dans la forme républicaine, elles appartiennent aux gens puissans; les peuples pauvres ont seuls une ame forte, courageuse, ennemie de l'esclavage.

On a vu précédemment que les premières divisions introduites dans les villes libres d'Italie, devaient être attribuées aux familles nobles, dont les populaires avaient détruit les châteaux, et qu'ils avaient forcé de se confondre dans les villes, avec les simples citoyens; mais insensiblement ces familles dûrent se mêler, par des alliances, avec les familles populaires,

pulaires. Cependant deux factions continuaient à partager toutes les cités, les guelphes et les gibelins. Je sais que par les gibelins on entendait communément les nobles, mais j'ai déja observé que cette règle n'était pas générale. Ne vit-on pas, sur la fin du treizième siècle, les nobles familles des Fiesques et des Grimaldi se montrer à la tête des guelphes contre les nobles familles de Doria et de Spinola, et la noble famille de Cerchi combattre, dans Florence, la noble famille de Frescabaldi. Les Vénitiens étaient peut-être les seuls peuples d'Italie qui n'eussent pas fait la guerre aux nobles des environs, cependant ils furent subjugués par les patriciens. 1286-1300.

Par les gibelins et les guelphes qui déchiraient l'Italie, il faut peut-être moins entendre les familles d'origine noble et d'origine populaire, quoique les auteurs italiens n'aient pas fait cette observation, que les familles riches et les familles pauvres. Par-tout, les riches voulaient dominer, ils réussirent à Venise, à Gênes, à Lucques. Les peuples, pour éviter ce malheur dans les autres villes, confièrent une grande autorité à des familles populaires, et elles en abusèrent. Ces républiques passèrent

——— sous le gouvernement d'un seul. Plusieurs villes
1286-1300. réunies ne firent plus qu'un seul état.

CHAPITRE VI.

Origine des Visconti. — Ils commencent à dominer dans Milan.

Ce fut sous la domination des Visconti que se forma le vaste duché de Milan.

Cette famille dut sa fortune à Otton Visconti, nommé, en 1263, archevêque de Milan, par Urbain IV, à l'occasion d'une double élection, faite par le clergé et le peuple de cette métropole. Les *la Torré* qui jouissaient alors du principal crédit à Milan, lui fermèrent longtems les portes de son église. Retiré à Biella, il unit ses ressentimens à ceux de tous les ennemis des la Torré. On combatttit, de part et d'autre, avec des succès divers; enfin Otton Visconti vint à bout, non-seulement d'entrer dans Milan, et d'en chasser les la Torré ses ennemis, mais la chronique de Parme assure que le peuple de Milan le proclama seigneur temporel de la cité. Cependant les la Torré se préparaient à renouveler la guerre. Otton

Visconti voulant augmenter ses forces, fit alliance avec Guillaume Longue Epée, marquis de Mont-Ferrat, un des plus vaillans capitaines de son temps, et qui venait d'ajouter à ses anciennes possessions, la dignité de capitaine des cités libres d'Alexandrie, d'Albe, d'Asti, de Novarre et de Tortonne. Les Milanais le choisirent pour leur capitaine, pour cinq années, avec des appointemens considérables. Cette dignité lui procura bientôt celle de magistrat suprême de Come et de Crême. Alors il forma le projet d'écarter l'archevêque et toute la famille des Visconti. Profitant des avantages qu'il venait de remporter sur les la Torré, et quelques villes armées en sa faveur, il proposait un accommodement entre les deux familles, convaincu que lorsqu'elles habiteraient Milan l'une et l'autre, son autorité s'affermirait par leurs débats, ou seulement par leur jalousie. 1286-1300.

L'archevêque de Milan sentit parfaitement le but que Guillaume de Mont-Ferrat voulait atteindre, il dissimulait en attendant l'occasion de rompre cette trame. Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Guillaume fut obligé de faire un voyage à Verseil; l'archevêque prit cette occasion pour parcourir la ville en cavalcade solemnelle, selon l'usage des seigneurs

qui voulaient se faire reconnaître dans leur dis-
1286-1300. trict. Il était alors environné de tout l'appareil de la souveraineté. Ayant mandé à son retour Jean de Poggio, vicaire du marquis de Mont-Ferrat; il lui ordonna de sortir sur-le-champ de la ville. Il s'ensuivit une longue guerre dans laquelle les habitans d'Asti firent prisonnier le marquis Guillaume. Ils l'enfermèrent dans une cage de fer, prison ordinaire des princes qui tombaient au pouvoir des communes. Il y mourut au bout de deux ans de captivité.

L'archevêque Otton fit alors la paix avec les la Torré. Il leur fut permis de vendre leurs propriétés, à condition qu'ils fixeraient leur séjour hors du territoire de la république de Milan. Jean, fils de Guillaume, marquis de Mont-Ferrat, se réfugia d'abord à Revello, auprès de Thomas, marquis de Saluces, ensuite chez le dauphin de Vienne, et enfin à la cour de Charles le Boiteux, roi de Naples. Il fut contraint de laisser, non-seulement les nouvelles acquisitions de son père, mais le Mont-Ferrat, à la merci des villes libres voisines.

Dans ces circonstances, l'archevêque Otton avait nommé pour son lieutenant dans Milan, son neveu Matteo Visconti. Les villes d'Albe, d'Alexandrie, d'Asti, saisissaient avidement

l'occasion de la fuite du jeune marquis de Mont-Ferrat pour étendre leur territoire. Matteo Visconti, qui fut nommé successivement premier magistrat de Novarre, de Verseil et de Come, profitant des forces qui étaient en sa disposition, et se jetant de son côté sur le Mont-Ferrat, contraignit les peuples de cette province à le choisir pour leur capitaine; il s'arrogea bientôt tous les droits qu'exerçaient précédemment les marquis. 1286-1300.

Adolphe de Nassau régnait en Allemagne; il était si pauvre qu'il n'avait pu payer aux bourgeois de Francfort, les frais faits pour son élection. L'archevêque Otton, qui ne laissait échapper aucune occasion d'agrandir sa famille, eut bientôt gagné la bienveillance du roi des Romains. Il acheta le titre de vicaire impérial en Lombardie, dont il fit décorer son neveu. Les Visconti voulurent mettre la plus grande solemnité à cette investiture. Quatre ambassadeurs d'Adolphe vinrent publier dans Milan, en 1295, le diplome impérial qui ordonnait aux capitaines, aux recteurs et aux communes d'obéir à Matteo Visconti, dépositaire de la puissance des rois d'Italie. Matteo, pour cacher ses vues ambitieuses, feignait de ne vouloir accepter sa nouvelle dignité que

du consentement des habitans de Milan ; il
1286-1300. poussa même la dissimulation jusqu'à se faire presser de donner son acceptation, dans une assemblée générale où Guido Stampa, célèbre orateur de ce siècle, pour rendre encore plus mémorable l'inauguration du nouveau vicaire impérial, prononça un beau discours analogue à la circonstance.

Ainsi Matteo Visconti était devenu rapidement un des plus puissans princes d'Italie. La mort de son oncle, arrivée deux ans après, n'apporta aucun changement dans sa fortune. Matteo, sur la tête duquel ce prélat avait insensiblement transporté toute son autorité, sut contenir les mécontens ; il obtint même d'Albert d'Autriche, successeur d'Adolphe au trône d'Allemagne, la confirmation de son vicariat de Lombardie.

Voulant augmenter son crédit, il se ménagea l'alliance de la maison d'Este. Azzon VIII, comte de Modène, de Reggio, de Ferrare, lui accorda sa sœur Beatrix pour son fils Galeas, qui venait d'être associé à son père dans la charge de capitaine de Milan. Ce qui semblait assurer son autorité, fut précisément la cause de sa chute. Les villes de Lombardie auxquelles son ambition faisait ombrage, redoutant les

effets de l'augmentation de pouvoir qu'il tenait de son alliance avec la maison d'Este, résolurent de ne pas lui donner le temps de les déployer. Le chef de la conspiration fut Albert Scotto, capitaine de la commune de Plaisance, non moins adroit, ni moins ambitieux que Matteo Visconti, et qui poussa la dissimulation jusqu'à lui donner les marques de la plus touchante amitié jusqu'au moment qu'il fut en mesure de l'écraser. Scotto se concertait en secret avec tous les ennemis des Visconti, il gagna aisément Jean, marquis de Mont-Ferrat, rentré dans les états paternels en parvenant à sa majorité. Philippon, comte de Langosco et capitaine de Pavie; Antoine de Fesiroga, capitaine de Lodi; les Avocadri, tout-puissans à Verseil; les Brussati de Novarre, et tous les la Torré étaient entrés dans cette ligue. Elle fut encore renforcée par les nombreux bannis de Come, de Bergame, de Crême. 1286-1300.

Matteo se hâte de rassembler ses troupes et marche à la rencontre de ses ennemis, ne sachant pas qu'il laissait dans Milan des ennemis plus redoutables que ceux qu'il allait combattre. A peine il avait franchi les murs, qu'il est banni par un décret public; il se trouve tout-à-coup entre Milan, dont les portes lui sont fermées,

——— et l'armée des confédérés qui s'avançait sur lui.
1286-1300. Dans cette extrémité, il prend le parti, le 14 juin 1299, de se remettre dans les mains d'Albert Scotto, qui s'offrait pour être le médiateur de l'accommodement. Il abandonnait la première magistrature de Milan, à condition que tous ses biens lui seraient conservés.

On lui promit tout ce qu'il voulut, mais au lieu de lui tenir parole, il fut conduit en prison à Florence, et n'en sortit qu'en remettant ses forteresses à ses ennemis. Il se retira d'abord à Borgo San-Donnino, et, après des tentatives inutiles pour rétablir ses affaires, il fut chercher un asile auprès d'Azzon VIII; il reparut dans la suite avec un nouvel éclat.

Cependant Guidotto, fils de Napoléon de la Torré, est proclamé capitaine de Milan.

C'était le temps où Boniface VIII travaillait à se rendre l'arbitre suprême, non-seulement de l'Italie, mais de tous les royaumes de la chrétienté. S'opposer ouvertement et opiniâtrément à l'élection d'Albert d'Autriche au trône de Germanie, s'arroger le droit de disposer du royaume de Hongrie, vouloir subjuguer Philippe le Bel, roi de France, tels furent les coups d'essai de ce pontife. Son projet était aussi d'arracher la Sicile à Frédéric d'Aragon, et

de la faire rentrer sous la domination de Charles le Boiteux, en reconnaissance de la part qu'il avait eue à son élection au pontificat; mais l'indolent et faible roi de Naples n'était pas en état de le seconder. En conséquence, profitant d'un mécontentement de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, il lui fit épouser la petite-fille de Baudoin, empereur titulaire de Constantinople, le sacra empereur d'Orient, lui promit l'empire d'Occident, et le créa vicaire impérial en Italie. Mais ce prince ne remplit pas l'attente du pontife. Envoyé en Toscane pour rétablir la paix entre les guelphes et les gibelins, il laissa cette province plus agitée que lorsqu'il s'y était présenté. L'expédition qu'il voulut tenter en Sicile, eut encore un plus mauvais succès. Il reprit le chemin de France, où Philippe le Bel le pénétra bientôt de toute la haine dont il était animé envers Boniface VIII. 1286-1300.

1286-1300.

CHAPITRE VII.

Démêlés de Boniface VIII avec Philippe le Bel.

Depuis long-temps les papes appliquant en leur faveur les passages de la Bible, dans lesquels il est dit que les lévites donnaient la dîme de leurs biens au grand pontife des juifs, avaient établi une taxe sur le clergé de toutes les églises. Rien n'égalait les excès auxquels se portait l'insatiable avidité des officiers qu'elle chargeait de lever ses prétendus droits. Les évêques de France, opprimés, eurent recours à Louis IX. Ce prince rendit l'ordonnance connue sous le nom de *pragmatique sanction*, par laquelle il prohibait en France la levée des décimes que le pape y faisait, à moins que le clergé n'y consentît, et que la cour romaine n'eût de justes et pressantes raisons de demander un subside. Le pape oublia dans cette occasion ses armes ordinaires : soit qu'il ne voulût pas se faire de nouveaux ennemis avant d'avoir triomphé des césars de Germanie, ou qu'il craignît de décrier les excommunications en les employant

contre un prince aussi religieux et aussi puissant que Louis IX. 1286-1300.

Philippe le Bel voulait que les gens d'église le payassent de la protection qu'il leur accordait contre le pape. Les évêques avaient employé avec succès l'autorité royale pour s'exonérer des exactions pontificales; ils imaginèrent de se servir du pape pour entraver la marche de l'autorité royale. On a vu mille fois dans le cours de cette histoire, que les papes profitaient de tous les troubles qu'ils avaient fait naître; ce fut l'occasion des démêlés de Boniface VIII avec Philippe le Bel, auxquels il me semble que les historiens ont donné trop d'importance.

Boniface fit publier, en 1296, la bulle *Clericos laïcis*, dans laquelle il était défendu aux gens d'église de fournir de l'argent à aucun prince laïque par manière de prêt, de don, de subside, ou sous quelque dénomination que ce fût, sans le consentement du siége de Rome, et qui déclarait excommuniés ceux qui donneraient ou qui recevraient ces subsides, ces derniers fussent-ils revêtus de la dignité royale.

Quoique la France ne fût pas nommée dans cette bulle, Philippe le Bel ne pouvait méconnaître l'intention du pape. Il usa de repré-

1286-1300. sailles, et sans nommer la cour de Rome, il défendit de transporter de France à l'étranger, argent, joyaux, armes, vivres, sans une permission signée de sa main. Le conseil du pape ne s'attendait pas à cette récrimination. Le grand revenu de la cour romaine consistait dans les dispenses, les annates et les différentes taxes levées par elle dans les royaumes chrétiens. Plusieurs prélats romains possédaient de gros bénéfices en France. D'ailleurs on craignait que si l'édit de Philippe le Bel avait son exécution, les Allemands et les Anglais, qui supportaient impatiemment les exactions papales, n'imitassent l'exemple de la France. Alors la cour romaine eût été réduite à l'aumône. Boniface voulut d'abord agir avec hauteur. Il envoya au roi un bref dans lequel il disait : « Si l'intention de ceux qui ont fait cette défense a été de l'étendre jusqu'à nous, elle est non-seulement imprudente, mais insensée, puisque ni vous, ni les autres princes séculiers n'avez aucune puissance sur l'église. »

Le roi répondit, par un manifeste vigoureux, que les gens d'église étaient membres de l'état comme les autres citoyens, et qu'ils devaient concourir à sa défense, qu'il était contre le droit naturel de leur interdire une contri-

bution si nécessaire, tandis qu'on leur permettait de dépenser leur revenu immense en habits, en voitures, en festins, au préjudice des pauvres; qu'enfin il craignait Dieu, honorait ses ministres, mais qu'ayant la justice de son côté, il se mettait peu en peine de l'excommunication dont on le menaçait. En même temps il ordonna aux baillis de saisir les biens des évêques et des prêtres qui refusaient de payer à l'état les subsides auxquels ils étaient imposés, sous prétexte qu'ils craignaient de tomber dans l'excommunication prononcée par la bulle *Clericos laïcis*. 1286-1300.

Boniface prit alors des voies détournées. J'ai parlé du voyage de Charles de Valois à Rome: un mécontentement de ce prince en avait été le principe. Charles de Valois avait terminé heureusement une guerre contre Gui, comte de Flandres, qui s'était remis dans ses mains avec sa famille. Le vainqueur promit qu'il serait rétabli en possession de ses états, sous des conditions équitables; mais Philippe le Bel le retint prisonnier dans la vue de faire réunir la Flandre à la couronne de France, par un arrêt de la cour des pairs. Le comte de Va-

lois, offensé de ce procédé, vint à Rome. Une
1300-14. foule de mécontens l'avait suivi dans sa retraite. Le pape, persuadé par leurs discours qu'il ne fallait qu'une faible secousse pour abattre la puissance de Philippe qui chancelait, s'était décidé à faire usage de la toute-puissance que la cour romaine s'attribuait sur les têtes couronnées.

La circonstance paraissait favorable. Philippe, pour détruire les justices seigneuriales dans ses états, venait d'instituer les parlemens de Paris et de Toulouse, l'échiquier de Rouen et les grands jours de Troyes. Les grands vassaux témoignaient leur mécontentement de cet édit. Les Flamands, qui avaient refusé de consentir à leur réunion à la France, prenaient les armes et venaient de gagner la bataille de Courtrai, où l'on dit que périrent vingt mille Français.

A cette nouvelle, Boniface donne la qualité de son légat à la cour de France, à Bernard Saisseti, évêque de Pamiers, qu'il avait fait sacrer contre les ordres du roi. Ministre imprudent d'un maître impérieux, ce légat ordonne à Philippe le Bel de mettre en liberté Gui, comte de Flandres, de lui rendre ses états, de se préparer à partir pour une croi-

sade en Asie et le menace de l'excommunication en cas de refus. Philippe, qui précédemment avait défendu à cet évêque d'exercer en France aucune fonction de légat de Rome, le fait arrêter comme un sujet rebelle, le remet entre les mains de l'archevêque de Narbonne son métropolitain, pour lui faire son procès jusqu'à sa déposition, et le livrer ensuite aux juges laïques, chargés de prononcer sur l'accusation de crime de haute trahison. 1300-14.

Boniface lance bulles sur bulles. Dans l'une il déclare que les princes séculiers n'ont aucune autorité sur les gens d'église. Dans l'autre, il renouvelle la défense aux prêtres de payer décimes ou subsides sans la permission de la cour de Rome. Dans la plus virulente, qui portait le nom d'*Ausculta, fili*, il disait à Philippe : « Dieu nous a établis sur les rois et sur les royaumes, pour arracher, détruire, perdre, dissiper, édifier et planter en son nom. Sachez donc que vous nous êtes soumis dans le temporel comme dans le spirituel, et que nous tenons pour hérétiques ceux qui pensent autrement. » Le roi lui répondit : « Que votre fatuité sache que pour le temporel nous ne sommes soumis à personne, et nous tenons pour des faquins ceux qui pensent autrement. »

1300-14. On dit que l'original de cette lettre est conservé dans les archives du Vatican.

Le pape avait ordonné à tous les prélats français de se rendre à Rome pour assister à un concile, le roi leur défendit de faire ce voyage, sous peine de saisie de leur temporel. Cependant l'exemple de tant de monarques, victimes des foudres du Vatican, la force des préjugés, qui soumettait la multitude à toutes les folies, donnée pour des idées religieuses, la crainte d'être abandonné par des hommes à qui les liens de l'église pouvaient faire oublier ceux qui les attachaient à leur patrie, tout l'engageait à prendre des mesures les mieux combinées contre les prétentions de Boniface. Cette occasion décida la convocation des premiers états généraux tenus en France. Un cri d'indignation s'y éleva contre la prétention du pape, on fut sur le point de prendre les mesures les plus extrêmes pour la réprimer.

Cependant Boniface avait mandé de nouveau les pontifes français à sa cour. Peu d'entr'eux firent le voyage d'Italie, parce que les baillis royaux saisissaient impitoyablement les biens de tous ceux qui sortaient de France. Cependant le pape tint son concile; on y fabriqua la bulle

bulle *unam sanctam*, dans le dispositif de laquelle, à la faveur de quelques passages de l'Écriture, mal appliqués, et d'une ridicule allégorie des deux glaives qui se trouvaient entre les mains des apôtres lorsque les juifs arrêtèrent Jésus-Christ, Boniface prétendit établir que la puissance temporelle est nécessairement soumise à la puissance spirituelle. Ce fut alors que Charles, comte de Valois, revint en France; et si l'on en croit Ferraro de Vicence, ce prince, indigné des propos que le pape se permit de lui tenir lorsqu'il prit congé de lui, fut sur le point de le percer de son épée. 1300-14.

La bulle *unam sanctam* fut brûlée à Paris, par autorité de justice. Alors le pape se réconciliant avec le roi de Germanie qu'il avait excommunié, non-seulement supplée par la plénitude de la puissance apostolique à ce qui pouvait être défectueux dans son élection, il ajoute à cette faveur celle de lui faire présent du royaume de France, appartenant de droit, disait-il, aux rois Germaniques. Albert, occupé de l'affermissement de sa maison en Allemagne, se garda bien d'accepter le présent du pape.

Philippe le Bel convoque de nouveau les états généraux. Cette convocation fut précédée d'un grand conseil tenu au Louvre, dans lequel il

1300-14. fut proposé d'assembler un concile à Lyon, et de s'assurer de la personne du pape pour le forcer d'y comparaître. Guillaume de Nogaret, dont le grand-père avait été brûlé comme hérétique, avançait vingt neuf chefs d'accusation contre le pontife, et offrait de les prouver dans le concile.

La maison Orsini et celle Colonna jouissaient à Rome du plus grand crédit. Nicolas III avait fait la fortune de la première de ces familles; les Colonna durent la leur à Nicolas IV. La chronique de Parme nous apprend que les Romains s'étaient passionnés pour les Colonna aussi fortement que Nicolas IV. Ils déférèrent au cardinal Jacques Colonna, la première magistrature de leur ville; et pour rendre sa réception plus éclatante, ils le firent entrer dans Rome dans un char de triomphe: on dit même qu'ils lui donnèrent le titre de césar. Mais le règne des Colonna finit avec le pontificat de Nicolas IV. Deux cardinaux de cette maison, Jacques et Pierre, fondant peut-être de nouvelles espérances sur la simplicité de Célestin, s'étaient opposés à son abdication et à l'élection de Boniface VIII. Celui-ci, non moins vindicatif qu'ambitieux, dissimula quelque temps, et prétextant bientôt que cette maison entrete-

nait des liaisons avec Frédéric d'Aragon, roi de Sicile, traité d'usurpateur par la cour romaine, tous les Colonna furent excommuniés, privés de leurs bénéfices et de leurs biens patrimoniaux. Ils répondirent par un manifeste dans lequel ils déclaraient qu'ils ne reconnaissaient pas Boniface pour pape, attendu que la renonciation de Célestin, nulle en elle-même, avait été l'ouvrage de la fraude. Boniface, furieux, lance un nouveau décret qui déclarait les Colonna hérétiques, schismatiques et traîtres à leur patrie. Une croisade fut prêchée contre eux, on les dépouilla de presque toutes leurs terres; mais la ville de Palestrine, dans laquelle les Colonna étaient enfermés, faisait une vive résistance. Le Dante rapporte que le pape ne sachant plus comment réduire cette place, manda le cordelier Gui, auparavant comte de Montefeltro, pour le charger de la conduite du siége. « Je connais la place, répondit le cordelier, je la crois imprenable; j'imagine bien un expédient, mais sa sainteté pourrait en être scandalisée, et je craindrais de charger ma conscience. Bagatelles, reprit Boniface, je vous absous d'avance. Promettez donc beaucoup, répliqua le bon moine, et ne tenez guères. » Que le bouillant Boniface se soit exprimé de la 1300-14.

sorte ou non, il agit du moins en conséquence.
1300-14. La paix fut offerte aux Colonna à des conditions avantageuses. Ils sortirent de Palestrine pour baiser les pieds du pape; mais aussitôt que Boniface fut maître de la place, il en fit démolir les fortifications. Les Colonna, chassés de tous leurs domaines, s'étaient retirés en France, et poussaient le roi, Philippe le Bel, aux mesures extrêmes envers leur ennemi.

Les états généraux s'ouvrirent au Louvre le 13 juin 1303. Le roi y fit proposer une ample accusation contre le pape. Fleuri, dans son *Histoire Ecclésiastique*, loue à tort la circonspection des évêques qui laissèrent, selon lui, le personnage d'accusateur aux laïques. Il n'avait pas vu sans doute, observe Vély, le discours de Gilles Aycelin, archevêque de Narbonne, qui, dans son opiné, ajouta de nouveaux chefs d'accusation à ceux qui avaient été avancés par le roi. Le résultat des états généraux fut un appel de tous les ordres de l'état au futur pape et au futur concile. Ce remède, observe fort judicieusement Voltaire, tenait de la faiblesse, car appeler au pape, c'était reconnaître son autorité; et quel besoin eut-on d'un concile et d'un pape pour savoir que chaque gouvernement est

indépendant, qu'on ne doit obéir qu'aux lois de sa patrie. 1300-14.

CHAPITRE VIII.

Mort de Boniface VIII. — Pontificat de Benoît XI.

Les états n'étaient pas séparés, que Philippe le Bel avait chargé Nogaret et un Florentin nommé Musciato de Francesi, de se rendre secrétement en Italie, de s'assurer de la personne du pape, et de le conduire à Lyon. Boniface tenait sa cour dans Agnani; il préparait de nouvelles bulles contre le roi de France, lorsque, le 7 septembre, un corps de Français et d'Italiens, commandé par Nogaret et par Sciarra Colonna, pénètre dans cette place. Ces cris tumultueux se font entendre dans les rues! *Vive le roi de France et meure le pape Boniface!* Le pontife, hors d'état de se défendre, se fait revêtir de la chape pontificale; la mitre sur la tête, la croix dans une main et l'Evangile dans l'autre, il attend, dans un fauteuil, ceux qui venaient pour l'arrêter.

Les auteurs italiens assurent, de concert, que

Sciarra Colonna, peu content d'outrager le pon-
1300-14. tife de paroles, voulait lui arracher la vie. Déja, pour donner l'exemple à ses soldats, il lui avait déchargé un soufflet en lui ordonnant de déposer la tiare. L'intention des Français n'était pas que le pape fût tué ou blessé, Nogaret voulait seulement le conduire en France sous bonne et sûre garde. Les Français et les Italiens prennent querelle ensemble ; les amis de Boniface profitent de ce conflit pour rendre la liberté à ce pontife, qui fut conduit à Rome ; mais il ne fit que changer de prison. Les Orsini s'assurent des portes du Vatican, sous prétexte de garantir le pontife de toute surprise. Ferreto de Vicence, rapporte que Boniface s'apercevant qu'il était en captivité, voulut sortir du palais, et que les deux cardinaux, Napoléon et Mathieu Orsini, s'opposèrent à ses démarches. « Suis-je donc prisonnier, s'écria Boniface ! Oui, vous l'êtes, répond un des deux cardinaux, et si vous avez suivi jusqu'ici vos caprices, il faut vous conformer désormais à la volonté des autres. » Ce nouvel outrage, ajouté à ceux qu'il avait éprouvés dans Agnani, acheva de renverser ses idées ; il ne tint plus que des discours sans liaison, entrecoupés de sanglots et de hurlemens, il ne voulut prendre aucune nourriture, il ne goûta plus

de sommeil, et fut suffoqué dans un accès de rage. 1300-14.

Au turbulent Boniface VIII succéda Benoît XI, Nicolas Bocacini, fils d'un berger des montagnes du Frioul : il ne siégea que huit mois, employés à faire oublier les folles entreprises de son prédécesseur. La brièveté de son règne ne lui avait pas permis de mettre la dernière main à cet important ouvrage. Le conclave se trouva partagé en deux factions ennemies ; l'une voulait un pape qui respectât la mémoire de Boniface VIII, l'autre prétendait que l'intérêt de l'église, dans la circonstance où on se trouvait, exigeait impérieusement que le nouveau pontife fut agréable au roi de France. Le conclave durait depuis onze mois.

Enfin un cardinal proposa que la faction italienne nommât trois sujets de la faction française, et que la faction française fût tenue de choisir entre ces candidats. Le cardinal français Gaëtani accepta cette proposition, assuré de trouver parmi les évêques de France, trois hommes auxquels la mémoire de Boniface serait chère, et les procédés de Philippe le Bel odieux, d'avoir, par conséquent, un pape à son gré, quel que fût le choix de l'autre fac-

1300-14. tion : le premier qu'on proposa fut Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, créature de Boniface. Ce prélat nourrissait dans son ame un vif ressentiment contre Philippe, depuis que pendant une guerre, faite par ce prince en Guienne, Charles de Valois avait entièrement dévasté les terres de son église, en le retenant lui-même dans une dure prison. Il ne laissait échapper aucune occasion de témoigner son desir de se venger. Le cardinal du Prato, chef de la faction française, parfaitement instruit du caractère du prélat gascon, envoie secrétement au roi une copie du compromis qui, dans le fait, le laissait maître de la nomination du pape : Philippe, sans perdre un instant, donne un rendez vous à l'archevêque de Bordeaux, dans une abbaye située au milieu de la forêt de Saint-Jean-d'Andeli.

« Il est en mon pouvoir de vous faire pape, lui dit le monarque en l'abordant; c'est le sujet qui m'amène : voilà les dépêches que je viens de recevoir, et le traité signé entre les deux factions qui partagent le conclave. A cette proposition inattendue, l'ambitieux Bertrand de Got se jeta aux pieds du roi, se dit écrasé sous le poids de sa reconnaissance. Philippe le relève, l'embrasse, et lui fait jurer, sur l'Evan-

gile, de réhabiliter les Colonna, de condamner la mémoire de Boniface VIII, et de finir à son gré une autre affaire, dont il ne voulait lui parler qu'après son couronnement. Bertrand de Got fait tous les sermens qu'on lui demande, et donne son frère et ses deux neveux en otages au roi. Philippe revint avec eux à Paris. La diligence employée dans toute cette affaire, est prodigieuse pour ce temps-là. Si Jean Villani, qui me guide dans ce récit, fut bien informé, ces courses de Perouse, où se tenait le conclave, à Paris, de Paris en Guienne, et le retour, se firent en trente-cinq jours. Le cardinal de Prato ayant reçu la réponse de Philippe le Bel, proclama pape, au nom de ses collègues, Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, qui prit le nom de Clément V, et qui conserva l'archevêché de Bordeaux avec le siége de Rome. 1300-14.

1300-14.

CHAPITRE IX.

Clément v est élu pape. — Il transfère le siége de Rome en France. — Causes de cette translation.

Depuis plus d'un siècle, les papes ne faisaient pas à Rome leur séjour ordinaire. La force et la ruse, employées alternativement par eux pour dominer au Capitole, n'avaient abouti qu'à les bannir de la ville où devait être leur siége : c'est une vérité historique, vainement défigurée, qu'au commencement du quatorzième siècle aucun prêtre n'était souverain en Italie. Le patriarche d'Aquilée s'était emparé, pendant quelque temps, d'une petite partie de l'Istrie et du Frioul; mais les Vénitiens se saisirent bientôt de cette province. En vain Grégoire x avait obtenu de Rodolphe de Habsbourg, qui semblait avoir renoncé au royaume d'Italie, la confirmation des anciens droits toujours réclamés par les papes sur les biens de la comtesse Mathilde; ces pays se gouvernaient en républiques, quoiqu'ils reçussent un vicaire impérial, un comte, un mar-

quis ; tantôt des rois allemands et tantôt des évêques de Rome ; mais ces magistrats avaient moins de pouvoir dans la Toscane, dans la Marche-d'Ancône, dans la Romagne, et dans le duché de Spolette que les stadhouders n'en ont jamais eu en Hollande. 1300-14.

Cependant le souverain pontificat était regardé comme la première dignité de l'Europe. Ses grands revenus consistaient dans les contributions payées par les églises d'Italie, d'Allemagne, de France, d'Angleterre, et des autres pays chrétiens ; mais cette dignité était encore plus orageuse qu'illustre. On remarquait que pendant le cours du treizième siècle elle avait été vacante plus de onze ans, et que vingt pontifes l'avaient possédée. Quelques-uns passaient publiquement pour avoir été empoisonnés par les cardinaux, qui se flattaient de leur succéder. Le poison était alors une manière usitée en Italie, de faire disparaître ceux qui possédaient une place convoitée par des compétiteurs puissans. D'ailleurs tous les moyens adoptés par les papes pour forcer les Romains à reconnaître la souveraineté pontificale, n'ayant pas réussi, il ne leur restait qu'à s'éloigner de cette capitale, dans l'espérance que les Romains, dont les principales

ressources pécuniaires consistaient dans l'af-
1300-14. fluence des étrangers que le voisinage de la cour pontificale attirait dans cette ville, moins attachés aux mâles avantages de la liberté, qu'aux douces jouissances procurées par les richesses, ne verraient pas plutôt le siége papal transféré hors de l'Italie, qu'ils s'empresseraient de se soumettre aux papes pour les engager à ramener sur les bords du Tibre, une cour qui savait aspirer les trésors de l'Europe, et dont la présence assurait la prospérité des lieux qu'elle habitait.

Clément v, déterminé par ces considérations, au lieu d'aller se faire couronner à Rome, avait mandé les cardinaux dans Lyon, nouvellement réunie à la France par Philippe le Bel. La cour romaine fut établie en France par ce pape : c'est ce que les Italiens appelaient encore de nos jours, *la captivité de Babylone*. Clément allait de Lyon à Vienne en Dauphiné, à Bourges, à Poitiers, à Bordeaux, menant publiquement avec lui la comtesse de Périgord, sa maîtresse, et tirant ce qu'il pouvait d'argent de la piété des fidèles. Enfin, en 1308, il fixa son séjour dans Avignon. Philippe le Bel favorisait cette émigration, et dans son projet d'assujettir les gens d'église aux charges pu-

bliques, il était de sa politique que les papes résidassent dans ses états : c'était un moyen infaillible d'influer sur les délibérations de leur conseil ; il était même assuré de les diriger entièrement, en partageant avec le pontife l'argent qu'il tirerait des églises. 1300-14.

CHAPITRE X.

Clément v fait le procès à la mémoire de Boniface viii. — Mort d'Albert Ier, roi de Germanie. — Election de Henri de Luxembourg.

A peine Clément v était installé sur la chaire patriarcale, que Philippe le sommait de remplir ses engagemens. Le rétablissement des Colonna dans leurs biens et leurs dignités, ne souffrait point de difficultés. Clément déclara que les bulles de Boniface ne devaient porter aucune atteinte au royaume de France. Il révoqua celle qui défendait aux gens d'église de contribuer aux charges publiques sans la permission papale ; il annulla celle qui établissait la souveraineté absolue des papes ; il accorda au roi, pour cinq ans, le dixième des

1300-14. revenus du clergé, et consentit enfin, sans peine, que le procès fût fait à la mémoire de Boniface VIII. Philippe le Bel ne parlait point encore de la troisième condition sous laquelle il avait élevé Clément à la papauté ; on sut bientôt qu'il s'agissait de l'abolition totale de l'ordre des Templiers.

On accusait Boniface d'avoir forcé son prédécesseur, par des menaces ridicules, à renoncer au pontificat ; on prétendait qu'il n'avait pu, sans simonie, succéder à celui qu'il avait engagé, par des manières tenaient de la violence, à se démettre de sa place ; on ajoutait que, non content de confiner Célestin dans une prison, il l'avait fait empoisonner. A ces crimes, qui passaient pour constans, on en joignait d'autres, les uns imaginaires, les autres ridicules. Le roi exigeait qu'on exhumât ce pontife, et qu'après avoir été déclaré faux pape, simoniaque, hérétique, ses os fussent brûlés par le bourreau. La flétrissure qu'une sentence de cette nature aurait imprimé sur la papauté elle-même, alongeait la procédure ; elle s'évanouit dans les délais. Philippe, occupé d'autres intérêts, abandonna ses poursuites ; mais sa condescendance influa sur le sort affreux des templiers.

Quatre ans s'étaient à peine écoulés depuis l'élection de Clément v au pontificat, lorsque le trône de Germanie devint vacant, en 1308, par la mort d'Albert d'Autriche. Les électeurs ne s'accordaient pas sur le choix du successeur; Philippe le Bel forma le projet de faire entrer dans sa famille la dignité impériale, que les rois de France de la seconde dynastie avaient si long-temps possédée. Le pape pouvait influer sur cette nomination, par l'autorité que sa place lui donnait sur les archevêques de Trêves, de Mayence et de Cologne; Philippe se flattait d'un empire indéfini sur l'ame d'un pontife qui lui devait la chaire papale. D'ailleurs on n'ignorait pas, à Paris, que la cour d'Avignon montrait la plus grande répugnance à condamner la mémoire de Boniface; en se relâchant sur cet objet, Philippe se croyait certain d'obtenir ce qu'il voudrait de Clément v. 1300-14.

Les électeurs écartaient du trône Frédéric, duc d'Autriche, fils aîné du dernier roi, parce qu'ils redoutaient sa puissance; comment les déterminer à couronner un roi de France, bien plus redoutable que le duc d'Autriche? Philippe le Bel voulait diriger les suffrages sur son frère ce même, comte de Valois, que Bo-

1300-14. niface avait créé empereur imaginaire d'Orient. Ce prince n'avait aucun pouvoir qui pût faire ombrage aux grands d'Allemagne; Philippe voulut négocier lui-même cette affaire à la cour du pape. Tous les auteurs italiens s'accordent à dire que Clément ayant accordé au roi les lettres de recommandation demandées pour Charles de Valois, son frère, chargea un agent secret d'avertir les électeurs du danger qu'ils couraient en élevant au trône germanique un prince de la maison de France. Il leur recommandait Henri, comte de Lutzelbourg, fils du duc régnant de Luxembourg, qui fut couronné dans Aix-la-Chapelle, sous le nom de *Henri VII*.

Les étroites liaisons qui subsistèrent entre ce pontife et Philippe le Bel, annoncent que ce prince, excessivement vindicatif, n'eut jamais aucune connaissance de la supercherie papale. Il paya la prétendue complaisance de Clément, en consentant que le jugement de Boniface VIII fût suspendu : cette affaire fut renvoyée à un concile général qui devait se tenir à Vienne, en 1311.

C'est une observation qu'on a dû faire mille fois en lisant l'histoire d'Italie, que tous les individus qui parvenaient à la chaire de Rome, en prenaient aussitôt l'esprit, quels que fussent leurs

leurs sentimens avant leur promotion. Un prince de la maison de France, parvenu à l'empire, se serait aussitôt allié à la branche de la même maison qui régnait à Naples; c'en était fait de la liberté italique, et sur-tout des prétentions pontificales sur le duché de Rome et sur les pays connus dans la suite sous le nom d'*Etats de l'Eglise*. 1300-14.

En évitant cet écueil, la cour d'Avignon pouvait tomber dans un autre non moins funeste, si le nouveau césar, qui n'avait aucun patrimoine, envisageant les difficultés d'établir sa famille en Allemagne, tournait ses vues du côté de l'Italie, et cherchait à s'y former un établissement en ressuscitant les droits de l'empire, oubliés depuis plusieurs règnes. Au surplus, les suites de l'ambition du comte de Lutzelbourg étaient, pour le saint-siége, beaucoup moins dangereuses, parce que ce prince devait trouver dans le roi de Naples, Robert, qui avait succédé à Charles le Boiteux, son père, à peu près dans le même temps qu'il était parvenu lui-même à la couronne de Germanie, un rival dont l'ambition égalait la sienne.

1300-14.

CHAPITRE XI.

Abolition de l'ordre des Templiers.

Une autre affaire avait conduit Philippe le Bel à la cour du pape, c'était l'extinction de l'ordre des templiers. Mathieu Paris assure que depuis leur retraite d'Asie, ils avaient acquis neuf mille terres seigneuriales; c'est là qu'ils vivaient avec l'orgueil que donne l'opulence, jointe aux préjugés d'une naissance illustre, et dans les plaisirs que peuvent goûter des gens de guerre n'étant pas retenus par le frein du mariage. Vainement cherchait-on dans leurs châteaux ces soldats autrefois redoutables aux musulmans, c'étaient des sybarites enivrés de leurs richesses, et dont la vie molle et voluptueuse scandalisait les peuples.

La politique exigeait peut-être l'abolition de cet ordre, mais rien n'autorisait les circonstances affreuses dont cet événement fut accompagné.

En 1309, deux templiers apostats, Seguin de Fleuriau et Noffodei, condamnés, dit-on, par le grand-maître, à finir leurs jours en pri-

son, furent les premiers accusateurs des templiers. Ces misérables demandèrent à être conduits devant le roi, auquel seul ils avaient à communiquer les secrets les plus importans. Sur leur déposition Philippe le Bel enjoignit aux baillis et sénéchaux de prendre main-forte pour faire exécuter les ordres qu'il leur envoyait cachetés, avec défense, sous peine de la vie, d'ouvrir les paquets avant le 13 octobre. Le jour venu, chacun ouvre les lettres du prince, elles portaient de s'assurer de tous les templiers. On arrête ceux qui sont en France, le roi fait saisir, en son nom, tous les biens de l'ordre jusqu'au jugement de ce grand procès. 1300-14.

Il fallait juger ce prodigieux nombre d'accusés, dont les prisons étaient remplies. Le pape interrogea lui-même soixante-douze chevaliers. Des inquisiteurs, délégués par le pape, procédèrent par-tout contre les autres; des bulles furent adressées par Clément à tous les potentats de l'Europe, pour les engager à détruire l'ordre des templiers. Une ligue générale se forma contre eux : chargés de fers et privés de leurs biens, leur sort excita la pitié; mais ce ne fut qu'en France que ces infortunés périrent dans les supplices.

Les moines cherchaient de toute part des

——— témoignages sur lesquels on pût les condamner.
1300-14. Plus de deux cents témoins accusèrent ces chevaliers de renier Jésus Christ en entrant dans l'ordre, de cracher sur la croix, de rendre hommage à une tête dorée, montée sur quatre pieds, d'obliger les novices à s'abandonner à leurs confrères. Voilà, disent les informations conservées jusqu'à nos jours, ce qu'avouèrent soixante-douze templiers au pape lui-même, et cent quarante autres, au cordelier frère Guillaume, inquisiteur à Paris. On ajoute que le grand-maître de l'ordre, Jean de Molai, les grands-prieurs de France, de Poitou, de Vienne et de Normandie, firent les mêmes aveux.

Ce qui est indubitable, c'est qu'on fit subir les tortures les plus cruelles à plus de cent chevaliers, sans leur arracher l'aveu de ces crimes, que cinquante-quatre furent brûlés au faubourg Saint-Antoine à Paris; tous, au milieu des flammes, protestèrent de leur innocence jusqu'au moment où la flamme étouffa leur voix; quelques-uns refusèrent la vie qu'on leur offrait, à condition qu'ils s'avoueraient coupables.

Le pape s'était réservé le jugement de Jacques du Molai, grand-maître de l'ordre, et de Gui d'Auvergne, grand-prieur d'Aquitaine. On as-

sure qu'ils confessèrent les crimes de l'ordre et les leurs, et qu'en considération de leurs aveux, la vie leur fut accordée. Cependant le peuple, essentiellement bon lorsqu'il est désintéressé, frappé du spectacle affreux de cette foule de chevaliers qui périssaient dans les flammes en attestant leur innocence, disait hautement que les richesses apportées d'Orient par les templiers, étaient la seule cause de leur ruine. Dans ces circonstances, Molai et Gui furent conduits à Paris. On se flattait que leur confession publique en imposerait au peuple, et ferait parler la renommée en faveur de l'extinction de l'ordre. 1300-14.

Un vaste échafaud fut dressé devant l'église cathédrale, on y fit monter le grand-maître et le grand-prieur d'Aquitaine; un greffier lut à haute voix la sentence qui modérait leur condamnation à une réclusion perpétuelle. Un légat du pape fit un long discours dans lequel étaient détaillées les abominations dont les templiers avaient été convaincus, disait-on, par leur propre aveu; il le termina par sommer le grand-maître de parler lui-même et de renouveler la confession qu'il avait faite à Poitiers, devant le pape et la cour romaine.

Dans cet instant, une horreur religieuse

1300-14. avait saisi les nombreux spectateurs, pressés autour de l'échafaud. Le plus profond silence régnant dans cette assemblée, permettait d'entendre les moindres paroles. Le peuple flottant dans ses opinions, allait savoir enfin quel jugement il devait porter d'un ordre aussi célèbre par ses malheurs présens que par sa gloire passée.

Le grand-maître se lève : oui je vais parler, dit cet infortuné vieillard en secouant ses chaînes et s'avançant jusqu'au bord de l'échafaud, je vais parler, je n'ai que trop longtemps trahi la vérité : Souverain Maître du monde, daigne m'écouter, daigne recevoir le serment que je fais! Je jure que tout ce qu'on vient de dire des templiers est faux; si j'eus la faiblesse de parler différemment, à la sollicitation du pape, et pour suspendre les horribles tortures qu'on me faisait souffrir, je m'en repens. J'irrite mes bourreaux par cet aveu dicté par la vérité, le bûcher s'allume pour moi, je me résigne aux tourmens qu'on m'apprête; il n'en est point qui puisse expier le tort que j'ai fait à mes frères, en convenant des crimes qu'on leur impute et dont ils ne sont pas coupables.

La surprise du peuple pouvait causer une

révolution subite; les ennemis des templiers en avaient prévenu l'effet, en semant dans l'assemblée un certain nombre d'agens, dont les clameurs achetées, arrêtaient l'expansion du vœu public. Le soir même Molai et Gui furent jetés vifs dans les flammes, non loin de l'endroit où nous avons vu au milieu du Pont-Neuf la statue équestre d'Henri IV. 1300-14.

Ces supplices dans lesquels on fit périr tant de citoyens, cette foule de témoins contre eux, les aveux mêmes, faits par plusieurs des accusés, ne sauraient prouver leurs crimes, lorsqu'on fait attention à l'esprit qui réguait dans ce siècle.

Les principaux événemens de l'histoire prouvent qu'on ne connaissait alors ni la modération, ni les bienséances, ni les rapports naturels entre les hommes et les choses. L'ignorance enfantait la barbarie, et on se faisait peu de scrupule de calomnier ceux qu'on voulait perdre. Quand on fit le procès à Boniface VIII, un grand nombre de témoins déposèrent que ce pontife avait insulté plus d'une fois à la religion, qui le rendait si puissant, en disant: Ah! que de bien nous a fait cette fable du Christ! Les papes avaient porté les mêmes accusations contre l'empereur Frédéric II.

1300-14. Toutes les présomptions se réunissent en faveur des templiers. On les accusait de renier Jésus-Christ. Cette apostasie était-elle à présumer? Qu'auraient-ils gagné en maudissant une religion qui les comblait de biens, et pour laquelle leurs prédécesseurs et quelques-uns d'eux avaient versé leur sang. Cette tête dorée, qu'on prétendait qu'ils adoraient, devait leur être représentée comme une pièce de conviction; on ne se mit pas en peine de la chercher. Si quelques témoins déposèrent contre les templiers, il y eut aussi beaucoup de témoignages en faveur de ces guerriers. Enfin, le grand nombre d'eux, brûlés vifs, refusant la vie qu'on leur offrait s'ils voulaient s'avouer coupables, périssant dans les flammes en prenant Dieu à témoin de leur innocence, sont autant de voix éloquentes qui crient éternellement que l'ordre n'était pas coupable.

Au milieu de la disette générale d'argent éprouvée en Europe, parce que les riches métaux étaient cachés dans les châteaux et dans les églises, Philippe le Bel avait imaginé, par une variation perpétuelle dans le poids et dans le titre des espèces, le seul moyen de les rendre à la circulation, qu'on pût employer alors malgré ses défectuosités. Les templiers étaient ac-

cusés d'avoir excité à cette occasion des soulèvemens dans Paris. On ajoutait que non-seulement ils étaient les auteurs de la guerre de Boniface VIII contre le roi de France, mais qu'ils avaient fait parvenir à ce pontife des secours d'argent considérables. Cette conduite, envers un prince implacable dans ses vengeances, fut probablement la cause de leur perte. Cet ordre fut éteint dans un consistoire secret, tenu pendant le concile de Vienne, le 22 mars 1312. 1305-14.

CHAPITRE XII.

Henri VII passe en Italie; appelé par les gibelins, il est couronné empereur à Rome.

HENRI, élu roi d'Allemagne en 1308, avait chargé le comte de Savoie, le dauphin de Vienne, le comte de Sarbruck et l'évêque de Bâle, d'annoncer solemnellement son élection au pape, et de convenir avec lui du temps où le pontife se rendrait à Rome pour lui donner la couronne impériale.

Ce prince se trouvant sans autorité en Allemagne, l'Italie était la seule carrière ouverte

1300-14. à son ambition. Il ne manquait pas en Allemagne d'aventuriers prêts à tenter une expédition au-delà des monts. Le plus difficile était de se procurer des fonds pour faire les avances du voyage, jusqu'aux endroits où les soldats pourraient se payer par leurs mains avec les dépouilles des vaincus.

Six rois de Germanie avaient négligé successivement d'aller chercher en Italie la couronne impériale. Les malheurs de Conrad et de son père justifiaient assez l'insouciance de Guillaume de Hollande, de Richard de Cornouailles, d'Alphonse de Castille, de Rodolphe de Habsbourg, d'Adolphe de Nassau et d'Albert d'Autriche. Henri VII partageait les craintes de ses prédécesseurs. Ses incertitudes furent fixées par deux princes de la Maurienne, Amédée V, comte de Savoie et Philippe d'Achaye, qui régnait sur une partie du Piémont. L'état politique d'Italie dirigeait la conduite d'Amédée et de Philippe. L'anarchie augmentait dans cette belle contrée, depuis la translation du pontificat sur les rives du Rhône. Le parti des nobles, sous le nom de *gibelins*, par-tout abattu, excepté à Venise, et sur-tout dispersé, ne pouvait se relever qu'à la faveur d'une irruption germanique. Les rois de Naples,

sous le nom de protecteurs du gouvernement populaire à Rome, en Toscane et même en Lombardie, marchaient à grands pas vers la monarchie de l'Italie. 1300-14.

Les rois de Germanie étaient moins à craindre pour les comtes de Savoie, de Mont-Ferrat et de Modène, que les rois de Naples. L'étroite liaison toujours subsistante entre la maison d'Anjou et la cour de Rome, faisait craindre que Robert, qui avait succédé au trône de Naples au préjudice de son frère aîné Charles Hubert, roi de Hongrie, ne cherchât un nouvel appui dans la cour pontificale, en lui cédant le superbe comté de Provence, en échange des prétentions papales sur le duché de Rome, la Toscane, la Marche-d'Ancône et l'exarchat de Ravenne. Cet arrangement pouvait convenir à une puissance qui s'établissait alors à Avignon.

Le roi Robert jouissait déja d'un très-grand crédit dans tous ces pays; il pouvait aisément y rendre héréditaire l'autorité qu'il tenait des peuples, en s'étayant, dans ce changement, de l'influence qu'avaient alors les idées religieuses, et qu'il pouvait augmenter par une force imposante. Maître des deux tiers de l'Ita-

lie, sa maison n'eût pas tardé de l'envahir toute
1300-14. entière.

L'expérience d'un grand nombre d'années, démontrait au contraire que tous les efforts des rois allemands n'avaient jamais eu d'autre effet que de leur procurer en Italie une autorité chancelante : mais s'il leur était impossible, par la nature du gouvernement germanique, de s'établir solidement en Italie, la constitution impériale, qui laissait aux rois de Lombardie la collation de tous les fiefs vacans, leur fournissait mille moyens d'enrichir les princes attachés à eux.

Au centre de la Lombardie, les grandes cités étaient en possession du gouvernement municipal; mais la corruption, fruit des richesses accumulées, les poussait rapidement vers le pouvoir monarchique. La liberté était mourante dans Milan. On pouvait même prévoir dès-lors que non-seulement elle tomberait sous le gouvernement d'un seul, mais que les villes des environs seraient réunies pour ne former avec elle qu'un seul état. Il pouvait arriver que le roi d'Italie en disposât. Cette considération déterminait Amédée v à favoriser de tout son pouvoir un monarque auquel il n'en coûtait qu'un diplome pour le faire monter

au rang des premières puissances de la péninsule. 1300-14.

Henri VII, qui n'avait à sa suite que sept mille chevaux lorsqu'il passait les Alpes, se vit bientôt entouré de tous les nobles de Lombardie. Parmi eux on voyait Matteo Visconti et son fils Galeas. Ces illustres bannis, retirés dans les terres de la maison d'Este, étaient connus du roi de Germanie, par leur attachement au parti gibelin. La manière distinguée dont ils furent reçus à la cour, détermina bientôt en leur faveur les anciens amis de leur maison et les ennemis des la Torre. Non-seulement ils furent rappelés dans Milan, dont les la Torre furent bannis à leur tour; mais ayant procuré à Henri VII des ressources d'argent dont il manquait, ce prince conféra à Matteo le vicariat de la Lombardie, et il parvint bientôt à un degré d'élévation encore plus grand que celui dont il était déchu par la conjuration d'Albert Scotto.

Cependant Henri était à peine parvenu à Turin, avec Marguerite, son épouse, Baudoin, son frère, archevêque de Trêves, Théodore, évêque de Liége, le dauphin de Viennois, et le duc de Brabant, que son armée se fortifiait rapidement. Des bandes nombreuses

1300-14. d'aventuriers allemands, bourguignons et français se rendaient sous ses drapeaux. On marche vers Asti qui ouvre ses portes. Henri est reçu dans Milan ; il s'y fait couronner d'une couronne d'acier qu'il avait fait préparer pour remplacer la couronne de fer, en usage dans cette cérémonie, et qui ne se trouvait plus. Les villes voisines reconnaissent le nouveau roi, et lui envoient des présens. Le bruit de ces succès, exagérés par la renommée, lui en prépare de plus grands. Les républiques de Venise, de Gênes, de Pise, s'empressent de lui envoyer des sommes considérables. Brescia, qui refusait de lui rendre hommage, fut réduite par la force. La puissance du nouveau roi est reconnue le long de la rive gauche du Pô, depuis les Alpes jusqu'à la mer. On prend la route de Gênes. Cette république confère au roi d'Italie la dignité de son premier magistrat. Villani observe que cette dignité fut très-avantageuse au nouveau roi, parce que les Génois passaient alors pour le peuple le plus puissant de l'Italie, et le plus amoureux de sa liberté. Trente galères portent l'armée à Pise. On passe par Sienne, par Orviette, par Viterbe, et on arrive sans obstacles aux portes de Rome, le 7 mai 1312.

Le roi de Naples avait fait occuper le Vatican et le château Saint-Ange ; il eût fallu déployer de grands efforts et perdre beaucoup de temps pour s'emparer de la cité léonine. Henri reçut dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, la couronne impériale des mains du cardinal de Prato. 1300-14.

Il paraît que ce prince avait résolu de fixer sa résidence ordinaire à Florence, placée au centre de l'Italie ; il ménageait en même temps le pape, auquel infailliblement il eût donné de la jalousie en tenant sa cour dans Rome. Dans cette vue, à peine la fête de son couronnement était achevée, qu'abandonnant les bords du Tibre, il s'approche de ceux de l'Arno. Le gouvernement de Florence était populaire ; cependant les Florentins ayant fait quelques dégâts sur les terres de l'église, avaient été excommuniés par le cardinal-légat, Napoléon Orsini, envoyé en Italie pour lever de l'argent, et qui fut contraint de retourner dans Aviguon sans remplir sa mission. Cette circonstance pouvait déterminer les Florentins à recevoir volontiers la cour impériale dans leurs murs ; mais ces républicains ne voulaient obéir ni au pape, ni aux rois d'Italie. Les longueurs entraînées par le siége de cette ville,

détermina Henri VII de tourner ses vues du
1300-14. côté de Pise, de tout temps attachée à la faction gibeline, et qui se flatta, non sans quelque raison, de devenir la capitale de l'empire italique.

CHAPITRE XIII.

Mort de l'empereur Henri VII. — Critique des opérations de ce prince en Italie.

HENRI tint dans cette ville une diète générale, semblable à celles que ses prédécesseurs avaient tenues dans la plaine de Roncalia. Il créa le comte de Savoie prince de l'empire, et lui donna le comté d'Asti; le roi de Naples fut mis au ban de l'empire, pour s'être opposé à main armée au couronnement de l'empereur. L'ambition de la maison d'Anjou multipliait ses ennemis. Frédéric d'Aragon, roi de Sicile, pour venger ses anciennes querelles, offrait à l'empereur le secours de toutes ses forces; les Génois armaient à sa réquisition trente galères; toute la marine de Pise était à sa disposition.

Il semblait que le sort de l'Italie allait changer.

ger. Le roi de Naples, hors d'état de résister à la coalition formée contre lui, et désespérant de sa fortune, se préparait à s'embarquer pour la Provence, avec sa famille et ses trésors. Tous ces vastes projets, les flatteuses espérances des gibelins, et les vaines terreurs des guelphes, s'évanouirent en même temps par la mort inopinée de l'empereur. On assure que ce prince fut empoisonné par son confesseur, frère Bernard Policien, de Monte-Pulciano, moine jacobin, qui, en le communiant, mêla des drogues vénéneuses dans les espèces consacrées. Les dominicains obtinrent, trente ans après, du fils de Henri VII, Jean, roi de Bohême, des lettres qui les déclaraient innocens de ce sacrilége : mais, comme l'observe Voltaire, il est triste d'avoir eu besoin de ces lettres. 1300-14.

Depuis Charlemagne, aucun empereur n'avait été, comme Henri VII, sur le point de subjuguer la totalité de l'Italie ; peut-être aussi qu'aucun des monarques allemands n'avait rassemblé un plus grand nombre de qualités propres à réunir en un seul corps cette multitude de petits états répartis dans la péninsule. Henri joignait aux talens guerriers, des vertus bien plus précieuses. Sincère ami de la paix

1300-14. et de la concorde, sans lesquelles il n'est aucun bonheur parmi les hommes, il saisissait les moindres occasions de rétablir la bonne harmonie dans les cités, et d'éteindre les germes de discorde qui armaient les peuples voisins les uns contre les autres. Le principe sur lequel il insistait presque toujours avec succès, était que pour assurer les bases d'un bon gouvernement, il fallait oublier les querelles passées : avec cet esprit de conciliation, on le recevait par-tout comme un génie tutélaire. Les animosités des villes contre les villes s'éteignaient à son aspect; dans l'enceinte des mêmes murs on voyait, pour la première fois depuis deux cents ans, les guelphes et les gibelins vivre paisiblement ensemble. La fortune semblait l'avoir conduit en Italie pour enchaîner le démon de la discorde qui déchirait ce beau pays.

Cependant les opérations de ce prince, au lieu d'assurer la paix de l'Italie, et d'en faire un seul corps, produisirent des effets contraires. Jamais la péninsule ne fut plus coupée en petites souverainetés qu'après lui ; jamais ne furent plus sanglantes les dissentions entre les nobles et les populaires habitant les mêmes villes; et les guerres que,

sous les moindres prétextes, se déclaraient les cités qui s'avoisinaient. Peut-être faut-il attribuer les étranges convulsions dans lesquelles la mort de ce prince plongea l'Italie, à l'excessive précipitation avec laquelle il voulait que fussent rétablis dans leurs propriétés les citoyens que les discordes précédentes en avaient privés, sans qu'on eût pris les précautions nécessaires pour anéantir les germes des inimitiés subsistantes long-temps entre les différentes classes. 1300-14.

On pourrait aussi en trouver la cause dans le dérangement de ses finances, qui le força, selon Villani, de vendre les magistratures à des hommes inaptes ou corrompus, mais principalement dans la *soudaineté* de sa mort, qui ne lui permit pas de perfectionner son ouvrage. Si la paix avait couronné ses grands desseins, ou s'il fût parvenu à la vieillesse, peut-on douter des facilités que les circonstances pouvaient lui donner de revenir sur ses pas, de corriger les défauts de ses premières opérations, et d'introduire une meilleure administration dans les villes de Lombardie.

Reconnu souverain des Alpes au phare de Messine, si la douceur de son gouvernement et l'adresse de sa politique avaient engagé tous les

1300-14. états italiques à se réunir en une seule association politique, ce pays eût marché rapidement vers la prospérité que lui promettait sa situation. On trouvait en Italie toutes les choses nécessaires à la vie ; les objets de luxe commençaient à y abonder. Non-seulement les Siciliens, les Napolitains, les Génois, les Pisans, les Vénitiens, faisaient presque tout le commerce extérieur de l'Europe ; mais on avait perfectionné en Italie, dans le treizième siècle, les manufactures d'étoffes de laine fine, et celles de draps d'or et d'argent. Les arts commençaient à y être en honneur.

Ce fut dans le treizième siècle qu'on éleva les cathédrales de Florence, de Pise, de Sienne, dont la superbe architecture est encore admirée aujourd'hui. La peinture et la sculpture étaient employées à l'ornement des églises. Quelques morceaux de ce genre étaient dignes des siècles suivans. Le secret de secourir la vue des vieillards par des lunettes, est de la fin du treizième siècle. Ce beau secret fut trouvé par Alexandre Spina. Les meules qui agissent par le secours du vent, furent connues en Italie dans le même temps. La Fiamma en parle, et on n'en parlait pas avant lui. La faïence, qui tenait lieu de porcelaine, se fabriquait à Faenza. On connaissait

l'usage des vttres, il était fort rare, et ne ser- ——— vait guères que dans les églises. Les Vénitiens 1300-14.
seuls eurent, au treizième siècle, le secret des miroirs de cristal. Il y avait en Italie quelques horloges à roues, celle de Bologne était la plus fameuse. L'invention du papier, fait avec du linge pilé, est du commencement du quatorzième siècle. Cortusius, historien de Padoue, parle d'un certain Pax qui établit à Padoue la première manufacture de papier, plus d'un siècle avant l'invention de l'imprimerie.

J'ai déja parlé du Dante. Ce poëte, né à Florence en 1265, et mort à Ravenne en 1321, perfectionna la langue italienne, qui ressemblait auparavant à la langue romance, parlée encore aujourd'hui en Provence et en Languedoc. Son principal ouvrage est son poëme bizarre, mais brillant de beautés naturelles, intitulé : *Comédie de l'enfer, du purgatoire et du paradis*, ouvrage dans lequel l'auteur s'éleva dans les détails, au-dessus du mauvais goût de son siècle et de son sujet. L'apparition du spectre d'Hugolin, est une des fictions les plus étonnantes qu'aient enfantées l'esprit humain. On ne doit pas s'étonner que l'auteur, attaché à la faction gibeline, persécuté par Boniface VIII et

1300-14. par Charles de Valois, ait dans son poëme exhalé sa bile contre le pontife et le prince. Il voulut déshonorer la race de Charles de Valois en soutenant, en vers harmonieux, qu'Hugues Capet était petit-fils d'un boucher.

La nature avait comblé l'Italie de ses faveurs. Pour jouir de tous les biens, sans inquiétude comme sans partage, il ne fallait aux Italiens que se réunir en un seul corps d'empire capable de rassembler une force imposante. La péninsule n'eût point été le théâtre des hostilités sans cesse renaissantes qui, dans la suite, pendant un si long-temps ensanglantèrent ses campagnes dévastées. Les heureux Italiens, au sein de la paix, de l'abondance et des beaux arts, auraient joui de tous les avantages d'un bon gouvernement dans le plus beau pays de l'univers.

1300-14.

CHAPITRE XIV.

Commencement de la maison Ottomane qui règne à Constantinople. — Mort de Clément V. — Election de Jean XXII.

Au commencement du quatorzième siècle on entendait parler en Europe, pour la première fois, de la maison Ottomane, dont les rejetons, après avoir chassé les empereurs grecs de Constantinople, règnent aujourd'hui sur les provinces qui formaient l'empire romain d'Orient. Les historiens turcs ont cherché avec beaucoup de soin quel fut le berceau de cette dynastie. Ils ont imaginé des fables pour l'anoblir. Othman ou Ottoman, son chef, ne fut, comme tant d'autres dévastateurs du monde, qu'un brigand féroce que la fortune favorisa pour le malheur de l'humanité.

J'ai parlé dans les Livres précédens, des Turcs Ogusians qui détruisirent l'empire des Seljoucides dans l'Asie. Ces peuples se partageaient en différentes tribus gouvernées par des émirs. Othman, un de ces émirs, se rendit maître, en

1300, du royaume d'Iconium, et se fit pro-
1300-14. clamer sultan. Son génie guerrier lui soumit bientôt le plus grand nombre des autres émirs. Son fils Orcan, qui mourut en 1326, conquit la Bithynie et la ville de Pruse, long-temps la capitale de l'empire ottoman.

L'empereur Michel Paléologue n'avait pas été témoin de ces succès, il était mort en 1282. Son fils Andronic, d'un caractère faible, inconstant, crédule, devint le jouet des gens d'église ; ils se servaient de son nom pour fomenter leurs cabales et leurs vaines disputes. Occupé à éteindre le schisme formé sous le règne de son père, entre les évêques qui, dans la vue de procurer à l'empire d'Orient l'appui des Latins, avaient réuni l'église grecque à l'église romaine, et ceux qui rejetaient cette réunion comme un sacrilége, non-seulement il négligeait les fortifications des villes frontières, mais il laissait périr sa marine, dans laquelle consistait la principale force de l'empire grec. Les Turcs pénètrent jusqu'au Bosphore. Ne trouvant aucun vaisseau en station sur l'Hellespont et la Propontide, ces barbares franchirent la mer et portèrent la désolation dans les provinces occidentales, après avoir enlevé presque toutes les possessions des Grecs en Asie.

Alors augmenta la décadence de l'empire grec, que nous verrons écrouler rapidement dans la suite. 1300-14.

Le pape Clément v était mort dans les environs d'Avignon, en 1314. La division entre les cardinaux fit vaquer la papauté pendant deux ans. Ils convinrent enfin de s'en rapporter aux choix du cardinal Jacques d'Euse, archevêque d'Avignon, qui prit cette dignité pour lui-même, sous le nom de Jean xxii.

CHAPITRE XV.

Efforts de Robert, roi de Naples, pour parvenir à la monarchie d'Italie. — La cour d'Avignon tente de procurer le trône d'Allemagne au roi de France.

Depuis la mort de l'empereur Henri vii, Robert, roi de Naples, se flattait de parvenir à la monarchie d'Italie. Ce prince, étroitement lié avec Jean xxii, dont la politique égalait la sienne, éclipsa par sa puissance, pendant plusieurs années, celle de tous les princes d'Europe, sans excepter les trois fils de Phi- 1314-25.

lippe le Bel, roi de France. Clément v avait
1314-25. donné à Robert le titre de vicaire impérial dans toute l'Italie. Il était premier magistrat de Gênes. Il dominait dans la Toscane, et sa qualité de chef des guelphes lui procurait une grande influence sur le duché de Rome, sur la Romagne, et même sur la Lombardie.

A la tête des gibelins étaient les princes de la maison de Savoie et d'Este, Matteo Visconti, capitaine général de Milan, de Pavie et des villes environnantes, Cane de la Scala, capitaine de Vérone, de Vicence et d'une partie du Frioul, Uguccione della Fagginola, premier magistrat de Pise, et le duc de Lucques Castruccio Castracani, dont Machiavel a écrit la vie. Le roi de Sicile ayant épuisé ses finances dans son inutile expédition en faveur de l'empereur Henri vii, occupé à réparer dans son île les malheurs de la guerre, ne prit aucune part aux affaires d'Italie jusqu'à sa mort, arrivée en 1337.

Il est difficile de décider aujourd'hui si Jean xxii voulait partager avec le roi Robert la domination de l'Italie, ou si ses projets ne se bornaient pas à favoriser de tout son pouvoir les entreprises de la cour de Naples et ensuite à échanger avec le roi les provinces

qui, dans le partage, devaient appartenir au siége de Rome contre la Provence, dont Robert était souverain. Le centre de la religion chrétienne, qui avait été transporté de Jérusalem à Antioche, d'Antioche à Rome, se serait fixé, dans cette supposition, sur les bords du Rhône et de la Durance. Il est certain que pendant un règne de dix-huit ans, Jean XXII déploya, en faveur du roi de Naples, toutes les ressources politiques de sa place, avec un excès de zèle qui ne pouvait être soutenu que par des intérêts de la plus haute importance. 1314-25.

Il était probable que le parti gibelin serait opprimé en Italie s'il ne recevait pas des secours du dehors. Tous les efforts de Jean XXII tendaient à empêcher ces secours d'arriver. La mort de Henri VII avait replongé l'Allemagne dans l'anarchie. Les électeurs, après avoir laissé vaquer la couronne pendant un an, s'étaient partagés. Les uns nommèrent Louis V, fils du duc de Bavière, les autres, Frédéric le Bel, duc d'Autriche. Ces deux princes avaient des forces à-peu-près égales, il semblait que la guerre civile devait les empêcher pour longtemps de se mêler des affaires d'Italie. La bataille de Muhldorff, en 1322, où Frédéric

d'Autriche fut fait prisonnier par son rival,
1314-25. changea la face des choses. Louis de Bavière, reconnu par tous les princes allemands, se voyait en état de revendiquer le trône de Lombardie et la couronne impériale; c'était même le moyen de conserver les corps nombreux de troupes qui lui avaient procuré la victoire, et qui, n'ayant de ressources que dans les hasards de la guerre, se vendaient à ceux qui leur offraient une meilleure composition.

Dans cette circonstance, Jean XXII, après avoir déclaré, par une bulle, que l'empire était un fief de l'église, défendit, sous peine d'excommunication, à Louis de Bavière de prendre le titre de roi, et voulut forcer les électeurs à choisir un autre monarque. Son projet était de procurer le trône de Germanie au roi de France, Charles le Bel, qui eût été écrasé par un pareil fardeau. Cette affaire fut conduite avec beaucoup de secret. Le roi de France s'était rendu à la cour d'Avignon. Le pontife, sous prétexte d'une prétendue croisade contre les Arabes, lui accorda pour plusieurs années, sur tous les bénéfices de son royaume, une décime, dont le produit devait être partagé entre le fisc royal et la cour pontificale. Des nonces secrets, envoyés par

Jean XXII en Allemagne, étaient chargés de la négociation. Deux traités furent faits : le premier avec Léopold d'Autriche, qui devait engager Frédéric son frère à céder au roi Charles le Bel, ses prétentions à la couronne, et faire ratifier cette cession par les électeurs de son parti, moyennant que la cour de France lui garantissait tous ses états héréditaires. Le second avec Jean de Luxembourg, roi de Bohême, qui promettait de se rendre à Bar-sur-Aube, avec les membres du collége électoral qui devaient placer, sur la tête du roi de France, la couronne d'Allemagne. 1314-25.

La cour d'Avignon devait regarder la réussite de ce projet comme le triomphe de ses talens politiques. La réunion de la Germanie à la France, deux pays qui n'avaient fait autrefois qu'un seul empire sous le nom de *France occidentale* et de *France orientale*, en chargeant d'un poids immense le monarque sur la tête duquel reposerait une couronne si importante, devait l'éloigner de l'Italie. On pouvait même penser que le nouvel empereur des Francs favoriserait de tout son pouvoir un prince de son sang, qui voulait régner dans cette contrée. Des républiques, déchirées par la discorde, et quelques petits princes, comme

1314-25. les comtes de Savoie, de Modène, les marquis de Mont-Ferrat, les seigneurs de Milan, de Pavie, de Vérone, de Lucques, de Florence, pouvaient-ils résister avec succès aux forces combinées de la France, de l'Allemagne et de l'Italie méridionale, qui les entouraient de tous côtés?

Le roi Robert allait donc régner tranquillement du cap di Sparvimento aux Alpes, tandis que la branche aînée de sa maison donnerait des lois à un empire qui touchait d'un côté à l'Espagne et de l'autre aux déserts de la Russie. Au milieu de ces prodigieux succès, la maison de France en eût payé le prix avec plaisir à la cour pontificale, en lui cédant la Provence. Les papes, abandonnant pour jamais le séjour orageux des sept montagnes, auraient fixé définitivement leur siége patriarcal dans Avignon ou dans Marseille.

Mais en poursuivant cette action immense, les papes n'examinaient pas la réaction qui devait être égale. Tous les princes d'Allemagne et d'Italie n'avaient-ils pas l'intérêt le plus actif, le plus puissant d'entraver la réunion d'une masse de puissance qui aurait anéanti toutes les autres? Aussi quand Charles le Bel se rendit à Bar-sur-Aube avec un brillant cor-

tège, n'y trouva-t-il que Léopold d'Autriche. Les autres princes allemands, au lieu de se trouver auprès du roi de France, s'assemblent à Spire et accordent à Louis de Bavière un subside, pour le mettre en état de se faire reconnaître en Italie. 1314-25.

CHAPITRE XVI.

Louis de Bavière est couronné roi d'Italie dans Milan, et empereur dans Rome.

Louis avait marqué dans Trente le rendez-vous des barons qui devaient l'accompagner à Rome avec leurs troupes. Il tint dans cette ville une cour plénière. Le pape Jean XXII y fut accusé d'hérésie, et d'être entré dans le pontificat par des voies criminelles. On le cita à Rome, où sa conduite devait être examinée aussitôt que le monarque allemand aurait reçu la couronne impériale. L'armée prit la route de Milan. Matteo Visconti venait d'abandonner toutes ses dignités à son fils Galeas. Il finit ses jours dans la retraite, emportant les regrets de sa famille dont l'élévation fut en grande partie son ouvrage. Galeas avait obtenu de Louis de Bavière le diplome de vicaire 1325-34.

1325-34. impérial de la Lombardie, il reçut avec beaucoup de magnificence le monarque allemand, qui fut couronné roi d'Italie dans la basilique de Saint-Ambroise.

A peine la cérémonie était achevée que le nouveau roi fit arrêter Galeas Visconti et ses deux frères Luchino et Jean. Le chancelier de cour eut ordre de leur déclarer qu'ils auraient la tête tranchée, si dans les trois jours ils n'avaient pas remis à Louis de Bavière les clefs d'un château qu'ils venaient de construire à Monza. Il fallut fléchir sous la nécessité, le château se rendit au roi; mais au lieu de remettre en liberté les trois frères, ils furent enfermés dans la prison la plus rigoureuse. Des dissentions parmi les Visconti avaient produit ces revers qui furent sur le point d'écraser cette famille. Deux oncles de Galeas prétendaient que le gouvernement devait leur appartenir : les troubles qu'ils suscitaient aisément dans une ville où les principaux citoyens se flattaient que l'expulsion de Galeas et de ses frères serait le signal du rétablissement des formes républicaines, avait poussé Galeas si fort hors de ses mesures, qu'il cherchait les moyens de se réconcilier avec le roi de Naples et avec le pape. Les deux oncles firent part à Louis

Louis de Bavière de ce funeste secret, dans l'espoir sans doute qu'en reconnaissance de cet avis important, ils seraient investis du vicariat de Pavie et de Milan. Ils ne reçurent pas ce prix de leur perfidie; le nouveau roi investit du vicariat de Lombardie Azzon Galeas, fils aîné de Galeas Visconti, et lui donna des conseillers pour éclairer ses démarches. 1325-34.

L'armée allemande se renforçait tous les jours par la foule des gibelins qui se rendaient auprès du roi. Castruccio Castracani, créé capitaine général de la Toscane, reçut Louis dans Pise. Cette ville lui fournit un subside de cent soixante mille florins d'or : enfin le roi arriva devant Rome sans avoir trouvé un seul ennemi à combattre.

Le pape au lieu d'envoyer des légats en Italie pour couronner le nouveau césar, instruit qu'il avait franchi les Alpes, venait de le déclarer excommunié par une bulle qui le privait de ses biens meubles et immeubles. Louis répond à cette bulle en faisant dans Rome une entrée triomphale. Il est couronné empereur, le 17 janvier 1328, par le premier magistrat de Rome, Scierra Colonna, et sacré dans la basilique du Vatican, par les évêques de Castello dans l'état de Venise et d'Aleria en Corse.

1325-34 L'éclat et la nouveauté de cette cérémonie avaient attiré dans Rome une foule de curieux, venus de toutes les parties de l'Italie. Ludovico Monaldesco d'Orviette qui, à l'âge de plus de cent ans, écrivit les mémoires de son temps, assure que dans cette cérémonie le peuple chantait: Vive Dieu et l'empereur ! nous sommes délivrés de la guerre, de la famine et du pape.

L'empereur convoqua dans Rome une diète générale. Aucun édifice ne pouvait contenir la foule de ceux que ce spectacle attirait, l'assemblée se tint dans la place de Saint-Pierre. L'empereur assis sur un trône, sur les marches de l'église, revêtu du manteau impérial, la couronne sur la tête et le sceptre à la main, fait publier une loi portant que tout individu convaincu de crime d'hérésie ou de haute trahison devait être puni de mort suivant les lois impériales. Dans une autre séance de la diète, Nicolas de Fabriano, moine Augustin, accuse le pape d'hérésie et de haute trahison. Des hérauts d'armes se dispersent dans l'assemblée, ils crient à plusieurs reprises: Est-il quelqu'un qui veuille prendre la défense du prêtre de Cahors qui se fait nommer le pape Jean ? Personne n'ayant répondu, l'empereur prononce :

Trouvant Jacques d'Euse, prêtre de Cahors, convaincu d'hérésie par ses écrits contre la parfaite pauvreté de Jésus-Christ, et de lèse-majesté par ses injustes procédures contre l'empire, nous le déposons de l'évêché de Rome par cette sentence, donnée de l'avis unanime et à la réquisition du clergé et du peuple romain, de nos princes et de nos prélats, allemands et italiens; en conséquence ledit Jacques d'Euse étant dépouillé de tout ordre, office, bénéfice et privilége, nous le soumettons à la puissance séculière de nos officiers, pour le punir comme hérétique. 1325-34.

Malgré l'attachement des Romains pour leur liberté, ils sentaient vivement le tort que leur faisait la longue absence de la cour pontificale; en conséquence ils donnaient les mains avec joie à des procédures dont ils espéraient que l'issue pourrait leur donner un pontife résidant parmi eux. De grandes acclamations accompagnèrent l'élection de frère Pierre de Corbières, moine Dominicain, qui prit le nom de Nicolas V, et qui fut couronné dans la basilique de Saint-Pierre avec beaucoup de magnificence. L'empereur voulut recevoir une seconde fois, de sa main, l'onction royale, pour rendre plus respectable le pontife qu'il choi-

1325-34. sissait. Le roi de Naples fut mis au ban de l'empire. Castruccio Castracani avait dirigé toutes les opérations de Louis, depuis son entrée en Italie. Il le créa comte du palais de Latran, c'est-à-dire juge suprême à Rome, et duc de Lucques.

Jusque-là tout réussissait à l'empereur, il ne s'agissait plus que de vaincre le roi de Naples, et l'Italie était soumise. Dans cette vue, pour ménager ses troupes, il s'était abstenu d'attaquer les guelphes de la Lombardie et de la Toscane. Cette politique aurait réussi à un prince qui eût apporté avec lui l'argent nécessaire pour payer ses troupes : le défaut de numéraire fit toujours échouer toutes les opérations des princes allemands en Italie. Aucune des principales cités guelphes n'ayant reçu garnison impériale, tout le fardeau des impôts tombait sur les cités gibelines. Louis voulait taxer les Romains à un subside ; le peuple de cette capitale prend les armes, l'empereur en sort par ménagement et se retire à Viterbe.

A peine en sûreté, il apprend que les principaux chefs des gibelins, se reprochant d'avoir interrompu le cours de leurs conquêtes, pour le suivre imprudemment dans les siennes, refusaient absolument de l'accompagner dans son

expédition de Naples. Les troupes allemandes, elles-mêmes, mal-payées, ou peut-être corrompues par l'argent du pape, commençaient à quitter leurs drapeaux. Il fallut reprendre le chemin d'Allemagne; mais arrivé sur le bord de l'Adda, toutes les villes lui refusaient le passage sur leur territoire; l'ordre en avait été donné par Azzon Galeas, fils de Galeas Visconti: ce jeune prince savait qu'il devait les places occupées par lui, moins à la générosité de l'empereur qu'à sa politique; en conséquence il profitait de l'occasion qui se présentait de le forcer de mettre son père et ses oncles en liberté. En effet Louis de Bavière fut forcé d'y consentir. Galeas mourut bientôt auprès de Castruccio son ami. Luchino et Jean suivirent l'empereur et ne revinrent à Milan que quelque temps après; l'empereur eut alors la liberté de continuer ses voyages. Ainsi les césars germaniques, toujours en état d'ensanglanter l'Italie, n'avaient jamais été assez puissans pour y faire reconnaître leur autorité. Le pape Nicolas v, abandonné dans Pise, fut livré à Jean XXII par un comte Italien, et conduit dans Avignon, en 1330. En vain ce malheureux pontife se prosterna aux pieds de son

1325-34.

compétiteur, il fut condamné à une prison
1325-34. perpétuelle.

CHAPITRE XVII.

Apparition du Roi de Bohême en Italie. — Projets ambitieux de ce Prince.

A PEINE l'empereur, Louis de Bavière, avait quitté l'Italie, qu'on vit paraître sur les frontières du Milanais le roi de Bohême, Jean de Luxembourg, sans que l'histoire nous laisse entrevoir les raisons qui pouvaient avoir conduit ce prince des bords de l'Elbe sur ceux du Pô. Peut-être voulait-il faire des arrangemens de famille avec Henri, duc de Carinthie, qu'il avait chassé du trône de Bohême, et qui mourut bientôt après sans laisser de postérité. Villani conjecture que ce voyage était la suite d'un accord secret entre ce monarque et Jean XXII, pour exécuter les projets ambitieux des pontifes romains. Le roi de Naples, Robert, chargé jusqu'alors des intérêts pontificaux, s'était vu sur le point, pendant le dernier voyage de l'empereur en Italie, de perdre ses états, tandis qu'il travaillait à former une

souveraineté, ou un gage d'échange en faveur de l'église. Instruit par son expérience, il avait rappelé ses troupes au sein de ses états. La mort du duc de Calabre, son fils unique, arrivée en 1328, contribuait encore à le guérir du goût ruineux des conquêtes qui l'exposait à l'envie de tous les princes et de toutes les républiques d'Italie. 1325-34.

Le duc de Calabre ne laissait que deux filles, l'une et l'autre au berceau, le roi Robert qui voyait ces deux enfans s'élever sous ses yeux, leur destinait sa couronne, sans se dissimuler les contradictions que ce projet devait éprouver après sa mort; il n'était parvenu lui-même au trône qu'au préjudice de Carobert, roi de Hongrie, fils de Charles Martel son frère aîné, auquel Boniface VIII avait donné le royaume de Hongrie. Ces princes, après avoir été ballottés long-temps par la fortune, soutenus par une partie des Hongrois, rejetés par l'autre, s'étaient enfin affermis sur ce trône qu'ils devaient plutôt à leur bonheur et à leur courage qu'au présent du pape. Carobert, accoutumé à la vie simple et agreste des habitans des rives du Danube, n'avait pas troublé son oncle dans la jouissance de l'héritage paternel; mais il était père de plusieurs enfans mâles.

1325-34. On ne devait pas présumer qu'il laissât tranquillement à des filles d'une branche cadette, un trône auquel la proximité du sang lui donnait des droits certains. Il restait aussi dans Naples quelques princes du sang, ils pouvaient prétendre à la couronne, en vertu de la loi salique qui réglait la branche aînée de leur maison dans la succession à la couronne de France.

Robert prévoyait les troubles que sa mort pouvait occasionner, mais il savait en même temps que les droits des contendans au trône, seraient réglés principalement par le vœu de la nation. Il lui importait d'attacher ce vœu à sa famille par les liens d'un heureux gouvernement, de diminuer les impôts, d'embellir les villes, de favoriser l'agriculture et le commerce. Ces améliorations eussent été contrariées par les dépenses entraînées par la guerre; il mit donc tous ses soins à procurer à ses sujets les douceurs d'une profonde paix, et ferma l'oreille à toutes les propositions de la cour d'Avignon, qui tendaient à renouveler les hostilités.

Ces dispositions pacifiques du roi de Naples purent déterminer Jean XXII à faire venir le roi de Bohême en Italie pour le mettre à la

tête du parti guelphe. Ce prince régnait à Prague du chef de sa femme Elisabeth, sœur de Venceslas, dernier monarque du sang des anciens rois du pays. Cette princesse lui faisait quelquefois sentir une supériorité qui l'humiliait. Il s'enivra aisément des flatteuses espérances que lui donnait le pape. 1325-34.

Son début fut brillant. Jean XXII avait envoyé en Italie, en qualité de légat, le cardinal Bertrand du Poïet, qui passait pour son fils. Ce prélat déployait une magnificence qui n'était égalée par aucune cour de l'Europe : *l'argent alors n'allait qu'aux gens d'église.*

Depuis que les papes avaient transféré leur siége dans Avignon, ils enchérissaient sur leurs prédécesseurs dans l'art de soutirer l'or de l'Europe. Non-seulement ils avaient augmenté la taxe sur les bénéfices, mais, ce qu'on aurait peine à croire ; ils avaient imaginé un tarif pénitentiel, mettant à prix d'argent l'absolution de tous les crimes, commis et à commettre. Peu de personnes étaient en état de sentir l'absurdité de ces indulgences, et les feux de l'inquisition s'allumaient perpétuellement pour dévorer les téméraires qui auraient osé, publiquement, révoquer en doute le pouvoir du pape à cet égard. Les gens riches

achetaient des indulgences au prix convenu,
1325-34. et, tranquilles sur l'avenir, ils se livraient avec moins de crainte à de nouveaux désordres, qu'ils étaient sûrs d'expier avec la même facilité.

Le roi de Bohême n'était accompagné que de quelques bandes allemandes, retenues sous ses drapeaux par l'espoir du pillage. Le légat lui fournissait les sommes qui lui étaient nécessaires, non-seulement pour payer sa petite armée, mais pour se montrer avec un éclat dont il prévoyait les effets. Les villes libres de la Lombardie, de la Toscane et de la Romagne, lui offraient à l'envi leur première magistrature, soit qu'éblouies par la grande dépense qu'il faisait, les principales cités voulussent fixer dans leurs murs la résidence d'un prince paraissant également riche, libéral et magnifique, ou seulement, qu'abandonnées par le roi Robert, elles cherchassent un soutien contre le roi de Germanie.

Durant les années 1330, 1331, 1332, tandis que le légat du pape, unissant l'adresse à la ruse, s'emparait de la souveraineté de la Romagne, Jean de Luxembourg était proclamé successivement capitaine général des villes de Pavie, de Verseil, de Novare, de Brescia, de Parme, de Modène, de Reggio, de Lucques,

de Bergame, et même de Milan où Azzon Galeas Visconti, lui cédant la première place, se contentait d'être son vicaire. Le roi et le légat paraissaient étroitement unis : il est probable cependant, qu'ils cherchaient l'un et l'autre à se tromper, selon l'usage ordinaire des ambitieux qui se coalisent pour s'emparer du bien d'autrui. Le roi de Bohême convoitait la couronne de Lombardie, et peut-être celle de l'empire. Le légat fomentait l'ambition de son associé, et connaissant l'humeur versatile des Italiens, il manœuvrait sourdement pour en assurer le fruit à l'église. 1325-34.

La mort du duc de Carinthie vint développer ces dispositions que le mystère couvrait jusqu'alors. Le roi de Bohême avait marié son fils, qui fut empereur dans la suite, sous le nom de *Charles IV*, avec la fille unique de ce duc, dans l'espérance que ce duché entrerait dans sa famille. Il ménageait le roi de Germanie, auquel était dévolue la collation des fiefs tombant en quenouille : les efforts infructueux de Louis de Bavière, pour obtenir l'absolution des censures lancées contre lui par la cour d'Avignon, l'obligeaient à d'extrêmes ménagemens.

Mais si la puissance que le roi de Bohême

obtenait en Italie, lui faisait ombrage, il re-
1325-34. doutait à plus juste titre les princes de la maison d'Autriche, frères de Frédéric le Bel, qui avaient des prétentions à cet héritage. Il crut devoir acheter leur alliance en leur donnant l'investiture de la Carinthie; dès-lors il eut dans le roi de Bohême l'ennemi le plus acharné. Ce prince ne cachait plus son projet de dominer en Italie; mais il ne connaissait pas le peuple qu'il voulait asservir. Tous les princes et toutes les républiques se réunirent sur-le-champ contre ce nouvel oppresseur; et tandis qu'il se rendait dans Avignon, pour partager avec le pape une conquête qu'il tenait pour assurée, les Italiens secouèrent à l'envi un joug détesté. Le cardinal-légat voyant l'étendard de l'insurrection arboré de toute part, sortit d'Italie chargé d'or et des malédictions du peuple. Il ne resta aucun vestige des efforts faits par lui pour asservir les Italiens.

1335-50.

CHAPITRE XVIII.

Mort du pape Jean XXII. — Pontificat de Benoît XII. — Il a pour successeur Clément VI.

JEAN XXII était mort dans Avignon, au mois de décembre 1334, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, après avoir siégé dix-huit ans. Il laissa dans le trésor apostolique la valeur de vingt-cinq millions de florins d'or, si on en croit Villani, auteur contemporain. Il est clair que Villani exagère; quand on réduirait cette somme au tiers, ce serait encore beaucoup. Jamais pontife ne vendit autant de bénéfices, et aussi chèrement. Il s'était attribué la réserve de presque tous les évêchés, de toutes les abbayes, et le revenu des bénéfices vacans. Jamais il ne nommait un évêque, qu'il n'en déplaçât sept ou huit. Chaque promotion en attirait d'autres, et toutes valaient beaucoup d'argent.

Son successeur, Jacques de Forno ou Fournier, Benoît XII, pontife dont les mœurs étaient pures, paraissait vouloir se réconcilier avec

1335-50. l'empereur Louis de Bavière, et concerter avec lui son retour dans Rome. Tous les historiens d'Italie s'accordent à rapporter que les rois de France et de Naples se réunirent pour arrêter les effets de cette résolution ; ils assurent même que Philippe de Valois usa de menaces pour forcer le nouveau pape à ne pas s'éloigner des bords du Rhône.

L'empereur avait envoyé en Provence des ambassadeurs pour féliciter Benoît XII sur son exaltation, et l'engager à lui donner l'absolution des censures ; les cardinaux français arrêtèrent cette négociation, en menaçant le nouveau pontife de la colère des cours de Paris et de Naples, s'il se portait à cette réconciliation. On assure que l'empereur, touché des maux causés par la diversité des opinions que son excommunication faisait naître, avait résolu d'abdiquer la couronne, et de la placer sur la tête de son cousin, Henri, duc de la Basse-Bavière. Non-seulement la diète germanique refusa de consentir à cette démission ; mais, assemblée à Ransée, on fit reconnaître comme loi fondamentale de l'empire, que non-seulement le monarque élu par la majorité des électeurs allemands, jouissait dès lors des droits impériaux, lors même que le pape

refusait de le reconnaître, mais que tous ceux qui osaient attribuer au pape quelque supériorité sur l'empereur, seraient traités comme criminels de haute-trahison. Une seconde diète assemblée à Francfort, ajouta aux résolutions prises à Ransée, que quiconque regarderait l'empereur comme légitimement excommunié, ou conserverait des liaisons avec la cour d'Avignon, encourrait le ban de l'empire. L'assemblée cassa les procédures faites par le pape contre Henri de Bavière. Ce décret, signé de tous les électeurs, et muni du sceau de l'empire, fut envoyé à la cour d'Avignon. 1335-50.

Benoît XII mourut à Avignon en 1342. Son successeur, Clément VI, le cardinal Pierre Roger, archevêque de Rouen, livré à tous les excès du luxe et de la dissolution, ne songea jamais à quitter la Provence. Les historiens d'Italie, et sur-tout Villani, ont peut-être exagéré les délices de la cour de ce pontife, le nombre des femmes qui l'environnaient, au milieu desquelles brillait une comtesse de Turrene, la richesse de ses appartemens et de ses meubles, la multitude de ses pages et de ses écuyers, la galanterie des fêtes qu'il donnait perpétuellement. Il est certain que jamais pape n'avait poussé aussi loin que lui les exactions

1335-50. pontificales. Ses prédécesseurs s'étaient réservé la nomination de la plupart des bénéfices, il prétendit les vendre tous. Comme on lui représentait que ce procédé allait exciter une clameur générale, il répondit laconiquement : Nos prédécesseurs ne connaissaient pas, comme moi, toute l'étendue du pouvoir pontifical. Clément VI régna jusqu'en 1352, et pendant cette époque l'Italie fut sans cesse le théâtre de nouvelles révolutions.

A l'exception des républiques de Venise et de Gênes, dont le gouvernement s'affermissait, toutes les autres marchaient rapidement vers leur ruine. Azzon Galeas Visconti, nommé vicaire-impérial de la Lombardie, par Louis de Bavière, avait trouvé le secret d'obtenir le même diplome du roi de Bohême pendant son expédition en Italie ; en sorte qu'il réunissait dans ses mains les pouvoirs des gibelins et ceux des guelphes. Il s'était procuré successivement la première magistrature de Come, de Verseil, de Lodi, de Plaisance, Crémone, de Crême, de Borgo San-Donino, de Brescia, de Pavie, et de presque toutes les villes qui composèrent dans la suite le magnifique duché de Milan. Les princes de Savoie, de Saluces, d'Asti, de Mont-Ferrat, de Gonsague, étaient beaucoup

beaucoup moins que lui. Azzon Galeas ne jouit pas long-temps de ce haut rang qu'il tenait parmi les princes d'Italie ; il mourut à l'âge de trente-sept ans, sans laisser de postérité. Son autorité était si bien affermie, que ses deux oncles paternels, Luchino et Jean, en héritèrent sans contestation. Jean, qui avait embrassé l'état ecclésiastique, fut pourvu du siége de Novare, et obtint l'administration de l'archevêché de Milan, moyennant quinze cents florins d'or qu'il s'engagea de payer annuellement au titulaire banni de la cité. Luchino gouverna, conjointement avec son frère; mais étant mort peu après, en 1339, son frère lui succéda quoiqu'il laissât des enfans en bas-âge. 1335-50.

L'archevêque Jean, le second de cette famille qui eût réuni le gouvernement spirituel et temporel de sa patrie, ajouta aux possessions de ses ancêtres, Alexandrie, Tortone, Albe, Pontre-Moli; les Pepoli lui vendirent la seigneurie d'Asti, de Crémone et de Bologne; enfin, les Génois lui accordèrent leur première magistrature. Corio rapporte que le pape le fit sommer de restituer Bologne. « Il faut opter, lui dit le nonce, vous ne pouvez être à la fois archevêque et seigneur tempo-

1335-50. rel. — La proposition est assez grave, réplique l'archevêque de Milan, venez demain à la cathédrale, vous aurez ma réponse. L'ambassadeur fut introduit. Vous disiez donc, monsieur le nonce? — Que vous réunissez, reprend vivement celui-ci, deux autorités incompatibles. Alors l'archevêque, lui montrant une croix dans sa main droite et une épée dans sa main gauche. — Dites de ma part au saint-père qu'une de ces armes défendra vigoureusement l'autre. — J'interdis toute la Lombardie, s'écrie le nonce, et je vous cite à comparaître devant le souverain pontife. — Je m'y rendrai, et je vous ordonne de partir sur-le-champ pour porter ma réponse. »

L'archevêque avait un envoyé à la cour d'Avignon. Il fut chargé de préparer des logemens et des munitions pour six mille cavaliers et douze mille fantassins. Les ministres du pape, étonnés des achats prodigieux que faisait l'envoyé de Milan, voulurent savoir ce qu'ils signifiaient. « Voilà mes ordres, répond l'agent de Visconti. » Cario ajoute que le pape ayant mandé cet agent, lui dit : « Je lève l'interdit prononcé par mon légat, écrivez à votre maître que je le dispense du voyage d'Avignon. » Jean

Visconti gouverna la Lombardie jusqu'à sa mort, arrivée en 1354. 1335-50.

Pendant que les Visconti affermissaient leur puissance dans le Milanais ; les Scala dans Vérone, les Gonzague à Mantoue, les Carare, les Rossi, les Pii, les Polenta, les Malatesta, les Corregio, dans d'autres villes, voulant assujettir les peuples qui les avaient choisis pour leurs premiers magistrats, renouvelaient toutes les horreurs qu'on lit avec effroi dans l'histoire des tyrans fabuleux. Une révolution anéantissait le gouvernement qui subsistait à Rome depuis plusieurs siècles, et présageait la chute prochaine de cette métropole sous le joug des papes. La Sicile éprouvait les horreurs d'une guerre civile, après la mort du roi Frédéric, arrivée en 1337. Le royaume de Naples était en proie à des convulsions encore plus violentes.

1335-50.

CHAPITRE XIX.

Mariage de Jeanne, petite-fille de Robert, roi de Naples, avec André, fils de Charobert, roi de Hongrie; cette princesse parvient à la couronne.

Le roi Robert, pour prévenir les troubles que sa succession pouvait exciter après sa mort, avait arrêté le mariage de Jeanne, l'aînée de ses deux petites-filles, avec André, fils puîné de Charobert, roi de Hongrie. Ce prince, à peine dans sa septième année, fut conduit en 1333 à Naples, pour y être élevé auprès de sa future épouse, âgée de cinq ans. Ce mariage fut célébré sous de fâcheux auspices. Il est impossible d'établir, d'après les rapports des contemporains, les vraies causes de la mésintelligence qui se mit entre les deux jeunes époux, et qui fut également funeste à l'un et à l'autre. Les uns prétendent qu'André avait reçu l'éducation d'un Scythe, qu'il était entouré de barbares, dont les mœurs féroces contrastaient avec les manières de la cour la plus polie et la plus galante qui fût alors en

Europe, et qu'il provoqua lui-même son malheur par les projets sinistres formés par lui sur la vie de son épouse; mais ce prince, conduit à Naples à l'âge de sept ans, avait été élevé au milieu des Italiens et selon les usages reçus à Naples. D'autres supposent à la reine Jeanne une scélératesse qui n'était pas de son âge. 1335-50.

Il est probable que le roi de Hongrie, en conduisant son fils à Naples, regardait le trône comme son héritage légitime, tandis que le conseil du roi Robert ne voyait dans le jeune prince que le mari de celle qui devait être reine. Cette diversité d'opinions causa, du vivant du roi Robert, des dissentions domestiques, dont les germes furent étouffés avec beaucoup de peine par sa prudence et son autorité.

Robert, après avoir fait prêter serment par les différens ordres de l'état, aux deux époux, comme à ceux qui devaient recueillir incontestablement sa succession, ne fit cependant couronner que Jeanne, et ordonna qu'André ne recevrait l'onction royale que lorsqu'il aurait atteint sa vingt-deuxième année. Il mourut peu après cette cérémonie, le 19 janvier 1343, à l'âge de soixante-quatre ans,

1335-50. laissant Jeanne sur le trône, à l'âge de dix-sept ans.

La cour de Naples était le centre de la galanterie, le rendez-vous des savans et des gens de lettres d'Italie, Pétrarque et Bocace en faisaient les délices. Ce dernier soupirait hautement pour une fille naturelle du roi Robert, l'héroïne du Philocolo et de la Fiammeta.

Jeanne naquit sous des influences infiniment malignes, et lorsque la cour d'Avignon prononça qu'il y avait sortilége et maléfice, elle ne s'éloignait guère de la vérité. Jamais la passion de l'amour ne s'exprima par des organes plus enchanteurs. La licence et le désordre s'enflammaient aux folâtres accens de Pétrarque, aux cyniques propos de Bocace. Les brûlantes haleines qui desséchaient la pudeur autour de Jeanne, firent éclore son tempérament avec rapidité. Elle était, à l'âge de douze ans, un prodige d'esprit et de beauté, disent tous les historiens. Il n'est qu'une cour licencieuse pour abréger la durée de l'enfance. Robert avait cru devoir hâter la consommation du mariage de sa petite-fille.

André pouvait n'être pas si avancé; en le dévouant sans ménagement aux ardeurs de son épouse, on le mit probablement dans l'impuis-

sance d'y suffire. Jeanne, devenue à l'âge de dix-sept ans maîtresse du royaume, par la mort de son aïeul (1), se consola de l'immaturité de son époux, sans trop cacher son inconduite (2). Elisabeth, mère d'André, qui vint à Naples pour voir son fils, retourna dans la Hongrie, fort scandalisée des mœurs de sa belle-fille (3), et Sanche, reine douairière de Naples, effrayée des excès de la nouvelle cour, se réfugia dans un monastère. 1335-50.

Cependant Louis, qui avait succédé à son père Charobert au trône de Hongrie, en 1342, pressait la cour d'Avignon, suzeraine de celle de Naples, d'ordonner le couronnement d'André. Un légat est nommé pour cette cérémonie. « Enfin, s'écrie le jeune prince à cette nouvelle (4), je pourrai donc réprimer les débauches de cette femme et punir qui m'outrage. » Cette exclamation parvient aux oreilles de Jeanne, le meurtre d'André est résolu. La cour était alors à Naples; on part pour Averso,

(1) Villani, *liv. prem. chap. IX.*

(2) Spondanus, *an 1343.*

(3) Costanzo, *liv. VI.*

(4) Costanzo, *idem.*

1333-50 sous prétexte de quelques troubles à pacifier, mais en effet pour commettre le crime dans un endroit plus écarté. Les deux époux paraissent se rapprocher sur la route, ils arrivent avec les apparences d'une sincère réunion.

CHAPITRE XX.

Assassinat d'André. — Suites de ce crime.

PENDANT la nuit du 18 au 19 septembre 1345, quelqu'un éveille André qui dormait à côté de la reine. C'est de la part de son gouverneur; il vient de recevoir de Hongrie des dépêches de la plus grande importance, auxquelles il faut répondre sur-le champ. André s'habille à demi, court dans une pièce voisine. A peine sorti de la chambre de sa femme, une troupe d'assassins le terrasse, l'étrangle, son corps est jeté d'un balcon dans les jardins du palais. Les meurtriers se dispersent à la faveur des ténèbres avant que les Hongrois, que peut-être on avait eu soin d'enivrer, soient en état de les arrêter et même de les poursuivre.

L'assassinat de ce prince, qui entrait à peine

dans sa dix-neuvième année, excita l'indignation de l'Europe entière. Le pape fit commencer à Naples des procédures juridiques contre les auteurs d'un si noir attentat. Le commissaire pontifical, effrayé lui-même par les preuves amoncelées contre les premiers personnages de la cour, n'osa poursuivre l'instruction du procès. Cependant les suites que pouvaient avoir cette affaire, imprimaient sur tous les fronts la défiance et la terreur. Les meurtriers, en bornant leur concert à l'exécution du crime, n'avaient pris aucune précaution pour l'avenir. L'état se désorganisait : l'ambition des princes du sang, le choc de leurs prétentions, et les volages amours de la reine augmentaient la confusion. 1335-50.

Avant le meurtre d'André, la princesse Marie, sœur de la reine, avait épousé un prince du sang, Charles de Durazzo. Leur contrat de mariage portait que leurs enfans succéderaient à la couronne, en cas qu'André et Jeanne mourussent sans postérité. Cette expectative qui les avait entraînés parmi les meurtriers du jeune prince, s'évanouit lorsqu'après l'année du deuil la reine épousa Louis, prince de Tarente, qui passait pour son amant. De là l'implacable animosité des deux sœurs, et les cabales de leurs

favoris, pour conduire dans des partis différens
1335-50. les barons et les villes. L'anarchie était parvenue au point que la reine craignant de perdre son trône, osa se mettre sous la protection du roi de Hongrie. Il lui répondit : « Ta soif de régner, ta vie désordonnée, ta négligence à venger un époux, et le successeur que tu viens de lui donner, te dénoncent à la justice divine et humaine, ne crois pas leur échapper.

CHAPITRE XXI.

Factions élevées en Sicile après la mort de Frédéric d'Aragon.

Le démon de la discorde soufflait alors ses fureurs sur toute l'Italie. Après la mort de Frédéric, roi de Sicile, il s'était élevé quelques troubles à la faveur desquels le roi Robert s'était flatté de recouvrer cette île. Le nouveau roi de Sicile, Pedro II, donna le commandement de sa flotte à Roland son frère naturel. Il fut fait prisonnier dans une bataille : on demandait pour sa rançon des sommes immenses pour ce temps-là. Camiola de Turinga se conduisit dans cette occasion avec une magnanimité qui mérite d'être

consacrée dans les fastes de l'histoire. C'était une bourgeoise de Messine; elle fit offrir à Roland la somme qu'on lui demandait, à condition qu'il l'épouserait. Roland signa volontiers la promesse exigée de lui; mais de retour à Messine, il se mettait peu en peine de la remplir. Camiola l'appelle en jugement, et produit l'acte signé de sa main. Les magistrats condamnent Roland à tenir sa promesse. Les seigneurs qui l'environnaient l'accompagnent chez Camiola: elle avait étalé toute la magnificence de ses ameublemens, et s'était chargée elle-même de ses plus riches parures. Roland la pria d'oublier son injuste résistance... « Arrête, lui dit Camiola, je suis satisfaite. Mon cœur n'a point attendu jusqu'aujourd'hui pour te rejeter; je voulais épouser un prince, tu cessas de l'être du moment où tu faussas ta parole donnée, et je jurai de n'être jamais à toi; je ne t'ai poursuivi en justice que pour manifester ton infamie. Adieu, porte ailleurs ta main flétrie; garde encore le prix de ta rançon, je t'en fais présent. » Et laissant Roland couvert de confusion, elle perce la foule étonnée, et fut se jeter dans un couvent, auquel elle donna la plus grande partie de ses biens. 1335-50.

La mort de Robert arrêta quelques succès

qu'il avait eus en Sicile. Pédro avait rétabli la
1335-50. tranquillité dans ses états, lorsqu'il mourut en 1342, laissant deux enfans en bas-âge, qui portèrent successivement la couronne. Pendant cette longue minorité, la Sicile fut constamment partagée en deux factions acharnées à détruire leur patrie. L'une avait à sa tête le duc de Randazo, oncle du roi et chef de la régence; l'autre, Simon, comte de Clairmont, qui avait joui de la principale autorité sous le règne de Frédéric. Ces deux partis se faisaient la guerre avec une férocité sans exemple. Les campagnes restèrent sans culture; plus de commerce, plus de communications. La famine vint redoubler l'horreur des brigandages, des incendies, des assassinats. Elle fut suivie de la peste; elle fit dans cette île les mêmes ravages que dans le reste de l'Italie; j'en parlerai bientôt.

1335-50.

CHAPITRE XXII.

Révolution à Rome.— Cola de Rienzo, investi de la puissance dictatoriale.

Les familles Orsini, Colonna et Favelli, se partageaient exclusivement, depuis un grand nombre d'années, les premières magistratures de Rome. Le gouvernement de Venise était à la veille de s'établir dans cette république. Une grande fluctuation dans les idées des Romains, leur faisait envisager ce changement avec indifférence.

Depuis que les papes faisaient leur séjour en France, leur suzeraineté était reconnue de la Sicile aux frontières de la Lombardie. Un cardinal-légat, résidant ordinairement à Monte-Fiascone, exerçait sur les royaumes de Naples et de Sicile, sur la Toscane et sur la Romagne, une suprématie qui approchait beaucoup de la souveraineté. Il semblait que les pontifes romains obtenaient un plus grand crédit dans leur métropole, lorsqu'ils n'y faisaient plus leur résidence. Le gouvernement de Rome était regardé comme provisoire, par des hommes dé-

cidés à tous les sacrifices, pour ramener dans
1335-50. Rome une cour qui répandait l'abondance dans le pays habité par elle.

Nicolas Lorenzo, connu sous le nom de Cola de Rienzo, contraction en usage alors dans la Toscane et dans la Romagne, s'était acquis quelque réputation parmi les Romains de la classe la plus pauvre. Cet homme parvint à la place de secrétaire du sénat romain. On le chargea, dit Plutarque, de négocier auprès de Clément, sur le retour de la cour romaine à Rome. Rienzo ne tenait sa mission que des populaires. La mauvaise réussite de sa négociation, et peut-être le mépris qu'on montrait pour le négociateur, exaltèrent son ame. De retour à Rome, il se concerte avec ses partisans; une assemblée générale devait se tenir pour l'élection des magistrats annuels : Cola de Rienzo obtient la parole pour rendre compte du voyage qu'il venait de faire à la cour du pape. Sous ce prétexte, il emploie toutes les ressources de l'éloquence pour émouvoir la multitude; il retrace aux Romains le souvenir de leur grandeur passée, son enthousiasme électrise toutes les ames; il est investi de la souveraine magistrature, sous le nom de *tribun du peuple romain*. Il s'intitulait *sévère et clément libérateur de*

Rome, zélé protecteur des peuples italiques, et bienfaiteur de l'univers. 1335-50.

Le nouveau dictateur, voulant donner aux habitans de Rome une grande idée de leur puissance, avait commencé l'exercice de sa magistrature par citer à son tribunal deux rois de Germanie, qui prenaient le titre de rois des Romains; c'étaient Louis de Bavière et Charles, fils du roi de Bohême, que le pape avait fait élire, dans une diète tenue à Ransée, en 1346. Cette citation n'eut pas de suites, Louis de Bavière ne put même la recevoir. Il était mort le 11 octobre 1347.

L'autorité de Rienzo, méprisée en Allemagne, était reconnue en Italie. Les habitans de la Romagne, animés du même esprit qui enflammait les Romains, s'unissaient au duché de Rome pour ne former qu'un seul état. Les formes les plus populaires furent adoptées, les nobles, exclus de toutes les charges et craignant pour leur liberté, fuyaient au loin, abandonnant les maisons qu'ils avaient dans Rome et les meubles qu'elles contenaient. Ils revinrent bientôt à la tête d'un grand nombre de compagnies franches, levées par eux, mais ils furent entièrement défaits. Alors tous les nobles qui tombent sous les mains de la mul-

titude sont massacrés sans pitié. On nomme
1335-50. deux consuls dans les comices, avec les formes antiques. Une mâle impartialité dans l'administration de la justice change la face de la Romagne. Cette province était infestée de brigands, auxquels on dit que les nobles donnaient volontiers asile dans leurs châteaux, en partageant avec eux le butin qu'ils faisaient sur les passans. Leurs hordes sont anéanties ou dispersées. Le voyageur fut étonné de la sûreté avec laquelle il parcourait les Apennins. La plupart des villes libres, et même quelques seigneurs Italiens, s'empressaient d'établir une confraternité entre leurs états et la république romaine.

Voltaire rapporte que Petrarque adressa à Rienzo la plus belle de ses odes ou canzoni, qui commence par ce vers :

Spirto gentil che quelle membra reggi.

Toi, dont l'heureux génie inspire ces états.

C'est l'opinion de Muratori; mais Francesco Filelfo, commentateur plus voisin de cette époque, assure positivement que cette ode fut composée pour Pandolphe Malatesta, dit le Vieux, que Grégoire XI créa premier magistrat

trat de Rome, vers l'an 1371, dans le temps que les Romains engageaient ce pontife, par les offres les plus flatteuses, à rétablir la cour ecclésiastique sur les bords du Tibre. 1335-50.

Cola Rienzo fut un de ces hommes que la nature forme, de temps en temps, pour changer le destin des états, et dont la fortune, chez la postérité, dépend du succès de leurs entreprises. Si ses vastes desseins avaient eu la réussite qu'il pouvait attendre de leur justice et de l'immensité des moyens par lui mis en usage, il eût partagé la réputation des plus grands hommes; mais il échoua, et la plupart des historiens qui, presque tous, sacrifièrent la vérité au desir de plaire au parti dominant, nous l'ont dépeint comme un factieux superficiel, justement sacrifié, presque seule victime de tant d'intrigues, de complots et de troubles dont il avait agité l'Italie.

Les contemporains conviennent, du moins, qu'à une ambition sans bornes et à beaucoup d'amour pour la justice, il joignait un esprit vif, une conception facile, une ame intrépide, beaucoup de facilité à s'exprimer, qu'il devait à d'excellentes études, et une profonde connaissance du cœur humain, fruit de ses réflexions.

1335-50. Appréciant l'empire de la religion sur l'esprit des peuples, il crut devoir ménager le cardinal-légat, résidant à Monte-Fiascone ; il le prit pour collègue dans ses travaux et dans sa puissance ; ce fut sa première faute. Le légat feignant de le favoriser dans sa conduite publique, prenait en secret, pour le perdre, des mesures d'autant plus assurées que le tribun s'en défiait moins.

Rome, bâtie sur un terrain stérile, environnée de marais croupissans, et renfermant une population une fois plus nombreuse qu'aujourd'hui, tirait ses subsistances de loin. C'était l'objet d'une police active, et dont les ressorts, combinés de longue main, agissaient perpétuellement, mais d'une manière presque insensible. Les marchés de Rome étaient fournis. La multitude jouissait de l'abondance, sans se douter que les blés qui garnissaient ses halles, arrivaient, par des opérations compliquées, de la Sicile, de l'Afrique et de l'Egypte. Le choc qui brisa le gouvernement, devait refluer sur la police administrative; soit que les nouveaux magistrats n'étant pas éclairés par l'expérience de ceux auxquels ils succédaient, prissent des mesures moins certaines, ou que les nobles, refugiés dans les villes environ-

nantes, arrêtassent les convois destinés pour les Romains, ou qu'enfin le légat entravât secrétement les opérations du comité des subsistances, établi par Cola de Rienzo, dans Rome, la disette se fit bientôt sentir. On en suspendit les ravages, en recherchant avec soin les magasins qui se trouvaient dans les maisons opulentes. Cette ressource n'était qu'un palliatif. Bientôt des murmures prolongés annoncèrent une nouvelle révolution prochaine et inévitable. 1335-50.

CHAPITRE XXIII.

Le Roi de Hongrie vient en Italie pour venger le meurtre d'André.

Le roi de Hongrie accourait à Naples pour venger la mort de son frère. L'éloignement et le golphe Adriatique qu'il fallait traverser, ne lui permettaient pas d'amener une grande armée; mais des arrangemens particuliers avec la république de Venise, le mirent en état de prendre à sa solde des grandes compagnies d'aventuriers qui remplissaient alors l'Italie,

1335-50. toujours prêts à se donner à ceux qui voulaient les conduire au pillage. L'approche de ces troupes répandait une telle épouvante, que la reine s'embarqua précipitamment avec son nouvel époux, laissant le gouvernement du royaume au duc de Durazzo son beau-frère. Durazzo fait prisonnier, eut la tête tranchée. Le roi de Hongrie entra dans Naples, faisant porter devant lui un étendard noir, sur lequel était peint un roi étranglé.

Tout le royaume s'était soumis à lui presque sans résistance. La justice recherchait sévèrement les auteurs du meurtre du roi André; la reine, prévenue de ce crime, fut accusée juridiquement à Rome, devant Cola de Rienzo, et à Avignon, devant le pape. Le tribun de Rome ne pouvait juger cette grande cause. Les nobles, profitant des appréhensions qu'inspiraient au peuple les approches de la famine, étaient rentrés en forces dans la ville. Rienzo, abandonné par le plus grand nombre des habitans, sortit du Capitole à la faveur d'un déguisement; il se réfugia auprès du roi de Hongrie, qui, voulant faire sa cour au pape, le fit conduire dans Avignon. Nous le verrons bientôt reparaître sur la scène.

La reine de Naples ne trouvant pas dans

ses sujets de Provence les ressources qu'elle en attendait, va trouver le pape Clément VI dans Avignon, dont elle était souveraine, lui cède cette ville et son territoire, pour la modique somme de quatre-vingt mille florins d'or, dont on prétend qu'elle ne fut jamais payée. Le contrat de cette vente fut passé le 19 juin 1348. Pendant qu'elle négocie ce sacrifice, elle plaide elle-même sa cause devant le consistoire. Le consistoire la déclare innocente du meurtre de son premier époux. 1335-50.

Le roi de Hongrie, menacé d'excommunication, persistait néanmoins à retenir sa conquête; il s'y croyait même si bien affermi, qu'il avait congédié son armée. Le plus épouvantable fléau, la peste qui se répandit alors en Italie, et qui dura dix-huit mois, fit plus d'effet que toutes les sentences du pape. Ce prince, environné de morts et de mourans, se hâta de repasser en Hongrie, ne laissant en Italie que de faibles garnisons. L'inconstance des Italiens, ou le contraste entre leurs mœurs et celles des Hongrois, leur fit bientôt regretter une reine qui ne respirait que les plaisirs. Son mari, le prince de Tarento, venait de recevoir la couronne des mains du pape; cette cérémonie, qui le rendait plus vénérable, achevait de déterminer en sa fa-

veur un peuple superstitieux. Jeanne recouvra
1335-50. ses états avec une molle facilité, lorsque la contagion commençait à disparaître.

Je parlerai bientôt de cette peste, qui parcourut presque toute l'Europe pendant les années 1347, 48, 49.

La contagion se déclara dans le royaume de Naples, en 1347, pendant les chaleurs de la canicule; l'armée du roi de Hongrie en fut infestée. La promptitude et les excès de la mortalité obligèrent ce prince non-seulement à séparer ses troupes, mais bientôt après à quitter le royaume de Naples. Les ravages de la maladie contagieuse commençaient à diminuer aux approches de l'hiver; le défaut de précaution les renouvela l'année suivante, avec plus de fureur : ce fut alors que la peste pénétra en France. Tous les historiens conviennent que ce fléau emporta la moitié des habitans de l'Italie; mais comme il paraît que leurs calculs ne furent appliqués qu'aux seules villes où le contact des habitans devait rendre les effets de la contagion plus rapides et plus funestes que dans les campagnes, il faut réduire au tiers des habitans de la péninsule, le nombre des victimes de cette calamité.

FIN DU ONZIÈME LIVRE.

LIVRE DOUZIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Une perte générale ravage toutes les régions occidentales de l'Europe. — Origine des grandes Compagnies connues dans la suite sous le nom de Condottieris.

Au milieu du quatorzième siècle une de ces grandes calamités que la nature verse quelquefois sur les hommes, désola l'Europe.

Les contemporains rapportent que dans le royaume de Catai, en Asie, on aperçut, pendant quelques heures, dans le ciel un globe de différentes couleurs ; qu'en tombant sur la terre il s'ouvrit et répandit une odeur fétide, dont l'étonnante malignité sema dans l'instant la mort dans tout le pays ; que cette vapeur, en remontant et en se condensant dans l'air, retombait en insectes venimeux, et que la peste dont elle renfermait le germe, dépeupla successivement l'Asie, l'Afrique et l'Europe de la moitié de leurs habitans en moins de dix-huit mois.

1335-50. Voltaire combat, par les annales de la Chine dont nous n'avons que des notions très-vagues, l'origine fabuleuse d'une calamité trop réelle qui affligea l'Europe durant près de dix ans. Presque toujours les hommes, aussi crédules qu'amis du merveilleux, ont assigné des causes extraordinaires aux maux physiques, qu'ils devaient attribuer à leur insouciance, à leur ineptie, à leur faiblesse, quelquefois à l'intempérie des saisons, et plus souvent à l'absurde méchanceté de ceux qui les conduisaient.

Les fureurs de la guerre moissonnaient l'espèce humaine d'un bout de l'Europe à l'autre. En Espagne, les chrétiens se battaient contre les Maures; dans la Grande-Bretagne, les Anglais contre les Ecossais; toutes les provinces de France étaient ravagées par les Français attachés à leur patrie, et par ceux qui avaient embrassé les intérêts d'Edouard III, roi d'Angleterre. En Allemagne, l'excommunication de l'empereur Louis de Bavière, après avoir troublé les consciences timorées, entraînait enfin la guerre civile. Le trône de Pologne était disputé par Jean, roi de Bohême, à Casimir III, proclamé par les états; celui de Danemarck par Valdemar, duc de Clevick, au roi Christophe II. L'Italie était encore plus malheureuse:

non-seulement les guelphes et les gibelins s'entre détruisaient par le fer, par le feu et par le poison dans toute la péninsule, mais chaque province et chaque ville un peu considérable était le théâtre sanglant d'une guerre particulière. Le roi de Sicile faisait la guerre au roi de Naples, la république de Gênes à celle de Venise, les Florentins aux Pisans. Les divisions qui avaient ensanglanté presque toutes les cités de la Lombardie, les attachaient les unes après les autres au joug des Visconti, sans y faire naître la tranquillité. Les papes, réfugiés en Provence, attisaient eux-mêmes le feu qui consumait l'Italie. La terre semblait avoir vomi de son sein des bataillons armés pour dévorer les malheureux Italiens, à la voix dévastatrice des ambitieux, que la soif de régner poussait à la destruction de cette belle contrée. On donnait à ces bataillons le nom de *grandes Compagnies*. 1335-50.

Ce fléau dont l'Histoire commence à faire mention dans le treizième siècle, mais qui exerça ses principaux ravages dans le quatorzième, était venu de Germanie. Les rois qui se rendaient à Milan et à Rome, pour recevoir la couronne de Lombardie et celle de l'Empire, ne ramenaient presque jamais avec eux les

guerriers qui les avaient accompagnés dans l'ex-
1335-50. pédition romaine. La plupart s'accoutumant à un pays où les agrémens de la vie étaient beaucoup plus connus que dans celui qui leur avait donné naissance, se mettaient à la solde des villes d'Italie qui voulaient acheter leur courage. La défiance inspirée par ces étrangers, engagea les états qui les employaient, à les partager en compagnies de quarante maîtres et de soixante fantassins, sous la conduite d'un capitaine nommé par la commune, et qui devait être domicilié dans le pays. On licenciait ces compagnies lorsqu'on croyait n'en avoir plus besoin; elles cherchaient du service ailleurs.

Cinq de ces compagnies congédiées, en 1322, par les recteurs de Florence, s'étant réunies pour former un corps plus redoutable, prirent le nom de *Compagnies franches*, sous lequel ces légions furent connues dans la suite en Italie. Leur premier exploit fut de piller la ville de Sienne et son territoire. Ces compagnies franches se multiplièrent bientôt: non-seulement une foule d'Allemands venait grossir ces bataillons, mais un grand nombre d'Italiens s'y jetaient par désœuvrement. Ces troupes constamment sous le drapeau, façonnées aux exercices militaires, l'emportaient sur les milices

levées dans les villes d'Italie : leur existence devint un mal nécessaire, quoique ses funestes conséquences ne se fissent que trop sentir. 1335-50.

L'état qui engageait ces guerriers à son service, non-seulement leur payait la solde convenue avec leur capitaine, mais à la fin de la guerre il en coûtait presque autant pour les licencier que pour les retenir ; cependant on pouvait à peine compter sur leur foi, et souvent ces légions se rendaient plus redoutables aux pays défendus par elles qu'à ceux qu'elles étaient chargées d'attaquer. Le pillage était le but de leurs expéditions pendant la guerre. Les villes dont ces guerriers se rendaient maîtres, échappaient rarement à une entière destruction. Tous les pays qu'ils traversaient durant la paix, pour aller chercher ailleurs de l'emploi, étaient ravagés s'ils ne leur fournissaient, à la première réquisition, de l'argent, des vivres, des chariots, des armes et quelquefois même des femmes.

Un assez grand nombre de ces compagnies franches passèrent les Alpes pendant les longues guerres entre les Français et les Anglais : on les connut sous le nom de *Bandes allemandes, de grandes Compagnies, ou des Malandrins.* Le connétable Bertrand du Guesclin, en étant

devenu chef, les conduisit en Espagne, contre
1335-50. Pierre, surnommé *le Cruel*, après avoir, en passant par Avignon, pillé la cour romaine.

Mais l'Italie fut toujours le principal volcan qui vomissait ces hordes de brigands. Leurs capitaines, sans avoir aucun territoire, étaient plus puissans que la plupart des états qui se disaient souverains. Le choc interminable des intérêts contraires entre les villes, favorisait leur multiplication. Congédiés par une puissance, une autre s'empressait de les accueillir, de les employer. L'usage des milices nationales se trouvait insensiblement anéanti, les provinces se désarmèrent elles-mêmes : cette révolution détruisit dans la suite la liberté de l'Italie ; elle avait affaibli auparavant l'espèce humaine. Le sang des Italiens coulait, à grands flots, sous les coups de leurs prétendus défenseurs, sous les ruines de leurs maisons, de leurs bourgades, de leurs cités, écrasés successivement par ces mercenaires impitoyables.

La guerre avait alors des suites d'autant plus fâcheuses pour les peuples, qu'une partie des villes d'Italie n'était composée que de maisons couvertes de chaume, comme celles de France, d'Allemagne, d'Angleterre. Les moindres incendies se propageant avec rapi-

dité, causaient des pertes incalculables. Les granges étaient consumées avec les grains qu'elles renfermaient. Les habitans des campagnes, fuyant dans les bois, dans les rochers, abandonnaient aux soldats leurs cabanes, leurs bestiaux et les instrumens du labourage. Les bras et les moyens manquaient en même temps pour l'agriculture. Les horreurs de la famine vinrent augmenter celles de la guerre. De ce double fléau, répandu en même temps sur toutes les régions de l'Europe, naquit la peste, qui dévora cette portion du globe, et dont il ne faut pas aller chercher le germe à la Chine. 1335-50.

Si les circonstances de cette calamité nous avaient été transmises par les contemporains avec quelque détail, l'analyse des différens faits nous conduirait à déterminer quelle était alors la population des principales villes de France, d'Angleterre, d'Allemagne et des autres grands états de l'Europe; mais les chroniques de ce temps-là n'étaient écrites que par les moines; ils tenaient registres des bruits populaires, semant dans leur narration quelques faits miraculeux qui piquaient la curiosité des lecteurs crédules, et amenaient de l'or dans leurs couvens. L'Histoire de France, depuis les premières années du quatorzième siècle jusqu'au

règne de Charles v, ne nous est connue que
1335-50. par le continuateur de *Nangis* et par la *Chronique* de Froissart, ouvrages absolument dénués de critique. On ne trouve pas plus de lumières dans les historiens allemands, anglais et espagnols; mais ceux d'Italie, où les beaux arts n'avaient pas cessé d'être cultivés, lorsque tout le reste de l'Europe croupissait dans la barbarie, narraient avec beaucoup plus de méthode. Nous trouvons dans leurs écrits, non-seulement le véritable rapport de cette catastrophe avec la population du pays; mais en combinant leurs écrits, nous voyons qu'avant cet événement l'Italie était parvenue à un degré de prospérité auquel n'atteignirent jamais ni la France, ni l'Angleterre, ni même la Hollande.

CHAPITRE II.

Influence de cette calamité sur la population et sur les mœurs en Europe.

On est étonné de la quantité de grandes villes que l'Italie renfermait alors. On n'a jamais compté en France que neuf ou dix cités

dont la population ait excédé cent mille habitans. Il s'en trouvait un plus grand nombre dans une péninsule dont le territoire ne forme pas la moitié de celui de France. Les historiens estiment que la contagion enleva à-peu-près la moitié des habitans des villes. S'il est vrai, comme on l'assure, qu'il soit mort cent mille personnes de la peste dans Venise et dans Florence, ces deux villes possédaient donc deux cent mille habitans. D'après les mêmes calculs, il devait se trouver trois cent mille habitans dans Rome et dans Naples, deux cent mille dans Milan et dans Bologne. Cent cinquante mille dans Sienne, dans Pise, dans Crémone, cent mille dans Gènes, dans Lucques, dans Palerme, dans Messine. Parmi les cités moins considérables, mais cependant très-populeuses, on comptait Pavie, Turin, Padoue, Plaisance, Asti, Vérone, Modène, Parme, Vicence, Ferrare, Benevent, Brescia, Come, Salerne, Tarento, Lucera di Pagani, Ancône, Tortone, Novarre, Crémone, Perouse. La grande population de ces villes annonçait que les campagnes étaient florissantes, mais c'était principalement le commerce qui assurait la prospérité de l'Italie. 1335-50.

Voltaire, en parcourant d'un œil philoso-

phique, une partie des événemens dont je
1335-50. rapproche l'ensemble, forme le souhait de découvrir comment on vivait alors dans l'intérieur des familles, quels arts étaient cultivés, plutôt que de répéter tant de malheurs, tant de combats, funestes sujets de l'histoire, et lieux communs de la méchanceté humaine. Le desir de Voltaire ne saurait s'accomplir à l'égard de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre. Les chroniqueurs dont nous tenons l'histoire de ces pays, n'ont pas poussé si loin leurs recherches. Il est difficile de suppléer à leur silence. Nous devons aux Italiens le peu de connaissance qui nous reste des vues économiques de nos pères, comme nous devons aux anciens Romains les faibles notions que nous avons sur les mœurs, les usages, la religion, le gouvernement des anciens Germains et des anciens Gaulois.

Au commencement du quatorzième siècle, les Pisans, les Génois, les Vénitiens, étaient, dans le commerce maritime, ce que sont aujourd'hui les Anglais et les Hollandais. Leurs facteurs, établis dans les principales villes de France, de Flandre, d'Angleterre et d'Allemagne, étaient les agens de presque tout le négoce qui se faisait dans ces contrées. Les Italiens

Italiens tiraient de Bruges quelques dentelles, la France et l'Angleterre leur fournissaient des draps grossiers et des laines brutes. Ces draps, reteints et améliorés en Italie, se vendaient dans différens pays du Levant; mais les draps fins ne se fabriquaient que dans les grandes cités de cette péninsule. Jean Villani certifie que de son temps il sortait chaque année soixante à quatre-vingt mille pièces de drap des seules manufactures de Florence. On fabriquait à Perouse des étoffes de poil de chèvre, appelées *barracans*. Le principal commerce s'en faisait dans les pays méridionaux. 1335-50.

Les Italiens fournissaient à l'Europe occidentale presque tous les objets de luxe, mais sur-tout les soieries. Les fabricans employèrent d'abord les soies tirées de l'Andalousie et des îles de la Grèce. Les mûriers blancs furent cultivés, dans le quatorzième siècle, dans la Calabre et dans la Marche-d'Ancône. Cette culture ne prit faveur dans la Lombardie que cent cinquante ans après. Les Italiens n'eurent plus besoin alors de soie étrangère.

La *Pratica della Mercatura* de François Balducci nous apprend que le blé et le vin étaient, en Italie, l'objet d'un commerce immense: non-seulement les vins de France, si

recherchés aujourd'hui, n'étaient pas connus; il
1335-50. se faisait au contraire à Paris un débit prodigieux de vin de Naples. Les lois de Milan chargeaient le magistrat de faire importer annuellement une certaine quantité de grains pour la consommation de cette grande cité; mais au lieu de les faire venir d'Egypte ou de Barbarie, on les tirait du Crémonais, du Mantouan, de la Lomelline. La ville de Venise, extrêmement peuplée, tirait quelquefois ses grains d'Orient, mais plus souvent du Mantouan, du Ferrarois, de la Marche-d'Ancône et de l'Apulie; la seule ville de Rome avait constamment recours aux blés étrangers; c'était à cause de la facilité des transports par le Tibre. Le riz n'était pas encore cultivé en Italie. Pierre Crescenzi, dans le troisième livre de son *Traité sur l'Agriculture*, appelle le riz le trésor des marais. Ce n'est pas un trésor d'abondance ni de population. Les rizières altèrent la salubrité de l'air, éteignent l'industrie, l'activité, le courage.

L'avantage qu'on trouve de convertir ses champs en rizières, consiste dans l'épargne des labeurs et de cette quantité d'hommes et de bestiaux exigés par le labourage. Il est probable qu'on sema du riz en Italie lorsque les campagnes commencèrent à manquer de culti-

valeurs. Les terres abandonnées et incultes devinrent humides et marécageuses au bord des rivières qui coupent en tout sens l'Italie. Il ne fut question de rizières en Toscane, que vers l'an 1600, sous le grand-duc François 1er, extrêmement pressé de rétablir ses finances et d'attirer quelqu'argent dans ses états, apauvris autant que dépeuplés. 1335-50.

J'ai déja observé que l'Italie renfermait les seules belles villes qui fussent alors en Occident. Les maisons des plus riches particuliers n'étaient composées que d'un portique, d'une salle, d'une cuisine et de quelques chambres à coucher. On augmentait le bâtiment, d'une pièce ou deux, à mesure que le nombre des enfans ou des petits-enfans devenait plus considérable. En France, en Allemagne, en Angleterre, on habitait alors sous des huttes couvertes de chaume. Toute la famille se rassemblait, pendant les longs hivers, au milieu d'une salle enfermée, autour d'un large foyer rond, dont le tuyau allait percer le comble. Les Italiens portaient des habits longs, à la manière orientale. On croit que les Français commencèrent à prendre des habits courts et justeaucorps, sous le règne de Philippe de Valois : cette mode passa bientôt en Italie. Les écrivains italiens

rapportent la naissance du luxe parmi eux, à
1335-50. l'expédition de Charles d'Anjou. Gualvano Fiamma s'élevait avec force contre l'abus des cuisiniers savans, dont les riches faisaient plus de cas que des gens de mérite. On parla long-temps d'un repas donné par Robert, roi de Naples, aux habitans d'Asti. Il fut servi, d'un bout à l'autre, en plats et en vases d'argent. L'étonnement de Guillaume Ventura, dans sa Chronique, nous dit assez que cette espèce de luxe n'était pas connue en Lombardie.

La langue italienne était le seul idiome de l'Europe occidentale qui eût acquis de l'harmonie sous la plume du Dante, dont j'ai déja parlé. Il y eut dès-lors une suite de poëtes qui tous ont passé à la postérité. Francesco Petrarca et Giovanni Boccacio avaient pu voir le Dante, mort à Ravenne en 1321. Pétrarque naquit à Arezzo en 1304, et Bocace à Certaldo en 1313. L'un et l'autre chantèrent l'infortunée Jeanne, reine de Naples, qui fut une de leurs disciples. Elle se dévouait alors toute entière aux beaux arts, dont les charmes faisaient oublier les temps criminels de son premier mariage. Ses mœurs, devenues plus décentes à mesure qu'elle cultivait son esprit, ne la défen-

dirent pas de la catastrophe tragique qui termina sa carrière. 1335-50.

L'augmentation du luxe fut l'effet le plus immédiat et le plus sensible de la dépopulation causée par la peste, au rapport de Mathieu Villani, continuateur de la Chronique de Jean son frère. L'excessive diminution des consommateurs fit régner tout-à-coup une telle abondance, que les ouvriers, croyant n'avoir plus besoin de travailler, désertaient les ateliers; les mets les plus délicats, les boissons les plus délicieuses, les contentaient à peine. Leurs femmes s'habillaient avec les étoffes dont la première classe de la société avait seule fait usage jusqu'alors. Bocace donnait ses contes au public, dans Florence, lorsque les ravages de la contagion n'étaient pas entièrement cessés. Cette lecture inspirait un libertinage dont aucun écrivain n'avait réveillé l'idée depuis Pétrone. Quelques Italiens ne se virent pas plutôt hors du danger, qu'ils songeaient à chasser les idées sombres et religieuses que leur avait inspirées cette effroyable calamité; ils s'efforçaient, à l'envi, d'en perdre la mémoire au sein des plaisirs.

D'autres, devenus héritiers de leur famille entière, ne voyant dans les biens que la mort

de leurs proches avait rassemblés sur leur tête,
1335-50. qu'un bénéfice du sort, se pressaient de jouir. Bientôt une fausse abondance fit place à une disette réelle. Quelques cantons de l'Italie étaient devenus absolument déserts, et ne se sont jamais repeuplés depuis.

Dans les fertiles campagnes des environs de Sienne, Massa qui contenait vingt mille habitans au commencement du quatorzième siècle, n'en a pas aujourd'hui plus de neuf cents. Sovana, dont la population s'élevait à dix mille ames, n'est aujourd'hui qu'un bourg. Les ruines éparses, les maisons inhabitées qu'on rencontre à chaque pas, rappellent au voyageur attendri, l'antique population de cette contrée. Les campagnes de la Lombardie ne furent pas moins maltraitées. Depuis cette époque, les terres devinrent marécageuses, et des rizières insalubres succédèrent aux fertiles guérets qui faisaient la gloire et l'opulence d'une nombreuse population.

1335-50.

CHAPITRE III.

Cette époque doit être considérée comme celle de l'histoire moderne de l'Europe.

La peste dut produire à-peu-près les mêmes effets dans toutes les contrées de l'Europe qu'elle parcourut et qu'elle dévasta; mais le silence des contemporains nous empêche de les combiner. Ce déplorable événement rendit cependant des services à l'espèce humaine, tant le mal et le bien se mêlent sur la terre. Quelques préjugés qui déshonoraient nos pères, furent ensevelis dans le tombeau de cette foule d'individus de tout rang et de tout état, qui rentra simultanément dans les entrailles de la terre. La génération qui succéda fut moins superstitieuse; on osa raisonner plus librement sur les exactions pontificales auxquelles on se soumettait jusqu'alors sans examen. Le fanatisme n'a qu'un temps. Douze cents ans d'adorations avaient épuisé la ferveur enthousiaste des croyans; les yeux des Européens s'ouvrirent à la lumière. On vit bientôt paraître les précurseurs de ces hommes extraordinaires qui enlevèrent au pape

——— la moitié de sa puissance, et firent chanceler
1335-50. le reste.

Avant cette époque, le défaut de monumens historiques arrête à chaque pas les recherches de la critique qui voudrait connaître les mœurs, les usages, les connaissances, les préjugés, et séparer la vérité du mensonge. L'abondance des matériaux tient l'observateur en suspens dans sa suite. A l'époque de la renaissance des lettres, chaque écrivain, plus occupé de la régularité de son ouvrage que de la vérité historique, subordonnait sa narration aux convenances particulières de ceux qu'il voulait favoriser. Ainsi Machiavel ayant pris pour son héros Castruccio Castracani, duc de Lucques, et César Borgia, bâtard du pape Alexandre VI, les compara sans pudeur, aux plus grands monarques de l'univers. Angelo di Costanzo parle avec attendrissement du fils unique du roi Robert, Charles, duc de Calabre, qui mourut à la fleur de son âge. Toutes les vertus brillaient dans ce prince avec un tel éclat, selon cet écrivain, que son père avait cru pouvoir confier à son adolescence la direction des principales affaires. Villani le présente au contraire comme un prince voluptueux, lâche, efféminé. Les mêmes faits sont rapportés d'une manière absolument contraire,

par des historiens égarés par leurs passions, par les préjugés nationaux, ou chargés par l'autorité qui les payait, d'établir l'erreur à la place de la vérité. 1335-50.

Ce n'est qu'en combinant laborieusement ces différens récits, non-seulement entr'eux, mais avec l'esprit qui régnait alors, et les circonstances dans lesquelles les écrivains donnaient leurs ouvrages au public, en écartant avec soin tout le merveilleux que les chroniqueurs n'adoptaient ordinairement que pour plaire à une certaine classe de leurs lecteurs, et en étudiant le caractère de ceux qui conduisirent les affaires publiques, que le critique attentif peut espérer de donner à l'histoire moderne la physionomie qui lui convient.

On date communément la renaissance des lettres de la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453. C'est une vieille erreur accréditée dans le seizième siècle, par des hommes dont les opinions sont devenues des lois, qu'on a suivies dans la suite sans en approfondir l'authenticité. Avant cette époque, le Dante, Bocace et Pétrarque, avaient fixé la langue italienne. Philippe Brunelleschi et Arnolphe de Lapo avaient réformé l'architecture gothique. Jean Cimabué, le Giotto et André Tafi, excel-

laient dans la peinture. Voltaire observe que les
1335-50. ergoteurs qui se réfugièrent à Florence après la prise de Constantinople, ne purent enseigner aux Italiens que la langue grecque ; mais quand on fait attention que les provinces italiennes formant les royaumes de Naples et de Sicile, faisaient partie de l'empire d'Orient avant l'expédition des enfans de Tancrède d'Hauterive en Italie, et que depuis cette époque les habitans de l'Apulie, de la Calabre et de toutes les villes maritimes de la péninsule, eurent constamment des liaisons très-suivies, très-compliquées avec Constantinople et les provinces de la Grèce, lorsqu'on observe la quantité de mots grecs qui se trouvent dans le dialecte italien parlé à Naples, il est difficile de penser que la langue grecque fût inconnue aux Italiens. C'est au contraire aux liaisons intimes des Italiens avec les Grecs, que cette péninsule dut l'avantage d'avoir précédé toutes les nations occidentales de l'Europe dans la carrière des sciences, des lettres et des arts.

1350-81.

CHAPITRE IV.

François Baronceli, élu dictacteur par les Romains. — Cola de Rienzo revient à Rome ; il est assassiné.

Toutes les horreurs de la plus sanglante anarchie s'étaient réunies dans Rome à celles de la peste, qui avait enlevé à cette métropole plus de la moitié de ses habitans, et qui réduisit sa population à-peu-près à l'état où nous la voyons aujourd'hui. A peine les nobles s'en étaient rendus maîtres, après avoir forcé Cola de Rienzo de s'éloigner, que la soif du pouvoir leur avait fait tourner, les uns contre les autres, les armes qu'ils avaient prises contre les démocrates. Les Colonna, les Orsini, les Savelli se distinguaient dans cette lutte. Chacune de ces familles voulant régner sans partage, employait pour écarter les maisons rivales, au défaut des forces dont elles manquaient, les assassinats et les empoisonnemens. Toute subordination, toute justice, toute administration économique étaient anéanties dans Rome, où l'on n'obéissait qu'à la loi du plus

fort. Le peuple finit par se lasser de ce chaos.
1350-81. Les nobles furent de nouveau chassés de la ville : on établit, en qualité de dictateur populaire, François Baronceli, qui avait exercé, comme son prédécesseur, la charge de secrétaire du sénat romain.

Dans ces circonstances, Clément VI était mort en 1352; Innocent VI, Etienne d'Albert, cardinal-évêque d'Ostie et de Clermont, qui lui succéda, avait conféré la légation d'Italie, avec les pouvoirs les plus amples, au cardinal Gilles Albornos. C'était un Espagnol consommé dans la politique et dans le métier de la guerre, qu'il avait long-temps exercé avant d'entrer dans la cléricature. Ce prélat épiait toutes les occasions que présentait la série des événemens, pour établir l'autorité temporelle du pape dans Rome. Gardant une prudente neutralité, il suivait d'un œil politique la marche des révolutions qui s'y succédaient. On a vu comment Cola de Rienzo avait été conduit à Rome. Albornos jugeant que cet homme pourrait être utile à ses desseins, le fit venir à Monte-Fiascone, et après avoir témoigné aux Romains l'intérêt qu'il prenait à leur bonheur, il leur renvoya avec honneur ce magistrat, comme devant leur être agréable. Baronceli fut

bientôt abandonné. On vit de nouveau Cola de Rienzo donner ses ordres du haut du Capitole, et jeter l'effroi parmi les nobles qui n'avaient pas quitté la ville. 1350-81.

Les finances furent encore l'écueil où se brisa sa puissance : ne sachant pas comment payer les troupes qu'il avait levées contre les patriciens, il crut pouvoir établir quelques droits sur les comestibles qui entraient dans Rome. Le peuple regardant cette imposition comme un acte de tyrannie, ou plutôt, égaré par les émissaires secrets de la cour de Rome, se porta en foule au Capitole : on criait : *vive la république et meure le tyran !* Rienzo, armé de pied en cap, parut sur un balcon ; il voulait haranguer la multitude, mais des clameurs tumultueuses couvraient sa voix : cédant à l'orage, il fuyait sous l'habit d'un porte-faix, lorsqu'étant reconnu, malgré son déguisement, il fut assassiné à coups de poignards, le 8 octobre 1354. Ainsi avaient péri les Gracques et César dans Rome, Etienne Marcel dans Paris ; ainsi périrent, dans la suite, Mazaniello à Naples, le duc de Guise à Tours, le prince d'Orange et Jean Barneveldt en Hollande, et presque tous ceux qui voulurent changer le gouvernement des états.

1350-81. Au sein du tumulte, le cardinal-légat avait été reçu dans Rome en qualité de protecteur. Il eut la prudence de ne se servir des troupes qu'il commandait, que pour ramener le bon ordre, et assurer le transport des subsistances. Il ne voulut pas même fixer son séjour ordinaire dans Rome, pour ne pas faire ombrage au peuple; mais depuis lors, ce fut presque constamment la cour pontificale qui nomma le magistrat suprême, auquel était confié le gouvernement de la cité, sous le nom de *premier sénateur*. Les Romains s'accoutumaient insensiblement à l'administration papale. Albornos, déployant à propos la ruse et la force, amenait à l'obéissance du saint-siége presque toutes les villes de la Romagne et de la Marche-d'Ancône. La douceur de son gouvernement rétablissait la paix dans tous les états d'alentour : il était à la veille de fixer solidement la domination temporelle de l'église romaine d'une mer à l'autre, d'Ostie à Ravenne, et de hâter le retour du pape dans sa métropole, lorsqu'une intrigue de cour le fit rappeler. Il eut pour successeur Audoin, abbé de Cluny, chez lequel ne brillaient pas les mêmes talens.

1350-81.

CHAPITRE V.

État politique de l'Italie avant l'arrivée de Charles IV dans cette péninsule.

La partie de la Ligurie à laquelle on commençait à donner le nom de Piémont, à cause de sa position au pied des Alpes, était partagée entre la maison de Savoie, les marquis de Mont-Ferrat et de Saluces. La maison d'Este régnait à Modène, celle de Gonzague à Mantoue, les Polenta à Crémone, les Scala à Vicence, les Carrares à Padoue; mais la puissance d'aucun de ces princes ne pouvait être comparée à celle des Visconti. Jean Visconti, archevêque et seigneur de Milan, était mort en 1354; aussitôt les Vénitiens, les marquis d'Este, les Scala, les Carrares s'étaient réunis pour attaquer ses états; ils ne doutaient pas que le moment d'abattre cette orgueilleuse et redoutable maison ne fût arrivé; mais les trois frères Matteo, Bernabo et Galeas, qui partagèrent la vaste succession de l'archevêque, ruinèrent bientôt les espérances des confédérés.

La ville de Venise, par sa position dans la

1350-81. mer, semblait pouvoir se garantir du fléau qui ravagea l'Italie ; cependant toutes ses précautions avaient été inutiles. Les progrès de la contagion y furent même d'autant plus grands, qu'on avait fait plus d'efforts pour s'en garantir. L'historien Dandolo rapporte que les Vénitiens mouraient chaque jour par milliers, et qu'ils mouraient dans l'abandon, parce que personne n'osait approcher des maisons infectées : chacun fuyait avec horreur ses plus proches dès qu'on les soupçonnait atteints de la maladie. Les médecins eux-mêmes refusaient leur ministère, autant par l'inutilité dont il était aux mourans, que par le danger qu'ils couraient en exerçant leur zèle. Les riches qui purent s'isoler, évitaient la calamité commune; mais le grand nombre des habitans n'avait pas cette facilité. La ville resta presque déserte ; le sénat, pour la repeupler, publia une proclamation dans laquelle il offrait tous les priviléges de citoyen de Venise, aux individus qui viendraient s'établir dans cette ville. Cette proclamation ne devait pas avoir beaucoup d'effet, parce que les pays voisins n'avaient pas moins souffert de la contagion. Cependant les avantages attachés au commerce immense fait par cette république, y attirèrent insensiblement

ment de nouveaux habitans ; mais on fut long-temps avant d'avoir pleinement réparé l'étonnante dissipation de substance que la peste avait occasionnée. 1350-81.

Le grand nombre de familles patriciennes que la calamité commune avait détruites, permettait à peine aux nobles de remplir toutes les charges du gouvernement. On se trouvait dans une détresse d'autant plus grande, que les hostilités s'étaient renouvelées entre Venise et Gênes; il semblait que les deux républiques, réunissant le fléau de la guerre à celui de la contagion, voulaient s'exterminer réciproquement, et changer en une solitude absolue les pays qui avaient été le théâtre de leurs inconcevables rivalités. Dans cette occasion, les Génois, pour augmenter leurs forces, donnèrent la seigneurie de leur ville à Jean Visconti, archevêque et seigneur de Milan. Cette dignité passa à ses héritiers.

Il était question à Venise de remplacer les familles nobles éteintes. On assure que le grand-conseil, composé, avant la contagion, de douze cent cinquante nobles, était réduit à trois cent quatre-vingts en 1351. Il paraît même que le peuple se flattait que cet événement ramènerait la démocratie dans

1350-81. Venise; mais les sénateurs, accoutumés au pouvoir souverain, loin de donner les mains à cette révolution, éloignaient au contraire le moment d'admettre des citadins parmi eux, malgré l'impossibilité dans laquelle ils se trouvaient de remplir toutes les places de la seigneurie. Le doge André Dandolo, sous le règne duquel la contagion avait dépeuplé Venise, mourut en 1354. Il eut pour successeur Marin Falier, dont la mort tragique présente un des événemens les plus singuliers de l'histoire de Venise.

J'ai déja observé que l'histoire de Venise n'a été écrite que sous le bon plaisir de l'aristocratie. Il est donc difficile de décider aujourd'hui quel était le but de la conspiration, dont Falier fut le chef, et qui lui coûta la vie; mais tout semble présumer que le projet des conjurés était de rétablir, dans Venise, l'ancien gouvernement. On accusa Marin Falier, comme on avait acousé Boëmond Thiepolo, d'avoir voulu faire égorger dans une nuit tous les patriciens. Il est aisé d'accuser quand on juge dans le secret et qu'on est maître d'anéantir les preuves. La conjuration devait s'exécuter le 15 avril 1355. Ce jour-là, chaque chef étant prêt avec ses compagnons, le doge, âgé de

quatre-vingts ans, devait, à la pointe du jour, faire sonner les cloches de Saint-Marc, comme pour avertir de l'apparition d'une flotte génoise. A ce signal, tous les conjurés s'étant portés sur la place, se seraient rendus maîtres de la personne des nobles accourus au grand-conseil. 1350-81.

Les membres du conseil des dix, prévenus de la conspiration, avaient fait avertir secrétement les chefs de la quarantie criminelle, les chefs des six quartiers et les cinq juges de paix. Ils se rendent au palais pendant la nuit qui précédait l'exécution du complot. Toutes les troupes cantonnées dans la ville sont mandées. Les conjurés, arrêtés dans leurs maisons, sont conduits dans les prisons. Ceux qui peuvent s'échapper, au lieu de se rassembler, ne cherchent qu'à prendre la fuite. Ceux dont on s'était saisi périrent pendant la nuit. Le doge, enfermé dans son appartement, savait à peine ce qui se passait autour de lui. On le conduisit le jour suivant devant ses juges. Son procès dura à peine vingt-quatre heures. L'arrêt de mort étant prononcé contre lui, le conseil des dix se rendit dans son appartement, on lui ôta, en cérémonie, la corne ducale, on le conduisit

sur le pallier du grand degré où l'on a coutume de faire le couronnement des doges, là il eut la tête tranchée. Un des conseillers du conseil des dix, paraissant ensuite aux fenêtres du palais du côté de la place, montra à la multitude le glaive ensanglanté. 1350-81.

Aussitôt les portes du palais s'ouvrirent, chacun put voir le corps du doge, resté sur la place de l'exécution. Il fut enterré à l'entrée de la nuit, sans cérémonie. On sait que tous les portraits des doges étaient placés dans la salle du grand-conseil. A la place où devait être le portrait de Marin Falier, on fit représenter un trône ducal, couvert d'un voile noir, avec cette inscription : « C'est ici la place de Marin Falier, décapité pour ses crimes. »

Un grand nombre de complices de la conjuration périrent par différens genres de supplices. Cependant la circonstance de la guerre dans laquelle on se trouvait, exigeait, de la part du sénat, beaucoup de ménagemens. On résolut de faire la paix avec les Génois à quelque prix que ce fût. Cette affaire se traitait à la cour de Milan. L'archevêque Jean Visconti était mort. Ses trois neveux, Matteo, Barnabo et Galeas, qui avaient partagé sa succession, et qui jouissaient par indivis du gou-

vernement de Gênes, se prêtèrent volontiers au vœu des Vénitiens; mais à peine ils avaient signé le traité, que les Génois, ayant chassé le lieutenant des Visconti, élurent un doge et la guerre recommença. Elle dura jusqu'en 1381. La paix se fit alors, et le sénat, voulant affaiblir le mécontentement des citadins, prit enfin le parti d'admettre dans le grand-conseil trente familles plébéiennes, prises parmi celles qui avaient rendu de plus grands services durant la guerre. 1350-81.

Dans le midi de l'Italie, Frédéric, surnommé *le Simple*, second fils de Frédéric d'Aragon, était monté sur le trône après la mort de son frère. Toute la Sicile, pendant son règne, fut sur le point de passer sous la domination de Jeanne, reine de Naples. Il fit avec elle, en 1372, un traité de paix dans lequel il se reconnut vassal de la couronne de Naples, promit de lui payer un tribut annuel de trois cents onces d'or, et de quitter le nom de roi de Sicile pour prendre celui de roi de Trinacrie. Ce prince mourut quelques années après. Il ne laissait qu'une fille, nommée Marie, sous le nom de laquelle les guerres civiles, les plus désastreuses, ensanglantèrent cette île pendant treize ans. Un baron voulant mettre un

1350-81. terme aux malheurs qui désolaient sa patrie, s'étant fait suivre par ses parens et par ses amis, surprend la citadelle de Messine où la cour résidait, enlève la reine, s'embarque sur un vaisseau préparé dans la rade, la conduit à Barcelone, où cette princesse fut obligée d'épouser l'infant Martin, neveu du roi d'Aragon; il régna en Sicile jusqu'aux premières années du quinzième siècle.

Jeanne 1re régnait à Naples. A peine rétablie sur son trône, par une sentence de la cour d'Avignon, cette princesse perdit son second mari. Elle épousa, en troisièmes noces, Jacques d'Aragon, fils du roi de Majorque, qui mourut bientôt après. Enfin, à l'âge de quarante-six ans elle se remaria, en 1356, à Otton de Brunsvick, capitaine d'une de ces compagnies d'aventuriers dont j'ai parlé plusieurs fois. N'ayant point d'enfans de tous ces mariages, elle résolut d'adopter Charles, duc de Durazzo, neveu de Charles de Durazzo que le roi de Hongrie avait fait punir de mort, comme complice du meurtre d'André de Hongrie. Charles avait passé sa jeunesse auprès du roi de Hongrie. Ce prince qui n'avait que des filles, et qui aspirait au trône de Pologne, sur lequel il monta en 1370, ne formait alors

aucune prétention sur le royaume de Naples. Il ne fut pas fâché d'éloigner un prince de son sang, qui pouvait disputer un jour la couronne à ses enfans. Charles de Durazzo fut reçu à Naples comme l'héritier présomptif de la couronne. La reine lui fit épouser sa nièce Marguerite, fille de la princesse Marie. La guerre qui se déclara peu après entre les Vénitiens et le roi de Hongrie, ramena ce prince dans la Dalmatie pour y commander les Hongrois. Nous le verrons bientôt, à la voix du fanatisme, foulant aux pieds tous sentimens d'honneur et d'humanité, monter, par un crime, sur un trône que lui destinait la nature, et périr bientôt par un autre crime, lorsque, séduit par l'impunité, il combinait de nouveaux attentats. 1350-81.

Les Toscans formaient plusieurs petites républiques, comme ils avaient fait autrefois avant que les Romains s'emparassent de l'Etrurie. Les principales de ces républiques étaient celles de Florence, de Pise et de Sienne. Florence, sur-tout, était alors en Italie ce qu'Athènes avait été dans la Grèce: on y cultivait avec soin le commerce, père de l'industrie, et les arts, enfans du génie. Les peuples de Toscane vivaient sous un gouvernement démocratique; ils se réunissaient même en confédéra-

tion générale pour la défense commune. Les
1350-81. Visconti menaçaient leur liberté : cette appréhension influant sur leurs principes politiques, ils avaient envoyé secrétement des ambassadeurs en Allemagne, pour engager le roi de Germanie, Charles IV, à venir se faire couronner en Italie.

CHAPITRE VI.

Charles IV est couronné Empereur de Rome. — Ce Prince publie la Bulle d'Or. — Jean Galeas règne sur tous les États de la maison Visconti.

Depuis la mort de Louis de Bavière, Charles IV, nommé roi de Germanie par les électeurs ecclésiastiques, en 1346, était parvenu, par ses intrigues, à se faire reconnaître généralement. Séduit par les magnifiques promesses que lui faisaient les ennemis des Visconti, il passe les Alpes, en 1354, n'ayant à sa suite qu'un simple cortége. Les Italiens comptaient sur les Allemands pour abattre les Visconti, dont la puissance menaçait d'envahir

toute l'Italie antérieure ; le roi de Germanie, de son côté, persuadé qu'il trouverait en Italie une armée redoutable n'attendant qu'un général, s'était cru dispensé d'amener, à grands frais les milices germaniques. Arrivé dans Mantoue, il se vit entouré de plus de princes que de soldats. Les trois princes de Milan lui envoient une ambassade solemnelle avec des magnifiques présens. La députation lui remontre avec énergie quelle serait son inconséquence si, pour obliger les guelphes, perpétuels ennemis de l'empire allemand, il attaquait une maison regardée depuis long-temps comme le plus ferme appui des gibelins. Charles, touché de ces raisons, ou peut-être frappé de la faiblesse de ceux qui l'avaient appelé en Lombardie, quittant brusquement Mantoue, se rendit à Milan, où les trois frères déployant devant lui l'éclat de leur grandeur et de leurs richesses, eurent bientôt achevé de le gagner entièrement. Ils le firent couronner avec beaucoup de pompe, roi de Lombardie, et reçurent en échange de cette vaine cérémonie, le titre de vicaires impériaux de cette vaste contrée. 1350-81.

Après les fêtes du couronnement, Galeas Visconti présenta au roi deux escadrons, coû-

1350-81. verts d'or plutôt que de fer, chargés de l'accompagner à Rome. Les contemporains observent que la marche de ce monarque ressemblait plutôt au galant cortége d'une femme pleine de vanité, qu'à la pompe triomphale d'un empereur. On ne le reçut dans Rome qu'après avoir promis, avec serment, de sortir avant la nuit d'une ville qu'il devait considérer comme la capitale de son empire. Enfin, n'ayant ni argent, ni armée, et semblant n'être venu à Rome que pour servir de diacre à un cardinal pendant la messe, il reçut des affronts dans presque toutes les villes qu'il traversa. Pétrarque, si digne de lui donner des leçons capables d'élever son ame, lui reprocha sa faiblesse, sans changer ses sentimens ni sa conduite.

A son retour d'Allemagne, il publia la bulle d'or, regardée comme la loi fondamentale de l'empire Germanique. Le domaine des Visconti était partagé en trois parties. Mattéo étant mort sans laisser d'enfans, Bernabo et Galeas, qui, peut-être, avaient abrégé ses jours, partagèrent sa succession. Bernabo régna dans Milan et Galeas dans Pavie. Galeas survécut peu de temps à son frère; il ne laissa qu'un fils, Jean Galeas, connu sous le nom de comte

de Vertus. Bernabo, dont la famille était nombreuse et l'ambition accoutumée aux crimes, avait formé le dessein de se défaire de ce neveu, pour réunir sur sa tête tous les états des Visconti. Il ménageait, dans la plus horrible des trahisons, une occasion de réussir, qu'il jugeait infaillible. Il donna sa fille en mariage à son neveu, dans l'espoir que ce lien le conduirait fréquemment dans Milan, et qu'il trouverait le moment de le sacrifier à sa sûreté. 1350-81.

Jean Galeas, instruit des perfides intentions de son oncle, affecte tout-à-coup les dehors de la piété la plus exemplaire. On le voyait presque uniquement occupé à visiter des églises, à s'entretenir avec des moines. Dès que ce voile d'hypocrisie fût devenu assez épais pour opérer l'illusion qu'il desirait, le moment fut pris pour en recueillir les fruits. Une chapelle de la Vierge, bâtie à quelques milles de Milan, attirait la dévotion de toute la contrée. Jean Galeas ayant prévenu d'avance son oncle, du desir qu'il avait de faire ses dévotions dans ce sanctuaire, se mit en marche pour ce pélerinage, avec sa garde ordinaire de deux mille hommes, commandée par Jacques d'al Verme, qui était instruit de ce qu'il devait faire.

1350-81. Les courtisans de Bernabo lui représentaient que cette escorte nombreuse accompagnant son neveu, pouvait cacher des desseins perfides. Il méprisa ces représentations, et persistant toujours dans son projet de gagner entièrement la confiance du jeune prince, il sortit de Milan, peu accompagné, et marcha à sa rencontre. Les gardes de Jean Galeas l'environnent, et Jacques d'al Verme l'arrête prisonnier. Jean Galeas, après avoir reproché à son oncle la trahison qu'il avait méditée, entre dans Milan en maître, jette dans les prisons Bernabo et ses deux fils, Louis de Crémone, et Rodolphe de Ladé. Tous trois moururent dans les fers; leur mort fut soupçonnée de n'avoir pas été naturelle. Jean Galeas se mit en possession de tout le Milanais, et devint un des plus puissans princes d'Italie.

1350-81.

CHAPITRE VII.

Retour de la Cour pontificale dans Rome.

INNOCENT VI était mort en 1362. Urbain V, Guillaume de Grimoald, abbé de Saint-Victor de Marseille, qui lui succéda, avait été rançonné par les brigands que le connétable du Guesclin conduisait en Espagne, et qui, joignant l'ironie à l'insulte, avaient osé lui demander l'absolution de ce crime. Il craignait, à leur retour, de nouveaux outrages de leur part. Pour s'y soustraire, abandonnant les bords du Rhône, au mois de mars 1367, il avait pris le chemin de Rome, dont les habitans offraient de le reconnaître en qualité de leur souverain. Ce pontife passa deux années à Rome. Les raisons qui avaient décidé ses prédécesseurs à quitter cette capitale, semblaient évanouies; cependant il revint dans Avignon, en 1370, sans tenir compte des révélations de sainte Brigitte, le menaçant du céleste courroux et d'une mort soudaine. Muratori parlant des raisons de ce voyage avec beaucoup d'ambiguité, paraît croire que le pape s'y décida pour

être plus à portée de rétablir la paix entre les
1350-81. rois de France et d'Angleterre.

Pétrarque attribue cette démarche aux prélats de la cour romaine ; accoutumés aux délices de la Provence et à la vie licencieuse menée par eux dans ces contrées, ils ne pouvaient plus s'accoutumer à la gêne du cérémonial qu'exigeait la ville de Rome. Ces raisons sont plus spécieuses que solides. Les mœurs des Italiens, si bien dépeintes par Bocace, n'étaient pas assez exemplaires pour effrayer les prélats français, et la médiation du pape avait un poids égal sur les cours de Paris et de Londres, offerte de Rome ou d'Avignon. Cependant Urbain, auquel on ne refusait dans Rome aucun des hommages qu'il pouvait exiger soit en qualité de souverain-temporel, soit à titre de souverain pontife, n'avait pas repassé les Alpes dans un âge très-avancé, sans être déterminé par des motifs de la plus haute importance.

J'ai observé précédemment que la cour pontificale ne subsistait que des rétributions fournies par les chrétiens. Ce fonds était plus considérable que le revenu des terres de la comtesse Mathilde. Les papes exigeaient le denier de saint Pierre, que les Anglais payaient très-irrégulièrement. Ils levaient quelques tributs

en Suède, en Danemarck, en Norwège, en Pologne. Leur chancellerie exigeait des droits plus ou moins onéreux, pour la collation des bénéfices et l'expédition des dispenses. Enfin ils vendaient des indulgences et taxaient l'absolution de tous les crimes. La pénitencerie romaine évalua le meurtre, l'incendie, la sodomie, la bestialité, et les hommes assez méchans pour commettre les actions les plus monstrueuses, furent assez sots pour en payer la rémission. 1350-81.

L'homme eut de tout temps une idée consolante de la félicité future, et tous les anciens législateurs en profitèrent pour nouer dans le ciel la chaîne des institutions humaines. S'ils avaient enseveli l'homme tout entier dans le tombeau, qu'auraient-ils offert en dédommagement au guerrier se dévouant pour sa patrie? Ils créèrent les champs Elysées, où la vertu, souvent persécutée et quelquefois proscrite sur la terre, devait trouver une récompense inaltérable. L'espoir d'un avenir heureux arrêta l'infortuné prêt à se livrer à son désespoir, et l'on vit quelquefois les pères, les époux, sacrifier les douceurs les plus attrayantes de cette vie, à la crainte ou au desir d'un état futur.

1350-81. La cupidité sacerdotale spécula sur cette grande idée, pour multiplier ses jouissances. Les pontifes romains prétendirent avoir le droit d'ouvrir ou de fermer à leur gré le ciel et l'enfer. Alors le sceptre des ministres de la religion devint plus terrible et plus impitoyable que celui des despotes. Ils demandaient des esprits enthousiastes et soumis, plutôt que des esprits religieux. Il fallut, pour exister sans crainte, non-seulement se soumettre à leurs ordres, mais reconnaître qu'ils étaient infaillibles. La hiérarchie ecclésiastique, dans sa marche irréfragable, éloigna tout ce qui savait penser. Les ténèbres de l'ignorance furent les bois sacrés dans lesquels les prêtres bâtirent leurs redoutables sanctuaires.

A peine les papes jetaient les fondemens de ce colosse de puissance dont l'achèvement dut les surprendre eux-mêmes, que des hardis penseurs sacrifièrent leur existence pour prémunir leurs contemporains contre les suites funestes d'une pareille illusion. J'ai parlé des vaudois, de leurs maximes, des crimes qui leur furent imputés pour fermer le cœur des peuples à la compassion qu'ils auraient inspirée, et des vengeances atroces que les papes en tirèrent. J'ai dit que les papes, craignant

la

la publication de la doctrine des novateurs qui pulvérisaient les gigantesques prétentions pontificales, détruisirent, par le fer et par le feu, non-seulement les téméraires osant prétendre que le pape n'était pas un dieu; mais enveloppant dans leurs proscriptions les innocens avec les coupables de ce prétendu crime, ils ne crurent voir leur sûreté que dans la destruction totale de tous les hommes, de toutes les femmes, de tous les vieillards, et de tous les enfans, dans les pays où les nouvelles opinions avaient été plus généralement répandues. Ce pays était le Languedoc et la Provence. 1350-81.

L'hérésie des vaudois parut noyée dans un fleuve de sang, ou étouffée dans les vastes bûchers allumés par l'inquisition. Quelques infortunés, échappés à la ruine de leur patrie, ne trouvèrent leur sûreté que dans les glaciers des Alpes, et la fureur des papes les poursuivait encore dans ces retraites sauvages qu'ils disputaient aux ours. Cependant, telle est l'indépendance de la pensée humaine, que, malgré les artifices et les atrocités que les agens pontificaux employaient tour-à-tour pour extirper, selon leur manière de s'exprimer, les hérétiques du douzième et du treizième siècles, un levain

de leur doctrine subsistait dans les provinces
1350 81. méridionales de France. Il portait dans les esprits une fermentation sourde, qui n'attendait, pour causer une éruption terrible, qu'un homme dont la tête organisée mît dans les maximes des vaudois, et dans les conséquences qu'ils en tiraient, l'ordre et l'arrangement nécessaires pour les rendre frappantes aux yeux du peuple. Le séjour de la cour pontificale dans le pays où les opinions antipapales avaient pris naissance, était le plus sûr moyen de les faire disparaître, par la facilité de gagner les uns par l'abondance des graces ecclésiastiques, d'arrêter les projets des autres par une surveillance plus active, et de frapper tous les esprits par la majesté du culte et par la pompe des grandes cérémonies de la religion romaine.

La coutume des anciens Romains était d'augmenter leurs prétentions à mesure que leurs ennemis obtenaient sur eux quelqu'avantage. Les papes, adoptant cette méthode, mettaient en avant de nouveaux droits quand on leur contestait quelques-unes de leurs prérogatives. Ce fut sur-tout pendant leur séjour dans Avignon, que leurs exactions montèrent à leur comble, malgré les plaintes qu'on en portait de toute part. Ils finirent par se regarder comme les maîtres

de tous les bénéfices, dont ils disposaient à leur gré, moyennant finance. Ce trafic fut pour eux une source intarissable de richesses, si abondante, qu'au rapport de Jean Villani, le pape Jean XXII avait laissé un trésor que tous les souverains de l'Europe, réunis ensemble, n'auraient pu rassembler. La France, l'Espagne, l'Angleterre, étaient les pays que les papes pressuraient particulièrement; leur séjour dans Avignon, les rapprochait des mines fécondes qu'ils avaient découvertes et mises en œuvre. Il leur importait de ne pas revenir à Rome avant que les inventions fiscales qui les enrichissaient, et qu'ils devaient à la violence, eussent acquis par la prescription, l'autorité de droits légitimes.

1350-81.

1350-81.

CHAPITRE VIII.

Les Romains abandonnent à Grégoire XI la seigneurie de leur cité. — Grand schisme d'Occident entre Urbain VI et Clément VII.

URBAIN V mourut presque en arrivant dans Avignon. On lui donna pour successeur le cardinal Pierre Roger, qui prit le nom de Grégoire XI. La guerre entre la France et l'Angleterre, avait conduit dans les environs de sa résidence patriarcale, presque toutes les compagnies d'aventuriers qui dévastaient l'Europe. La cour d'Avignon craignait d'en recevoir quelque visite semblable à celle que lui avait faite Duguesclin. D'un autre côté, les Romains menaçaient de se donner un autre pasteur, si Grégoire ne venait pas résider dans son diocèse. On ajoute que sainte Catherine de Sienne, qui jouissait en Italie d'une grande considération, et qui s'était rendue à la cour du pape pour négocier une transaction entre les Florentins et le saint-siége, engagea ce pontife à se rendre à Rome, en se servant du fanatisme

religieux. On employait en même temps sainte Brigitte, née en Suède, mais établie à Rome, et à laquelle un ange dicta plusieurs lettres pour le pontife. Ces deux saintes, divisées sur tout le reste, se réunirent pour ramener au bord du Tibre la cour pontificale. Brigitte était la sainte des cordeliers, la Vierge lui révélait qu'elle était née immaculée. Mais Catherine était la sainte des dominicains, et la Vierge lui révélait qu'elle était née dans le péché comme tous les enfans d'Adam. Tous les papes n'ont pas été des hommes de génie. Grégoire était-il simple? fut-il ému par des machines proportionnées à son entendement? se conduisit-il par politique ou par faiblesse? Il céda enfin, et le saint-siége fut transféré d'Avignon à Rome au bout de soixante et douze ans, mais ce ne fut que pour plonger l'Europe dans de nouvelles dissentions. 1350-81.

Grégoire fit ce voyage en 1376. Les Romains, qui avaient reçu Urbain V comme leur souverain, donnèrent cette qualité à Grégoire par acte authentique. Depuis lors cette seigneurie ne fut plus contestée à l'église romaine. L'autorité municipale continua d'être exercée par le premier sénateur de Rome et douze capitaines de quartier, nommés *bannerets*;

mais ces officiers, nommés par le pape, ren-
1350-81. dirent la justice en son nom. Cependant l'intention de Grégoire XI n'était pas de fixer son séjour en Italie; il faisait ses dispositions pour revenir en Provence, lorsqu'il fut surpris par la mort au mois de mars de l'année suivante. Cet événement donna lieu au grand schisme d'Occident.

Les Romains voulaient un pape dans Rome, parce que la présence du pontife attirait dans le lieu de sa résidence les richesses de l'Occident. Les magistrats assemblés après la mort de Grégoire XI, représentèrent aux cardinaux que depuis la translation du saint-siége en Provence, les séditions, les troubles de toute espèce avaient ruiné l'état ecclésiastique, et que, pour prévenir désormais de pareils désordres, il convenait qu'un prélat romain, ou du moins un prélat italien, fût élu pape.

De vingt-six cardinaux composant le collége, six étaient restés dans Avignon pour tenir la cour papale, un septième résidait en Toscane, en qualité de légat. Seize cardinaux s'enfermèrent dans le conclave; de ce nombre, onze étaient Français, un Espagnol, et quatre Italiens. Il paraissait difficile qu'un Français ne

fût pas élu. Les Romains, qui le voyaient clairement, s'étant rassemblés en tumulte dans les environs du conclave, menaçaient les cardinaux de les brûler vifs s'ils n'élisaient un pape italien. Les électeurs épouvantés, élurent pape l'homme qu'ils crurent le plus agréable au peuple romain dont ils redoutaient la furie. Ce prélat était Barthélemi Prignano, archevêque de Bari, qui exerçait dans Rome les fonctions de chancelier de l'église romaine, charge occupée en titre par le cardinal de Pampelune, résidant alors dans Avignon. Il prit le nom d'Urbain VI. 1350-81.

On dit qu'avant de procéder à l'élection d'un pape, les cardinaux demeurèrent d'accord entre eux que la violence exercée par le peuple romain, ne leur laissant pas la liberté nécessaire pour choisir un chef de l'église, l'élection qu'ils allaient faire était nulle, comme n'exprimant pas leur véritable vœu, et qu'ils se rassembleraient de nouveau pour procéder à une élection canonique, aussitôt qu'ils pourraient le faire sans danger; mais, dans cette supposition, il fallait élire l'un d'entr'eux et non un prélat auquel leur compromis était étranger.

Le nouveau pape fut couronné dans l'église du Vatican avec beaucoup de solemnité. C'était un homme sombre, impétueux et farouche:

à peine intronisé, il s'emporta publiquement
1350-81. contre la manière de vivre des cardinaux, menaça Jeanne, reine de Naples, de lui enlever ses états pour les réunir au domaine de l'église, déclara qu'il ferait justice des rois de France et d'Angleterre, qui troublaient l'Europe par leurs querelles. Ces rois étaient Edouard III et Charles V. Le cardinal de la Grange, non moins impétueux que le pape, en menaçant le pontife de la main, lui dit qu'il avait menti. Cette indécente dispute plongea l'Europe dans quarante ans de discorde.

Lorsque les grandes chaleurs de l'été se firent ressentir en Italie, les cardinaux, prétextant que l'air de Rome était contraire à leur santé, se rendirent dans Agnani, dont le gouverneur était secrétement de leur parti. Le camerlingue de l'église romaine leur apporta la chapelle papale, dont il avait la garde, de même que la tiare et les autres ornemens pontificaux.

Urbain VI reconnut trop tard qu'il n'avait pas usé d'assez de ménagement. Quatre cardinaux italiens restaient seuls auprès de lui, il les députe vers leurs collègues pour les exhorter à ne pas causer un schisme. Les cardinaux étaient bien éloignés d'écouter ces remontrances; ils protestèrent juridiquement, devant l'arche-

vêque d'Arles, camerlingue de l'église romaine, que l'élection faite de Barthélemi Prignano au souverain pontificat, n'avait pas été libre. Ce pontife fut sommé de quitter un titre que le collége des cardinaux n'avait pas eu intention de lui donner. Le patriarche titulaire de Constantinople lut en présence de treize cardinaux, de plusieurs évêques et du peuple assemblés, une sentence qui déclarait Urbain VI intrus dans la chaire de saint Pierre, comme tel, déposé du pontificat, avec défense aux chrétiens de le reconnaître à l'avenir en qualité de pape. 1350-81.

Les cardinaux, pour procéder à une nouvelle élection, se retirèrent dans la ville de Fondi au royaume de Naples, où les quatre cardinaux italiens, ne pouvant plus souffrir l'humeur altière d'Urbain VI, vinrent les joindre. Robert, cardinal de Genève, prince de la maison de Savoie, fut élu pape le 20 septembre 1377. Il fut couronné devant la porte de la principale église de Fondi, en présence des ambassadeurs de Jeanne, reine de Naples, et d'un grand nombre de barons de ce royaume. Il prit le nom de Clément VII.

Urbain, déposé par les cardinaux, était reconnu dans Rome, où l'on voulait un pape né

1350-81. en Italie. Clément VII établit sa cour dans Avignon. L'un et l'autre pontifes envoyèrent des nonces à toutes les puissances de l'Europe, pour faire valoir leurs droits. Ceux qui soutinrent le parti de Clément VII furent nommés *clémentins :* on donna le nom d'*urbanistes* aux partisans d'Urbain VI. Il restait indécis lequel des deux contendans était le pape légitime. Chaque souverain, en Europe, se décida d'après ses intérêts particuliers. L'Italie reconnut Urbain, à l'exception du royaume de Naples et des pays soumis à la maison de Savoie, qui se rangèrent du parti de Clément. La cour de France fut clémentine, parce qu'il lui importait que le pape résidât dans le comtat Venaissin, d'où son séjour répandait l'abondance dans les provinces méridionales de France; mais par la raison contraire, la cour de Londres fut urbaniste. Le roi de Germanie, et à son exemple les puissances du Nord reconnurent le pape de Rome. Les princes de la maison d'Autriche, qui formaient alors en Allemagne le parti de l'opposition, reconnurent le pape d'Avignon. L'Espagne resta neutre au moins pendant quelque temps, car, dans la suite, la Castille reconnut Clément; et l'Aragon imita la Castille en 1377.

1350-81.

CHAPITRE IX.

Urbain excommunie et dépose la reine de Naples ; elle est faite prisonnière et assassinée par Charles de Durazzo.

Le pape d'Avignon était le plus riche, cependant il est probable que les peuples, entraînés par leur vénération pour la ville de Rome où siégeait Urbain, auraient fini par se rallier à son obédience, s'il avait pu dompter son humeur bouillante; mais il est donné à peu d'hommes de réformer le caractère qu'ils tiennent de la nature. Urbain oublia bientôt que ses passions vives et exaltées, son ame turbulente et hautaine, lui avaient attiré un si grand nombre d'ennemis, que peu s'en était fallu que dès les premiers jours de son exaltation il n'eût été enseveli sous les débris de son trône. A peine affermi dans Rome, sa politique sanguinaire appela sur l'Italie les malheurs de la guerre. Les suites de ces hostilités hâtèrent sa mort sans finir le schisme.

On ne saurait décider si Urbain VI persécuta

1350-81. la reine Jeanne, parce qu'elle reconnaissait pour pape son rival, ou si cette princesse n'embrassa le parti de Clément VII que pour prévenir les mauvais desseins du pape de Rome. Il est certain que dès les premiers jours de son pontificat, Urbain avait projeté de démembrer le royaume de Naples et d'investir de la principauté de Capoue, Batylle Prignano son neveu. Au surplus, dès le moment que ce pontife fut informé de la protection que la reine de Naples accordait aux cardinaux traités par lui de rebelles, sa perte fut irrévocablement résolue, et tous les monumens de l'Histoire d'Italie attestent que les papes étaient implacables dans leurs vengeances.

Jeanne fut excommuniée et déposée par une sentence donnée au Vatican en 1379. Le pape, pour mettre à exécution cette sentence, jeta les yeux sur le duc Charles de Durazzo, que Jeanne avait fait reconnaître en qualité de son successeur, et qui combattait alors les Vénitiens dans la Dalmatie, à la tête des armées du roi de Hongrie. Marguerite, femme de Charles de Durazzo, était à Naples avec ses deux enfans, Ladislas et Jeanne. La reine de Naples ne pouvait pas ignorer la négociation d'Urbain avec la cour de Hongrie; mais l'atrocité de la conduite

de Charles de Durazzo pouvait si peu se présumer, il était si loin de toute vraisemblance qu'un prince que la reine venait d'adopter pour son fils et de faire reconnaître pour héritier de son royaume, prît les armes contre sa bienfaitrice, pour ravir, par le plus horrible des attentats, une couronne qui lui était destinée; que dans le temps où les Hongrois étaient en marche pour l'Italie, la cour de Naples permît à Marguerite d'aller joindre son époux dans le Frioul avec ses deux enfans, quoique ces otages, qu'elle pouvait garder, lui répondissent des actions de ce prince, ou plutôt de ce monstre. 1350-81.

Le bandeau fatal qui couvrait les yeux de la reine de Naples, devait bientôt tomber. Le pape couronna Durazzo roi de Naples, dans Rome, à condition qu'il céderait, dès le moment, la principauté de Capoue à Batylle Prignano. Le nouveau monarque manquait d'argent et de troupes, les vases sacrés des églises de Rome sont convertis en monnoie, avec laquelle Durazzo appelle sous ses drapeaux ces compagnies d'aventuriers, dont la marche seule imprimait l'épouvante. Le pape lui-même se dispose à marcher avec Durazzo vers Naples. La reine de Naples, indignée, transfère l'adoption qu'elle

1350-81. avait faite à Durazzo au duc d'Anjou, frère du roi de France, Charles v.

Des ports de Provence, dont la reine de Naples était maîtresse, le duc d'Anjou pouvait, en peu de temps, faire passer sur les côtes de la Campanie des forces suffisantes pour défendre cette princesse, ou du moins pour la conduire en sûreté dans Marseille. La mort de Charles v, arrivée sur ces entrefaites, détruisit des espérances si bien conçues. Le duc d'Anjou s'étant rendu maître des trésors amassés par son frère, leva des troupes avec assez de promptitude; mais au lieu de les employer sur-le-champ à la défense de sa mère adoptive, il s'en servit pour subjuguer les Français. Ses armées se fondirent, ses trésors se consumèrent, et lorsqu'il se mit en devoir de passer en Italie, la reine, qui lui avait demandé du secours, ne pouvait plus en recevoir.

En vain Otton de Brunswick, quatrième mari de Jeanne, avait rassemblé quelques troupes pour donner le temps aux Français d'arriver, il est vaincu et fait prisonnier. La ville de Naples ouvre ses portes aux troupes du pape. Six galères que la reine avait fait venir de Marseille, et qui mouillaient sous le château de l'Œuf, lui sont un secours inutile. Réfugiée dans Castel-Nuovo, elle tombe dans les mains de

l'usurpateur, qui l'enferme dans la forteresse de Muro, et quelque temps après la fait étouffer entre deux matelas. Otton de Brunswick, prisonnier au château d'Altamura, obtint sa liberté après le meurtre de la reine son épouse. On assure qu'il reprit le métier de *condottieri*, qu'il exerçait avant son mariage. 1350-81.

La postérité a plaint cette reine, parce que le meurtre de son premier mari fut plutôt l'effet de sa faiblesse que de sa méchanceté, attendu qu'elle avait à peine dix-huit ans quand elle consentit à cet assassinat, et que depuis on ne lui reprocha ni cruautés, ni injustices. Nous ne voyons presque, dans l'histoire, que des crimes punis par d'autres crimes; mais dans toutes ces querelles de rois, alternativement bourreaux et victimes, ce sont les peuples qu'il faut plaindre.

CHAPITRE X.

Charles d'Anjou paraît en Italie pour venger la Reine Jeanne. — Mort de ce Prince.

Cependant Charles d'Anjou ayant été couronné roi de Naples dans Avignon, par le pape Clément VII, parut dans la Campanie avec une nombreuse armée de Français, à laquelle s'étaient réunis plusieurs puissans barons, attachés à la mémoire de la reine Jeanne, et auxquels on assure qu'elle avait fait jurer qu'ils ne reconnaîtraient d'autre roi que le prince français. Charles de Durazzo avait conservé les grandes compagnies d'aventuriers avec lesquelles il s'empara du royaume; mais au lieu de combattre son ennemi, auquel il était supérieur, il évita avec soin toute action décisive, laissa les Français se consumer insensiblement par leurs propres efforts. Louis, duc d'Anjou, mourut dans le cours de cette expédition; son fils, Louis II, encore enfant, fut substitué à ses droits. Ramondello Orsino, guerrier très-renommé, resta, dans la Campanie, le chef du parti de la maison de France, en qualité de régent

régent du royaume; mais les troupes venues de Provence étaient si prodigieusement affaiblies qu'il ne put rien entreprendre de décisif. Le royaume de Naples fut successivement le partage de Charles de Durazzo et de ses deux enfans, Ladislas et Jeanne; Louis d'Anjou régna dans le comté de Provence, son fils fut appelé au trône de Naples dans la suite, par Jeanne, connue sous le nom de Jeanne II. 1382-1400.

Le nouveau roi de Naples, devenu paisible possesseur de son trône, faisait naître tous les incidens imaginables pour éluder la promesse qu'il avait faite d'investir le neveu du pape de la principauté de Capoue. Urbain, plus ambitieux que politique, eut l'imprudence d'aller trouver son vassal dans Naples, sans être le plus fort. L'ancien cérémonial obligeait le roi de baiser les pieds du pape, de tenir l'étrier quand il remonterait à cheval, et de marcher, durant quelques pas, devant le saint-père, en tenant la bride de sa haquenée. Durazzo remplit toutes ces formalités; il prit la bride, mais ce fut pour conduire lui-même le pape dans la forteresse de Castelnuovo. Urbain y fut gardé quelque temps prisonnier, négociant avec son vassal, et traité tantôt avec respect, tantôt avec mépris. Il obtint enfin pour son neveu,

1382-1400. au lieu de la principauté de Capoue, la petite ville de Nocera, dans le golfe de Naples, entre cette ville et celle de Salerne.

Réfugié dans cette place, entourée d'assez bonnes fortifications, et dont le port assurait ses communications à l'extérieur, Urbain somme le roi de Naples de remettre entre les mains de ses officiers la principauté de Capoue, lui signifie que Naples était du domaine du saint-siége, qu'il n'en jouissait que sous le bon plaisir du pape, au pouvoir duquel il était de se remettre en tout temps en possession du royaume, ou de le concéder à quelque autre feudataire. Durazzo répond à cette sommation, en faisant marcher son armée sur Nocera. Urbain se défend par des anathèmes. Muratori rapporte que, trois fois le jour, le pontife se montrait à différentes fenêtres du château, éteignant des cierges, sonnant une clochette, et répétant les cérémonies avec lesquelles se fulminaient, à Rome, les excommunications.

Les prélats composant la cour pontificale, voulurent ouvrir les yeux d'Urbain, sur l'inévitable nécessité de se plier à la circonstance dans laquelle il se trouvait; son humeur farouche rejeta leurs conseils comme

ceux de la perfidie ou de la faiblesse. Il circulait alors un manuscrit, dans lequel l'auteur assurait qu'un pape inepte et capricieux devait être mis en tutelle. Ce livre avait été présenté au pape comme une preuve que ses cardinaux se proposaient de le livrer au roi de Naples ou de le déposer. Sans autre examen, il les fait tous appliquer à la torture en sa présence. Cependant, la ville de Nocera est prise d'assaut et livrée aux flammes. Le château est pressé vivement par les Napolitains. La prise du pape paraissait infaillible : quelques galères génoises se trouvaient dans les environs ; elles profitent de la négligence des assiégeans, pour le mettre en liberté. Urbain se retira d'abord en Sicile, et ensuite à Gênes, traînant après lui les prélats de sa suite, estropiés et enchaînés. Un des évêques, demi-mort de la question qu'il avait soufferte, ne pouvant gagner les vaisseaux assez vîte au gré du pape, il le fit égorger sur le chemin. Arrivé à Gênes, il se délivra de presque tous ces prisonniers par différens genres de supplices. 1382-1400.

1382-1400.

CHAPITRE XI.

Durazzo usurpe le trône de Hongrie. — Il est assassiné. — Suites de ce meurtre.

L'ambition de Charles de Durazzo n'était pas encore satisfaite. Louis, roi de Hongrie, était mort en 1382, laissant son royaume de Hongrie à sa fille Marie. Durazzo, qui conservait à sa solde plusieurs grandes compagnies de condottieris, les embarque dans les ports d'Apulie. Il s'empare d'abord de l'île de Corfou sur les Vénitiens, et pénètre dans la Hongrie par la Dalmatie, qui faisait alors partie de ce royaume, se flattant de ravir ce trône à Marie, comme il avait ravi celui de Naples à Jeanne. Elisabeth, qui gouvernait la Hongrie pendant la minorité de sa fille, avait arrêté son mariage avec Sigismond, fils de l'empereur Charles IV, et qui fut empereur dans la suite. Ce prince était allé lever des troupes en Allemagne. Durazzo s'approche de Bude pendant son absence. Les troupes hongroises qui avaient autrefois combattu sous ses ordres, se rangent sous ses drapeaux. Bude lui ouvre ses portes.

Il est couronné solemnellement. La reine Marie et sa mère Elisabeth se résignant à leur sort, attendent en tremblant quelle sera leur destinée. 1382-1400.

Le nouveau roi se croyant affermi dans un pays où personne ne s'était présenté pour le combattre, avait renvoyé les condottieris dans le royaume de Naples pour contenir les mécontens. Les barons hongrois, surpris eux-mêmes de la faiblesse qu'ils avaient montrée dans cette invasion, ou peut-être touchés du sort des deux reines menacées de la mort, prennent secrétement des mesures pour leur rendre la couronne. Durazzo fut assassiné dans le château de Bude. On dit que le pape Urbain, après avoir comblé de bénédictions ceux qui avaient commis ce meurtre, se fit apporter à Rome le poignard teint du sang du roi de Naples, et qu'on le vit en contempler avidement les traces. Ainsi le crime fut puni par le crime.

On vit dans cette occasion, un exemple atroce de la justice, poussé jusqu'à l'horreur. Jean de Kervalth avait été établi par Durazzo, comte palatin, c'est-à-dire juge suprême de Croatie. Les deux reines, accompagnées d'une escorte peu nombreuse, visitaient les provinces;

——— elles tombent dans une embuscade que ce ma-
1382-1400. gistrat leur avait dressée. Conduites devant son tribunal, il les juge comme des criminels ordinaires. Blaise Forgath, qui passait pour avoir assassiné Durazzo, eut la tête tranchée. La reine mère fut noyée; Marie, que sa grande jeunesse faisait regarder comme la moins coupable, ne fut condamnée qu'à une prison perpétuelle. Ceux des Hongrois, attachés au parti de cette princesse, imploraient les secours des Vénitiens. Le sénat fit partir une escadre de six galères, aux ordres de Jean Barbadigo, qui allèrent croiser sur les côtes de Dalmatie. Barbadigo vint à bout d'enlever la princesse Marie de sa prison, il la conduisit à Segna au commandant, le comte de Frangipani, un des barons du parti de la reine.

Cependant Sigismond s'avançait à la tête d'une armée. Tout plia devant lui. Le couronnement des deux époux se fit à Albe Royale, dans l'église de Saint-Etienne. On dit que le palatin de Croatie, mandé par la diète, pour rendre compte de sa conduite, osa se présenter, soit qu'il pensât n'avoir exercé qu'un acte sévère de justice, ou qu'il crût trouver un parti capable de le défendre. Sigismond le fit écarteler dans la petite ville de Cinq-Eglises.

Dès qu'on apprit à Naples la mort de Charles Durazzo, Urbain VI poursuivant ce prince jusque dans la tombe, renouvela tous les anathèmes qu'il avait prononcés contre lui. On sut bientôt que Clément VII avait donné l'investiture des Deux-Siciles à Louis II, comte de Provence, fils du duc d'Anjou, ce qui annonçait un renouvellement de guerre. Dans cette circonstance délicate, une partie des barons et des évêques, pour éviter les inconvéniens d'une minorité, conseillaient à la reine Marguerite de se faire proclamer en son nom, attendu que Durazzo avait déclaré plusieurs fois tenir la couronne du chef de sa femme; mais on préféra de reconnaître Ladislas pour roi, afin qu'il restât indécis si le nouveau monarque régnait à titre de successeur d'une reine morte excommuniée, ou par le droit de conquête. Des ambassadeurs napolitains furent envoyés à Rome pour demander l'investiture. Les historiens d'Italie ne sont pas d'accord sur le parti pris par le pontife. Les uns pensent que, craignant d'ajouter de nouvelles inquiétudes à celles que lui donnait le pape d'Avignon, et alarmé par les préparatifs de Jean Galeas, qu'on appela comte de Vertus, après son mariage avec Elisabeth, fille du roi de

1382-1400.

1382-1400. France, Jean, et qui menaçait d'envahir la Romagne, il accorda l'investiture qu'on lui demandait ; d'autres assurent que, persistant toujours dans le dessein d'incamérer le royaume de Naples, il foudroya également, par ses bulles, les deux compétiteurs au trône, Ladislas et Louis ; au surplus sa mort, arrivée peu après, fit évanouir tous ses projets.

CHAPITRE XII.

Tableau des États de l'Europe, voisins de l'Italie, à la fin du quatorzième siècle. — Erection des États de Milan en Duché.

A la fin du quatorzième siècle, l'empire d'Orient était ébranlé de toute part par les Ottomans. L'empereur Andronic était mort en 1332, après un règne de cinquante ans, dont il avait passé les neuf derniers dans une retraite absolue. On lui avait conseillé de laisser tomber sa marine, sous prétexte que les gens de mer, sans emploi, se livreraient à l'agriculture. Le résultat de cette mauvaise spéculation fut que les matelots allèrent chercher

du service jusque chez les Turcs, qu'ils instruisirent dans l'art de la navigation. 1382-1400.

Andronic III régna peu de temps. Il laissa des enfans en bas-âge. Jean Catacusene, son principal ministre, se fit proclamer empereur, et, pour se procurer un appui, il donna sa fille en mariage à Orcan, empereur des Ottomans. Un empereur, beau-père du Sultan, annonçait la chute de l'empire grec. Cependant Jean Paléologue, fils aîné d'Andronic, ayant atteint sa majorité, Catacusene lui remit le trône pour vivre en philosophe dans un monastère du mont Athos.

Amurat III, empereur des mulsumans, avait succédé à son père Orcan : ce prince, qui fut le fondateur de la milice des janissaires, s'empara de presque toute la Romanie et de la ville d'Andrinople, qui devint le siége de l'empire ottoman. L'empereur Jean Paléologue court à Rome, baise les pieds du pape, et reconnaît sa primatie. Il s'humilie pour obtenir, par la médiation de ce pontife, des secours que la situation de l'Europe et les funestes effets des croisades ne permettaient pas de donner.

Après avoir vainement parcouru les principales régions de l'Occident, il vient ramper sous Amurat. Il traite avec lui, non comme

1382-1400. un monarque avec un monarque, mais comme un esclave avec son maître. Il sert à la fois de lieutenant et d'otage au conquérant turc, et après qu'Amurat et Paléologue ont fait crever les yeux, chacun à son fils aîné, dont ils se défiaient également, Paléologue remet son second fils au sultan. Ce fils, nommé Manuel, sert Amurat contre les chrétiens, et le suit dans ses armées.

Amurat ayant été assassiné dans le cours de ses conquêtes, son fils Bajazet lui succède. L'abaissement des empereurs grecs fut à son comble. Paléologue avait fait élever une citadelle près de Galata, pour arrêter les Ottomans qui menaçaient la ville impériale; Bajazet lui ordonne de démolir ce château, et de recevoir un cadi turc dans Constantinople, pour juger les marchands turcs qui y étaient domiciliés. L'empereur craignant pour la vie de son fils Manuel, que les musulmans avaient en otage, obéit, mais le chagrin qu'il ressentit de cet affront lui coûta la vie. Son fils Manuel lui succéda. Il mourut dans l'habit monacal, en 1425.

Cependant Bajazet laissant derrière lui Constantinople, comme une proie sur laquelle il devait retomber un jour, s'était emparé de

la Moldavie et menaçait également la Hongrie, la Bohême et l'Allemagne. 1382-1400.

L'empereur Charles IV était mort en 1378. Son fils Wenceslas, roi de Bohême, qui lui succéda au trône de Germanie, occupé de guerres interminables, d'épée et de plume, ne fit presque aucune attention aux affaires d'Italie pendant un règne de vingt-deux ans. En vain Boniface IX, successeur d'Urbain VI, le sollicitait de recevoir dans Rome la couronne impériale ; les troubles de l'Allemagne et de la Bohême ne lui permettaient pas d'ambitionner de nouveaux trônes ; il achevait, au contraire, d'anéantir les débris du domaine impérial en Italie.

Jean Galeas Visconti, comte de Vertus, devenu maître de tous les états de la Lombardie possédés par ses pères, avait répandu dans toutes les cours un manifeste pour justifier sa conduite envers son oncle. Il exposait que Bernabo avait tenté plusieurs fois de l'assassiner, et que la nécessité de pourvoir à son salut l'avait forcé à prévenir ce prince perfide. Au surplus, les potentats d'Italie s'occupaient peu du sort de Bernabo et de ses enfans. Jean Galeas déployant le grand art de régner, modérant les impôts, accordant aux cités les priviléges qu'elles

réclamaient, distribuant la justice avec autant
1382-1400. d'exactitude que d'impartialité, rendit bientôt son règne célèbre. Gazala, auteur contemporain, rapporte que les villes étaient surprises elles-mêmes du traitement avantageux que leur faisait le nouveau prince. En un mot, s'écrie cet historien avec une énergique simplicité, *Galéas tira de l'enfer toutes les cités soumises antérieurement au détestable Bernabo, et les plaça dans le paradis.*

L'enthousiasme inspiré par ce bon gouvernement, procurait au comte de Vertus une augmentation de forces, avec laquelle il chassa les Scala de Vérone et de Vicence. Cette famille qui, depuis plus d'un siècle, régnait avec splendeur sur ces deux cités, se vit réduite tout d'un coup à la plus humble fortune. Bientôt après, il enleva Padoue aux Carrares, non moins illustres, ni moins puissans que les Scala. François Carrare fait prisonnier, finit sa vie dans une forteresse. Il laissait un fils, connu sous le nom de *François le jeune*, en italien *Novello*. Ce jeune prince, ennuyé d'errer à l'aventure sans asile et sans ressource, se remit de lui-même dans les mains de son ennemi. François Novello fut reçu dans Milan avec les distinctions que demandait son ancien état. Jean Galeas promit de

lui donner une terre dans laquelle il pourrait vivre avec splendeur; il lui assigna Cortesone avec une pension de cinq cents ducats d'or par mois. 1382-1400.

Le comte de Vertus négociait alors, avec le roi de Germanie, l'érection de ses vastes états en duché, et il regardait cette dignité comme un échelon qui pouvait le conduire un jour au trône d'Italie. Dans cette vue, voulant se faire de nouveaux appuis, il donna sa fille Valentine au duc d'Orléans, frère de Charles VI. Le mariage fut célébré en 1389; Valentine apporta en dot à son époux la ville d'Asti; ce fut le principe des expéditions de Louis XII en Italie.

Wenceslas vendit, en 1397, à Galeas Visconti, le titre de duc de Milan, de comte de Pavie, de Parme et de Plaisance, avec tous les droits régaliens qui appartenaient auparavant aux rois d'Italie, sauf la suzeraineté de l'empire. Cet état comprenait non-seulement le duché de Milan d'aujourd'hui, mais les cantons cédés dans la suite à la maison de Savoie, les duchés de Parme et de Plaisance, une partie du domaine de la maison d'Este, et presque toutes les provinces annexées, en différens temps, à la république de Venise, à l'est et à l'ouest du lac Garda. Il ne resta aux monarques germains

qui continuaient à prendre le titre de rois des
1382-1400. Romains, que le vain honneur de confirmer aux héritiers de Jean Galeas l'investiture de cette superbe monarchie.

Milan fut la première principauté héréditaire érigée en duché, de l'autorité des rois d'Allemagne. On prétend, à la vérité, que dès le règne de Frédéric II les comtes de Savoie avaient été créés ducs de Chablais et d'Aoste; mais il est certain que dans le quatorzième siècle ils se contentaient du titre de comtes. L'Apulie avait été érigée en duché par les empereurs d'Orient; les ducs de Calabre furent immédiatement soumis aux rois de Naples. Les ducs ou doges de Venise et de Gênes n'étaient pas des princes héréditaires, mais les chefs électifs d'une nation libre.

Wenceslas fut déposé du trône d'Allemagne en 1400, et un des principaux griefs allégués contre lui, fut d'avoir érigé le duché de Milan sans le consentement des électeurs. Ce prince ne voulant pas occasionner une guerre civile, se retira dans son royaume de Bohême.

CHAPITRE XIII.

Réflexions sur le règne de Wenceslas, Roi de Germanie, d'Italie et de Bohême. — Sentimens de Wiclef.

Il est peu de princes de qui les historiens aient dit plus de mal que de Wenceslas, et qui peut être l'ait moins mérité. Les contemporains le dépeignent comme un monstre de cruauté et de débauche. Il est très-probable que les sentimens d'une haine particulière ont ordonné le tableau. Son père avait épuisé la Bohême par ses largesses, pour s'attacher les princes d'Allemagne. Wenceslas tint une conduite toute contraire; son économie déplut aux Allemands; elle fut une des plus vraies causes de sa déposition. Mais ses procédés constans à l'égard des gens d'église, furent sur-tout le principe des noires couleurs avec lesquelles on l'a peint.

Ce prince, profondément frappé des vices du clergé, en desirait la réformation; son père avait fondé l'université de Prague: ce fut bientôt une des plus célèbres écoles de l'Europe. Les savans, attirés par Wenceslas, y portèrent

1382-1400. les sentimens de Jean Wiclef, que les successeurs d'Édouard III persécutaient alors en Angleterre.

Les désordres du clergé excitaient la réclamation générale. Presque tous les évêques d'Allemagne, de France, d'Espagne, d'Angleterre, possédaient ou disputaient les droits régaliens. Tout abbé devint prince; les papes étaient les rois de tous ces souverains. Les exactions que se permettaient les papes, pour soutenir leur dignité, avaient augmenté depuis le schisme, parce que chacun des deux pontifes décorés de la tiare, n'ayant que la moitié de l'Europe sous son obéissance, voulait cependant faire autant de dépenses que ses prédécesseurs, auxquels toutes les nations chrétiennes de l'Europe fournissaient des subsides.

Les vices attachés à l'opulence, et les excès qui suivent l'ambition, avaient enfin ramené la plupart des évêques à l'ignorance des laïques. Les universités de Paris, de Bologne, d'Oxfort, d'Heidelberg, de Prague, cultivaient les sciences qu'un clergé trop opulent abandonnait. Les docteurs de ces universités, qui ne partageaient pas les richesses des évêques, éclatèrent bientôt contre les scandales donnés par les prélats.

lats. Enfin on examina les mystères du christianisme. 1382-1400.

Jean Wiclef était celui qui avait déchiré le voile avec le moins de ménagement. Il renouvelait les maximes des vaudois. Soumettant à l'analyse la doctrine de l'église romaine au sujet de l'eucharistie, il soutenait qu'un homme raisonnable ne doit jamais admettre, en fait de croyance, ce qui est contradictoire et impossible; il ajoutait qu'un accident ne peut subsister sans sujet, qu'un même corps ne peut être à la fois en plusieurs endroits, et que, sans renoncer aux premières lueurs de la raison, on ne pouvait croire que le pain et le vin qu'on voyait et qu'on touchait dans l'eucharistie n'existaient pas; il voulait détruire l'usage de la confession auriculaire, introduite d'abord dans les monastères, dont un concile de Latran avait fait un devoir à tous les chrétiens, et dont l'abus pouvait troubler la tranquillité des familles et des états. Il attaquait les indulgences que les papes vendaient publiquement. Enfin, il s'élevait avec force contre ce colosse de pouvoir que l'église romaine s'était insensiblement attribué. Sa doctrine était celle des protestans, plus d'un siècle après lui.

1382-1400. Les ouvrages de Wiclef s'étaient répandus par la seule curiosité inspirée par le sujet de la querelle et la hardiesse de l'auteur. On les expliquait, on les commentait dans l'université de Prague, ville naguères barbare, et qui, de l'ignorance la plus grossière, passait à cette autre sorte d'ignorance, décorée alors du nom d'*érudition*.

Wenceslas protégeait Jean Hus, recteur de l'université, et son disciple Jérôme de Prague, tous deux devenus malheureusement célèbres par leur mort tragique. Jean Hus n'adoptait pas toutes les opinions de Wiclef; mais témoin du déréglement des gens d'église, des excommunications réciproques lancées par les deux papes qui se disputaient la chaire patriarcale, des indulgences qu'ils prodiguaient à leurs partisans, des croisades qu'ils publiaient pour exterminer leur compétiteur, il regardait les livres de Wiclef, comme propres à faire connaître aux peuples la grandeur des maux dont l'église était affligée, les remèdes dont on pouvait se servir pour les guérir, et comme remplis d'un grand nombre de vérités utiles, et présentées sous le jour le plus convenable.

Non-seulement Wenceslas favorisait les opinions nouvelles, dont la discussion attirait, dans

Prague, un grand concours d'étudians; mais il adhéra au concile de Pise, dont je parlerai bientôt; tandis que presque tous les princes d'Allemagne se déclaraient contre ce synode. Il n'est pas surprenant que les écrivains allemands et les moines chroniqueurs aient fait de ce prince le portrait le plus hideux. Un seul exemple justifiera cette conjecture. Ces écrivains nous représentent ce prince comme un monstre de difformité, qui avait à peine la figure humaine; mais dans les lettres où son élection était annoncée au pape, les électeurs disaient expressément que c'était un monarque d'un port noble. Les raisons, alléguées pour justifier sa déposition, répandent encore plus de jour sur le jugement que la postérité doit porter de ce prince. Ses ennemis, obligés de recourir à des minuties, n'auraient assurément pas manqué d'énoncer les crimes horribles dont il est accusé par les moines, si ces crimes avaient été prouvés.

1382-1400.

1382-1409.

CHAPITRE XIV.

Bataille de Nicopolis. — Bajazet assiége Constantinople. — Suite du schisme d'Occident. — Robert est élu roi de Germanie.

SIGISMOND était solidement établi en Hongrie. Voulant jeter de l'éclat sur les commencemens de son règne, il s'était déclaré le chef d'une croisade prêchée contre Bajazet, qui, maître de la Moldavie, menaçait ses états. Cette expédition devint célèbre par le grand nombre de princes de l'Europe qui s'y engagèrent. Bajazet rencontre les chrétiens près de Nicopolis, et les défait entièrement. Son armée victorieuse inonde la Thrace et la Morée, appelée Péloponèse par les Grecs; ravage, pille les villes et les campagnes; il change les régions les plus riches et les plus populeuses, en vastes et tristes déserts. Les Ottomans arrivent aux portes de Constantinople, détruisent tous les bourgs, toutes les maisons de plaisance des environs. La flamme de l'incendie éclaire au loin les murs de cette capitale, où règnent la désolation et le désespoir. Le siége de la place est formé; sa

perte paraissait certaine, lorsque le sultan s'en éloigne, après avoir conclu avec l'empereur Manuel Paléologue, une trève de dix ans, pendant laquelle Manuel s'obligeait de payer, chaque année à son vainqueur, un tribut de dix mille écus d'or; permettait aux musulmans de bâtir une mosquée dans Constantinople, et d'être jugés par une cour de justice, composée de membres de leur religion, et que le sultan avait droit de nommer. 1382-1400.

La retraite de Bajazet avait été déterminée par les ravages que faisait, dans l'Asie Mineure, le tartare Témour, connu en Europe sous le nom de Tamerlan. Cette guerre est étrangère à mon sujet. Bajazet fut fait prisonnier par Tamerlan: cet événement retarda de quelques années la chute de l'empire d'Orient.

Le pape Urbain, après avoir vainement tenté de conquérir le royaume de Naples, était rentré au Vatican; mais les Romains, profitant de l'anxiété que le schisme lui faisait éprouver, avaient rétabli leur gouvernement municipal indépendant de la tiare. Urbain mourut en 1389; les cardinaux urbanistes lui donnèrent pour successeur Pierre Tomacelli, qui prit le nom de Boniface IX. Clément VII mourut dans Avignon, le 16 septembre 1394; c'était encore

une occasion d'éteindre le schisme. La cour de
1382-1400. France fit prier les cardinaux de ne point créer de pape pendant qu'on travaillait à l'union de l'église. Le courrier, envoyé par le roi, arriva dans Avignon lorsque les cardinaux entraient au conclave; ils refusèrent d'ouvrir les lettres dont il était porteur, avant l'élection faite, le 28 septembre, en faveur de Pierre de Luna qui prit le nom de Benoît XIII.

Les cardinaux, avant de procéder à l'élection, avaient signé un compromis dans lequel chacun d'eux, en particulier, promettait de renoncer au pontificat, si cette mesure était nécessaire pour rendre la paix à l'église. Pierre de Luna avait fait ce serment, le pape oublia les promesses du cardinal.

1400-15. Après la déposition de Wenceslas, Robert, électeur palatin, fut élu roi de Germanie. Ce monarque, pour se concilier les princes allemands, ayant convoqué, la première année de son règne, une diète dans Francfort, avait proposé l'expédition romaine, pour rendre à l'empire les droits régaliens de la Lombardie, aliénés par Wenceslas. Ce projet fut reçu avec d'autant plus de faveur, que les dépouilles du duc de Milan pouvaient enrichir tous les barons qui prendraient part à cette guerre. Robert

était encore excité à passer les Alpes, par Boniface IX qui voulait s'assurer une protection puissante en couronnant l'empereur dans Rome. Les Florentins et les Lucquois, craignant d'être accablés par la puissance qu'obtenait en Italie le duc de Milan, offraient au nouveau roi de Germanie le secours de toutes leurs forces, pour lui faciliter la conquête de la Lombardie. Enfin, le duc de Milan, lui-même, avait provoqué cette expédition, en protestant contre l'élection de Robert, et lui faisant signifier qu'il ne le reconnaîtrait jamais en qualité de roi des Romains ou d'Italie. 1400-15.

Robert passe les Alpes avec une armée assez considérable. Arrivé à Brescia, il fait sommer le duc de Milan, par un héraut d'armes, de restituer à l'empire toutes les terres qu'il avait usurpées. Visconti répondit qu'il tenait ses états de l'empereur légitime, par une investiture légale, et qu'il saurait les défendre par son épée. Les Vénitiens, nonmoins alarmés de la puissance du duc de Milan que les Florentins et les Lucquois, s'étaient ligués secrétement avec Robert. Le rendez-vous général des confédérés était sur le lac de Garda, où devaient se rendre les secours promis par le pape, les Lucquois et les Florentins. Le duc de Milan ayant

été joint par une petite armée française que le
1400-15 duc d'Orléans entretenait dans Asti, défait entièrement l'armée de Robert ; il la repousse jusque dans les Alpes. Les princes allemands, désabusés des frivoles espérances qu'ils avaient formées, reprenaient les uns après les autres le chemin de leur patrie, tandis que le roi de Germanie disputait, avec les Florentins, sur la quotité du subside qu'ils lui donneraient pour continuer la guerre. La négociation prit bientôt un caractère d'aigreur, et Robert repassa les Alpes, sans avoir fait le voyage de Rome.

CHAPITRE XV.

Mort de Jean Galeas Visconti, premier duc de Milan. — Suite du schisme.

Le duc de Milan, délivré des inquiétudes que lui donnait le roi des Romains, reprenait ses projets d'agrandissement. A peine Robert était en Allemagne, que son armée investissait Bologne, poste important dont dépendait une entreprise par lui méditée sur la Romagne. Les Bolonais éperdus, proclament, en qualité de

leur seigneur, le duc de Milan, qui fait, sur-le-champ, jeter les fondemens d'une citadelle fortifiée, autant pour intimider ses nouveaux sujets que ses ennemis. Il faisait les préparatifs de nouvelles conquêtes, lorsqu'une maladie de quelques jours le mit au tombeau. Ses vastes desseins furent ensevelis avec lui. 1400-15.

Jean Galeas Visconti avait été marié deux fois. Isabelle de France, sa première épouse, lui laissa une fille, Valentine, qui fut mariée à Louis, duc d'Orléans, aux clauses que les enfans qui naîtraient de cet hymen, succéderaient aux états de Milan lorsque la postérité masculine de Jean Galeas serait éteinte. Il épousa ensuite Catherine Visconti, sa cousine germaine, dont il eut deux enfans mâles, Jean Marc, qui fut duc de Milan, comte de Parme et de Plaisance, et Philippe-Marie, comte de Pavie. Ces deux princes étaient mineurs lorsque leur père mourut. L'état fut gouverné par la duchesse Catherine. Les barons profitaient de cette minorité pour établir leur fortune. Cabrin Frandulo se rendit maître de Crémone; Pandolphe Malatesta, de Brescia; Pierre-Marie Rossi, de Parme; Jean de Vignale, de Lodi. La duchesse craignant les suites de cet esprit de faction, qui menaçait de ne laisser à ses enfans que la plus

1400-15. petite partie de l'héritage de leurs pères, se trouvait dans le plus grand embarras.

Non-seulement les usurpateurs, dont elle aurait voulu réprimer les entreprises, assemblaient des troupes et se disposaient à faire de nouvelles conquêtes, mais elle fut instruite que dans son conseil même il se trouvait des traîtres qui, peu contens de favoriser sous main le démembrement du duché de Milan, avaient formé le complot d'attenter aux jours de ses deux fils. Il lui restait des serviteurs affectionnés, qui lui témoignèrent une fidélité et un zèle à toute épreuve ; à leur tête était Antoine Visconti, bâtard de Bernabo. Elle lui fit part de ses découvertes et de ses appréhensions. Antoine Visconti jugeant qu'il n'y avait point de temps à perdre, se chargea de prévenir les effets de la conjuration par la mort des chefs. Ayant armé ses amis, il paraît tout d'un coup sur la place du palais, en criant : *Vive le duc de Milan, meurent les traîtres!* Ce rassemblement inattendu avait mis le peuple en mouvement. Les conjurés prirent la fuite, leur précaution même les faisait connaître ; le plus grand nombre fut arrêté et massacré sur-le-champ.

On avait remédié au mal le plus pressant,

mais il s'en fallait bien que les malheurs de l'état fussent à leur terme. Un particulier, du nom de Scala, s'étant présenté avec quelques troupes devant la ville de Vérone, les habitans, attachés depuis long-temps à cette maison, lui ouvrirent leurs portes. François Novello rentra dans Padoue. La régente résolut de réclamer la protection des Vénitiens, c'était en effet la seule puissance en situation d'arrêter les progrès des rebelles. Elle prit le parti de confier au sénat la garde d'une partie de ses frontières, triste effet d'une minorité où, sous l'autorité chancelante des régens, les grands forment des prétentions avec hardiesse, excitent des troubles avec facilité, et où l'état, pour se soutenir, a besoin de rechercher des appuis dont il n'est pas toujours le maître de modérer les efforts, et qui souvent ne servent qu'à augmenter son ébranlement et à précipiter sa perte. 1400-15.

Boniface IX mourut de la pierre le 1er octobre 1404. Benoît XIII, pour montrer à la cour de France que ce n'était pas sa faute si le schisme continuait, venait enfin d'accepter la voie de la cession du pontificat. Il avait été conduit à cette mesure par un arrêté que le clergé de Rome venait de prendre, que pendant le schisme aucun pape ne serait reconnu, et qu'il était dé-

1400-15. fendu d'avoir aucun égard aux censures émanées de la cour pontificale, ou de lui fournir de l'argent, sous quelque prétexte que ce fût. Benoît avait envoyé des légats à Boniface, pour convenir avec lui du mode de ce renoncement réciproque. Ces envoyés n'arrivèrent à Rome que pour être témoins de la mort du pontife. Ils pressèrent vainement les cardinaux romains de surseoir à l'élection. On élut Come Meliorali, cardinal de Bologne; il prit le nom d'Innocent VII.

Cette conduite fut généralement désapprouvée. Cependant ceux qui connaissaient les hommes et les affaires, étaient convaincus que ces cardinaux ne pouvaient pas en tenir une différente. N'étaient-ils pas environnés de ce même peuple romain qui avait rempli de bois sec le dessous de la salle où leurs prédécesseurs étaient assemblés en 1378, et qui menaçait de réduire en cendre le sacré collége, s'il élisait un pape qui ne fût pas né en Italie. Dans l'état des choses, les Romains n'auraient pas reconnu pour leur pasteur un prélat français. Cependant la cour de Paris tint compte à Benoît XIII de sa bonne volonté; l'église française rentra sous son obéissance.

Innocent VII, pape de Rome, jouit peu de

temps de sa dignité. Les cardinaux de son parti, avant de lui donner un successeur, signèrent un acte où chacun d'eux s'engageait, en cas qu'il fût élu, d'abdiquer la papauté si le pape d'Avignon en faisait de même. Ils choisirent ensuite Ange Corrario, cardinal de Saint-Marc, noble vénitien, homme vénérable par son âge de soixante et douze ans. Il prit le nom de Grégoire XII. On ne soupçonnait pas que ce personnage dût sacrifier à son ambition le repos de l'église. « Oui, disait le nouveau pontife, j'irai trouver mon compétiteur pour concerter avec lui les moyens de finir le schisme, quand je devrais faire le voyage à pied, un bâton à la main. » 1406-15.

Grégoire XII n'avait pas encore goûté les charmes de la papauté, lorsqu'il tenait ce discours généreux ; et il fallait ne pas connaître le cœur humain, pour se flatter que deux vieillards renonceraient, de concert, à une dignité regardée comme la première de l'Europe.

Grégoire et Benoît amusèrent quelque temps les peuples par des lettres réciproques, dans lesquelles ils s'entr'exhortaient à quitter un titre que l'un et l'autre voulaient également conserver. Benoît était alors à Marseille. Les nonces de Grégoire XII, à la tête desquels était

1400-15. son neveu, Antoine Corrario, évêque de Modon, se rendirent dans cette ville. Il fut convenu que les deux compétiteurs se rendraient à Savone, et feraient, le même jour, la cession du pontificat en présence des cardinaux des deux obédiences.

Dès que Gregoire fut instruit du résultat de la conférence de Marseille, il se hâta d'exiger de fortes décimes des églises de son obéissance, sous prétexte de fournir aux frais du voyage qu'il devait faire à Savone accompagné de toute sa cour. Ensuite il écrivit au doge de Venise pour le prier de lui envoyer les galères de la république. Mais soit que les Vénitiens fussent convaincus que le pontife de Rome ne faisait auprès d'eux cette démarche que pour sauver les apparences, ou qu'ils ne voulussent pas se mêler de la querelle des deux papes, ils refusèrent les galères, sous prétexte que la guerre était à la veille de s'allumer entre leur république et celle de Gênes.

Grégoire ne parut pas mécontent du refus des Vénitiens; il lui prêtait une raison spécieuse d'éviter la conférence de Savone. Les nonces de Benoît arrivèrent alors à Rome, ils employèrent beaucoup de temps à combattre

les irrésolutions de Grégoire ; ils lui rappelèrent avec force ses engagemens ; ils lui firent même pressentir combien il serait dangereux pour lui d'être regardé, par sa résistance, comme l'auteur de la continuation du schisme ; on ne put rien gagner sur son esprit. Il demandait que la conférence fût indiquée ailleurs qu'à Savone. Les ambassadeurs de France qui accompagnaient les nonces de Benoît, prenant les tergiversations du pontife de Rome pour un refus formel, se retirèrent très-mécontens. 1400-15.

Benoît XIII, qui n'avait pas plus d'envie que Grégoire XII de renoncer au pontificat, profitant en habile homme des irrésolutions de son compétiteur, s'était rendu à Savone sur la fin de septembre 1407. Il prétendait faire connaître par-là qu'il ne tenait pas à lui que la conférence n'eût lieu, et que son rival, en refusant de s'y rendre, manifestait seul des dispositions contraires à la paix. En vain les cardinaux de Grégoire le pressaient de se mettre en route, en lui représentant l'avantage que Benoît retirait de son absence, il leur opposait la crainte qu'il avait des Génois, éternels ennemis des Vénitiens.

Dans ces circonstances, Grégoire donna une

1400-15. nouvelle preuve d'attachement à sa dignité, en faisant une promotion de quatre cardinaux, contre le gré de ceux qui composaient sa cour. Ils la quittent brusquement, et s'étant rendus à Pise, ils publièrent un bref pour informer les princes, les prélats et les peuples, des motifs de leur conduite, et pour les exhorter à réunir l'église sous un seul chef.

Les deux papes, qui commençaient à voir qu'on s'apercevait de leur collusion, disputaient le terrain avec une égale vivacité. La France donna, pour la seconde fois aux nations chrétiennes, un exemple du parti qu'il fallait prendre pour finir le schisme. Les évêques, assemblés à Paris, en 1408, déclarèrent que l'église française ne reconnaîtrait désormais ni l'un ni l'autre pontife; c'est ce qu'on appela la *neutralité de l'église de France*.

A cette nouvelle, Benoît frappe d'excommunication tous ceux, même les rois, qui oseraient lui refuser leur obéissance. Cette bulle fut brûlée en France par la main du bourreau. Benoît ne se croyait plus en sûreté dans la république de Gênes, qui s'était mise sous la protection de la France, et dont le maréchal Boucicaut était gouverneur, il s'embar-

qua

qua sur les galères de Marseille, passa en Catalogne et établit sa cour à Perpignan. 1400-15.

Ses cardinaux, de concert avec ceux de Grégoire XII, s'étant rendus à Livourne, convinrent d'assembler à Pise un concile général; il fut indiqué pour le 25 mars 1409.

CHAPITRE XVI.

Concile de Pise. — Un troisième Pape est élu. — Gouvernement du Milanais et de la Toscane.

Le concile de Pise s'assembla au jour indiqué. Il s'y trouva vingt-deux cardinaux des deux obéissances, un très-grand nombre d'évêques, les députés des principales universités, et les ambassadeurs de la plupart des princes de l'Europe. Les deux contendans à la papauté, qui refusaient de comparaître, furent déclarés schismatiques et privés du pontificat. Tous les cardinaux réunis élurent pape le cardinal de Milan, qui prit le nom d'Alexandre V. Le roi de Germanie, Robert, refusa de reconnaître le concile de Pise, les deux

1400-15. papes déposés conservèrent le pontificat. On eut trois papes au lieu de deux, et tout paraissait plus brouillé qu'auparavant.

Le pape de Rome, Grégoire XII, Corrario, se retira à Gaëto, dans le royaume de Naples. Le pape d'Avignon, Benoît XIII, Pierre de Luna, avait transféré son siége à Perpignan. Alexandre V, pape de Pise, siégea dans Bologne. Il se nommait Pierre Philange; il était né dans l'île de Candie, de parens si pauvres qu'il ne se souvenait pas de les avoir jamais connus. Un cordelier le voyant mendier son pain, et reconnaissant en lui les germes du talent, le fit entrer dans son ordre. Philange, après avoir fini ses études dans les universités d'Oxfort et de Paris, fut envoyé dans le Milanais, où sa réputation de science lui procura de l'accès auprès de Jean Galeas Visconti, qui lui confia l'éducation de ses enfans, et lui procura successivement les évêchés de Vicence, de Novarre et l'archevêché de Milan. Il devint cardinal et enfin pape. Il mourut à Bologne un an après son élection. Les cardinaux qui l'accompagnaient, lui donnèrent pour successeur le cardinal Balthazar Cossa, qui prit le nom de Jean XXIII.

L'Espagne adhérait au pape de Perpignan,

la France reconnaissait le pape de Pise, le pape de Rome, Corrario, était protégé par Ladislas, roi de Naples. 1400-15.

La guerre et l'anarchie continuaient à dévorer l'Italie. La Lombardie, tombée du gouvernement d'un seul sous celui d'une foule de petits souverains, disputant entre eux de perfidie, d'injustices et de cruautés, avait eu recours à la protection des Vénitiens. Le sénat s'empara de Vicence, de Vérone, de Padoue et de presque tout le territoire de la Lombardie dans la Marche de Trévise. Mais, au lieu de restituer ces pays à la régente de Milan, il les réunit au domaine de la république. François Carrare Novello et ses deux enfans étaient tombés au pouvoir des généraux vénitiens. Le sénat leur fit faire secrétement leur procès par le conseil des dix. Ils furent mis à mort dans leur prison. On fit courir le bruit qu'ils étaient morts subitement; mais personne ne prit le change. La forme du gouvernement vénitien ne permettait à qui que ce soit d'élever sa voix contre ce procédé; mais les peuples voisins qui en furent instruits, le regardèrent comme un attentat qui blessait l'honneur de toutes les nations, et qui manifestait, de la part du sénat de Venise, une mauvaise foi que toutes

1400-15. les puissances étaient intéressées à réprimer. Les Carrare n'étaient pas assez considérés pour que leur sang allumât le feu des grandes vengeances ; mais on fut étonné du machiavélisme des Vénitiens, et on connut ce qu'on avait à craindre de leur politique.

En vain le sénat fit publier sur le compte des Carrares, les anecdotes les plus horribles. On les représenta comme des tyrans poussant la férocité jusqu'à nourrir chez eux des chiens d'une grandeur démesurée, dressés à dévorer les hommes au signal qu'on leur donnait. Pierre Justiniani assure que de son temps on voyait dans la salle du conseil des dix, deux machines d'une invention cruelle, dont les Carrares se servaient pour faire mourir les individus qui leur déplaisaient. Mais ces crimes, s'ils étaient authentiques, ne justifiaient pas l'arrêt de mort rendu secrétement par le conseil des dix, contre des hommes qui n'étaient pas justiciables de la république.

Lorsque le nouveau duc de Milan et Philippe-Marie son frère, comte de Pavie, furent en état de gouverner leurs états, les Vénitiens en possédaient toute la partie située à la gauche du lac Garda et du Mincio ; le reste formait encore une masse assez considérable ; mais la

haine et la jalousie entre les deux frères, dégénéra bientôt en guerre ouverte; les Vénitiens en profitèrent pour acquérir encore plusieurs villes sur les bords du Pô. De sorte qu'ils entouraient de toute part le Mantouan, héritage de la maison de Gonzague. 1400-15.

Les habitans de Milan, fatigués de la tyrannie du duc Jean-Marie, dont on assure que le caractère était un composé des passions les plus viles et des cruautés les plus inouies, se souleva contre lui, et le massacra dans le palais ducal. Les rebelles proclamèrent, en qualité de duc, Jean Picinino, fils d'Hector Visconti, bâtard de Bernabo. Le comte de Pavie, voulant venger la mort de son frère, ou en profiter, ayant pris à sa solde plusieurs grandes compagnies de condottieris, marcha vers Milan et s'en rendit maître. Les principaux rebelles, ayant à leur tête le bâtard Hector Visconti, s'étaient renfermés dans le château de Monzoni. Le comte de Pavie, après avoir été proclamé duc de Milan, assiégea cette place; elle fut prise d'assaut, et Hector Visconti eut la tête tranchée. Jean Piccinino, au lieu de se réfugier dans une forteresse, avait abandonné le pays. Le nouveau duc, délivré, par son évasion, d'un ennemi qui pouvait en

tretenir le trouble dans ses états, demeura pai-
1410-15. sible possesseur du duché de Milan, et conçut dès-lors le dessein de réunir toutes les parties de ce domaine, démembrées depuis la mort de Jean Galeas.

La Toscane était toujours partagée en un grand nombre de petites républiques perpétuellement en guerre les unes contre les autres. Rome se gouvernait comme la Toscane. La Romagne, la Marche-d'Ancône et les autres terres ecclésiastiques devenaient insensiblement désertes. Les papes qui siégeaient en Italie, continuellement pressés par les cardinaux d'abandonner le pontificat, menacés à chaque instant d'être dépouillés par les papes qui siégeaient hors de la péninsule, n'épargnaient ni souplesses, ni violences, pour former en faveur de leur famille, des établissemens solides. Ils songeaient aussi à se précautionner contre les créatures de leurs successeurs qui, tour-à-tour, se permettaient toutes sortes d'excès pour expulser les familles de leurs devanciers. De-là naissaient des guerres interminables écrasant la contrée. Balthazar Cossa, avant d'être pape, s'était rendu maître de Bologne, sur le duc de Milan; il s'y maintint mal-

gré Grégoire XII, dont il prenait le titre de légat. 1400-15.

A l'exemple des familles papales, les barons du pays qui, suivant le degré de faveur dans lequel ils se trouvaient, usurpaient les seigneuries ou succombaient sous le poids de plus puissans adversaires, marchaient au milieu de ces fortunes diverses, tantôt sous les auspices du pape, tantôt sans son aveu.

CHAPITRE XVI.

Succès de Ladislas, roi de Naples.

Les rois de Naples auraient profité de cette disposition des choses, pour dominer sans partage en Italie, si les dissentions que le schisme traînait à sa suite, n'avaient pénétré dans les pays de leur obéissance. L'hommage que les rois de Naples devaient au siége de Rome, les rendait plus dépendans que le reste de l'Europe, de la fluctuation occasionnée par la multiplication des prétendans à la tiare. Ladislas reconnaissait le pape de Rome. Son compétiteur appelait en Italie le fils du duc d'Anjou, adopté par la reine Jeanne. Ce prince, cou-

ronné roi de Naples dans Avignon, sous le
1400-15. nom de Louis II, était reconnu souverain de toute la Provence, à l'exception du comté de Nice et de quelques vallées dans les Alpes, qui s'étaient donnés à la maison de Savoie.

Embarqué à Marseille, à la tête d'un corps assez nombreux de gendarmes, il fut reçu dans Naples, tandis que Ladislas se réfugiait à Gaëto. La minorité de Ladislas avait été très-orageuse. Les barons, mécontens du gouvernement de la régente, avaient nommé un tribunal composé de huit magistrats, chargés de s'opposer à toutes les opérations de la reine Marguerite, qu'ils croiraient contraires au bien public. Si cette magistrature, qui ressemblait à celle des anciens tribuns du peuple romain, avait subsisté, la monarchie eût été remplacée par un gouvernement mixte; elle s'éteignit d'elle-même lorsque Ladislas, devenu majeur, prit en main les rênes de l'état; mais une partie des Napolitains n'attendait que l'arrivée de Louis II pour se déclarer en sa faveur. On remarquait parmi les barons qui passèrent sous ses drapeaux, la maison de San-Severino qui conduisit au nouveau roi dix-huit cents cavaliers levés et entretenus à ses frais. Cependant la difficulté de recruter l'armée française sous le ciel brûlant

de Naples favorisait Ladislas ; ses armes triomphèrent, et son compétiteur ayant perdu l'espoir de se soutenir dans la Campanie, fit voile pour Marseille. 1400-15.

Les Napolitains, en recevant Ladislas dans leurs murs après le départ de Louis II, avaient exigé son serment, non-seulement qu'il conserverait tous les priviléges de cette cité, mais qu'il couvrirait du voile d'une entière et sincère amnistie, tout ce que les barons et les villes du royaume pouvaient avoir fait en faveur de Louis II. Ladislas accorda tout ce qu'on exigeait de lui. Le chef de la maison San-Severino envoya son fils à Naples pour rendre hommage au roi, et lui offrit de magnifiques présens. Il fut proposé, dans une diète, d'accorder au roi un subside qui le mît en état de défendre avec succès toutes les provinces du royaume. Les barons, qui avaient favorisé les Français, se taxèrent à l'envi aux plus fortes sommes ; les San-Severino se signalèrent, tant par la profusion de l'or que par leur promptitude à les faire passer dans les coffres du roi.

Cependant les chefs des différentes branches de cette maison ne s'étaient pas montrés à la cour. Ladislas, accompagnant sa sœur, qu'il venait de marier au duc d'Autriche, les pria

——— de venir à la cour embellir le cortége de la
1400-15. princesse. Ils crurent devoir se rendre à cette invitation. Ladislas les reçoit avec distinction, les consulte sur toutes les affaires ils l'accompagnent dans le Frioul, et à leur retour à Naples, ils sont tous arrêtés et mis à mort. Les restes de cette famille coururent se retrancher dans leurs terres. Des noirceurs de différens genres avaient mis dans les mains du roi les principaux barons du parti qu'on appelait *angevin*, ils furent traités de la même manière.

A peine Ladislas était paisible possesseur de son royaume que Marie, reine de Hongrie, était morte, laissant sa couronne à Sigismond son époux; une faction l'appelait à ce trône, sur lequel son père s'était assis un instant: il y parvint en effet; mais bientôt l'inconstance des Hongrois l'obligea d'en descendre et de se rembarquer pour l'Italie. Son ambition prit alors un nouveau cours. Boniface IX, avec lequel il avait été uni d'intérêts, étant mort, les Romains se soulevèrent contre le pape. Lasdislas, feignant de protéger Innocent VII, s'empare de Rome et du château Saint-Ange; mais le neveu du pape, Louis Mégliorati, s'étant permis dans la ville les excès les plus révol-

tans, tous les Romains prennent les armes, ils entrent par surprise dans le château Saint-Ange, le pontife fut obligé de s'enfuir à Viterbe et Ladislas à Naples. 1100-15.

Grégoire XII fut, comme son prédécesseur, forcé de sortir de Rome. Ladislas, qui se croyait en état de se livrer à l'impétuosité de son ambition, ne cachait plus son dessein de conquérir toute l'Italie, de ceindre même le diadème impérial. Déja il portait dans ses armes et dans ses enseignes cette fastueuse devise : *aut cesar, aut nihil.* Il surprit la ville de Rome. La Romagne et la Marche-d'Ancône cédèrent presque sans résistance aux efforts de ses armes. Le bruit de ce succès attirait sous ses drapeaux une partie des grandes compagnies qui ravageaient l'Italie. Pour le payer, il vendit aux Vénitiens, moyennant une somme de cent mille ducats, la ville de Zara, qu'il avait conservée en Dalmatie, sur les côtes de l'Adriatique. Ladislas, maître de Cortona, d'Arezzo, de Sienne, faisait ses dispositions pour assiéger Florence, lorsque, dans le concile de Pise, Alexandre V était substitué à Grégoire XII et à Benoît XIII.

Louis II préparait alors dans les ports de Provence une seconde expédition pour l'Italie.

1400-15. Les lettres qu'il recevait de Pise hâtaient son départ. Il entra dans l'Arno quelques jours après le couronnement d'Alexandre v. Le nouveau pape donna à ce prince, en plein concile, l'investiture du royaume de Naples, avec la qualité de gonfalonier de l'église romaine. Dans le même temps le pontife excommuniait Ladislas, qui protégeait Grégoire XII, déposé par le concile. Les Florentins et les Pisans joignent leurs troupes à celles du nouveau roi. Cette armée reprit en peu de temps toutes les places dont les Napolitains s'étaient emparés de Sienne à Rome, par le secours de Paul Orsini et du cardinal Cossa, qui avait été autrefois homme de guerre, et qui était plus propre à cet état qu'à celui de l'église.

Le cardinal Cossa étant parvenu à la tiare sous le nom de Jean XXIII, fut couronné à Bologne. On fit à Rome de grandes réjouissances au sujet de son élection. Ladislas, resté maître d'Ostie, voulait profiter de la conjoncture pour tenter une nouvelle entreprise sur Rome. Il choisit le moment où les Romains célébraient, par des fêtes, l'exaltation de Cossa, pour faire avancer une petite armée; elle fut défaite auprès de Rome, par Paul Orsini. Jean XXIII le fit sommer avec hauteur de payer

la rente de quarante mille ducats qu'il devait à l'église. Ladislas méprisa cette sommation, il répondit à Balthazar Cossa qu'il n'était qu'un intrus et qu'il ne reconnaissait d'autre pape que Grégoire XII. Jean renouvela l'excommunication lancée contre lui par son prédécesseur. 1400-15.

Louis II ayant reçu quelques renforts qu'il attendait de Provence, sort de Rome pour combattre Ladislas. Les deux armées se rencontrèrent, en 1411, sur les bords du Garigliano. Toutes les troupes de Ladislas sont détruites ou faites prisonnières, la perte de ce prince paraissait inévitable. Cependant les choses prirent une tournure différente. La flotte provençale qui allait assiéger Naples par mer, tandis que l'armée de terre passait le Volturno, fut battue et presque anéantie par celle de Ladislas : cette défaite donnait atteinte à la réputation que les armes de Louis avaient acquises à la bataille de Garigliano. Cependant elle n'eût pas empêché la conquête du royaume de Naples, si les armes invisibles d'une politique astucieuse n'avaient enchaîné ses succès.

Il paraît que dès-lors Ladislas traitait avec Jean XXIII, et offrait, pour avoir la paix, de remettre dans ses mains Grégoire XII, qui

résidait dans ses états. L'armée française, dé-
1400-15. vorée par les maladies, éprouvait une telle disette, qu'au rapport de Pierre d'Umile, auteur contemporain, les soldats vendaient leurs armes pour avoir du pain. Ladislas, maître de la mer, employait tous les ressorts du manége et de la souplesse pour ralentir l'activité des Français, et pour en attirer un grand nombre à son service.

Au sein de la détresse de Louis II, parut un traité entre Jean XXIII et Ladislas. Ce pontife ôtait l'investiture de Naples à Louis son bienfaiteur, et reconnaissait Ladislas, son ennemi, pour roi de Naples, à condition qu'il lui livrerait Grégoire XII, auquel il promettait d'assigner une pension convenable. Louis, dupe d'une intrigue pontificale, fut cacher sa honte en Provence. Ladislas, qui ne s'était rapproché de Jean XXIII que pour céder aux circonstances, rompit bientôt avec lui ; d'abord il laissa échapper Grégoire XII. Ce pontife, errant, se réfugia dans le château de Rimini. C'est là que, ne subsistant que des aumônes de Charles Malatesta, et n'étant reconnu que du duc de Bavière, il excommuniait ses compétiteurs et parlait en maître de la terre.

Ladislas se rendit maître de Rome et força Jean XXIII à se réfugier à Viterbe, de Viterbe à Florence, qui tremblait alors pour sa liberté. 1400-15.

CHAPITRE XVIII.

Concile de Constance.

Le roi d'Allemagne, Robert, était mort en 1410. Sigismond, qui lui succéda, regardant la couronne d'Italie comme une dépendance de celle d'Allemagne, ne voyait pas sans jalousie les succès de Ladislas; mais ayant devant les yeux la fâcheuse issue de l'expédition de son prédécesseur, il voulut connaître par lui-même l'esprit qui régnait en Italie avant d'y conduire les forces de l'Allemagne et de la Hongrie. 1415-19.

Le monarque allemand ayant traversé les états vénitiens du Frioul, s'était avancé jusqu'à Lodi. Jean XXIII vint le joindre dans cette ville; il lui promit de le couronner dans Rome. On proposa de publier une croisade et de convoquer un concile. La croisade pour chasser Ladislas de ses conquêtes; le concile pour établir

1415-19. l'autorité de Jean XXIII dans toute l'Europe. Le concile fut indiqué dans la ville de Constance; mais Ladislas opposait ses armes victorieuses aux mesures éloignées prises contre lui. Il n'y avait qu'un coup extraordinaire qui pût délivrer le pape et le roi de Germanie des appréhensions qu'il leur donnait. Ce prince mourut, en 1414, à l'âge de quarante-un ans, dans des douleurs aiguës et subites, laissant ses états à Jeanne ou Jeannette, veuve de Léopold III, duc d'Autriche. La nouvelle cour ne songea plus à faire des conquêtes.

Jean XXIII, défait de son ennemi, aurait voulu éloigner le concile de Constance où ses droits à la tiare allaient être discutés, mais les individus qui avaient droit d'y assister, se hâtaient de jouir du titre d'arbitre de la chrétienté.

Ce concile, commencé le 5 novembre 1414, ne fut terminé qu'en 1418; il éteignit le schisme. Jean XXIII qui présidait l'assemblée, mis en prison, fut déposé le 14 mai 1415. Dans la dixième session, il souscrivit lui-même à sa déposition. Grégoire qui n'avait plus dans son obéissance que Charles de Malatesta, seigneur de Rimini, et ses deux frères, seigneurs de Brescia

Brescia et de Pesaro, envoya sa renonciation au pontificat, qui fut acceptée le 8 juin, dans la quatorzième session. Il ne restait plus que Benoît XIII, Pierre de Luna; on le déposa le 26 juillet 1417 : alors fut élu le cardinal Otton Colonna, qui prit le nom de Martin V. 1415-19.

Pierre de Luna, retiré au château de Paniscola, au royaume d'Aragon, se porta pour pape jusqu'à sa mort, arrivée en 1424. Ce pontife, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, paraissait si persuadé de son droit à la papauté, qu'en mourant il ordonna, sous peine d'excommunication, à deux cardinaux restés auprès de lui, de nommer un pape à sa place. Ils le lui promirent, et fidèles à leur engagement, ils élurent un Aragonnais, Gilles Mugnos, chanoine de Barcelone, qui n'accepta que malgré lui la dignité pontificale, sous le nom de Clément VIII. Il donna sa démission en 1429 : ainsi finit le grand schisme d'Occident qui durait depuis cinquante-un ans.

Si le concile de Constance rendit quelques services par l'extinction du schisme, la condamnation de Jean Hus et de Jérome de Prague, qu'il osa prononcer, le couvrira d'une infamie éternelle.

On a observé que Jean Hus, un des plus savans

1415-19. hommes de son siècle, était recteur de l'université de Prague, lorsqu'après avoir lu les livres de Wiclef, il publia quelques écrits contre les exactions que se permettaient dans toute l'Europe, les légats envoyés par les évêques de Rome. Ses sentimens devaient avoir de nombreux approbateurs dans un pays dont les habitans étaient aussi pauvres qu'ignorans, et dont les agens de la cour romaine enlevaient, sous prétexte de religion, le peu de numéraire qui circulait. Les partisans de Jean Hus formèrent bientôt une nombreuse association d'hommes qui exhortaient le peuple à pratiquer exactement la morale chrétienne, et à ne pas envoyer à Rome leur argent, sans lequel les échanges nécessaires à la vie devenaient difficiles. Le roi Wenceslas favorisait ouvertement des idées religieuses et politiques, dont l'adoption assurait la prospérité de la Bohême; mais le clergé, attaché à la papauté par ses intérêts et par ses préjugés, éclatait en anathèmes contre les nouveaux réformateurs et contre le monarque qui les soutenait. De-là, comme je l'ai déja dit, les noires couleurs sous lesquelles la conduite de Wenceslas nous a été transmise par les contemporains.

Jean Hus fut cité à Rome. Il existait alors

trois papes, qui tous les trois se traitaient d'abominables Ante-Christs. Cet état de choses autorisait suffisamment le recteur de l'université de Prague à mépriser la citation; mais dès-lors il garda moins de mesures. Une croisade que Jean XXIII avait fait prêcher contre Ladislas, roi de Naples, lui fournit l'occasion de donner un plus grand développement à sa doctrine. Jean XXIII, dans la bulle de cette croisade, accordait les mêmes indulgences que celles de la Palestine, à tous ceux qui prendraient les armes contre Ladislas, ou qui contribueraient aux frais de la guerre qui lui était déclarée par la cour romaine. Jean Hus attaqua cette bulle et les indulgences mensongères qu'elle promettait. Son écrit commençait par la protestation solemnelle de se rétracter publiquement dès qu'on lui ferait voir qu'il se trompait; il déclarait encore qu'il ne prétendait ni discuter les droits de Ladislas, ou de Louis d'Anjou sur le royaume de Naples, ni fronder l'autorité légitime des pontifes romains, mais qu'il attaquait seulement les révoltans abus que la cour de Rome faisait de cette autorité. 1415-19.

Entrant en matière, il soutient que la croisade publiée par Jean XXIII contre Ladislas,

est contraire à la charité évangelique et à la
1415-19. loi de Dieu, parce qu'elle ordonne à des chrétiens de faire la guerre à un prince chrétien; parce que le royaume de Naples faisant partie de l'église, la bulle qui met le royaume en interdit et qui en provoque la dévastation, ne protège une partie qu'en détruisant l'autre; parce que, quand même le roi de Naples serait coupable des crimes les plus réels, le fléau de la guerre, attiré sur son pays, le punit moins que ses sujets, lesquels sont innocens; parce que si le pape avait le droit d'ordonner la guerre pour le maintien de ses prérogatives, il fallait qu'elles fussent plus précieuses que la vie de Jésus-Christ, lequel, arrêté par des perfides qui en voulaient à ses jours, ne permit pas à saint Pierre de s'armer pour le défendre.

Jean Hus ajoutait, que les indulgences de l'église ne devaient jamais être le prix d'une action aussi mauvaise en elle-même que celle de tuer des hommes. Attaquant ensuite les excommunications lancées par les papes avec autant de légéreté que de fureur, il prétendait qu'on ne devait avoir égard qu'à celles qui étaient fondées sur des motifs équitables. Il établissait pour maxime, que Jésus-Christ était

le chef de l'église et non le pape ; que le pouvoir de lier et de délier, accordé aux apôtres, n'était qu'une puissance ministérielle ; il en concluait que les péchés étaient remis par les mérites de Jésus-Christ et par la contrition, et que l'absolution donnée par le prêtre n'en était que l'acte déclaratoire, et non une sentence. Il enseignait, comme Wiclef et les vaudois, que l'église n'avait point de pouvoir coërcitif extérieur, lequel n'appartenait qu'aux princes et aux magistrats séculiers. Il disait que l'église pouvait subsister sans le pape ; qu'il était cependant juste d'obéir aux pontifes de Rome, pourvu qu'ils commandassent des choses honnêtes et qu'ils n'exigeassent pas de l'argent. 1415-19.

Jean Hus avait décliné la jurisdiction de Jean XXIII ; mais aussitôt que le concile de Constance fut assemblé, il déclara qu'il était prêt de s'y rendre pour défendre et pour expliquer sa doctrine. Wenceslas demanda pour lui, à l'empereur Sigismond, un sauf-conduit. Il fut expédié le 27 octobre 1414, en ces termes : « Sigismond, etc. nous recommandons d'une pleine affection, honorable maître Jean Hus, docteur en théologie, porteur des présentes, allant de Bohême au concile de Cons-

tance ; lequel Jean Hus nous avons pris sous
1415-19. notre sauve-garde et protection et sous celle de l'empire ; desirant que lorsqu'il arrivera chez vous, il soit traité favorablement, qu'on lui fournisse tout ce qui lui sera nécessaire pour hâter son voyage, sans rien prendre de lui ou des siens aux entrées et aux sorties, pour quelque droit que ce soit ; qu'on le laisse sûrement et librement passer, demeurer, s'arrêter et retourner. »

CHAPITRE XIX.

Supplice de Jean Hus et de Jérôme de Prague.

Muni de cette pièce, Jean Hus, accompagné d'un des principaux magistrats de Prague et de plusieurs de ses disciples, se rendit à Constance au mois de novembre 1414. Sept mois entiers furent employés à examiner ses opinions tant au concile qu'en Bohême, où deux évêques furent députés pour cette dérisoire commission.

Cet homme, aussi célèbre que malheureux, fut arrêté par ordre du concile, dans le sein

duquel il s'était rendu sur la foi de l'hospitalité, et dans une ville impériale où le sauf-conduit de l'empereur devait avoir la plus grande force. Des inductions, tirées de ses livres, le firent accuser d'hérésie. On ne lui laissa que l'alternative d'abjurer les erreurs qu'on lui attribuait, ou d'être brûlé. 1415-19.

Jérôme de Prague, son ami et son disciple, vint à Constance sans sauf-conduit, en 1416. Témoin de la manière dont Jean Hus était resserré, et du sort qui le menaçait, sans qu'il lui fût possible de le voir ni de lui rendre aucun service, il sortit secrétement de Constance, frappé des terribles effets de la méchanceté humaine. Ceux qui furent chargés de le poursuivre, l'atteignirent vers les frontières de Bohême, et le ramenèrent à Constance. Il fut enfermé près de Jean Hus, sans avoir avec lui la moindre communication.

On vit dans cette occasion un exemple bien funeste de cette opiniâtreté puisée dans les écoles de philosophie et de théologie. Les évêques du concile exigeaient que Jean Hus se rétractât; et Jean Hus, persuadé qu'il avait raison, ne voulait pas s'avouer coupable d'erreurs, qu'il disait n'avoir jamais enseignées. On prétend que l'empereur lui dit un jour: « Que

vous coûte-t-il d'abjurer des erreurs qui, selon
1415-19. vous, vous sont faussement attribuées ? Je suis prêt d'abjurer moi-même toutes sortes d'hérésies : s'ensuit-il que je les aye enseignées » ?

Jean Hus refusa de se rétracter d'une erreur imaginaire, dont peut-être on ne lui demandait l'aveu, que pour avoir occasion de le condamner avec une apparence de justice. Une inflexibilité philosophique conduisit sur le bûcher cet homme d'une vie pure et d'un courage admirable. Mais l'action de courir à la mort dans cette occurrence était héroïque, au lieu que celle de l'y condamner portait un caractère d'atrocité inconcevable. L'empereur, contre la foi du sauf-conduit donné par lui-même, enjoignit à l'électeur palatin de conduire Jean Hus au supplice, tandis que les lois de l'honneur lui commandaient de le défendre aux dépens de sa propre existence. Celui qui devait enflammer le bûcher, se cachait en remplissant son barbare ministère : « Allume devant moi, lui dit Jean Hus d'une voix forte, si j'avais craint les flammes, serai-je venu ici » ? Jean Hus fut brûlé, le 6 juillet 1415, en présence de l'électeur. Il loua Dieu jusqu'à ce que la flamme étouffât sa vie.

On était venu à bout d'engager Jérôme de

Prague d'abjurer les erreurs attribuées aux hussites ; mais le bruit de la mort de son ami ayant retenti jusque dans son cachot, il demande au concile une audience publique, déclare qu'il rejette la rétractation qu'on lui avait arrachée, et que son intention est d'adhérer à Jean Hus jusqu'au terme de sa vie. Il périt par le même genre de supplice, le premier juin 1414. Le florentin Poggio, secrétaire de Jean XXIII, et un des premiers restaurateurs des lettres, rapporte qu'il n'avait jamais rien entendu qui approchât autant de l'éloquence des Grecs et des Romains, que les discours de Jérôme de Prague à ses juges. Il parla comme Socrate, ajoute ce savant, et marcha au bûcher avec autant d'intrépidité que Socrate avait bu la ciguë. 1415-19.

Pendant que Jean Hus défendait ses opinions à Constance, quelques-uns de ses disciples, frappés de ces paroles de l'Evangile : *Si vous ne mangez la chair du fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous*, enseignaient que la communion sous les deux espèces était nécessaire au salut. Le clergé de Bohême s'opposait à cette innovation contraire à la pratique en usage dans l'église latine ; mais on assure que Jean

Hus, du fond de sa prison, approuvait ce
1415-19. changement dans l'usage ecclésiastique. Il écrivit à ce sujet à ses disciples ; sa lettre leur parvint avec la nouvelle de son affreux supplice. Les Bohémiens regardèrent leur nation comme outragée, un mouvement d'enthousiasme les rendit presque tous hussites.

Wenceslas mourut sur ces entrefaites en 1419, sans laisser de postérité ; la naissance appelait Sigismond, son frère, à la succession ; il éprouva que, tout roi de Germanie et de Hongrie qu'il était, le bûcher de deux hommes de bien lui fermait le chemin de la Bohême.

Les Bohémiens ressemblaient à des bêtes féroces que la cruauté du concile et la mauvaise foi de Sigismond avait irritées. Les vengeurs de Jean Hus se montraient sous les armes au nombre de quarante mille, conduits par le fanatisme. Ils choisirent pour leur chef, Jean Zisca, chambellan de Wenceslas. Cet homme, qui possédait les qualités d'un grand capitaine, rendit en peu de temps les hussites redoutables, en les formant à la discipline militaire. En vain Sigismond assiégea Prague avec une armée de plus de cent mille hommes, il fut obligé de fuir honteusement.

Les Bohémiens, pour se procurer les finances

qu'ils devaient employer à soutenir la guerre, s'emparèrent de tous les biens d'église ; et s'apercevant bientôt que les nobles étaient affectionnés au monarque allemand, il les enveloppent dans la même proscription avec les prêtres. Les uns et les autres, égorgés par milliers, payaient de leur sang la barbarie de ceux qui jetèrent Jean Hus et Jérôme de Prague au milieu des flammes. Le meurtre se vengeait par le meurtre, la Bohême entière était dévastée. 1415-19.

Jean Zisca ayant perdu dans une bataille le seul œil qui lui restait, marchait encore à la tête des Bohémiens, conseillait les généraux, assistait aux victoires. Il ordonna qu'après sa mort on fît un tambour de sa peau. On lui obéit. Les restes d'un guerrier si redoutable furent long-temps funestes à Sigismond.

1415-19.

CHAPITRE XX.

Arrivée de Martin v à Rome. — Cette ville se soumet à lui.

Le concile de Constance s'était séparé en 1418. Le pape Martin v, heureux vainqueur de ses rivaux, se hâtait de jouir de son triomphe, de montrer aux Romains un pontife reconnu de toute l'Europe, et dont la cour, pompant l'or des nations, pouvait verser la prospérité et le bonheur dans cette capitale, par tous les canaux de l'abondance. Martin v, issu d'une famille investie d'un grand crédit à Rome, dans la Romagne et dans la Marche-d'Ancône, se trouvait encore dans les circonstances les plus favorables pour établir enfin sur des bases solides l'autorité temporelle des papes en Italie.

Tous les états de la péninsule, fatigués des longues hostilités dont ils avaient été si longtemps les tristes victimes, cherchaient les moyens d'affermir leur gouvernement intérieur.

1415-19.

CHAPITRE XXI.

La maison de Savoie s'agrandit. — Gouvernement de Gênes et de Milan.

La maison de Savoie s'agrandissait. Amédée VI, surnommé *le Comte-Verd*, de la couleur de ses armes, avait obtenu de Louis d'Anjou, pour prix de son inviolable amitié, la cession de tous les droits que les comtes de Provence pouvaient avoir sur quelques cantons de la Ligurie. Ce prince qui avait acquis les pays de Vaud, de Gex, de Faucigny et de Val Romey, sur les confins de la Savoie et de l'Helvétie, réunit encore aux domaines de sa maison, Chieri, Biella, Coni, Chivallo. Son fils acquit le comté de Nice. Enfin Sigismond érigea la Savoie en duché, en 1416. Amédée VIII, après avoir reçu une nouvelle investiture, hérita du comté de Piémont et des autres états possédés par Louis de Savoie, en qui finit la branche des comtes de Savoie, de la branche d'Achaye et de Morée. Au moyen de cette succession et de celle des comtes de Genève, qui s'éteignirent dans le même temps, les ducs de Sa-

voie se voyaient maîtres d'un état qui s'étendait
1415-19. des bords du lac Léman jusqu'à ceux de la Méditerranée.

A Gênes on avait déposé le doge, Georges Adorno. La forme du gouvernement fut changée : on nomma deux anciens et quatre gonfaloniers de justice, qui eurent toute l'autorité. A Venise, on abolissait l'usage d'assembler le peuple pour lui faire approuver l'élection d'un nouveau doge. C'était un faible reste de démocratie qui rappelait la primitive constitution de l'état, comme de vastes ruines indiquent l'architecture d'un bâtiment qui n'est plus. Cet usage était assurément sans conséquence ; mais les nobles, affermis dans la possession de leur autorité souveraine, voulurent faire disparaître cette dernière trace du pouvoir populaire. Il fut arrêté, en 1415, après la mort du doge Thomas Mocenigo, que l'usage de demander l'approbation du peuple aurait lieu, pour la dernière fois, après l'élection qu'on allait faire, et qu'à l'avenir on se contenterait de faire proclamer le nouveau doge par le doyen des électeurs. Cette époque est celle où le peuple de Venise cessa d'entrer pour la moindre chose dans les affaires publiques.

Le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti,

rassemblait les parties éparses de son domaine; une ruse fit tomber dans ses mains la ville de Lodi, et Jean Vignate qui s'en était emparé. Il fut enfermé dans une cage de fer, et n'y vécut pas long-temps. Effrayé d'un tel exemple, Lottieri Rusca se hâta de rendre au duc les clefs de Come; Bergame et Brescia succombèrent sous les efforts de ses armes; Plaisance fut prise, et s'étant révoltée de nouveau, elle fut reprise et rasée. Il eût sans doute attaqué les places de la Lombardie, possédées par les Vénitiens, mais se voyant sans enfans, il renonça de bonne heure aux travaux guerriers pour s'appliquer au gouvernement de ses états. 1415-19.

CHAPITRE XXII.

Aventures de Jeanne II, reine de Naples.

Jeanne II, qui avait succédé à son frère Ladislas, au royaume de Naples, loin de partager ses vues ambitieuses, ne songeait qu'à couler ses jours au sein de la paix et des plaisirs. Son goût l'éloignait des chaînes de l'hymen. Mais les Napolitains, dans la vue d'assurer la succession à la couronne, l'obligèrent à prendre

un second mari. Son choix tomba sur Jacques
1415-19. de Bourbon, comte de la Marche. Cette union fit le malheur des deux époux. Soit que les Français qui avaient accompagné Jacques de Bourbon, eussent pénétré son ame des fureurs de la jalousie, ou que les Napolitains, mécontens de ce que les Français s'ingéraient dans toutes les affaires, et s'emparaient de toutes les places, les eussent rendus suspects à la reine, Jacques de Bourbon ayant pris à sa solde quelques compagnies de condottieris, s'empara de l'autorité, enferma sa femme au fond de son palais, et fit périr dans les supplices plusieurs particuliers qui passaient pour être ou pour avoir été ses amans.

Ce despotisme domestique eût peut-être assuré sa puissance, s'il eût pris soin en même temps de plaire aux Napolitains; mais la préférence éclatante donnée par lui aux Français, augmentait chaque jour le nombre de ses ennemis. Les barons regrettaient le temps de la galante viduité de la reine. Les citadins dont elle aimait à se voir entourée, et qu'elle traitait avec cette indulgente affabilité qui semble tenir chez les femmes aux faiblesses de l'amour; le peuple qu'elle réjouissait par le spectacle des fêtes données par elle; la jeunesse, dont sa présence

sence et ses éloges avaient souvent encouragé les exercices guerriers ; enfin, tous les ordres des citoyens parurent fatigués simultanément de l'air sombre et lugubre qui de la cour s'était répandu sur la face de la cité. 1415-19.

Costanzo rapporte qu'on parvint à communiquer à la reine un projet formé pour rompre ses fers, en assassinant son tyran, mais qu'au lieu de l'adopter, elle en communiqua toutes les circonstances à Jacques de Bourbon, et que cet événement, en fournissant au roi l'occasion d'exercer sa cruauté et son avarice, n'adoucit pas le sort de la reine. Le mécontentement des Napolitains éclata sans réserve. La fermentation devint si générale, que Jacques de Bourbon, intimidé par les clameurs publiques d'un peuple entier qui voulait voir sa reine, lui permit d'aller se promener dans les jardins d'un particulier, situés à quelque distance du palais. Le peuple prend les armes, les soldats Français formant la garde de la reine, sont massacrés ou dispersés : Jacques se vit réduit au sort qu'avait éprouvé son épouse ; elle reprit son autorité.

1415-19.

CHAPITRE XXIII.

Le Pape est reconnu Souverain du duché de Rome, de la Marche-d'Ancône et de la Romagne.

Au milieu des embarras politiques, attachés à toutes les révolutions, les Napolitains abandonnèrent les conquêtes de Ladislas. Martin v, reconnu, sans contradiction, souverain du duché de Rome, de la Marche-d'Ancône et de la Romagne, domina paisiblement de l'embouchure du Tibre aux rivages du golfe Adriatique. Jeanne abandonna ses prétentions sur ces pays, pour obtenir l'investiture de son royaume, et le peuple romain, fatigué de changer perpétuellement la forme de son gouvernement au gré des factions qui dominaient tour-à-tour, menacé d'ailleurs de passer sous la domination des rois de Naples ou des ducs de Milan, abandonnant les maximes de ses ancêtres, se soumit au despotisme d'un prêtre, pour jouir d'une tranquille paix. Martin v exigea que Jacques de Bourbon fût remis en liberté. S'échappant en fugitif, il fut cacher

sa douleur, et ce qu'on appelait sa honte, dans un couvent de cordeliers à Besançon. Les Romains ne firent plus aucune tentative pour rétablir leur ancien gouvernement. L'abondance et les beaux arts leur tinrent lieu de liberté; mais dès-lors leurs campagnes devinrent désertes, et l'état de l'église tomba peu à peu dans cet état d'affaissement qui n'a fait qu'augmenter jusqu'à nos jours. 1415-19.

Jeanne, devenue pour la seconde fois maîtresse de sa personne, par la profession religieuse de Jacques de Bourbon, se livrait presque sans mystère, à l'âge de cinquante ans, à son goût pour la galanterie. Deux hommes étaient le plus avant dans ses bonnes graces; l'un, le grand sénéchal Caracciolo; l'autre, Jacomuzio Sforza, chef d'une compagnie de condottieris; ce dernier, né dans un village, de parens pauvres, avait pris le métier de soldat pour gagner sa vie. Sa valeur fit sa fortune. Il devint chef d'une légion d'aventuriers, connétable de Naples, gonfalonier de l'église romaine, et acquit assez de richesses pour laisser à François Sforza, un de ses bâtards, les moyens de conquérir le duché de Milan après la mort de Philippe-Marie Visconti, dont il avoit épousé la fille naturelle. 1419-31.

1419-31. La rivalité rendit Caraccioli et Sforza ennemis, et la haine éteignant dans leur ame les sentimens de la reconnaissance pour leur bienfaitrice, ils abreuvèrent d'amertume les jours de la reine, et attirèrent sur leur patrie les malheurs d'une guerre interminable.

CHAPITRE XXIV.

Louis III prend le titre de Roi de Naples. — Jeanne adopte Alphonse, roi de Sicile; Casse cette adoption; la transfère à Louis III, créé Duc de Calabre.

Sforza appelle en Italie Louis III, petit-fils de Louis d'Anjou, vainement adopté par Jeanne Ire. Ce prince se rend à Rome, en 1420. Le pape Martin V lui accorde l'investiture du royaume de Naples. Ce pontife favorisait jusqu'alors la reine Jeanne, dont il avait besoin pour rentrer en possession des provinces regardées comme le patrimoine de saint Pierre, et qui se trouvaient alors sous la domination de la cour de Naples. Fidèle aux maximes de ses prédécesseurs, de diviser pour

régner, et craignant peut-être qu'une longue paix ne permît à la reine de Naples de le troubler dans la jouissance de ses nouveaux états, il aurait voulu placer cette couronne sur la tête d'un prince dont les droits sur Naples, se confondant avec ceux des papes sur Rome, se prêtassent un secours mutuel qui devait consolider la souveraineté pontificale. 1419-31.

La reine Jeanne voit tout-à-coup l'orage le plus noir menacer sa tête. Rien n'était prêt pour le conjurer. Caracciolo propose d'implorer le secours d'Alphonse v, roi d'Aragon et de Sicile, qui faisait alors la guerre en Corse contre les Génois. Les momens étaient précieux ; on savait que le comte de Provence équipait, dans les ports de Marseille et de Gênes, une flotte redoutable pour bloquer le golfe de Naples, tandis que les troupes commandées par Sforza en feraient le siége par terre. La reine de Naples offre au roi Alphonse de l'adopter pour son fils, et de le faire reconnaître en qualité de successeur au royaume des Deux-Siciles, auquel ce prince avait des droits comme héritier de Constance, fille de Manfredo. A cette condition Alphonse emploie toutes ses forces de terre et de mer contre les Provençaux. Louis iii se voit forcé d'aban-

donner la Campanie et de se retirer à Rome.
1419-31. La reine fait proclamer Alphonse duc de Calabre, et remet dans ses mains Castelnuovo et les autres forteresses qui défendaient le port de Naples.

On a vu dans les livres précédens comment Marie, reine de Sicile, fuyant de ses états déchirés par les guerres civiles, avait épousé à Barcelone l'infant Martin d'Aragon. Ce prince se rendit bientôt après en Sicile, triompha des rebelles, et s'assit sur le trône à côté de sa femme. Il régna seul après la mort de cette princesse et celle de son fils unique; se remaria avec Blanche de Navarre, et mourut, en 1409, sans enfans, laissant vacantes les couronnes d'Aragon et de Sicile.

Sa mort fut le signal d'une sanglante contestation entre sa veuve, qui voulait continuer de régner, et les grands, qui prétendaient disposer du trône. Les états de Valence, d'Aragon et de Catalogne, assemblés à Alcagniz, en 1412, jugèrent ce procès d'après la loi du plus fort, perpétuellement en vigueur chez tous les peuples du monde. Les Espagnols regardaient la Sicile comme un fleuron de la couronne d'Aragon. Ferdinand, fils du roi de Castille, Jean 1er, élu roi et couronné dans

Saragoce, ne fut pas plutôt en possession de sa dignité, que des commissaires se transportèrent de sa part à Palerme, pour recevoir le serment des Siciliens. 1419-31.

Les barons étaient partagés sur le parti qu'ils avaient à prendre. Les uns, fatigués par les guerres presque continuelles qui, depuis un demi-siècle, dévastaient la Sicile, voulaient se soumettre au roi d'Aragon; d'autres assuraient que la plus orageuse liberté était préférable à une soumission pouvant rendre les Siciliens esclaves des rois d'Espagne. A la tête de ce dernier parti était le comte Bernard de Capreva, maréchal de Sicile. Cet homme, sous les rides d'un âge avancé, était embrasé de tous les feux de l'amour et de l'ambition, qu'il savait cacher sous un voile apparent de zèle pour le bien public. Les mots de *liberté*, de *droits sacrés et imprescriptibles du peuple*, étaient perpétuellement dans sa bouche. Le peuple le regardait comme son vengeur et s'enrôlait en foule sous ses drapeaux, tandis qu'épris des charmes de la reine Blanche de Navarre, ou des droits qu'elle pouvait avoir à la couronne de Sicile, il lui faisait proposer secrétement toutes les forces de son parti, pourvu

qu'elle consentît à partager avec lui le trône
1419-31. qu'il voulait lui procurer.

La reine refusa ouvertement la proposition d'épouser ce vieux et farouche guerrier. A cette nouvelle, Bernard entre en fureur. Il surprend, au milieu d'une nuit noire, le château de Palerme, où résidait la cour, et veut enlever la reine. Ses femmes l'éveillent en sursaut. La résistance que ses gardes opposent aux ravisseurs, à la porte de ses appartemens, lui donne le temps d'en sortir demi-nue. Elle fuit par une porte dérobée. Un petit bâtiment était à l'ancre près des murs du jardin du palais. On entendait du rivage les discours tenus par les matelots. Blanche entre dans la mer avec intrépidité pour joindre le navire. Elle n'ose proférer une parole, dans la crainte d'avertir les satellites de Bernard, qui la cherchaient de tous côtés. Bientôt elle est dans l'eau jusqu'à la ceinture, elle avance cependant; mais la crainte d'une mort présente et inévitable l'emportant, chez les femmes qui la suivent, sur toute autre considération, elles demandent du secours à grands cris. Le capitaine, qui, secondé de tout son équipage, s'était empressé de recueillir l'intéressant et lamentable troupeau, reconnut bientôt la reine. Il était précisément aux gages du

comte Bernard, qui l'avait mis en station auprès des jardins du palais pour l'avertir des mouvemens qu'il pourrait apercevoir. Le marin, indigné du piége dans lequel tombait cette princesse, ne voulut pas être complice d'une injustice. Il mit sur-le-champ à la voile, conduisit Blanche dans un asile assuré, d'où sans doute elle gagna la Navarre. Fazellus, *de rebus siculis*, de qui j'emprunte ce récit, ne dit point ce qu'elle devint dans la suite. 1419-31.

Cependant Bernard parcourait à grands pas les appartemens du palais. Certain d'avoir manqué sa proie, il tombe dans les convulsions de la rage ; l'égarement de sa raison l'empêche de pourvoir à sa sûreté. Le bruit de la violence dont la reine était victime, avait pénétré dans la ville. Les sentimens que faisait naître un événement aussi inattendu, avaient réuni les guerriers des deux partis. Bernard, jeté dans une prison, convint en mourant, que le républicanisme dont il avait fait parade pour se concilier l'affection du peuple, n'était qu'un masque dont il s'était couvert pour cacher ses vues ambitieuses. Toute la Sicile se soumit à Ferdinand ; il la gouverna par ses vice-rois, et transmit cette couronne, avec celle d'Aragon, à son fils aîné Alphonse V.

1419-31. Ce monarque, appelé par la reine à son secours, passait, en Espagne et en Sicile, pour un sage et magnanime prince. Quelques traits de sa vie, que les contemporains nous ont transmis, rendront à jamais sa mémoire précieuse. Une galère périssait à la vue du port, il ordonne qu'on lui porte des secours. On hésitait. Alphonse saute le premier dans une chaloupe, en disant à ceux qui craignaient le péril : « J'aime mieux être le compagnon que le spectateur de la mort de mes concitoyens, lorsqu'il est possible de l'empêcher. » Au siége de Gaëto, le gouverneur, éprouvant les horreurs de la famine, avait fait sortir de la place quatre mille bouches inutiles. A la vue de cette troupe défaillante, se traînant avec peine aux genoux des assiégeans, les généraux proposent de repousser ces malheureux dans la place. « Moi, les repousser, s'écria vivement Alphonse, moi, sacrifier des victimes humaines ! non pas, pour cent villes comme Gaëto ! qu'on les soulage, qu'ils mangent, boivent, se reposent dans mon camp, et qu'ils s'en aillent après où bon leur semblera ».

Alphonse avait à peine chassé de la Campanie les troupes du comte de Provence, que

la mésintelligence éclatait déja entre les officiers et ceux de la reine de Naples. Ce furent d'abord des soupçons, des craintes, des jalousies; bientôt l'aigreur s'en mêla. La mère et le fils adoptif rompirent ouvertement ensemble. Les historiens, attachés à la maison de France, attribuent la rupture à l'ingratitude et à l'ambition d'Alphonse, qui voulait dépouiller la reine de toute son autorité. Les chroniqueurs espagnols font entendre, au contraire, que le conseil de la reine de Naples, accoutumé de longue main aux manéges de l'intrigue, n'accusait les Aragonnais de trahison que pour autoriser celle qu'on leur préparait. Quoi qu'il en soit, la reine craignant, ou feignant de craindre qu'Alphonse ne la fît transporter en Catalogne, s'enferma dans le château de Capuana. Alphonse, de son côté, sous prétexte d'une conspiration contre sa personne, fit arrêter le grand sénéchal Caracciolo. Les Napolitains s'assemblent en tumulte et le délivrent. Alphonse se réfugie sur sa flotte; Caracciolo, échappé au danger qui le menaçait, engage la reine à se réconcilier avec le connétable Sforza. Ce guerrier consent à se ranger du parti de la reine, à condition qu'après avoir révoqué, pour cause d'ingratitude, l'adoption

1419-31.

1419-31. qu'elle avait faite du roi de Sicile, le comte de Provence, Louis III, qui vivait obscurément à Rome des bienfaits de Martin V, serait reconnu duc de la Calabre et présomptif héritier de la couronne de Naples.

Les Aragonnais étaient maîtres de Castel-Nuovo et du château de l'Œuf. Ils en sont bientôt chassés. Louis III est reçu par la reine avec les plus grandes démonstrations de tendresse. On le charge du gouvernement de la Calabre. La mort du connétable Sforza, qui se noya en voulant traverser à gué une rivière, laissa le grand sénéchal seul maître du cœur de la reine, et dispensateur de toutes les affaires.

CHAPITRE XXV.

Troubles du Milanais. — Réunion du duc de Savoie et des Républiques de Venise et de Florence, contre Philippe-Marie Visconti.

Le duc de Milan, Philippe-Marie, avait envoyé des secours à la reine Jeanne. Des troubles civils élevés dans ses états, le forçaient de les rappeler dans la Lombardie, lorsqu'Alphonse abandonnait la ville de Naples. François

Bussone Carmagnola, dont la famille était non moins obscure que celle du connétable Sforza, était parvenu, comme lui, à commander une compagnie d'aventuriers. Il prit le surnom de Carmagnola, petite ville du Piémont, auprès de laquelle il était né. 1419-31.

Lorsque Philippe-Marie parvint au duché de Milan, Carmagnola était déja compté parmi les plus célèbres capitaines d'Italie, et le duc lui fut redevable en grande partie de la rapidité avec laquelle il arracha des mains de tant d'usurpateurs, les villes dont ils s'étaient emparés à la faveur de la faible régence de Catherine. Philippe-Marie, en le décorant du titre de comte, l'avait comblé de biens; ce fut peut-être le principe de sa perte. L'histoire ne fournit que trop d'exemples des princes qui, après avoir procuré une fortune immense aux hommes dont ils avaient besoin, cherchaient à les dépouiller lorsqu'ils ne pouvaient plus rendre aucun service. Peut-être aussi que, témoin de l'élévation de Sforza et de Carracciolo, auxquels la reine de Naples avait accordé des petites souverainetés, voulait-il forcer le duc à lui céder quelqu'une des cités que sa valeur avait fait rentrer sous le domaine ducal.

Le mécontentement du comte Carmagnola

1419-31. éclata vers le temps où le duc de Milan préparait, dans le port de Gênes dont il était premier magistrat, une flotte destinée à porter des secours à la reine de Naples contre Louis III. Ce guerrier, auquel le commandement de cette expédition avait été refusé, se rend auprès d'Amédée VIII, duc de Savoie, sous prétexte de revoir sa patrie, et met tout en œuvre pour l'engager à se liguer avec les Vénitiens et les Florentins, contre les Visconti, insistant sur les avantages qu'il retirerait de cette guerre, dont le moindre serait infailliblement l'acquisition d'Asti, de Verseil et d'Alexandrie. Le Pogge, qui rapporte cette négociation, observe que les républiques de Venise et de Florence, qui s'étaient agrandies des dépouilles du Milanais, pendant la régence de Catherine, redoutant également l'ambition de Philippe-Marie, mettaient le plus grand prix à l'acquisition d'un capitaine qui joignait aux talens les plus distingués, une connaissance particulière des pays où l'on voulait porter la guerre. Il fut conclu un traité dans lequel on convenait qu'après avoir dépouillé le duc de Milan, le duc de Savoie aurait pour sa part, Milan, Pavie, Novarre, Tortone, Alexandrie, Verseil, Asti; les Vénitiens, Brescia, Bergame, Cré-

mone et tout le pays entre le Pô, l'Adda, les Alpes et les autres contrées que cette république avait déja conquises sur la Lombardie: les Florentins se contentaient de quelques cantons dans les environs de la Romagne. 1419-31.

L'armée des confédérés, commandée par le comte Carmagnola, capitaine général de la ligue, commença la campagne par la prise de Brescia; l'armée milanaise fut défaite au bord de l'Oglio, d'une manière si complette, que le duc se crut perdu sans ressources. Le Pogge et presque tous les contemporains s'accordent à penser que si le comte eût marché sur Milan, immédiatement après cette bataille, il s'en fût rendu maître sans résistance. Les confédérés entraient en possession des provinces spécifiées dans le traité de partage, et le duc était dépouillé; mais ce fut précisément la publicité de cette résolution qui en arrêta le succès, en éveillant la politique de tous les états d'Italie. Ils n'avaient d'abord senti que le plaisir de voir humilier une puissance qui, depuis un siècle, donnait les plus vives inquiétudes à la péninsule; mais lorsqu'on vint à calculer le degré de force qu'allaient obtenir les Vénitiens et le duc de Savoie, maîtres des barrières des Alpes du côté de la France et du côté de l'Alle-

magne, les Florentins eux-mêmes tremblèrent pour leur liberté; le pape montra les plus vives inquiétudes. La reine de Naples, qui n'avait pas les mêmes appréhensions, arma cependant en faveur du duc de Milan qui l'avait secourue lorsqu'elle était à la veille d'être opprimée. L'armée confédérée trouva des obstacles inattendus. 1419-31.

Cependant on négociait avec toutes les puissances belligérantes. Nicolas d'Este, marquis de Ferrare, était chargé de traiter avec les républiques de Venise et de Florence, tandis que le cardinal de Sainte-Croix, légat de Martin v auprès du duc de Savoie, employait toutes les ressources de l'art diplomatique pour engager ce prince à se retirer de la ligue. On signa, dans Turin, le 2 décembre 1427, un traité dans lequel le duc de Savoie donnait la princesse Marie, sa fille, en mariage au duc de Milan, qui cédait à son beau-père la ville de Verseil et son territoire. Alors Venise et Florence devinrent plus traitables. La paix se fit à Ferrare, en 1428. Les Florentins n'obtinrent aucun avantage; mais le duc de Milan fut obligé d'abandonner aux Vénitiens, le Bergamasque et le Bressan.

Ces républicains, à l'exemple des anciens Romains,

mains, regardaient les acquisitions que leur procurait la guerre, comme un acheminement à d'autres conquêtes. La paix était à peine signée que, sous des prétextes qui ne manquent jamais aux ambitieux, ils rentraient en campagne; mais leurs anciens alliés, loin de contribuer à des succès dont les suites menaçaient la liberté de l'Italie, se déclaraient contre eux publiquement ou en secret. Le comte de Carmagnola fut battu. Les nobles Vénitiens, lui faisant un crime de sa mauvaise fortune, résolurent sa perte; et ce qu'on ne voyait qu'à Venise, plus de deux cents personnes eurent part à cette résolution, sans que le secret fût éventé. 1419-31.

CHAPITRE XXVI.

Mort de Martin V. — Couronnement de Sigismond à Rome. — Supplice du comte de Carmagnola.

Martin V était mort à Rome le 23 février 1431, après avoir indiqué le concile de Bâle. Il eut pour successeur le cardinal Gabriël Condolmieri, Vénitien, qui prit le nom d'Eu- 1431-49.

gène IV. Le roi de Germanie, Sigismond, après
1431-49 avoir vainement tenté de soumettre les hussites par les armes, cherchait des voies conciliatoires. Un concile paraissait propre à cet effet; ce fut un des principaux motifs qui décida celui de Bâle.

Pendant que les évêques s'assemblaient dans cette ville, Sigismond avait entrepris le voyage de Rome. Il fut couronné roi de Lombardie dans Milan, le 23 novembre. Philippe-Marie, après avoir donné ses ordres pour qu'on rendît dans ses états, à Sigismond, tous les honneurs qui lui étaient dûs, s'était enfermé dans le château de Biagrasso; il ne parut pas au couronnement, ni son beau-père, le duc de Savoie, qu'on appelait *le Salomon de son siècle*, et qui fut célèbre par la dignité papale acceptée par lui dans la suite. Les marquis de Ferrare, de Mont-Ferrat, de Mantoue, et les autres feudataires de la couronne d'Italie assistèrent à la cérémonie.

La cour quitta Milan dans les premiers jours de 1431; elle fit quelque séjour dans Plaisance, et obtint une suspension d'armes entre les Vénitiens et le duc de Milan, pour parvenir à une paix solide. Le sénat de Venise choisit cette circonstance pour sacrifier Carmagnola

Un notaire de la chancellerie lui fut envoyé avec des lettres du doge François Foscari : il lui mandait que les négociations de paix étant avancées, on avait besoin de conférer avec lui ; en même temps les recteurs de Brescia, de Vérone, de Vicence, de Padoue, eurent ordre de lui fournir les moyens de passer rapidement à Venise, sans qu'il pût se douter qu'on en voulût à sa liberté. 1431-49.

Carmagnola ne différa pas un instant d'obéir aux volontés du sénat. Les recteurs de Vicence et de Padoue vinrent à sa rencontre avec leurs gardes, et le firent coucher dans la maison commune. Ces attentions inusitées ne lui inspiraient aucune défiance, il les attribuait à la considération que ses services lui avaient méritée. Le capitaine d'armes de Padoue l'accompagna jusqu'aux bords des lagunes. Là, il trouva une escorte qui le suivit au palais ducal. Dès qu'il y fut entré, on fit retirer ses gens, on ferma les portes, on doubla les gardes ; il fut conduit dans la salle du collége, où un des sages-grands lui dit que le doge se trouvant incommodé, ne lui donnerait audience que le lendemain. Carmagnola descendit pour aller dîner dans sa maison, mais lorsqu'il traversait un corridor,

1431-49. une porte s'ouvre, on le pousse, il se trouve en prison.

Le 11 avril 1432, Carmagnola fut conduit dans la chambre de la question. Le conseil des dix lui fit subir interrogatoire. On produisit des témoins qui l'accusaient d'avoir voulu trahir la république. Il refusait de convenir qu'il se fût rendu coupable de ce crime, on le mit à la torture ; les douleurs lui arrachèrent tous les aveux qu'on voulait.

Deux jours après, le conseil des dix rendit sentence, portant que François de Carmagnola, convaincu, par la déposition de plusieurs témoins et par son propre aveu, d'avoir machiné la perte de la république, serait mené, un bâillon à la bouche, entre les deux colonnes de la petite place de Saint-Marc, et que là il aurait la tête tranchée. La sentence fut exécutée dans les vingt-quatre heures. On enferma sa veuve et ses enfans dans le château de Trevise. On prétendit qu'il avait prêté beaucoup d'argent aux Vénitiens ; ils lui supposèrent des crimes pour se décharger du poids de ces créances. Cet événement augmentait la sensation faite depuis long-temps par la politique cruelle et tortueuse des Vénitiens. Ils obtinrent la paix. Le duc de Milan leur céda même le

petit pays connu sous le nom de *la Ghiera d'Adda;* mais dès-lors tous les états d'Italie soupiraient après le moment où la fortune leur permettrait d'humilier cette ombrageuse république. 1431-49.

Sigismond fit son entrée publique à Rome, reçut du pape Eugène la couronne impériale, et revint bientôt à Bâle, où les hussites envoyaient leurs députés.

CHAPITRE XXVII.

Concile de Bâle.

Le concile de Bâle n'était qu'une prolongation de plusieurs autres synodes indiqués successivement par Martin v, à Pavie et à Sienne. Il s'ouvrit le 25 mai 1431, et dura, avec quelques interruptions, jusqu'en 1449, qu'il finit à Lausanne.

Le concile de Constance avait ordonné la réformation de l'église dans son chef et dans ses membres. Cette réformation n'était pas du goût des pontifes de Rome, accoutumés à jouir des douceurs du pouvoir souverain. Jamais il n'y eut d'accord parfait entre Eugène et le concile.

1431-49. A peine, dans la douzième session, les évêques avaient décrété qu'ils allaient s'occuper sérieusement de cette réforme, qu'Eugène redoutant les effets de leur zèle, voulut transférer l'assemblée à Bologne, sous prétexte que les Grecs qu'on attendait, préféraient le séjour de cette ville; mais, en effet, parce qu'il prévoyait qu'en Italie son influence serait plus grande sur les décisions du concile, que dans une ville de Suisse, voisine de la France et de l'Allemagne.

Les évêques de Bâle, pour arrêter les effets de toutes les bulles du pape, tendantes à transférer ou à dissoudre le concile, décrétèrent, dans la troisième session, que non-seulement le pape n'avait pas le droit de dissoudre leur assemblée, mais qu'il leur était soumis. Sur cet énoncé, Eugène ordonna la dissolution du concile.

Les évêques assemblés à Constance, avaient déposé un pape, ceux de Bâle, voulant en déposer un autre, firent voir, comme dit Voltaire, combien l'exemple est trompeur, combien sont différentes les affaires qui semblent les mêmes, et que ce qui est grand, ou seulement hardi dans un temps, est petit et téméraire dans un autre. Sigismond protecteur du concile de Bâle, comme il avait protégé

celui de Constance, n'était pas le maître de la personne d'Eugène, comme il l'avait été de celle de Jean XXIII. Il ménageait à la fois le pape et le concile. Eugène révoqua la sentence de dissolution du concile, à la prière de l'empereur ; il y envoya même des légats. Ce fut une nouvelle tournure prise par sa politique, et qui conduisit à une rupture éclatante entre un pontife qui ne voulait reconnaître aucun supérieur, et une assemblée ecclésiastique prétendant tarir les sources qui, depuis plusieurs siècles, conduisaient à la cour du pape l'or des Européens. 1431-49.

Sigismond, en ramenant la bonne intelligence entre le pape et les évêques de Bâle, avait principalement en vue d'engager les Bohémiens à le reconnaître pour leur roi. Il avait échoué dans tous les efforts militaires pour parvenir à ce but. Ces peuples, après la mort de Jean Ziska, s'étaient divisés en plusieurs factions. Dans quelques cantons on voulut se gouverner démocratiquement ; dans d'autres, on élut pour chef un des plus valeureux élèves de Jean Ziska, connu sous le nom de *Procope le rasé*. Cette division des Bohémiens ne nuisit point à leurs affaires extérieures ; ils étaient toujours unis lorsqu'il fallait combattre leur ennemi commun.

1431-49. L'empereur, rebuté d'une guerre si malheureuse, fit proposer aux Bohémiens d'envoyer des députés au concile de Bâle, en leur donnant toutes sortes de sûretés pour leurs personnes : ils acceptèrent cette proposition, malgré les exemples qui pouvaient les en détourner.

Procope le rasé vint disputer à Bâle, à la tête de deux cents hommes d'armes. Il demandait, 1°. que l'eucharistie fût administrée aux laïques sous les deux espèces du pain et du vin ; 2°. que l'Evangile pût être prêchée librement par tous les prêtres, sans que les évêques s'arrogeassent le droit de restreindre ce pouvoir ; 3°. que les magistrats fussent exacts à punir les crimes dont les prêtres se rendaient coupables ; 4°. Que le clergé fût réduit à l'état de pauvreté dans lequel vivaient les disciples de Jésus-Christ ; enfin, qu'on détruisît tous les moines.

Combien les choses changent avec les temps ! Procope soutint à Bâle, entr'autres choses, que les moines étaient une invention du diable : oui, dit-il, je le prouve. N'est-il pas vrai que Jésus-Christ ne les a pas institués ? Nous n'en disconvenons pas, répondit le cardinal Julien qui présidait à cette séance. Eh bien, reprit Procope, c'est donc le diable. Le célèbre

Æneas Silvius Picolomini, secrétaire du concile, témoin de cette scène, dit qu'on ne répondit à Procope que par de grands éclats de rire. On avait répondu, au concile de Constance, aux infortunés Jean Hus et Jérôme de Prague, par des arrêts de mort. 1431-49.

Le concile n'ayant pas satisfait les députés des Bohémiens sur tous les articles dont ils ne voulaient pas se départir, ils retournèrent dans leur pays, et la guerre recommença. Procope mourut, en 1436, des blessures qu'il avait reçues dans un combat. Les négociations se renouvelèrent alors; des légats, que le concile de Bâle avait chargé d'assister aux états de Bohême, se rapprochèrent des hussites. L'usage de la communion sous les deux espèces leur fut accordé. Les biens d'église dont ils s'étaient emparés leur furent abandonnés, jusqu'à ce qu'ils fussent rachetés pour un prix convenu. Les moines, chassés de Bohême, purent y rentrer; mais il fut spécifié que les monastères détruits pendant la guerre ne seraient pas rebâtis. A ces conditions, Sigismond fut reconnu roi de Bohême.

Il mourut l'année suivante, ne laissant qu'une fille, mariée au duc d'Autriche, Albert, qui lui succéda. Depuis Louis, la couronne de Germa-

nie ne sortit plus de la maison d'Autriche
1431-43. jusqu'à son extinction en 1740. Albert ne régna que deux ans; il mourut en 1439.

CHAPITRE XXVIII.

Affaires de l'Empire d'Orient. — Opposition du Concile de Florence à celui de Bâle. Frédéric d'Autriche parvient au trône de Germanie.

On se souvient que Bajazet, sur le point de s'emparer de Constantinople, fit la paix avec Manuel Paléologue pour aller combattre, en Asie, le célèbre Timour-Lenk. Les suites de cette guerre, où Bajazet périt, procuraient aux Grecs le temps de se relever de leurs pertes, si le génie militaire ne les avait pas entièrement abandonnés. Non-seulement Timour-Lenk, après avoir fait prisonnier Bajazet à la bataille de Stella, s'était emparé de presque toutes les provinces musulmanes en Asie, mais les guerres civiles entre les enfans de Bajazet, qui se disputaient les lambeaux de l'empire ottoman, offraient l'occasion la plus favorable de les chasser de l'Europe. Manuel Paléologue,

loin d'en profiter, interposa ses bons offices pour arranger leurs différens. La mort de Soliman et de Musa laissa, vers l'an 1418, Mahomet Ier, paisible possesseur de tout l'empire ottoman. Ce prince, que l'empereur de Bisance avait favorisé dans toutes les rencontres, ne lui fit point directement la guerre; mais ses conquêtes sur les princes chrétiens qui possédaient des états dans la Grèce, favorisaient les expéditions de son fils Amurat II, son successeur en 1422. 1431-49.

Amurat montra sur le trône les plus grands talens. Un imposteur, nommé Mustapha, qui se donnait pour un des fils de Bajazet, lui disputa quelque temps la couronne, soutenu par les armes des Grecs, prenant trop tard le parti de fomenter des dissentions dans la maison ottomane. Manuel Paléologue était mort en 1425; c'était Jean VII son fils qui secourut Mustapha, sans pouvoir empêcher que son parti ne fût écrasé. Amurat, victorieux, jura de détruire l'empire de Constantinople; l'execution de ce grand dessein était réservée à son fils.

Jean Paléologue, effrayé des progrès d'Amurat, et persuadé qu'il n'obtiendrait des secours efficaces des princes d'Occident, qu'autant qu'il

réunirait l'église grecque à l'église romaine, 1431-49. et qu'il reconnaîtrait la primatie du siége de Rome, s'était décidé, par politique, à éteindre un schisme que son clergé fomentait par opiniâtreté. Il était prêt à faire tous les sacrifices exigés de lui, pourvu que l'Europe s'armât contre ses ennemis. Cette réunion était négociée à la fois par le concile de Bâle et par le pape Eugène; le concile avait décrété qu'on enverrait de l'argent et des galères à Constantinople, pour amener l'empereur et les évêques grecs en Italie, et qu'ensuite on les conduirait à Bâle. Le pape avait des partisans dans le concile; réunis avec les légats, ils firent un décret clandestin, dans lequel il était ordonné que le concile serait transféré en Italie. On prétend qu'ils enlevèrent la serrure de la cassette où les sceaux du concile étaient renfermés, et qu'ils scellèrent, au nom des évêques, le contraire de ce qu'ils avaient ordonné. Le pape confirmant aussitôt le prétendu décret de translation, nomme, par une bulle du 1er janvier 1438, la ville de Ferrare pour y continuer le concile œcuménique.

Mais ce qui prouve invinciblement que cette translation se faisait contre le vœu du concile, c'est qu'il ne laissa pas d'envoyer à Constan-

tinople des légats et une flotte qui devait transporter les Grecs en Italie : les galères du pape furent prêtes les premières. Arrivés dans le port, les légats du pontife hâtaient le départ de l'empereur et des évêques. En vain les députés de Bâle les engageaient d'attendre la flotte du concile, on leur soutenait que cette flotte n'existait pas ; elle parut enfin ; alors le neveu du pape arma ses galères pour combattre celles qui arrivaient. L'empereur fut obligé de lui déclarer qu'il ne souffrirait pas que les chrétiens combattissent les uns contre les autres, sur des mers dont il était le maître. Cependant il s'embarqua sur la flotte du pape. 1431-49.

Eugène reçut l'empereur et les évêques grecs à Ferrare. Des maladies épidémiques s'y manifestaient ; elles engagèrent ce pontife à transférer l'assemblée à Florence. Ce fut dans cette ville qu'après quelques contestations sur les additions faites par les Latins, au symbole de Constantinople, sur le pain qui doit être employé pour la communion, sur le purgatoire et sur la suprématie de Rome, l'empereur grec, qui, pour l'intérêt de sa patrie, voulait bien renoncer aux sentimens de son église, engagea presque tous les évêques qui l'accompagnaient à signer la réunion des Grecs aux Latins.

1431-49. L'histoire Bisantine assure que le pape acheta leur signature : cela est vraisemblable. Il importait au pape de gagner cet avantage à quelque prix que ce fût, et les évêques d'un pays, dévasté par les Turcs, étaient pauvres.

Au reste, cette réunion fut une véritable comédie, jouée par Jean Paléologue. Toute l'église grecque la réprouva. Les évêques, qui avaient signé dans Florence, en demandèrent pardon dans Constantinople. Ils dirent qu'ils avaient trahi la foi. On les compara à Judas, qui vendit son maître. Ils ne furent réconciliés à leur église qu'après avoir abjuré les innovations reprochées aux Latins. L'empereur, que le pape flattait toujours d'un secours prompt et décisif de la part des Occidentaux, voulait soutenir son ouvrage. On le menaça de l'excommunier. Ce prince vivait dans des appréhensions perpétuelles. Les nombreuses cohortes d'Amurat inondaient les environs de sa capitale. Il craignait que le peuple, détestant les Latins, n'ouvrît les portes aux Turcs. Heureusement Amurat, dont les troupes faisaient la guerre sur les frontières de Hongrie avec des succès différens, abandonna Constantinople pour porter ses armes sur les bords du Danube.

Les électeurs, après la mort d'Albert d'Autriche, avaient choisi, pour lui succéder, Frédéric d'Autriche, duc de Styrie. La veuve d'Albert venait d'accoucher d'un fils posthume, nommé Ladislas; il devait hériter de la Hongrie, de la Bohême et du duché d'Autriche. Albert eût voulu s'emparer de cette immense succession; mais l'opposition qu'il trouva dans Uladislas, roi de Pologne, le força de se déclarer le protecteur du jeune Ladislas, couronné roi de Hongrie sur les genoux de sa mère, tandis que les Bohémiens avaient élu deux vice-rois de leur nation, l'un de la communion romaine, et l'autre hussite. 1431-49.

Dans ces circonstances, le célèbre Scander-Beg se signalait dans l'Albanie, contre les musulmans, par des actions éclatantes qui ne sont pas de mon sujet. Amurat, après de vains efforts pour lui arracher la province dont il s'était emparé, fut contraint de la lui abandonner.

Ce prince avait formé le dessein de finir ses jours dans la retraite. De cinq enfans, qu'il avait eus de différentes femmes, il ne lui restait que Mahomet, jeune prince donnant déja de grandes espérances. Amurat assemble le divan,

fait venir son fils, lui ceint lui-même le sabre
1431-49. impérial, le déclare son successeur, le place sur le trône, et se dépouillant à l'heure même des ornemens impériaux, se retire à Magnésie, dans l'Asie Mineure, pour y cultiver son jardin.

A cette nouvelle, le cardinal Julien Cesarini, nonce du pape en Hongrie, propose de rompre la paix. Le prélat romain persuade aux généraux chrétiens que c'est une action vertueuse que de violer des sermens faits à des Turcs. Les chrétiens entrent sur les terres des musulmans. Le jeune Mahomet, frappé du danger menaçant son empire, se joint aux vieux généraux pour engager son père à reprendre les rênes du gouvernement. Amurat se rend au vœu de ses sujets; il atteint les chrétiens auprès de Varna, dans la Mœsie et détruit entièrement leur armée. Quelques-uns disent que le cardinal Julien, voulant, dans sa fuite, traverser une rivière, fut abymé sous le poids de l'or qu'il portait; d'autres, que les Hongrois le tuèrent; il est certain qu'il périt dans cette journée.

Amurat, vainqueur, donna un rare exemple de modération. Satisfait par la mort du cardinal Julien, auquel il attribuait la rupture de la

la paix, il crut devoir l'observer désormais. Insensible aux avantages qu'il pouvait tirer de son triomphe, il rend la liberté aux prisonniers faits par lui, et retourne dans sa solitude de Magnésie. 1431-49.

Le bruit des armes l'en fit sortir de nouveau. C'étaient encore les chrétiens qui recommençaient la guerre. Scander-Beg, qui continuait ses expéditions contre les Ottomans, n'avait pas été compris dans le traité fait entre les Ottomans et les chrétiens. Les Hongrois, sous prétexte de secourir ce guerrier, entraient en campagne. Amurat assemble son armée dans les plaines de Sophie, bientôt il attaque les chrétiens, il en fait un horrible carnage.

Ce prince, ne comptant plus sur des sermens violés tant de fois, et persuadé que ses frontières vers le Danube ne seraient jamais en sûreté tant que ses possessions d'Europe et d'Asie seraient séparées par la ville de Constantinople et par le pays qu'on décorait encore du nom pompeux d'*empire d'Orient*, avait enfin résolu de les réduire sous son obéissance. L'empereur Jean Paléologue était mort en 1448. Son frère, Constantin Dragasés, qui lui succéda, était destiné à être le témoin et la victime de cette catastrophe. Amurat mourut

d'une attaque d'apoplexie lorsque presque tous
1431-49. ses préparatifs étaient prêts pour le siége de Constantinople. Son fils Mahomet resta chargé de ce grand dessein.

Les moines ont peint ce Mahomet comme un barbare insensé, qui tantôt coupait la tête à sa prétendue maîtresse Irène, pour appaiser les murmures de quelques janissaires, et tantôt faisait ouvrir le ventre à quatorze de ses pages, pour voir qui d'entr'eux avait mangé un melon.

Les annales turques (1) nous apprennent que Mahomet avait été le prince le mieux élevé de son temps. Il parlait le grec, l'arabe, le persan et le latin. Il savait ce qu'on pouvait savoir alors de géographie et de mathématiques. Il aimait la peinture. Aucun amateur des arts n'ignore qu'il fit venir de Venise Gentile Bellino, et qu'il le récompensa comme Alexandre avait payé Apelles, par des magnifiques dons et par sa familiarité. Il lui fit présent d'un couronne d'or, d'un collier d'or, de trois mille ducats d'or, et le renvoya avec honneur. Je ne peux m'empêcher de ranger parmi

(1) Voltaire, *Essai sur l'Histoire*, *tom. II.*

les contes improbables, celui de l'esclave, auquel on prétend que Mahomet fit couper la tête pour faire voir à Bellino l'effet des muscles et de la peau sur un cou séparé de son tronc. Ces barbaries, que nous exerçons sur les animaux, les hommes ne les exercent sur des hommes que dans les fureurs des vengeances, ou dans ce qu'on appelle le droit de la guerre. Mahomet II fut souvent sanguinaire et féroce, comme tous les conquérans qui ont ravagé le monde; mais pourquoi lui prêter des cruautés si peu vraisemblables? Philippe de Comines, auteur contemporain, avoue que ce prince, en mourant, demanda pardon à Dieu d'avoir mis un impôt sur ses sujets. 1431-49.

La conduite que Mahomet avait tenue avec son père, annonce seule l'excellence de son caractère. Amurat avait remis deux fois dans ses mains le sabre impérial, et deux fois les janissaires l'engagèrent de le ceindre de nouveau à son côté. Mahomet redevint sujet sans exciter les moindres troubles, et lorsqu'enfin Amurat, par sa mort, lui laissa l'empire pour la troisième fois, on vit, par la grandeur de ses exploits, et par la véhémence de son caractère de feu, qu'en descendant volontairement du trône à voix de son père, il avait fait taire

1431-49. le sentiment intérieur de son ame ambitieuse, pour remplir les devoirs d'un fils respectueux. Ce n'est pas ainsi que se conduisit de nos jours, Charles Emmanuel, roi de Sardaigne, que son père, Victor Amédée, avait couronné de ses mains. Ce prince voulut dans la suite remonter sur son trône ; Charles Emmanuel, au lieu de remettre à ses pieds la couronne qu'il tenait de lui, le fit enfermer dans une forteresse.

Egarés par nos préjugés, nous traitons de barbares les princes turcs, nous qui le sommes bien davantage que jamais ne l'ont été les nations orientales.

Mahomet était à peine installé dans Andrinople, qu'il se préparait à se placer sur le trône des enfans de Constantin. Le pape Eugène ne gouvernait plus l'église de Rome.

CHAPITRE XXIX.

Suite et Conclusion du Concile de Bâle.

Depuis que les évêques grecs avaient quitté Florence, Eugène luttait laborieusement avec le concile de Bâle. Cette assemblée, célèbre par les réglemens ecclésiastiques qu'elle fit, et

dont l'entière exécution aurait peut-être prévenu le schisme des protestans, n'était pas exempte de ces passions haineuses, plus redoutables dans les corps que chez les particuliers; parce que les hommes assemblés pour le même objet, rejetant les uns sur les autres tout l'odieux de leurs délibérations, ne s'en croient pas personnellement chargés, et se dépouillent dans la communauté de sentimens et d'intérêts, de cette responsabilité physique ou morale, dont le poids arrête souvent leurs injustices particulières. 1431-49.

Tandis qu'Eugène éteignait, au moins passagèrement, le schisme des Grecs, il était cité à Bâle pour rendre compte de sa conduite. Le concile, après avoir décrété qu'il était supérieur du pape, déposa Eugène comme perturbateur de la paix et de l'union de l'église, simoniaque, schismatique, hérétique. On élut, pour lui succéder, Amédée, duc de Savoie, qui, après avoir remis ses états à son fils, s'était fait ermite à Ripailles. Les conciles de Bâle et de Florence se faisaient une guerre de plume avec l'acharnement le plus ridicule. Les évêques italiens, en apprenant la nouvelle de la déposition d'Eugène et la promotion d'Amédée qui avait pris le nom de Félix V, décrétèrent que l'as-

1431-49. semblée de Bâle était un brigandage où les démons venaient de se réunir pour mettre le comble à l'iniquité, et placer l'abomination et la désolation dans l'église de Dieu. On y déclarait excommuniés tous les prêtres qui restaient à Bâle depuis que la dissolution de ce concile avait été prononcée. Ils étaient privés de toute dignité. On les dévouait aux jugemens de Dieu, avec Coré, Datham et Abiron, comme schismatiques et rebelles. Félix v était traité d'antipape et de criminel de lèse-majesté.

Les principales nations de l'Europe, en recevant les décrets du concile de Bâle, concernant la réformation de l'église, continuèrent à reconnaître Eugène pour pape. Les deux synodes rivaux se dissipèrent insensiblement d'eux-mêmes, sans avoir été terminés. Eugène mourut en 1447. Nicolas v ayant été élu à Rome, le pape Félix v renonça au pontificat, pour retourner dans sa solitude de Ripailles. Quelques évêques, assemblés à Lausanne, prétendaient y continuer le concile de Bâle; ils admirent cette renonciation. Ce fut la dernière action de cette assemblée, à laquelle on doit la pragmatique-sanction et le concordat germanique. La pragmatique-sanction fut publiée à Bourges, en 1438. Les élections des évêques

étaient rétablies, les annales déclarées simoniaques, les réserves et les autres spectatives papales, condamnées. Cette loi fut appelée le rempart des libertés de l'église de France. Ce rempart ne tint pas contre les assauts redoublés que lui donna la cour romaine. Léon x le détruisit, en 1516, au concile de Latran. 1431-49.

Le concordat germanique s'est soutenu par la fermeté du caractère des Allemands. Les députés d'Eugène et ceux du concile de Bâle avaient été entendus dans une diète tenue à Francfort en 1442. Il fut décidé que l'Allemagne garderait la neutralité, malgré les avantages que les évêques de Bâle offraient aux Allemands. Le concordat germanique était à-peu-près conforme à la pragmatique reçue en France. Le pape Eugène, pour arrêter les brèches faites à l'autorité pontificale par le concordat proposé par le concile de Bâle, et l'acte de neutralité adopté par la diète de Francfort, osa déposer les électeurs de Cologne et de Trêves qui, de tous les prélats d'Allemagne, s'étaient montrés les plus attachés au concile de Bâle. Prévoyant que cette démarche hasardeuse ne réussirait que très-difficilement, il avait donné Cologne et Trêves à un neveu et à un frère naturel du duc de Bourgogne, dont

la puissante protection pouvait couvrir l'irré-
1431-49. gularité de son entreprise ; mais toute l'Allemagne se déclara ouvertement en faveur des deux prélats illégalement déposés. Le pape rétablit les deux archevêques, et profitant de la faveur que lui procurait sa condescendance, il obtint que l'Allemagne, abandonnant la neutralité durant laquelle les collateurs ordinaires conféraient tous les bénéfices, le reconnaîtrait pour pape.

CHAPITRE XXX.

Mort de Jeanne, Reine de Naples.

Tandis que le concile de Bâle travaillait vainement à reformer l'église dans son chef et dans ses membres, la reine de Naples, Jeanne II, terminait sa vie orageuse. Le grand sénéchal Caraccioli, son favori, avait été assassiné presque sous ses yeux, par quelques barons napolitains, jaloux du grand crédit dont il jouissait. Le fils du connétable Sforza, décoré du titre de comte, avait succédé à toutes les terres de son père ; mais ce qui le rendait surtout redoutable, c'est que les bandes d'aven-

turiers, commandées par son père, l'avaient reconnu pour leur chef. François Sforza, à peine âgé de vingt-quatre ans, ne cachait pas les vues ambitieuses qui le conduisirent sur le trône de Milan. Cette perspective ne se présentait pas encore à ses regards; mais la mort prochaine de la reine de Naples, annoncée par son âge avancé, et les sanglantes contestations auxquelles il était probable que sa succession allait donner lieu, lui laissaient entrevoir de grandes facilités pour se former une souveraineté indépendante dans la Campanie ou dans la Calabre. Ses capitaines, qui devaient partager sa fortune, se serraient auprès de lui. Plusieurs barons napolitains lui promettaient leurs services, par attachement ou par intérêt. 1431-49.

Louis, duc de Calabre, était parvenu à chasser les garnisons siciliennes de la Calabre; cependant ses forces ne paraissaient pas suffisantes pour garantir le royaume de Naples d'une invasion étrangère et du déchirement dont l'intérieur était menacé. Jeanne prévoyait que l'instant de sa mort serait celui du morcellement de ses états.

Pour prévenir ce danger, on assure qu'elle renouvela l'adoption faite par elle, quelques années auparavant, d'Alphonse, roi d'A-

ragon et de Sicile, comme étant plus en état,
1431-49. par sa vaste puissance, de maintenir l'indivisibilité du royaume de Naples, et de lui rendre son ancien lustre, en y réunissant la Sicile. Louis d'Anjou mourut à Cosenza, au mois de novembre 1434, sans laisser d'enfans de Marguerite de Savoie, qu'il avait épousée l'année précédente. Cet événement pouvait favoriser Alphonse; mais, soit qu'à peine d'accord avec ce prince, la reine redoutât déja les effets de sa politique, ou que François Sforza et les barons napolitains de son parti eussent réussi à rompre une mesure qui contrariait leurs vues, elle institua pour son héritier René d'Anjou, comte de Provence, frère de Louis III. Jeanne mourut le 2 février 1435, à l'âge de soixante-cinq ans, après avoir établi un conseil de régence, chargé de gouverner l'état jusqu'à l'arrivée de René d'Anjou.

Le chroniqueur de Provence, César Nostradamus, entasse, au commencement de sa sixième partie, une foule de citations pour prouver que la plupart des grands hommes furent le jouet de l'inconstante fortune. Le résultat de ce préambule moral, c'est que nul ne fut plus malheureux que René d'Anjou. Appelé à régner dans Naples par le testament

de Jeanne ; en Lorraine par sa femme Isabelle, héritière du duc Charles II ; en Aragon aux droits de sa mère Yolande, il s'intitulait : roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem, d'Aragon, de Valence, de Majorque, duc de Lorraine et de Bar, et ne posséda aucun de ces états. 1431-49.

Son beau-père était mort en 1450. Le duché de Lorraine lui fut contesté, les armes à la main, par un cadet de la maison ducale, Antoine, comte de Vaudemont, qui prétendait que c'était un fief masculin. Antoine était protégé par Philippe le Bon, duc de Bourgogne. René fut fait prisonnier, en 1431, dans une bataille, et conduit dans le château de Dijon, dont il ne sortit qu'en 1437, en donnant sa fille Isabelle et tous ses droits sur la Lorraine, à Feri de Vaudemont, dont les descendans régnèrent en Lorraine, et furent les ancêtres des ducs de Guise, célèbres en France pendant les guerres de la Ligue.

1431-49.

CHAPITRE XXXI.

Alphonse d'Aragon et René d'Anjou font valoir, par les armes, leurs droits au royaume de Naples.

Les ambassadeurs de Naples, envoyés en Provence pour engager René à venir prendre possession de la couronne, ne trouvant pas ce prince, revinrent en Italie avec Isabelle de Lorraine et ses deux enfans, Jean, duc de Calabre, et Louis, marquis de Pont-à-Mousson. Cette princesse s'embarqua à Marseille sur ses galères, prit terre au port de Gaëto, et s'étant rendue à Naples, reçut l'hommage des barons et des villes, en qualité de vicaire du roi son époux. Elle trouva le royaume agité par les factions. Les plus puissans barons travaillaient à le démembrer, pour se former des principautés particulières, comme les Polentini s'étaient établis à Ravenne, les Manfredi à Faenza, les Rimario à Imola et à Forti, les Bailloni à Perouse. Le pape Eugène prétendait que, d'après les principes du droit féodal, le royaume de Naples était dévolu à

l'église de Rome, par l'extinction entière de la famille de Charles d'Anjou, investie de ce royaume par Urbain; en conséquence il avait fait passer une armée vers le Garigliano, sous la conduite du prélat Vitelleschi. Alphonse, de son côté, assiégeait Gaëto par mer et par terre : c'était sans doute le plus redoutable ennemi d'Isabelle. L'effroi inspiré par sa puissance, réunit contre lui Philippe-Marie, duc de Milan, et les républiques de la Toscane. 1431-49.

La grande réputation des troupes commandées par le comte François Sforza, rendait son alliance extrêmement précieuse. Le pape Eugène, pour s'en assurer, lui avait donné l'investiture de la Marche-d'Ancône, pour en jouir durant sa vie seulement, sous le titre de marquis ou de vicaire du saint-siége. Sforza avait embrassé le parti de René d'Anjou, non pour le faire triompher, mais pour arrêter les succès d'Alphonse, que la possession paisible du royaume de Naples aurait mis en état de subjuguer toute l'Italie.

Au moment où Gaëto, réduite à l'extrémité, allait ouvrir ses portes aux Espagnols, une flotte, sortie des ports de Gênes et de Marseille, se présente pour secourir la place; l'escadre aragonnaise est entièrement détruite : le

5 août 1435, près de l'île de Ponzo, Alphonse
1431-49. lui-même est fait prisonnier ; on le conduit à Savonne et ensuite à Milan.

Après ce coup inattendu de la fortune, on eût dit que c'en était fait des prétentions de ce prince sur Naples, et qu'il serait trop heureux de conserver ses états d'Espagne, la Sicile et la Sardaigne. On se serait trompé, comme on se trompe presque toutes les fois qu'on veut calculer la série des événemens qui dépendent des caprices du sort. Alphonse, quelques mois après la bataille navale de Ponzo, se trouva non-seulement libre, mais maître de Gaëto et de la plus grande partie de la Calabre, tandis que René d'Anjou négociait dans Dijon les conditions auxquelles on lui rendrait sa liberté.

Une négociation avait opéré ce prodige. Le duc de Milan ne s'intéressait pas davantage à René d'Anjou qu'au roi d'Aragon. On assure même qu'en chargeant François Sforza du commandement de l'armée milanaise, il avait ordonné secrétement à ce général de ménager les Espagnols. Les puissances d'Italie ne s'étaient intéressées dans la contestation entre le prince français et le prince espagnol, que pour maintenir une balance au milieu des événemens de cette guerre, dans l'espoir que les étrangers,

affaiblis par leurs efforts mutuels, abandonneraient aux seuls Italiens la possession du sol de l'Italie. Depuis long-temps les Italiens voulaient *cassiare i barbari d'Italia;* au défaut de la force, c'était la ruse qu'ils employaient. 1431-49.

Alphonse entreprit de prouver au duc Philippe-Marie Visconti, que sa propre sûreté exigeait que les Aragonnais prissent pied en Italie préférablement aux Français. Ce duc, qui ne s'était jamais marié, avait une fille naturelle qu'il voulait faire reconnaître pour son héritière avec l'époux qu'il lui destinait. Alphonse lui fit considérer les droits sur le Milanais, que la maison de France prétendait tenir de Valentine Visconti, femme de Louis, duc d'Orléans, fils de Charles v. René, une fois affermi sur le trône de Naples, pouvait-il manquer de favoriser les armes françaises? L'établissement du chef de sa maison en Lombardie, ne lui assurait-il pas les secours nécessaires pour dominer paisiblement sur le midi de la péninsule? Ces réflexions déterminèrent sur-le-champ le duc de Milan. Non-seulement il rend la liberté à son prisonnier, mais il s'allie étroitement avec lui.

A cette nouvelle, tous les états de la péninsule partagent la surprise et l'effroi d'Isabelle

de Lorraine. Les rivalités disparaissent entre
1431-49. les républiques de Toscane, de Gênes et de Venise. Les Génois, que le duc de Milan gouvernait sous le nom de *capitaine général*, chassent les officiers de ce prince, et nomment pour leur doge Thomas de Campofregoso, le plus grand-homme de mer de ce temps-là. Le pape Eugène envoie trois mille chevaux et trois mille hommes de pied au secours du roi René, qui venait enfin d'obtenir sa liberté, et lui donne solemnellement l'investiture du royaume de Naples. Le sénat de Venise offre à ce prince toutes les ressources. Il arrive à Naples en 1438.

Ces considérations arrêtaient à peine les progrès d'Alphonse, qui disposait de toutes les forces de l'Aragon et de la Sicile. La guerre se fit pendant deux ans avec des succès divers; mais une mésintelligence se mit entre le duc de Milan et François Sforza, elle changea toutes les combinaisons.

Le duc de Milan, conduit par des considérations particulières, venait de donner en mariage sa fille unique, Blanche, à François Sforza, dont la réputation effaçait celle de tous les guerriers d'Italie. Cet hymen fut célébré à Crémone

mone le 23 octobre 1441. A peine les fêtes que ces noces occasionnèrent étaient finies, que, soit que François Sforza, enflé de sa fortune et des circonstances dans lesquelles il se trouvait, eût voulu s'assurer du duché de Milan du vivant même de son beau-père, ou seulement, que les nombreux ennemis qui lui faisaient son bonheur, fussent parvenus à jeter dans l'ame du duc de Milan des soupçons sur la fidélité de son gendre, non-seulement Sforza eut ordre de quitter la cour de Milan, mais le duc proposa au pape de lui aider à reprendre la Marche-d'Ancône. Sforza, obligé de pourvoir à sa propre sûreté, rappelle ses troupes, le duc de Milan en fait de même. Tout le fruit qu'Alphonse espérait de son alliance avec Philippe-Marie Visconti, s'évanouit. 1431-49.

CHAPITRE XXXII.

Alphonse reste maître du royaume. — Mort du pape Eugène et du duc de Milan, Philippe-Marie Visconti.

Depuis plus d'un an les Aragonnais faisaient inutilement le siége de Naples. Le départ des troupes milanaises allait probablement forcer

1431-49. Alphonse à le lever, lorsqu'il entra dans la ville de la même manière que Bélisaire y était entré lors de sa première expédition en Italie. Un directeur des fontaines de Naples, offrit de conduire les Aragonais par un des aqueducs qui abreuvaient la cité, ouvrage d'une magnificence digne des anciens Romains. Il assurait qu'on trouverait, au débouché, la maison d'un tailleur d'habits, dans laquelle on pouvait se former tranquillement, et que les Aragonnais profitant de la première surprise que devait causer dans la ville leur soudaine apparition, s'empareraient aisément de la porte de Sainte-Sophie, peu distante de cet endroit.

Les Aragonnais exécutent ce projet durant une nuit des plus obscures. Ils entrent dans la maison du tailleur, dont ils ne trouvèrent que la femme, à qui leurs menaces fermèrent la bouche. Comme ils ne pouvaient sortir de l'aqueduc que l'un après l'autre, il leur fallut beaucoup de temps pour se préparer au combat. Le tailleur arrive, voit sa maison remplie de guerriers, et s'enfuit en criant : l'ennemi est dans la ville. Les Aragonnais se voyant découverts, n'hésitent pas d'attaquer le détachement qui gardait la porte Sainte-Sophie. Ceux ci prévenus par le bruit qu'ils venaient d'entendre, s'étaient pré-

parés à la résistance. René a le temps de venir à leur secours. Les Aragonnais, attaqués par des forces supérieures, se retiraient vers l'aqueduc, et, selon toutes les apparences, allaient être obligés de mettre bas les armes, sans l'étourderie, ou la trahison de trois cents Génois qui gardaient la porte de Saint-Janvier. Aux cris du tailleur, qu'une foule oisive de *lazzaronis* répétait, ils avaient abandonné leur poste et gagné la forteresse de Castel-Nuovo. Alphonse avait beaucoup de partisans dans Naples. Quelques-uns d'eux trouvant cette porte abandonnée, l'ouvrent aux Aragonnais, et l'instant d'après la ville en fut remplie. René, couvert de sang et de poussière, rentre désespéré dans Castel-Nuovo; il s'embarque le lendemain pour Florence, avec sa famille. 1431-49

On doit dire, à la louange d'Alphonse, qu'au sein de la victoire il s'occupait avec le plus vif intérêt du salut des habitans. Le moindre pillage fut défendu sous peine de mort, et quatre heures après le combat, la tranquillité était aussi parfaite dans Naples que si la ville n'avait pas été surprise. Dès-lors Alphonse n'éprouva plus d'obstacles; toutes les provinces du royaume lui jurèrent à l'envi fidélité et obéissance.

1431-49. Le pape Eugène ne prodiguait ses efforts pour chasser le comte Sforza de la Marche-d'Ancône, que dans la vue de la donner en fief à son neveu le cardinal Condolmieri, sur lequel il se reposait de tous les soins du gouvernement. Ce cardinal menait dans Rome une vie scandaleuse, à peine égalée dans la suite par Alexandre VI et son incestueuse famille. Les pères et les maris ne pouvaient mettre leurs femmes et leurs filles à l'abri de sa lubricité. En vain des plaintes de la conduite de ce neveu parvenaient au pontife, il paraissait n'en tenir aucun compte. Les Romains, lassés des outrages qu'on leur faisait, se soulevèrent enfin. Le pape eut beaucoup de peine à se sauver par le Tibre : travesti en moine, il se réfugia dans Florence. Il y trouva le roi René, l'accueillit par de stériles condoléances et des promesses encore plus vaines et plus insidieuses, puisqu'on savait qu'il proposait, dans le même temps, de donner l'investiture à Alphonse, pourvu qu'il se joignît à lui pour chasser Sforza de la Marche-d'Ancône.

René, lassé de tant de revers, et sur-tout révolté de la duplicité montrée par le pape, rejetant toutes ses propositions, reprit le chemin de Provence.

Alphonse, devenu paisible possesseur du royaume, convoqua dans Naples, en 1443, les états des Deux-Siciles, séparés depuis l'époque des Vêpres siciliennes; ils furent réunis de nouveau. On reconnut en qualité de duc de Calabre, Ferdinand, fils naturel d'Alphonse; Eugène lui fit expédier des lettres de légitimation. Cette qualité de bâtard nuisait à Ferdinand dans l'esprit de plusieurs barons siciliens; cependant le plus grand nombre faisant attention que le roi Alphonse n'avait point d'enfans légitimes, et que son immense succession devait revenir à Jean son frère, déja roi de Navarre, du chef de la reine Blanche son épouse, reconnurent volontiers un prince qui, n'ayant point d'autres états, résiderait perpétuellement en Italie. 1431-49.

Le pape Eugène et le duc de Milan moururent en 1447. Le premier fut remplacé par le cardinal de Bologne, Thomas de Sarzane, qui prit le nom de Nicolas V. La succession du second fut disputée par un grand nombre de contendans. Le duc d'Orléans prétendait que le duché lui appartenait du chef de sa mère Valentine Visconti. Cette succession éventuelle lui avait été assurée par son contrat de mariage. Le comte Sforza, époux de Blanche

Visconti, fille unique du dernier duc, réclamait
1431-49. les droits du sang; le roi des Deux-Siciles alléguait en sa faveur un testament de Philippe-Marie, dont l'existence était au moins problématique. La duchesse douairière de Milan, Marie de Savoie, employait ses nombreux partisans pour faire déférer la seigneurie au duc de Savoie son frère. Les états du Milanais regardant le pays comme un fief de l'empire, offraient au roi de Germanie de grosses sommes d'argent, s'il voulait l'ériger en république. Pendant ces disputes, les Vénitiens s'étaient emparés de la moitié du duché de Milan, et menaçaient le reste. Dans cette extrémité, les états de Milan choisirent pour leur général, le comte Sforza, qui, favorisé par la fortune, se fit bientôt reconnaître en qualité de duc de Milan, et transmit cette dignité à ses enfans.

FIN DU DOUZIÈME LIVRE ET DU TOME QUATRIÈME.

TABLE

DES CHAPITRES.

LIVRE DIXIEME.

CHAPITRE PREMIER. Avénement de Frédéric II au trône d'Allemagne, d'Italie et des Deux-Bourgognes. — Concile de Latran. — Origine des Vaudois. — Persécutions qu'ils éprouvent. Pages 1

CHAP. II. Les Vaudois se réfugient dans les Alpes. — Peinture d'une vallée habitée par leur postérité. — Etablissement ou tribunal de l'Inquisition. 6

CHAP. III. Frédéric II est couronné empereur de Rome; il donne le royaume d'Italie à son fils Henri. 15

CHAP. IV. Voyage de Frédéric II en Orient. 25

CHAP. V. Le Pape profite de l'absence de l'Empereur pour envahir le royaume des Deux-Siciles. — Retour de Frédéric en Europe. 51

CHAP. VI. Henri, Roi d'Italie, est déposé. — Elec-

tion de Conrad. — Les Guelphes de Lombardie sont défaits par les Impériaux. Pages 37

CHAP. VII. Grégoire IX excommunie Frédéric. 40

CHAP. VIII. Mort de Grégoire IX. — Innocent IV parvient à la Papauté. 45

CHAP. IX. Concile de Lyon. — Frédéric II y est déposé. 50

CHAP. X. Mort de Frédéric II. — Observations sur l'état de l'Italie à cette époque. 55

CHAP. XI. Cinquième Croisade. 69

CHAP. XII. Règne de Conrad, fils de Frédéric II. 78

CHAP. XIII. Minorité de Conradino. — Mort du pape Innocent IV. — Pontificat d'Alexandre IV. 84

CHAP. XIV. Manfredo est couronné roi des Deux-Siciles. — Successeurs d'Alexandre IV au siége de Rome. — Gouvernement municipal des principales villes d'Italie. 92

CHAP. XV. Charles d'Anjou se rend en Italie pour s'emparer de Rome, des Deux-Siciles. — Bataille de Benevent. — Mort de Manfredo. 102

CHAP. XVI. Influence des succès de Charles d'Anjou sur toute l'Italie. 110

CHAP. XVII. Conradino se rend en Italie. 114

CHAP. XVIII. Bataille du lac de Celano. — Mort de Conradino. Pages 117

CHAP. XIX. Seconde expédition de Louis IX, roi de France. — Fin de la guerre des Croisades. 122

CHAP. XX Grégoire X succède à Clément IV. — Concile de Lyon. — Rodolphe de Habsbourg, roi d'Allemagne. 129

CHAP. XXI. Grégoire X revient en Italie, il meurt. — Puissance de Charles d'Anjou en Italie. 134

CHAP. XXII. Massacre des Français en Italie, ou Vêpres Siciliennes. 143

CHAP. XXIII. Le roi d'Aragon, Pierre, devient roi de Sicile. — Mort de Charles d'Anjou. 147

CHAP. XXIV. Mort de Pedro d'Aragon. — Jacques et Frédéric parviennent successivement à la Couronne de Sicile. — Mort de Martin IV. — Boniface VIII lui succède. 153

LIVRE ONZIEME.

CHAPITRE PREMIER. Etat de l'Italie à la fin du treizième siècle. — Des Républiques de Rome et de Pise. 161

CHAP. II. De la République de Gênes. 166

CHAP. III. Le gouvernement de Venise s'introduit dans la forme qui subsistait de nos jours. — Circonstances de cette révolution. 170

Pages

CHAP. IV. Forme du Gouvernement de Venise. 185

CHAP. V. L'établissement de l'Aristocratie vénitienne fut l'origine des persécutions qu'éprouvèrent les nobles dans presque toutes les villes de l'Italie. 189

CHAP. VI. Origine des Visconti. — Ils commencent à dominer dans Milan. 202

CHAP. VII. Démêlés de Boniface VIII avec Philippe le Bel. 210

CHAP. VIII. Mort de Boniface VIII. — Pontificat de Benoît XI. 221

CHAP. IX. Clément V est élu pape. — Il transfère le siége de Rome en France. — Causes de cette translation. 226

CHAP. X. Clément V fait le procès à la mémoire de Boniface VIII. — Mort d'Albert 1er, roi de Germanie. — Election de Henri de Luxembourg. 229

CHAP. XI. Abolition de l'ordre des Templiers. 234

CHAP. XII. Henri VII passe en Italie; appelé par les gibelins, il est couronné empereur à Rome. 241

CHAP. XIII. Mort de l'empereur Henri VII. — Critique des opérations de ce prince en Italie. 248

CHAP. XIV. Commencement de la maison Ottomane qui règne à Constantinople. — Mort de Clément V. — Election de Jean XXII. 255

CHAP. XV. Efforts de Robert, roi de Naples, pour parvenir à la monarchie d'Italie. — La cour d'Avignon tente de procurer le trône d'Allemagne au roi de France. Pages 257

CHAP. XVI. Louis de Bavière est couronné roi d'Italie dans Milan, et empereur dans Rome. 263

CHAP. XVII. Apparition du roi de Bohême en Italie. — Projets ambitieux de ce prince. 270

CHAP. XVIII. Mort du pape Jean XXII. — Pontificat de Benoît XII. — Il a pour successeur Clément VI. 277

CHAP. XIX. Mariage de Jeanne, petite-fille de Robert, roi de Naples, avec André, fils de Charobert, roi de Hongrie; cette princesse parvient à la couronne. 284

CHAP. XX. Assassinat d'André. — Suites de ce crime. 288

CHAP. XXI. Factions qui s'élèvent en Sicile après la mort de Frédéric d'Aragon. 290

CHAP. XXII. Révolution à Rome. — Cola de Rienzo investi de la puissance dictatoriale. 295

CHAP. XXIII. Le Roi de Hongrie vient en Italie pour venger le meurtre d'André. 299

LIVRE DOUZIEME.

CHAPITRE PREMIER. Une peste générale ravage toutes les régions occidentales de l'Europe. — Origine des grandes Compagnies, connues dans la suite sous le nom de *Condottieris*. Pages 503

CHAP. II. Influence de cette calamité sur la population et sur les mœurs en Europe. 510

CHAP. III. Cette époque doit être considérée comme celle de l'histoire moderne de l'Europe. 519

CHAP. IV. François Baronceli, élu dictateur par les Romains. — Cola de Rienzo revient à Rome; il est assassiné. 523

CHAP. V. Etat politique de l'Italie avant l'arrivée de Charles IV dans cette péninsule. 527

CHAP. VI. Charles IV est couronné empereur de Rome. — Ce Prince publie la Bulle d'Or. — Jean Galeas règne sur tous les Etats de la maison Visconti. 536

CHAP. VII. Retour de la Cour pontificale dans Rome. 541

CHAP. VIII. Les Romains abandonnent à Grégoire XI la seigneurie de leur cité. — Grand

schisme d'Occident entre Urbain VI et Clément VII. Pages 348

CHAP. IX. Urbain excommunie et dépose la reine de Naples ; elle est faite prisonnière et assassinée par Charles Durazzo. 355

CHAP. X. Charles d'Anjou paraît en Italie pour venger la reine Jeanne. — Mort de ce Prince. 360

CHAP. XI. Durazzo usurpe le trône de Hongrie. — Il est assassiné. — Suite de ce meurtre. 364

CHAP. XII. Tableau des Etats de l'Europe, voisins de l'Italie, à la fin du quatorzième siècle. — Erection des Etats de Milan en Duché. 368

CHAP. XIII. Réflexions sur le règne de Wenceslas, Roi de Germanie, d'Italie et de Bohême. — Sentimens de Wiclef. 375

CHAP. XIV. Bataille de Nicopolis. — Bajazet assiége Constantinople. — Suite du Schisme d'Occident. — Robert est élu roi de Germanie. 380

CHAP. XV. Mort de Jean Galeas Visconti, premier duc de Milan. — Suite du Schisme. 384

CHAP. XVI. Concile de Pise. — Un troisième Pape est élu. — Gouvernement du Milanais et de la Toscane. 393

CHAP. XVII. Succès de Ladislas, roi de Naples. 399

CHAP. XVIII. Concile de Constance. Pages 407

CHAP. XIX. Supplice de Jean Hus et de Jérome de Prague. 414

CHAP. XX. Arrivée de Martin V à Rome. — Cette ville se soumet à lui. 420

CHAP. XXI. La maison de Savoie s'agrandit. — Gouvernement de Gênes et de Milan. 421

CHAP. XXII. Aventures de Jeanne II, reine de Naples. 425

CHAP. XXIII. Le Pape est reconnu souverain du duché de Rome, de la Marche-d'Ancône et de la Romagne. 426

CHAP. XXIV. Louis III prend le titre de Roi de Naples. — Jeanne adopte Alphonse, roi de Sicile; casse cette adoption; la transfère à Louis III, créé Duc de Calabre. 428

CHAP. XXV. Troubles du Milanais. — Réunion du duc de Savoie et des Républiques de Venise et de Florence, contre Philippe-Marie Visconti. 436

CHAP. XXVI. Mort de Martin V. — Couronnement de Sigismond à Rome. — Supplice du comte de Carmagnola. 441

CHAP. XXVII. Concile de Bâle. 445

CHAP. XXVIII. Affaires de l'Empire d'Orient. — Opposition du Concile de Florence à celui de

Bâle. — Frédéric d'Autriche parvient au trône de Germanie. Pages 450

CHAP. XXIX. Suites des Conclusions du Concile de Bâle. 460

CHAP. XXX. Mort de Jeanne, Reine de Naples. 464

CHAP. XXXI. Alphonse d'Aragon et René d'Anjou font valoir, par les armes, leurs droits au royaume de Naples. 468

CHAP. XXXII. Alphonse reste maître du royaume. — Mort du pape Eugène et du duc de Milan, Philippe-Marie Visconti. 473

Fin de la Table.
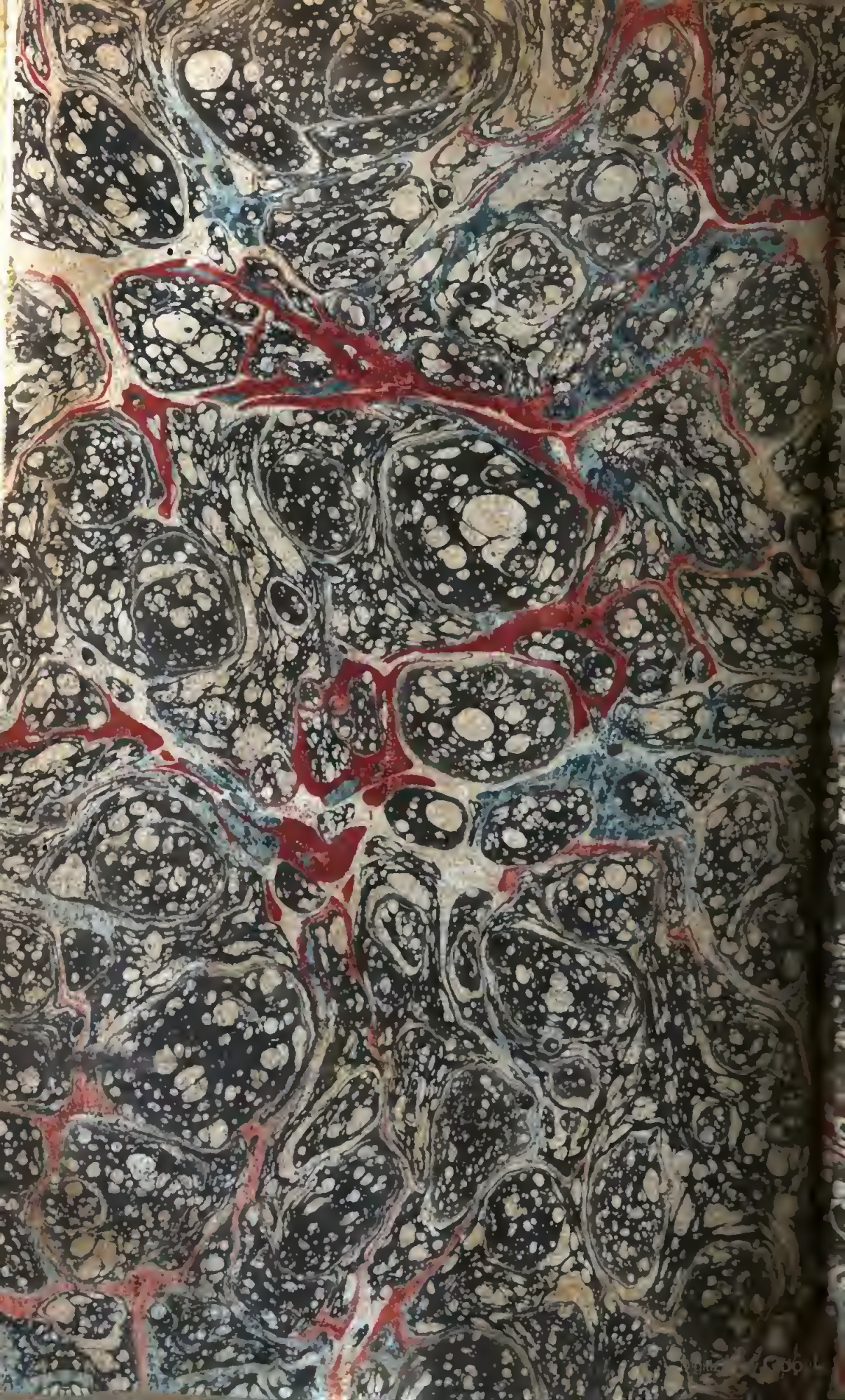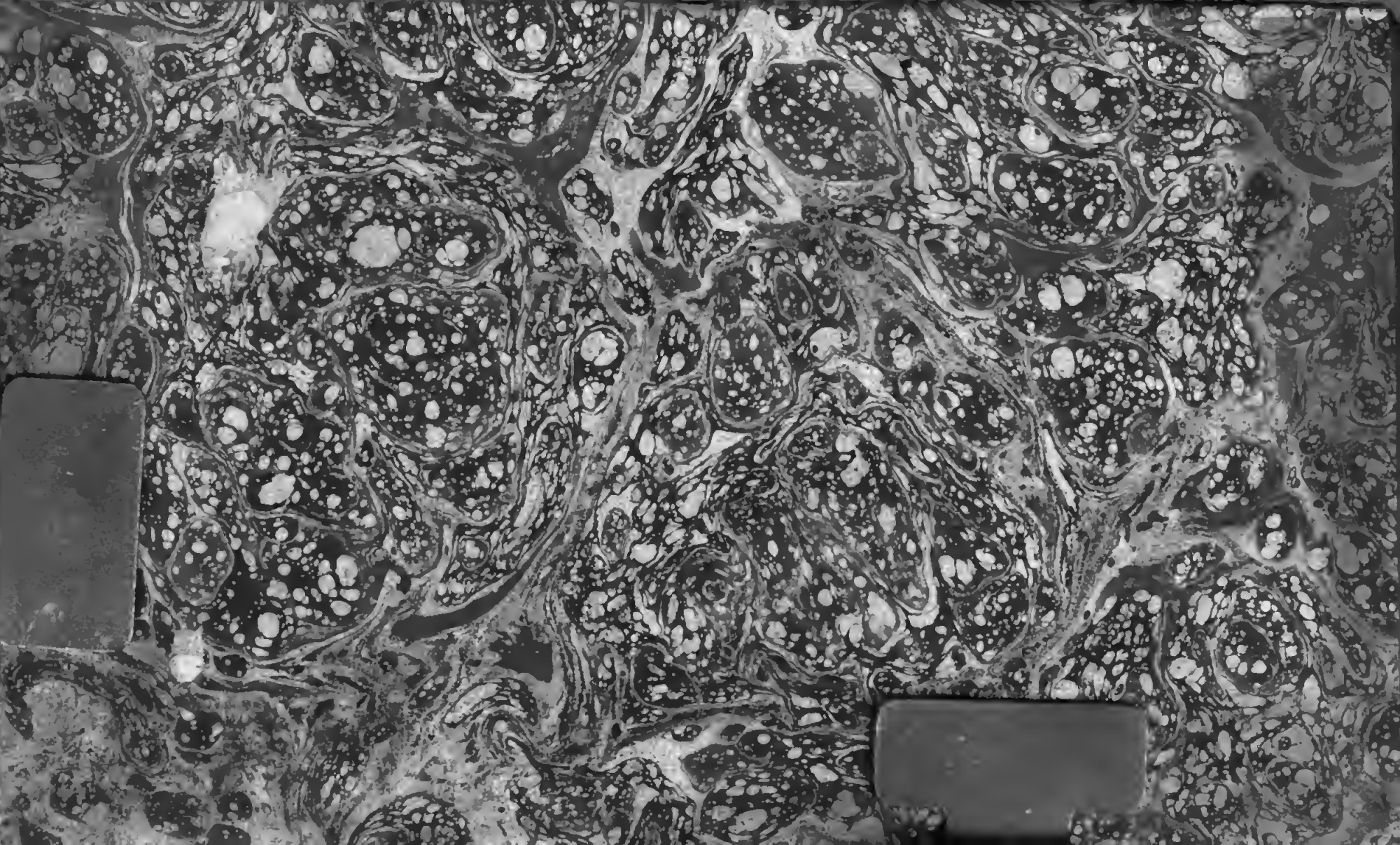
Digitized by Google